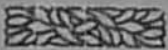
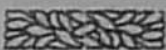


BIBLIOTHEQUE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX

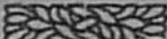
 ALBERT DAUZAT 

Les Noms 

 de Lieux

 ORIGINE ET ÉVOLUTION 

VILLES ET VILLAGES — PAYS — COURS D'EAU

 MONTAGNES — LIEUXDITS 

A 23

 LIBRAIRIE DELAGRAVE 

PARIS -- 15, RUE SOUFFLOT -- PARIS

LES
NOMS DE LIEUX

DU MÊME AUTEUR

Études de toponymie française. Paris, d'Artrey, 1937 (Éditions du Français Moderne).

OUVRAGES DE VULGARISATION LINGUISTIQUE

Histoire de la langue française. Paris, Payot (couronné par l'Académie française).

Les argots, caractères, évolution, influence. Paris, Delagrave.

Les patois, évolution, classification, étude. Paris, Delagrave.

Les noms de personnes, origine et évolution (Prénoms, Noms de famille, Surnoms, Pseudonymes). Paris, Delagrave (couronné par l'Académie française), 5^e éd.

La philosophie du langage (Bibliothèque de philosophie scientifique). Paris, Flammarion, 6^e éd.

La géographie linguistique (avec 7 cartes). Paris, Flammarion.

La vie du langage. Paris, A. Colin, 4^e éd.

La langue française d'aujourd'hui. Évolutions, problèmes actuels. Paris, A. Colin, 5^e éd.

L'argot de la guerre, d'après une enquête auprès des officiers et soldats. Paris, A. Colin, 2^e éd.

ESTHÉTIQUE

Toute la montagne. Paris, E. Fasquelle (Ouvrage couronné par l'Académie française).

Le sentiment de la nature et son expression artistique (Bibliothèque de philosophie contemporaine), Paris, Alcan.

BIBLIOTHÈQUE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX

ALBERT DAUZAT

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études

LES NOMS DE LIEUX

ORIGINE ET ÉVOLUTION

Villes et Villages — Pays — Cours d'eau
Montagnes — Lieux-dits

DOUZIÈME MILLE



801533



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15
1942

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright by Librairie Delagrave, 1926.

AVANT-PROPOS

L'accueil empressé que les lecteurs ont fait à notre précédent volume sur les noms de personnes nous a engagé à publier le présent livre sur les noms de lieux, conçu dans le même esprit pour synthétiser et vulgariser une science encore peu connue.

La toponymie (ou étude des noms de lieux) est d'ailleurs beaucoup plus avancée, du moins en ce qui concerne la France, que l'anthroponymie (étude des noms de personnes). Mais l'ouvrage capital d'Auguste Longnon, dont nous parlons dans l'Introduction, est surtout destiné aux spécialistes et n'est pas à la portée de toutes les bourses; en outre, il ne concerne guère que les noms de lieux habités, et, conçu par un esprit analytique, il n'offre pas de vues d'ensemble. On trouvera ici pour la première fois (dans notre première partie) un exposé rationnel des phénomènes généraux et des principes qui dominent la toponymie.

Malgré les recherches de Longnon et de ses émules, bien des cantons de ce vaste domaine sont encore peu ou point défrichés : les noms de rivières, depuis un échec sensationnel, ont effrayé les chercheurs; les noms de mon-

tagnes et accidents de terrain ne les ont pas attirés; quant aux lieux dits, tout est à faire. Même la toponymie des lieux habités renferme encore une grande part d'inconnu.

Le principal attrait de ces études aux yeux du linguiste, c'est la perspective qu'elles ouvrent sur les lointains de notre passé linguistique, car les noms de lieux renferment les éléments les plus archaïques de la langue. Séduction dangereuse et pleine d'embûches : il n'est pas d'étymologies plus délicates à aborder que celles-ci, et seul le spécialiste peut entreprendre avec chance de succès ces reconstitutions difficiles et complexes.

M. J. Loth, membre de l'Institut, et M. Sarrailh ont eu l'obligeance de me prêter leur précieux concours pour les noms de lieux bretons et basques. Qu'ils reçoivent ici l'expression de ma gratitude. Je remercie également MM. Balaud, Baréni et Rayer, qui m'ont fourni d'intéressants documents sur les lieux-dits.

AVERTISSEMENT DE LA 5^e EDITION

La faveur avec laquelle le public a accueilli le présent livre nous a fait un devoir de le tenir à jour à chaque réédition.

La 5^e édition, en particulier, offre un remaniement complet du chapitre sur les noms de montagnes, avec un exposé des nouvelles recherches relatives aux « bases » pré-indo-européennes (pp. 208-209); la bibliographie a été entièrement remise à jour.

LES NOMS DE LIEUX

INTRODUCTION

I. — CARACTÈRES DES NOMS DE LIEUX; LEUR INTÉRÊT

De même que les noms de personnes, mais d'une façon encore plus remarquable, les noms de lieux se présentent à nous comme d'anciens mots à sens précis, cristallisés et stérilisés plus ou moins rapidement, vidés de leur sens originaire. Si les valeurs de formations modernes comme *Les Lilas*, *Bel Air*, sautent aux yeux, qui pense encore, lorsqu'il parle de *Neuchâtel* ou de *Romainville* au « châtel » (château) neuf ou à la « ville » (domaine devenu village) de Romain? Et seuls les spécialistes peuvent retrouver la signification des créations archaïques ou des noms déformés (c'est la grande majorité), décomposer, par exemple, à l'aide des textes anciens, *Nansouty* en *nant*¹ (vallée) sous *til* (tilleul), ou reconstituer, à travers le monosyllabe actuel de *Caen*, décanté par les réactifs phonétiques, les éléments d'un composé gaulois signifiant « champ du combat »².

Les couches historiques successives superposées, — tout à fait analogues aux couches géologiques des terrains sédimentaires — sont bien plus nombreuses et

1. Ci-dessous, p. 61, n. 3.

2. P. 104.

plongent beaucoup plus loin dans le passé que pour les noms de personnes.

Si nous jetons un coup d'œil sur la région parisienne, nous distinguerons d'abord les formations modernes (de la Renaissance à nos jours) à valeur évidente, comme *Belleville*, *Les Lilas*, *Les Loges*. De l'époque précédente (XI^e-XV^e siècle) datent les noms de saints qui ont remplacé d'autres désignations¹, *Saint-Cloud*, *Saint-Denis*, *Saint-Germain*, et des composés dont la formation n'est plus en harmonie avec la syntaxe actuelle, comme *Villeneuve-le-Roi* (c'est-à-dire *Villeneuve du roi*). À l'époque franque remontent les composés en *-court* et en *-ville*, anciens domaines, du type *Popincourt*, *Chaville*, *Joinville*, *Romainville*; à la période gallo-romaine la série en *-y*², domaines ruraux aussi à l'origine, *Champigny*, *Choisy*, *Clichy*, *Neuilly*, etc. Gaulois, *Melun*, *Meudon*, *Nanterre*, *Nogent*, *Rueil*, ainsi que la *Marne* et la *Bièvre*. Préceltiques *Chelles* (un des plus anciens habitats de la région) et divers noms de rivières, *Seine* en tête.

Si nous passons en Provence, nous trouverions la plus ancienne couche ligurienne (*Arles*, *Cimiez*, *Marseille*...), un apport grec (*Agde*, *Antibes*, *Nice*, etc.), puis, à partir des Gaulois, les mêmes successions que précédemment.

Comme nous l'avons fait remarquer dans notre précédent ouvrage³, tandis que les noms de famille les plus anciens remontent à peine aux XI^e-XIII^e siècles, à la même époque la toponymie de l'Europe occidentale était constituée dans ses grandes lignes, en dehors des noms de terroirs qui sont plus récents de quelques siècles. La plupart des noms de nos villages remontent à l'époque gallo-romaine ou franque, ceux de nos villes, à l'époque gauloise ou gallo-romaine. Quant aux noms de nos cours d'eau de quelque importance, le plus grand nombre ne s'explique même pas par le gaulois.

Bien qu'elle tente souvent géographes et historiens,

1. P. 160.

2. P. 135 et 113.

3. *Les noms de personnes*, p. 5.

la toponymie relève avant tout de la linguistique. Pour avoir méconnu cette vérité élémentaire, le géographe Raoul de Félice, qui s'était attaqué en 1907 aux difficiles problèmes des noms de rivières, sans une préparation suffisante, s'attira une dure mais juste critique de A. Meillet. Il y a toutefois des historiens linguistes comme Camille Jullian, et Longnon lui-même ne vint à la linguistique qu'à travers la géographie et l'histoire. Parmi les géographes, Jean Brunhes a fait un essai de synthèse très personnel.

* *

Les noms de lieux ont été formés par la langue parlée dans la région à l'époque de leur création, et ils se sont transformés suivant les lois phonétiques propres aux idiomes qui, le cas échéant, ont pu supplanter tour à tour l'idiome originaire. Si l'on veut retrouver leur étymologie et reconstituer leur histoire, il faut donc, — pour la France en particulier — connaître dans son mécanisme complexe l'évolution, sur notre sol, du latin vulgaire et des multiples dialectes qui se sont développés, mais encore (sans parler des formations allogènes, basque, breton, flamand, alsacien, qui nécessitent des études et recherches spéciales¹), il importe de posséder les notions que la science a pu recueillir sur les langages qui ont précédé le latin en Gaule. Or notre connaissance du gaulois est encore très imparfaite, celle de l'ibère et du ligurien presque nulle.

On remédie partiellement à l'insuffisance de nos moyens d'information par la méthode des aires, ou, si l'on préfère, par la géographie linguistique aidée de l'histoire.

Voici par exemple le radical *Atur* qu'on trouve, à l'époque gallo-romaine, dans deux noms de rivières, *Atur* (Adour), *Aturavus* (Arroux). Radical de sens et d'origine inconnus. Peut-il être gaulois? Non, car les

1. Cf. dessous, p. 169.

Gaulois n'avaient pas colonisé la région de l'Adour, où dominaient les Ibères au temps de César. Serait-il ibère? Pas davantage, car les Ibères n'ont jamais atteint le Morvan. On est donc conduit à admettre que ce radical appartient à une langue parlée en Gaule avant l'arrivée des Gaulois et des Ibères. C'est peu, dira-t-on, et pourtant c'est déjà beaucoup.

Cette méthode appelle certains correctifs. Le plus important a trait aux mots d'emprunt. De tout temps, les populations qui se sont heurtées ou amalgamées dans une contrée ont échangé des mots de leurs langues respectives, lesquels ont pu émigrer parfois assez loin de leur foyer originaire. C'est ainsi qu'on admet généralement que le radical *garric*, chêne, est d'origine ibère, bien que la toponymie le retrouve dans des régions où les Ibères n'ont jamais pénétré (de la Loire-Inférieure à l'Eure et à la Savoie). Pourquoi accepter l'hypothèse de l'emprunt pour *garric* et la rejeter pour *Atur*? C'est qu'un nom de rivière, rivié à un cours d'eau, ne voyage pas, contrairement aux noms d'objets fabriqués, de plantes, etc., qui sont matières à exportations et à échanges. En l'occurrence, *garric* s'est spécialisé rapidement en Gaule pour désigner une espèce de chêne particulièrement répandue dans la région occupée par les Ibères. — On voit par ces quelques exemples combien la méthode est délicate à manier.

Il serait imprudent, au demeurant, même pour un spécialiste, d'aborder la recherche étymologique d'un nom de lieu en tablant uniquement sur la forme actuelle. Il faut remonter dans le passé et renouer patiemment la chaîne des formes qui l'ont précédée jusqu'à la plus ancienne dont l'histoire fasse mention. Procéder autrement serait s'exposer aux bévues et aux erreurs les plus graves. L'histoire seule nous apprendra si le nom n'a pas été transplanté d'une région dans une autre; la filière des formes nous permettra de dépister les altérations que le nom a souvent subies au cours d'un long cheminement à travers les âges, de distinguer des homonymes récents

que le hasard a fusionnés, ou, à l'inverse, de reconstituer des thèmes communs que les phonétiques régionales, l'analogie ou les cacographies ont diversifiés. *Nogent-sur-Marne* n'a pas la même origine que *Nogent-le-Rotrou*: le premier remonte à un type gaulois *Novientos*, le second à *Noviomagos*; *Nyon* (Suisse) vient de *Noviodunos* et *Nyons* (Drôme) de *Noviomagos*, *Charenton-du-Cher* de *Carentomagos* et *Charenton-sur-Seine* de *Carentone*. En revanche un type gallo-romain comme *Albiacum* ou *Pauliacum* a donné naissance à d'innombrables variantes¹. Quant aux déformations analogiques et graphiques, nous aurons l'occasion de les étudier à loisir².

Pour étayer les étymologies, les formes les plus probantes sont celles qui remontent à l'époque gallo-romaine: malheureusement bien peu de toponymes peuvent fournir des titres de noblesse aussi anciens. Plus nombreuses, les formes de l'époque franque, surtout mérovingienne, sont encore précieuses et, en général, suffisamment décisives. Par contre, à partir de la période capétienne, les formes latines, plus ou moins mal rhabillées sur celles de la langue populaire, sont pleines d'embûches et ne doivent être utilisées qu'avec une grande circonspection.

Pour mener à bien ces recherches, il faut en outre posséder des connaissances touchant l'histoire non seulement politique, mais économique et sociale. On doit ensuite et surtout se pénétrer des leçons de la géographie physique et humaine et, à l'occasion, de la géologie. M. Camille Jullian a étudié, la carte géologique à la main, la toponymie de la banlieue parisienne: il a reconnu ainsi l'existence d'une source, aujourd'hui aveuglée, d'où Suresnes paraît avoir tiré son nom; il a établi par ce moyen comment les villas rurales gallo-romaines, embryons de futurs villages, furent installées au milieu des terrains les plus faciles à mettre en culture, tandis qu'à l'époque

1. Ci-dessous, p. 116.

2. *Id.*, p. 58 et suiv.

franque ces domaines se sont morcelés pour un défrichement plus étendu.

En regard des difficultés qu'il rencontre, un des principaux écueils auxquels se heurte l'anthroponymie est à peu près épargné au toponymiste : nous voulons parler des voyages des mots. Tandis que les noms de personnes sont sujets à se déplacer avec les individus, le nom de lieu, en principe, est attaché au sol. Les transplantations de noms sont peu fréquentes et généralement faciles à retrouver, qu'il s'agisse d'un nom de ville célèbre donné à une cité nouvelle ou de noms de fiefs transportés, par leur titulaire, d'une région à l'autre sous le régime féodal¹.

La fixité des noms de lieux n'exclut pas la possibilité des comparaisons, nécessaires à la constitution de la science. Une grande partie de ces termes, à l'époque de leur formation, sont tirés à plusieurs exemplaires, à cause du nombre limité des possibilités de désignation. Mais surtout les types de composition et de dérivation se retrouvent dans une grande quantité de toponymes occupant des régions plus ou moins vastes. On peut ainsi établir des groupes linguistiques et des aires géographiques.

*
* *

Par leur intérêt psychologique, historique et social, les noms de lieux ne le cèdent en rien aux noms de personnes. Eux aussi portent sur leur visage l'empreinte des civilisations passées.

La désignation originale des lieux, qui fera l'objet d'une étude particulière², est un curieux chapitre de psychologie sociale. Sous une variété très grande de détail, l'esprit humain a eu recours toujours et partout à un petit nombre de types de désignation, qui se répè-

1. Ci-dessous, p. 48.

2. P. 19 et suiv.

tent identiquement à travers les modalités des diverses civilisations et langues.

La toponymie, conjuguée avec l'histoire, indique ou précise les mouvements anciens des peuples, les migrations, les aires de colonisation, les régions où tel ou tel groupe linguistique a laissé ses traces. Elle nous permet, par exemple, de jalonner l'extension maxima du ligure et sa résorption dans les Alpes occidentales; elle nous fait suivre les déplacements de l'influence gauloise, ses foyers de rayonnement, son développement qui continue au début de la domination romaine. Elle retrouve en Gaule les emplacements de colonies barbares; elle indique le maximum de densité et les limites de la colonisation noroise en Normandie. Elle montre, en opposant par exemple les Gaulois ou les Italo-Celtiques aux Ibères, comment certains peuples mieux doués ont marqué plus profondément que d'autres leur empreinte. Elle nous apprend comment s'est opérée la mise en culture du sol aux époques gauloise, gallo-romaine et franque; elle nous renseigne sur les rapports entre l'homme et la terre, en faisant pressentir dès le III^e siècle, sous un simple changement de noms de cités, toute la germination du régime féodal¹.

Enfin les phénomènes mystiques se manifestent dans la désignation des localités, qu'on a placées au moyen âge sous le patronage d'un saint, comme aux temps païens sous la protection de Vénus ou d'Hercule, sans parler des désignations par antiphrase conçues dans le but d'écarter des forces mauvaises (tel *cap de Bonne-Espérance* au lieu de *cap des Tempêtes*). Les questions d'opinion et de mode apparaissent souvent, tant pour le nom original que pour les substitutions : de tout temps on a songé à flatter le pouvoir en donnant à une ville le nom d'un souverain ou d'un personnage de sa famille, de même que les conquérants, les nouveaux chefs ont cherché à imposer aux pays conquis des noms qui perpé-

1. Sur ces divers points, voir ci-dessous, p. 89, 109, 114, 124, etc.

tuent leur souvenir, ou à effacer les traces de leurs prédécesseurs. Quant à l'influence de la mode, on la rencontre surtout à l'époque moderne dans la désignation des maisons de plaisance et des stations de tourisme.

* *

L'intérêt linguistique de la toponymie est de premier ordre, et il s'affirme à divers points de vue.

Les noms de lieux nous fournissent les éléments les plus importants pour reconstituer ce que nous savons du gaulois (les inscriptions et les témoignages des auteurs anciens nous donnent un contingent de documents beaucoup moins riche). Eux seuls ou presque nous jettent quelques lueurs sur l'ibère et le ligure.

Ils nous permettent de retrouver ou de confirmer des déplacements de frontières linguistiques sur un territoire donné, comme en Bretagne centrale et dans les Charentes¹. Ils précisent des dates, par exemple celle de la germanisation d'une partie de la rive gauche du Rhin à l'aide des toponymes terminés en *magen*². Ils nous aident à reconstituer la chronologie des évolutions morphologiques et syntaxiques, qu'il s'agisse du processus de la disparition des cas en latin vulgaire³, ou de la série historique des composés avec deux substantifs, qui présentent le complément au génitif jusque vers le VI^e siècle, ensuite au cas régime — précédant, puis suivant le déterminé, — enfin précédé d'une préposition : *Portus Veneris* (d'où *Port-Vendres*), II^e siècle; *Francorum-villa* (d'où *Franco-courville*) V^e siècle; *Romain-ville*, *Rade-pont* (VI^e-IX^e siècles); *Roche-Charles*, *Val-André* (XI^e-XIV^e siècles); la *Ville-du-Bois* (XVI^e siècle)⁴.

Anciennement cristallisés, les noms de lieux présentent de précieux fossiles, — grammaticaux, tels les débris

1. P. 77.
2. P. 111.
3. P. 130.
4. P. 138, 154 et 168.

d'anciens cas latins, ou médiévaux, entre autres les noms de rivières en *-ain*, vestige d'un cas-régime féminin d'origine germanique¹, — lexicaux plus encore, puisqu'on retrouve parmi eux les débris de langues antérieures au gaulois, et, ce qui n'est pas moins intéressant pour le romaniste, des mots latins sortis de l'usage à partir de l'époque chrétienne, tel *urbs*, conservé dans les toponymes italien *Orvieto* et espagnol *Oviedo* (*urbs vetus*) : preuve que ce mot vécut plus longtemps en Italie et en Espagne qu'en Gaule où il n'a laissé nulle trace.

Enfin l'étude attentive et minutieuse des noms de lieux permet de reconstituer certaines lois phonétiques ou des phénomènes de régression².

* *

La classification des noms de lieux est assez délicate. S'il existe des séries que la logique groupe aisément, on passe constamment, comme pour les noms de personnes, d'une série à l'autre au cours de l'évolution du langage. Une ville peut tirer son nom d'une rivière ou *vice versa*, un territoire d'une ville, un village d'un terroir, un terroir comme une localité d'un accident de terrain. Les frontières sont souvent plus indécises qu'en anthroponymie : il est impossible, par exemple, de trouver une délimitation entre les noms de terroir et ceux des accidents de terrain, qui sont toujours amalgamés.

Sous ces réserves, on distinguera d'abord les noms de localités ou lieux habités³, de la ville à la ferme et au château. C'est la catégorie la plus importante et aussi la mieux délimitée. Il serait vain de vouloir la subdiviser suivant l'importance des agglomérations : outre qu'il est impossible de trouver des critères précis pour la ville,

1. P. 201.

2. P. 56.

3. Le premier terme est préférable, car les territoires (pays, provinces, etc.), dont les noms doivent être étudiés à part, pourraient aussi être considérés comme des lieux habités.

le bourg, le village, l'histoire nous offre des exemples innombrables de villages qui se sont développés jusqu'à devenir des villes, comme de villes déchues tombées au rang de villages. On ne peut même pas séparer nettement les agglomérations collectives des habitations isolées : la plupart de nos villages ont bourgeonné autour d'un domaine, tandis que quelques-uns d'entre eux se sont vu réduire peu à peu à deux ou trois feux, voire à un seul. Les agglomérations de quelque importance offrent, en outre, des noms de voies (rues, places, etc.).

Les noms de territoires (pays, provinces, etc.) forment aussi un groupe bien caractérisé.

Il en est de même pour les noms de cours d'eaux, dont nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer l'archaïsme, résultant de leur grande stabilité.

Tout différents sont les noms relatifs au relief, dont les montagnes sont le type le plus représentatif : catégorie plus flottante, par ses frontières imprécises comme par ses renouvellements incessants.

Enfin les noms de terroirs ou lieux dits, étroitement rattachés au développement des cultures, sont les plus récents de tous et datent, en majeure partie, des deux ou trois derniers siècles de l'ancien régime.

Pour le plan d'un ouvrage d'ensemble, on peut hésiter entre le classement par séries logiques et par couches historiques : l'un et l'autre ont leurs avantages. Nous avons combiné les deux points de vue. Étant donnée l'importance exceptionnelle de la première catégorie, nous étudierons d'abord les noms de localités, en les classant d'après l'ordre historique de leurs formations. Un chapitre spécial sera consacré aux régions non romanes, qui demandent à être examinées à part. Nous donnerons ensuite un aperçu des noms de territoires, à la suite de laquelle nous consacrerons quelques pages aux noms d'habitants, qui logiquement ressortissent à l'anthroponymie, mais qui, par leur formation, se rattachent linguistiquement aux noms de localités et de territoires.

Les noms de cours d'eau (et de lacs) feront l'objet d'un

chapitre d'ensemble, ainsi que les noms relatifs au relief (montagnes, vallées, caps, golfes, îles, etc.), enfin les noms de terroirs ou lieux dits. Les noms de rues, qui sont les lieux-dits des villes, seront brièvement examinés en dernier lieu.

Un tel exposé, toutefois, serait trop fragmentaire et ne serait pas complet, s'il n'était précédé par un exposé d'ensemble groupant, pour la première fois, les phénomènes principaux et les principes généraux de la toponymie autour des trois aspects que présente l'histoire des noms de lieux : désignation originaire ou sens primitif des noms; substitutions, ou remplacement d'un nom par un autre; transformations (évolutions phonétiques, altérations, cacographies).

En principe, — le champ est suffisamment vaste, — notre ouvrage concerne les noms de lieux de la France et de l'ancienne Gaule, mais nous débordons forcément un cadre artificiel de frontières politiques, dont l'histoire nous enseigne les perpétuels déplacements. On ne saurait étudier les formations toponymiques ibères, gauloises, ligures, que dans leur ensemble, et en faisant état des toponymes espagnols, italiens, suisses, etc. La France romane a pour dépendances naturelles la Wallonie et la Suisse romande; quant à la toponymie de nos Alpes, elle ne peut s'expliquer abstraction faite du Piémont. Enfin la région basque des Basses-Pyrénées est étroitement solidaire des provinces basques espagnoles, l'Alsace-Lorraine de la Suisse alémanique et de la Rhénanie, tandis que la Flandre française n'est qu'un morceau linguistique d'une plus grande Flandre. Pour avoir arrêté arbitrairement leurs recherches de part et d'autre des frontières actuelles, certains linguistes ont fait obstacle à la coopération intellectuelle internationale si nécessaire à ces travaux, et Longnon lui-même est redevable à cet exclusivisme de quelques erreurs¹.

1. Voir notamment p. 95.

II. — TRAVAUX ET DOCUMENTS

Plus avancée que celle des noms de personnes, l'étude des noms de lieux a fait l'objet de recherches de détail très fouillées et de travaux d'ensemble remarquables.

Ce n'est pas moins une science jeune, si l'on songe que le premier ouvrage qui mérite d'être cité, celui de Houzé¹, date de 1864. Parmi les précurseurs, il faut citer avant tout Quicherat, qui posa les premières bases solides de la toponymie, puis Cocheris¹. Ces divers travaux n'ont d'ailleurs plus guère d'intérêt qu'au point de vue de l'histoire de la science. Par contre on consulte encore avec fruit ceux, plus récents, de Ch. Joret, recherches précises relatives aux noms de lieux normands, et les grandes synthèses d'un esprit puissant, d'Arbois de Jubainville, parfois trop hardies ou un peu prématurées, mais riches d'idées et de faits (1889-1894).

Mais le véritable fondateur de la toponymie française fut Auguste Longnon, pour qui avait été fondée une chaire spéciale à l'École pratique des Hautes-Études et au Collège de France. Il ne fit paraître de son vivant, en dehors de son *Atlas historique de la France*, que des travaux spéciaux, d'ailleurs remarquables (y compris le *Dictionnaire topographique de la Marne*, etc.). Son cours, publié assez longtemps après sa mort (du fait de la guerre), sous le titre *Les noms de lieu de la France*, est et restera longtemps l'ouvrage de fonds pour les noms de lieux habités : on ne saurait trop louer la probité scientifique de l'auteur, la richesse de sa documentation (servie par une mémoire prodigieuse), la précision et la netteté qui faisaient tant apprécier son enseignement. On peut cependant formuler quelques critiques. L'ouvrage a été rédigé d'après des notes plus ou moins anciennes, et n'a pu être revu par le maître : d'où certaines lacunes et

1. Pour ces ouvrages et les suivants, se reporter à la bibliographie à la fin du présent volume.

quelques pages vieilles qui n'ont pu profiter de recherches faites dans l'intervalle¹. A noter aussi que Longnon, avant tout historien et géographe, fait passer au second plan le point de vue linguistique et fait preuve parfois d'insuffisance dans ses connaissances celtiques et plus généralement phonétiques².

L'enseignement de Longnon, tout en attirant de nombreux auditeurs, ne forma aucun disciple, et il disparut après sa mort (1912), faute de continuateurs immédiats. Nous avons pensé qu'il était utile de faire revivre un tel enseignement, en lui consacrant, depuis 1922, une de nos conférences à l'École pratique des Hautes-Études.

Savants et érudits qui se consacrent aujourd'hui à la toponymie peuvent être classés en deux catégories. D'abord ceux qui font porter leurs recherches sur des régions restreintes qu'ils étudient de très près : parmi ceux-ci, décédés ou vivants, citons Bourciez pour le Sud-Ouest, Meillon (Hautes-Pyrénées), Beszard (Maine), Ch. Marteaux (Savoie), Perrenot (Franche-Comté). Non moins utiles sont les historiens et linguistes qui mettent, à l'occasion, leur savoir au service de la toponymie : parmi ceux-là, Camille Jullian a consacré aux noms de lieux, dans ses deux premiers volumes de l'*Histoire de la Gaule*, quelques pages et notes précieuses et il a renouvelé la toponymie de la banlieue parisienne en une série de cours donnés au Collège de France, sans parler de ses travaux dans la *Revue des Études anciennes*. Quant aux linguistes, il faut mentionner parmi les celtisants G. Dottin (dont la *Langue gauloise* est un bréviaire précieux pour la toponymie, beaucoup plus précis et plus sûr que le *Sprachschatz* de Holder), J. Loth et Vendryes (*Revue celtique*), et dans le camp des romanistes Antoine Thomas, Meyer-Lübke, Schuchardt.

1. Notamment pour les noms d'origine ibère (ci-après p. 94) et diverses étymologies gauloises (*ivuranda*, etc.).

2. Par exemple pour la phonétique de la finale *odurum* en langue d'oc (p. 103), sans compter nombre de difficultés phonétiques qu'il n'a pas soupçonnées.

En Belgique, les toponymistes sont nombreux, depuis Wauters, Tarlier et G. Kurth : citons A. Carney, De Flou, Feller, Mansion, Vannérus, A. Vincent, Van de Wijer. Une commission de toponymie et dialectologie fonctionne depuis 1926. En Hollande, M. J. Winkler s'est occupé des noms de lieux et des noms de personnes.

La Suisse a fait de gros efforts pour la toponymie. H. Jaccard a donné en 1906, sur les noms de lieux habités de la Suisse romande, un ouvrage d'ensemble, qui laisse encore fort à désirer sous le rapport de la précision et de l'exactitude linguistique. Le toponymiste le plus remarquable de la Suisse romande est E. Muret, qui dirige, pour le *Glossaire*, une enquête considérable portant à la fois sur les noms de personnes et les noms de lieux. Combinant les deux points de vue, la Suisse alémanique a publié un magistral *Idiotikon*. Des travaux importants sont dus à MM. Ebischer et Hubschmied.

Les travaux toponymiques d'Allemagne sont fort nombreux. Nous signalerons seulement l'ouvrage classique de Foerstemann, complément de celui qu'a consacré le même auteur aux noms de personnes.

En Italie, avec C. Battisti, Bertoldi, Olivieri, Pieri, G. Serra, etc., ces études se développent depuis le début du siècle. En Angleterre, la *Place-names Society* a ouvert une vaste enquête et publié d'importants travaux.

En Catalogne, où les premiers travaux sont dus à Balari y Juvany, l'*Institut d'estudis catalans* prépare une enquête de grande envergure pour la confection d'un dictionnaire de toponymie et d'onomastique; quelques études de détail ont paru dans le *Butlletí de dialectologia catalana* (Griera, Montoliu, etc.). Enfin en Portugal, M. Leite de Vasconcellos a groupé ses études toponymiques dans un de ses *Opusculos*.

Comme ouvrages de toponymie générale, nous avons ceux, un peu vieillis, d'Egli, et celui de Nagl (tous en allemand). Une Revue internationale de toponymie¹, dirigée par M. J. Schnetz, s'est fondée en 1925 à Munich.

1. *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* (auj. à Berlin).

*
*
*

Après les travaux, les documents.

Les sources les plus anciennes sont les inscriptions (qui donnent fort peu à la toponymie) et les auteurs grecs et latins, très précieux, surtout les historiens et géographes, César, Pline, Polybe, Strabon et Ptolémée en tête. Les indications topographiques et toponymiques les plus riches que nous possédions sur l'époque romaine nous sont fournies par quatre documents anonymes, la *Notice de la Gaule*, la *Notitia dignitatum*, et plus encore par l'*Itinéraire d'Antonin* et les *Tables de Peutinger* (ou *Tables théodosiennes*¹). Les historiens et annalistes de l'époque franque sont aussi utiles, notamment Ammien Marcellin, Grégoire de Tours, Frédégaire, Hilduin, etc. Les chartes, cartulaires, pouillés du moyen âge, surtout les plus anciens, sont indispensables pour nos études, sans compter les recherches dans les archives locales.

Parmi les documents modernes, il faut citer avant tout l'inestimable collection des *Dictionnaires topographiques départementaux* publiés depuis 1858 par le Ministère de l'Instruction publique. Chacun de ceux-ci, outre son Introduction, renferme la liste alphabétique des noms de lieux du département (noms de terroirs exceptés) avec, à chaque article, les formes anciennes (s'il y en a) historiquement classées avec les références. Les noms de localités constituent naturellement la part la plus importante; il y a des lacunes (variables suivant les départements), moins pour les noms de rivières que pour les noms relatifs au relief². Quelques dictionnaires départementaux publiés en dehors de cette collection méritent d'être signalés, bien que leur cadre dépasse parfois de beaucoup celui de la toponymie.

Comme simples répertoires des noms actuels, le plus

1. Les deux premiers documents datent du début du v^e siècle; les deux autres sont des copies tardives d'un itinéraire officiel fait sous Antonin Caracalla (fin n^e s.) et d'une carte de même époque, dont le dessin a été brouillé et dont la nomenclature est seule intéressante. Pour les éditions, voir notre Bibliographie.

2. Par exemple les formes anciennes du *Plomb* (du Cantal) ne figurent pas dans le dictionnaire topographique du Cantal.

complet, pour les lieux habités de la France, est le *Dictionnaire des postes* : la première édition (1859) contient environ cent cinquante mille noms; l'édition de 1913, beaucoup plus riche, en ce sens qu'elle renferme tous les lieux habités désignés en langage postal sous le nom d'écarts, ne comprend pas l'Alsace-Lorraine. Une nouvelle édition (Alsace-Lorraine incluse) est préparée. — Le seul répertoire général de toponymes français (localités, pays, rivières, montagnes) est le *Dictionnaire géographique de la France* de Paul Joanne, où l'on trouve également quelques indications d'ordre historique. — Hors de France, nous signalerons spécialement le *Dictionnaire géographique de la Suisse* et les *Dictionnaires des postes* des différents Etats. — La Suisse, la Savoie et quelques provinces offrent au toponymiste des bibliographies précises.

Le répertoire des noms de terroirs ou lieux-dits est fourni par le cadastre, élaboré en France au cours du XIX^e siècle, mais dont les données, comme nous le verrons¹, doivent être complétées par des enquêtes orales et des recherches d'archives.

Pour les noms de rues, on consultera, outre les plans actuels et passés, les archives communales et les monographies urbaines, comme celles de Jaillot et Lefeuve pour Paris.

Plans cadastraux et urbains nous amènent à dire quelques mots des cartes. L'usage constant de la carte est indispensable au toponymiste pour la connaissance de la configuration du terrain, de la nature du sol et du sous-sol comme de la situation topographique. Des cartes anciennes, la plus remarquable est la magnifique carte de France exécutée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, en 180 feuilles, par César Cassini et son fils Jacques. Parmi les cartes actuelles, la meilleure, au point de vue topographique, est celle de l'Etat-Major (dont il faut se défier, par contre, au point de vue de la nomenclature, malgré les corrections apportées aux éditions récentes). Certaines cartes régionales concernant surtout les massifs montagneux, comme la carte Schrader des Pyrénées, sont précieuses pour les noms de montagnes, rivières, etc., sou-

1. P. 219.

vent défigurés dans la précédente. — La Suisse a la carte topographique dite carte Dufour et l'Atlas Siegfried, tout à fait remarquable; l'Italie, la Carta topografica del regno d'Italia, éditée par l'Institut géographique militaire.

La carte géologique française la plus pratique pour le toponymiste est celle du Ministère des Travaux publics.

* *

Nous avons organisé dans la *Revue des Etudes anciennes*, avec le concours d'une quinzaine de spécialistes, une *chronique de toponymie*, pour tenir les lecteurs au courant des travaux publiés sur les régions comprises dans le cadre de l'ancienne Gaule, et assurer une liaison nécessaire, tant entre Paris, la province et les pays voisins, qu'entre linguistes, historiens et géographes. Elle paraît régulièrement depuis janvier 1932.

Le premier *Congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, que nous avons eu l'honneur d'organiser et de présider, s'est tenu à Paris fin juillet 1938. Il a donné une nouvelle impulsion à ces études. Des Congrès analogues auront lieu tous les trois ans; une Société internationale est en formation. En France, le ministre de l'Education nationale a institué, en 1939, une *Commission nationale de toponymie et d'anthroponymie*, chargée de stimuler et de coordonner les enquêtes, ainsi que de préparer des répertoires.

PREMIERE PARTIE
PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX

CHAPITRE PREMIER
DÉSIGNATION ORIGINNAIRE DES NOMS
DE LIEUX

La détermination du sens primitif d'un toponyme pose le problème de la désignation originnaire des lieux. Pour le résoudre, il faut savoir d'abord dans quelle langue le nom a été créé, et, au préalable, connaître au moins approximativement l'époque de sa formation. La solution de ces dernières questions n'entraîne pas forcément celle de la première : on peut avoir de bonnes raisons (par exemple d'après l'examen de la terminaison ou d'après la répartition géographique des formes analogues) pour croire qu'un mot est gaulois, ligure ou ibère, sans pouvoir en déterminer le sens, à cause de notre connaissance imparfaite de ces anciens idiomes, surtout des deux derniers.

La classification des désignations originnaires peut se faire au point de vue de leur formation externe ou de leur sens intrinsèque. Envisagée sous le premier angle, l'appellation est spontanée, œuvre plus ou moins inconsciente d'une collectivité, ou systématique, lorsqu'elle est due à l'acte réfléchi de l'autorité, d'un conquérant, d'un

fondateur de ville, etc. Au contraire, si l'on ne s'occupe que du sens, les éléments de la désignation peuvent être empruntés soit à la géographie (particularités topographiques, etc.), soit à l'homme (nom de fondateur, de protecteur, de possesseur), soit à divers caractères abstraits ou d'ordre historique; des éléments de nature diverse peuvent entrer dans les composés.

Nous combinerons les deux points de vue.

I. — DÉSIGNATIONS SPONTANÉES

Quand une agglomération, une rivière, une montagne a été dénommée par la voix publique, — ce fut toujours le cas le plus fréquent — le procédé le plus naturel était de désigner le lieu d'après une de ses particularités topographiques les plus frappantes. Notre regretté maître Gaston Paris écrivit à ce sujet une phrase charmante, souvent citée :

« Quoi de plus précieux, de plus intéressant, je dirais volontiers de plus touchant que ces noms, qui reflètent peut-être la première impression que notre patrie, la terre où nous vivons et que nous aimons, avec ses formes sauvages ou gracieuses, ses saillies ou ses contours, ses aspects variés de couleur et de végétation, a faite sur les yeux et l'âme des hommes qui l'ont habitée, et qui s'y sont endormis avant nous, leurs descendants¹? »

Ces désignations collectives sont en général, à l'origine, des surnoms, au sens linguistique du mot, ou, suivant l'expression de M. Camille Jullian, des épithètes de condition, qui deviennent plus tard des noms propres consacrés par l'usage puis par l'emploi officiel.

L'appellation peut être une simple constatation géographique : *La Fresnaie* est le village près duquel poussent des frênes, comme l'*Auzon* (*Alisone* à l'époque romaine) la rivière qui baignait des alisiers, comme *Truquerouye* la montagne rouge. Elle est parfois métaphorique.

1. Discours prononcé le 26 mai 1888 à la clôture du Congrès des Sociétés savantes.

Au point de vue de la forme, beaucoup de suffixes sont spécifiés, à une époque donnée, avec une valeur précise. À l'époque gallo-romaine, le suffixe *-acum* s'ajoutait au nom du possesseur d'un domaine rural. Les suffixes *ius*, *ia*, puis *etu* *eta* servirent à désigner les lieux plantés d'arbres. Matruchot a pu ainsi retrouver l'étymologie de *la Saulière* (Côte d'Or) qui, de prime abord, paraissait être un dérivé de « saule », en observant que le suffixe *ière*, en langue d'oïl¹, ne s'ajoutait jamais à un nom d'arbre; le nom signifiait « sablière » (dérivé d'une forme bourguignonne ancienne, *saule* = sable).

Les mêmes phénomènes se répétant, avec une similitude remarquable sous des modalités différentes, dans les temps et les lieux les plus éloignés les uns des autres, il est facile d'établir des comparaisons et de grouper des faits de même ordre.

La montagne, dont la silhouette ou la couleur fait image, est généralement désignée à l'aide d'une métaphore : Monts *Blanc*, *Cenis* (cendré), etc.; nombreux Pics, Dents, Aiguilles, etc.; et les métaphores subjectives comme *Monts Maudits*, *Perdu*, etc.².

Les noms de rivières, dont l'interprétation, on le verra³, est très délicate, désignent, soit l'eau, accompagnée ou non d'une épithète qui peut éliminer son substantif (la *Cance* est la brillante, la *Thève* la tranquille, etc.), soit une particularité de la région (*Auzon*, rivière des alisiers; *Bièvre*, rivière des castors), soit une idée mystique (*Dive*, divine; *Dhuys*, démon, etc.). À une époque plus tardive, le cours d'eau a pu tirer son nom, au moins en partie, de la localité principale qu'il arrose (gave de Pau).

1. Il en est autrement en langue d'oc (*Bessière*, de *betz*, bouleau, *Vaissière* de *vaissa*, noisetier, etc.) et, en langue d'oïl, pour les noms de plantes herbacées (*Chennvières*, *Pervençères*, etc.).

2. P. 206.

3. P. 195.

* * *

Les noms de localités méritent à cet égard un examen plus attentif.

Les éléments de leur désignation peuvent être empruntés à la géographie physique.

Éléments d'ordre orographique. Mont : *Blamont* (blanc mont), *Beaumont*, *Montfaucou*, *Montauban*, etc.; formations analogues en italien, en allemand (*-berg*), etc. — Vallée : *Vaux*, *Laval*, *Bonneval*, *Vaucresson*, *Entrevaux*, etc.; it. *valle*, all. *-thal*¹. — Roche, mot qui est arrivé à désigner le château campé sur le roc : *La Roche*, *Roche-fort*, *Roquefort* (Midi), etc. — Moins fréquents *Ôte* et *Coteau*, *Combe* (vallée en gaulois) et son dérivé *Combe-lle*, *Pas* (défilé), etc. — Pierre (Midi : *Peyre*) et ses composés sont courants; les dérivés se rapportent à des sols pierreux.

C'est à la grotte qu'il faut demander l'origine et le sens de *Les Croûtes*, *Baume*, la *Beaume*, *Batme* (Est et Sud-Est). *Les Baux* évoquent des rocs à pic (*baux*).

L'idée de relief s'associe parfois à une notion subjective comme celle de « regarder », dans des composés du type *Miramont*, *Miremont*, *Miraumont* (« regarde mont », ou « regarde au mont »), *Miraval*. *Montmirail* se rattache à une formation de ce genre (peut-être était-ce le siège d'un observatoire militaire romain). Le point de vue subjectif est devenu exclusif dans certaines créations, où l'expression du relief a disparu devant celle du coup d'œil : *Mirabeau* (Midi), *Mirebeau* (langue d'oïl), *Miribel* (franco-provençal), littéralement « regarde beau », et d'autres formations analogues, quelquefois ironiques, ou résultat de jeux de mots. — Sous un aspect moins imagé, voici d'une part *Beaumont*, *Belmont*, *Belpech* (beau puy), *Belval*..., de l'autre *Beauvoir*, *Beauvezet* (Midi; même sens) et, plus récent en général, *Bellevue*.

1. De l'époque gauloise, *Dinant* (*dier-nantos*, divine vallée).

En sens inverse *Malmont*, *Mallevall* (mauvaise vallée), *Maupas* (mauvais défilé), etc. Ces épithètes (*beau*, *mal*...) peuvent s'ajouter aux autres éléments géographiques dont nous allons parler (sources, cours d'eau, etc.) : nous les signalons une fois pour toutes.

L'hydrographie a formé un contingent d'appellations encore plus important.

Sans être très nombreuses, certaines localités, sur les côtes, ont tiré leur nom des caps, baies, estuaires, etc. : *Capbreton*, *Cap d'Ail*... sautent aux yeux; le second élément des noms normands en *-fleur* (*Honfleur*...) signifiait « golfe » en norois; *aber* (*Aber Vrach*) veut dire estuaire en ancien breton.

Diverses îles, côtières et surtout fluviales, ont donné leur nom à la localité qui s'y est construite : l'*Isle-Adam* (avec le nom du fondateur), l'*Isle-sur-Serein* (avec le nom de la rivière, type plus fréquent); *Lille* (déformation de *l'île*), etc.

Les sources, recherchées jadis pour l'installation des agglomérations qui, par elles, étaient maîtresses du cours d'eau, avaient autrefois une importance primordiale et ont été divinisées. *Font* est fréquent en France, soit en composition, avec un nom d'homme (*Fontevault*, *Fontgombault*) ou une épithète (*Font-pédrouse*, c'est-à-dire pierreuse, *Fontvieille*), soit dans ses dérivés *Fontenay*, *Fontenoy* (lat. vulg. *fontanetum*, endroit où est une source), *Fontenelle*, *Fontenille* (diminutifs), *Fontaine* enfin, qui a remplacé *font*. Divers noms de formation gauloise ou pré-gauloise ont une origine du même ordre (*Aventicum*, *Vesontio*, etc.); d'autres paraissent porter le nom de la divinité de la source, comme *Luchon*, *Luxeuil*, *Nîmes*, etc.

La rivière a souvent donné son nom à la localité qu'elle baigne : nom commun comme *Rupt* (ru = ruisseau), *Rivière*, etc., plus anciennement diverses formations gauloises avec *vara* (rivière), *dubron* (eau), *onna* (cours d'eau), comme *Douvres* (Calvados), *Dèvres* (Dover), *Chalonnnes* (*Cal-onna*); nom propre, à l'instar des noms

de villes gauloises *Autricum* (Chartres; du nom de l'*Autura*, Eure), *Avaricum* (Bourges; de l'*Avara*, Yèvre), qui ont disparu. Mais nous avons conservé d'autres créations de ce genre, comme *Aire* (*Atura*, de *Atur*, Adour), Nevers (de *Nevernus*, dérivé gaulois de la *Nevera*, Nièvre), *Coudes* (Puy-de-Dôme; de *Cosate*, dérivé de la *Cosa*, Couze); *Breuches* (Haute-Saône), *Cusance* (Doubs), *Mœurs* (Marne), même racine que les rivières *Breuchin*, *Cusancin*, *Morin*, qui les arrosent; *Guillestre* (*Guil-extra*).

Les confluent ont joué un rôle important au point de vue commercial plus encore que stratégique. Le plus ancien nom désignant le confluent est *condate*, mot que le gaulois a dû emprunter à une langue antérieure, et qui est l'ancêtre de nos *Condat* (Midi), *Condé*, *Candes*¹. Le mot gaulois purement celtique était *comboros*, qu'on retrouve dans *Combre(s)* et quelques dérivés ou composés (*Combrée*, *Combreux*, *Combrit*, *Combressols*, *Combronde*). Voici maintenant le latin *confluentem*, réduit en latin vulgaire à *coflente*, *conflente* ou *coflente* et qu'on retrouve dans *Conflans*, *Confolens*, *Couflans*, *Couffoulens*, comme dans *Coblentz*². *Quimper* est un mot bas breton de la même racine que le gaulois *comboros*. Il existe des formations romanes pour exprimer la même idée, comme *Entraigues* (Midi), *Entrèves* (vallée d'Aoste), signifiant littéralement « entre eaux », *Entre-deux-eaux* (lieu dit et refuge de Maurienne, sur Termignon).

La présence de sources hydrominérales s'affirme par des formations latines comme *Aix*, *Dax* (avec agglutination de la préposition, p. 60), *Aix* (de *aquis*, eaux, p. 132), *Évian* (du dérivé *aquianum*), et des formations romanes comme *Eaux-Bonnes*, *Eaux-Chaudes* et son équivalent auvergnat *Chaudesaigues*. L'eau peut exprimer une autre idée que celle de source : songeons à *Aigues-Mortes* (qui s'oppose à *Aigues-Vives*).

1. Pour le déplacement d'accent, voir p. 72-73.

2. Le passage de *f* à *b* est particulier à la phonétique du haut-allemand.

Les végétaux fournissent peut être le contingent le plus nombreux.

Les arbres tiennent le premier rang. La présence de groupes d'arbres de telle ou telle espèce, ou d'une forêt où une essence domine, près d'un village, est une caractéristique très fréquente de désignation¹. Aussi trouvons-nous, à travers les formations historiques des âges différents, maints types et variantes linguistiques pour dénommer les arbres indigènes les plus fréquents de notre pays.

En tête voici le chêne. Le nom celtique du chêne, *dervos*, se retrouve dans *Drevant* (Cher) et *Der* (Haute-Marne); un autre mot gaulois, *cassanos*, qui a dû être emprunté à une langue préceltique², est l'ancêtre de *chêne* (avec influence, en langue d'oïl, du latin *fraxinus*); nous le retrouvons, bien entendu, dans des toponymes très nombreux, dont beaucoup datent de la période romane, suivis, en général, d'un suffixe, *-euil* (gaulois *-oialos*, p. 99), *Casseneuil*, *Chasseneuil*; *-ia*, *Cassagne*, *Chassagne*; *-étum*, *-éta*, le *Quesnoy* (Nord), *Chesnay*, *La Chesnaie* (région parisienne, Est et Ouest). Voici maintenant l'ibère *garric*, fréquent dans le Sud-Ouest (hameaux, fermes) sous la forme masculine *Garric* ou féminine *Garrigue*, la *Jarrige* dans le Massif Central et les Charentes, *Jarric* en Dauphiné, etc.; la même racine est le prototype du basque *hariz* (chêne), qu'on retrouve dans *Biarritz*, *Harispe*, *Harismendy*³. — Si le latin *quercus* n'a rien laissé en France (ce mot a disparu de bonne heure en latin vulgaire des Gaules⁴ devant le suivant), en revanche *robur* (qui ne s'est spécialisé que plus tard au sens de chêne-rouvre comme *garric* au sens de chêne-garric) a

1. Comparer, pour les noms de famille, les noms d'origine *Duchêne*, *Delorme*... d'après le ou les arbres qui avoisinaient l'habitation (A. Dauzat, *Les noms de personnes*, p. 87 et suiv.).

2. Ci-dessous, p. 88.

3. Ci-dessous, p. 172.

4. Et même dans l'Italie du nord : on ne trouve *quercia*, *querceta* dans la toponymie italienne qu'à partir de l'Apennin (au nord : *Rovereto*, etc.; *Cassano* en Lombardie, région très celtisée).

laissé de nombreuses traces dans notre toponymie : *Rouvre(s)*, *Rouvray*, *Rouvroy* en langue d'oïl, *Roure* dans le Midi. — Le mot breton signifiant « chêne » (*dann*) se retrouve dans *Danouët*, etc. — La racine germanique *ek-* a été apportée par les Northmans en Normandie (*Ecque-tot*, *Yque-lon*...); elle se retrouve en Flandre, où elle est peu fréquente vu la rareté des chênes, et en Alsace (*Eich-burg*, *Eich-wald*, etc.).

La richesse lexicale est moins grande pour les autres arbres, dont nous nous contenterons de rappeler brièvement les principaux. — Le hêtre offre le type latin *fagus*, le plus répandu et souvent déformé (*Fau*, *Faux*, *Fou*, *Foux*; dérivés *Fayet*, *Fayette*, Midi); le roman de l'Ouest l'a passé au breton (*Faouët*); hêtre est spécial au Nord; le radical germanique *buk-* se retrouve en Normandie (*Bouque-tot*) et en Alsace (*Buch-wald*). — Le bouleau a un type propre à la langue d'oïl (reposant sur *betullus* : *Boulay*, etc.), un autre à la langue d'oc (postulant *betillus* : d'où *Bessède*, *Bessière*, etc.). — L'aulne offre la racine gauloise *vern-* (*Verneuil*, *Vernet*..., *Guern* en Morbihan) et la racine latine (*Aulnay*, *Launay*). — Tous les arbres anciens de nos pays sont représentés.

Les plantes herbacées offrent presque toutes des radicaux latins. Parmi les noms les plus fréquents, mentionnons d'une part les plantes sauvages, fougère (*Feucherolles*, *Feuguerolles*, *Fougeray*...), genêt (*Genest*, *Genestouze*, *Genelay*...), genévrier (*Genévières*...), jonc (*Jonchère*, *Jonquière*...), pervenche (*Pervinquières*, *Provenchère*...), etc., — de l'autre les plantes cultivées, chanvre (*Chennevières*; *Cannebière*, Midi), fève (*Favières*, *Faverolles*), houblon (*Homblières*, Aisne), lin (*Linière*, *Lignère*, *Lignerolles*). Les noms de céréales sont très rares, parce qu'ils ne sont pas caractéristiques, les céréales étant cultivées partout; on ne trouve que quelques *Fromentières* (Marne, Mayenne), dans des régions où la culture du blé dut être tardivement importée.

Joignons-y des noms génériques évoquant : la forêt (*la Selve*, *Sauve*, de *silva*; *Luc*, Midi, et les composés du

Nord en *-lu*¹, de *lucus*, bois sacré; *Forêt*, *Forest*...; le breton *koat*, avec ses variantes *goat*, *hoët* : *Kergoat*, *Pen-hoët*...; le norois *lundr* en Normandie, dans *Bouquelon* (bois de hêtres), *Yquelon* (bois de chênes); l'allemand *wald* en Alsace-Lorraine; — la prairie (*Pré*...; au Midi, *Prades*, *Pradel*, les *Pradeaux*); — la lande, etc.

Sans être très fréquents, les noms d'animaux méritent d'être mentionnés. Le loup a joué un rôle important, comme l'attestent des formations gallo-romaines (*Lupara*, *Louvres*) puis romaines (*Louviers*, *Louvières*; *Loubière*, *Loubaresse* (Midi), etc.²); l'ours figure dans les pays de montagnes (*Orsières*, Valais). Si *renard* est limité aux lieux-dits et aux écarts récents (*La Renardière*...), c'est que le mot a remplacé tardivement le dérivé du latin *vulpes*, qu'on trouve dans *Goupillières*, *Volpillière*, etc. Parmi les noms d'oiseaux, citons *Montfaucon* (it. *Mon-falcone*), quelques dérivés et composés d'*aigle*, et, surtout dans les lieux dits, des composés, parfois ironiques, comme *Chantelauze* (chante, alouette!), *Chantemerle*, etc.

**

Une seconde série de désignations concerne la géographie humaine.

Voici d'abord les lieux de passage.

Le gué, dont le rôle était capital aux époques où les ponts étaient rares, nous offre des résidus du gaulois *ritus* dans les divers *Chambord* (*Cambo-ritos*, gué dans une courbe). Le latin *vadum*, plus répandu, a laissé *Vez*, et, sous l'influence germanique, *Wez* dans le Nord, *Gué* dans le centre, *Gud* plus au Sud. Comparer, en Allemagne et en Angleterre, *Frankfurt* (le gué des Francs), *Oxford* (le gué des bœufs).

1. Ci-dessous, p. 118-119.

2. Dans les toponymes de ce genre, il se trouve des surnoms d'hommes (possesseurs primitifs du domaine), par ex. *Louveciennes* (*Lupiciana*, domaine de *Lupicius*).

Inutile de faire ressortir l'importance primordiale des ponts, surtout aux époques où ils étaient rares et qui, plus encore que les gués, étaient susceptibles de provoquer la formation d'agglomérations. Aussi trouvons-nous ce type, souvent en composition, dès l'époque gauloise avec le radical celtique *briva* (*Brive*, *Brioude*, *Brissarthe*, *Salbris*...), et avec *pont* à l'époque gallo-romaine (*Pont-verre* = *Ponte veterem*), franque (*Radepont*, *Pontoise*), capétienne (*Pont-Saint-Esprit*, *Pont-Sainte-Maxence*). En Italie les composés avec *Ponte*, en pays allemand ceux terminés par *-brück* (*Innsbruck*, pont sur l'Inn; *Sarrebrück*, pont sur la Sarre) sont également nombreux.

Les Gaulois n'ayant pas eu de véritables routes, on ne sera pas surpris que les désignations relatives à la route ne datent que des Romains. Nos noms de lieux ont gardé le souvenir de la *strata* gallo-romaine : *Estrées* (et, dans les composés, *Étréaupont*...), *Étraz*, *Étrat* (région franco-provençale), *Estrade* (Midi); — de la *calceata* franque². *Chaussée*, *Cauchy*, *Oaussade*.... *Route*, au sens actuel, ne datant que de la fin du xvi^e siècle, on conçoit que ce mot ne se rencontre pas dans les noms de lieux, en dehors de quelques lieux-dits. — *Strata* pénétra en pays germanique, où il devint *stratze*, puis *strasse*; de là *Strasbourg* (bourg de la route).

Le carrefour de routes a aussi laissé des traces. Le mot était *quadrivium* en latin : d'où *Carrouges*, *Cairoi* dans le Midi (francisé en *Queiroix* dans le nom d'une église de Limoges). Les formations modernes *Quatre-Chemins*, *Quatre-Routes* sont nombreuses. A signaler, dans le même ordre d'idées, le nom de *Compiègne*, placée sur le raccourci (*compendium*) d'une voie romaine.

Voici maintenant les désignations empruntées aux établissements sédentaires. L'agglomération tire son nom de sa destination originelle.

1. Ci-dessous, p. 101.

2. Ci-dessous, p. 134.

Ce peut être une forteresse : idée représentée par les radicaux gaulois *briga* et *duros* dont nous parlerons plus loin, ou un oppidum (*dunos*). Les Romains introduisent le mot *castrum*, camp (*Castres*, *La Châtre*...; jusqu'en Angleterre : *Chester*), et son dérivé *castellum*, qui, avec le développement des fortifications permanentes, prend le sens de château fort et connaît, au moyen âge, un succès considérable dans ses composés (*Châteaufort*, *Châteauroux* = *Château Raoul*, *Neufchâteau*, *Neufchâtel* et *Neuchâtel*, *Châteauneuf*...) et dans ses dérivés *castellucium* (*Chastellux*, *Chalus*, *Caylux*), *castellare* (*Châtellard*, *Chey-lard*, *Caylar*...), *castellitum* (*Châtelet*, *Castelet*...), *castellione* (*Châtillon*, *Castillon*). On a vu que *roche* était arrivé à prendre le sens de château fort (perché sur une roche). Le *bourg* était à l'origine la localité fortifiée; en pays allemand il désigna plus spécialement la forteresse. — Le mur du rempart a servi aussi à dénommer la ville : *Murviédre* (Espagne) signifie « mur vieux », comme *Murviel* et *Vielmur* dans notre Midi; *Muret* et *Moret* représentent le petit mur (*murittus*), *Murat*, « muré »; *Mursens*, *Morsant*, *Mulcent*... « ceint de murs » (*muris cinctum*); *Semur* est appelé *Sinemuro* (sans mur) dans un texte de 545.

Plus pacifiquement, la ville pouvait être un marché. Cette idée était exprimée à l'époque gauloise par le mot *magos*, dont nous parlerons plus en détail. Le latin *forum* le supplanta avec la même valeur : on le retrouve dans *Feurs*, *Fréjus* (*Forum Julii*), en Italie dans *Forlì* (*Forum Livii*, etc.). La période romane a laissé *Marcadai*, *Marcadau* dans le Midi.

Le port est une dénomination qui s'impose. Aucun mot gaulois ici, les Gaulois n'ayant pas été marins; mais des formations avec *port*, qui s'échelonnent depuis la Rome païenne (*Portus Veneris*, *Port-Vendres*) jusqu'à l'époque moderne (*Tréport*, le port au delà [d'Eu]; *Portbail*; *Port-à-l'Anglais*...). A joindre les autres types régionaux, *Havre* normand (en allemand *hafen*), le breton *porz*, etc.

La localité peut être appelée simplement la ville ou le village (*Villers*, *Villard*), généralement accompagné d'une épithète ou d'un nom de personne.

Souvent on a mis en relief une industrie ou une spécialité de la localité. Les sources hydrominérales, que les Gaulois n'avaient guère utilisées, portent des noms latins ou romans désignant soit les eaux tout court (voir plus haut), soit l'idée de bain : nous avons ainsi *Bains* (variante : *Boën*), ses dérivés *Bagneux*, *Banyuls*, *Bagnoles*, etc.

De nombreuses industries, qui attestent ainsi leur ancienneté, ont laissé leurs traces dans les noms de lieux; aucun nom de ce genre ne paraît antérieur aux Romains. Parmi les types les plus répandus, citons *Argentière*, *Largentière*¹; *Ferrière*, *Ferrère*, *Herrère* (gascon); *Forges*, *Faveres*, *Fabrègue*...; *Félines*, *Flines*, *Flins* (*figulina*, fabrique de poteries). — L'élevage est représenté par *Armentières* (gros bétail); *Asnières*, *Montaignier* (mont des ânes); *Chevreuse*, *Chevrières*, *Cabrières*; *Vacquerie*, *Vacquières*...

Les sanctuaires, — nom du temple ou de la divinité — ont marqué une profonde empreinte. L'époque gauloise a laissé des composés avec *nemetos* (temple) dont nous reparlerons, et quelques vestiges de divinités : *Belennus* est l'ancêtre des nombreux *Beaune*, et *Borvone*, divinité thermale, de *Bourbon*, *Bourbonne*. Le paganisme latin est mieux représenté, d'une part par *fanum*, *templum* (deux synonymes), de l'autre par divers noms de divinités, spécialement *Jupiter*, *Mercure*, *Mars* et *Vénus*². Quant aux sanctuaires chrétiens, ils forment un élément particulièrement important de notre toponymie³.

Diverses particularités peuvent entrer en jeu. Les unes sont relatives à la couleur, comme *Blanc-Mesnil*, *Blancquefort*, *Noirétable*, *Clermont* (clair mont) équivalent

1. Pour le détail, voir p. 130.

2. P. 121.

exact de *Lugdunum* (luco-dunos). Comparer *Belgrade* et *Weissenstadt* qui signifient, en serbe et en allemand, « blanche ville ».

Parmi les caractères d'ordre abstrait, l'idée d'ancien s'oppose à celle de nouveau. Dans la première série, voici *Oviedo* (Espagne), *Orvieto* (Italie) déjà cités (*urbs vetus*, ville vieille), sens exprimé plus tard en Italie par *Civita Vecchia*; en pays germanique, *Altstadt*, au pl. *Altstaetten*. Cette formation n'est nulle part abondante : en France, nous avons *Vielmur*, *Vieilleville* (Creuse) et *Villevieille* (Queyras) et quelques autres composés peu nombreux. En effet l'épithète n'est pas suffisamment caractéristique : depuis longtemps les villes vieilles sont innombrables. Puis, à quel moment une ville commence-t-elle à être ancienne? Au contraire une ville neuve saute aux yeux, outre que les créations de villes n'ont jamais été nombreuses dans une région et à une époque données. C'est ce qui explique la fréquence d'un toponyme particulièrement caractéristique : composés et dérivés gaulois de *novios* (*Noviodunos*, *Noviomagos*, *Novientos*¹) à rapprocher du grec *Neapolis*, de l'ibère *Illiberis*² et des formations médiévales *Villeneuve* et *Neuveville* ou *Neuville*, *Châteauneuf* et *Neufchâteau* ou *Neufchâtel*, *La Nouvelle*, etc. En allemand, *Neuburg*, *Neustadt*, etc.

La dénomination peut être empruntée à un élément, un monument caractéristique : *Izernore* dérive d'un composé gaulois signifiant « porte de fer » (*isarno-doros*). *Ahu* doit son nom à un ancien aqueduc, comme *Arcueil* aux arches du sien (*Arcoialum*); les *Arce* ont une valeur analogue. Les nombreux *Pierrefitte* (c'est-à-dire pierre fichée), *Pierrelevée*, *Peyrelevade* (Midi) évoquent des menhirs.

Un certain nombre de faits d'ordre historique ont été utilisés. Le nom de *Caen*, signifiant en gaulois « champ

1. P. 102, 104 et 107.

2. P. 95.

du combat » (*Catumagos*) rappelle une bataille dont le souvenir ne nous a pas été conservé autrement. Les circonstances de la fondation relatives aux franchises de l'époque féodale subsistent dans *Villefranche*, *Francheville* comme dans l'allemand *Freiburg* (Fribourg). La proximité de limites territoriales est évoquée par *Aigurande*, *Eygurande*, *Ygrande*, *Yvrandes*, etc., dont le prototype gaulois signifiait sans doute « limite de l'eau », et plus tard, par le latin *Fines*, d'où *Fins*, *Feins*, *Fix*, — *Pfyn* en Suisse alémanique.

Le breton, on le verra, a gardé dans sa toponymie, divers noms d'anciennes circonscriptions, comme *Plou-* (*Pleu-*), *Tref-* (*Tré-*), etc.¹. Les pays romans offrent quelques exemples de « paroisse », la plus petite circonscription ecclésiastique : mais ils sont peu nombreux et relativement tardifs, pour indiquer de nouvelles paroisses. En effet, si l'on comprend bien la métonymie qui fait passer le nom de la circonscription à celui du chef-lieu, une telle désignation n'est pas caractéristique en dehors de cas particuliers comme des créations nouvelles. Les faits se présentent autrement en Bretagne, où ces termes ne se trouvent qu'en composition, accompagnés d'un second élément qui apporte la précision nécessaire. A rapprocher les composés de l'époque féodale dont le second terme rappelle que la localité dépendait d'un fief, d'un seigneur, du roi, etc. : *Villeneuve-le-Roi*, *Vic-le-Comte*, *Villecomtal*, etc.

* *

L'anthroponymie a prêté beaucoup à la toponymie, à charge de revanche.

Le nom de la localité peut évoquer la colonie étrangère qui l'a peuplée, soit par le mot « colonie » ou un dérivé, — soit par le nom de la peuplade : le cas se présente, en Gaule,

1. P. 175.

2. Ci-dessous, p. 159 et 154.

pour les colonies romaines et surtout pour les colonies barbares, antérieures ou postérieures aux Grandes Invasions. Les peuplades gauloises, de leur côté, ont laissé leurs nom à un grand nombre de chefs-lieux des anciennes cités, et à divers « pays »¹.

Parmi les noms de personnes, la source de beaucoup la plus importante est fournie par le possesseur primitif d'un domaine rural, autour duquel se développe plus tard un village : ce nom est suivi d'un suffixe (-acus, -anus...) à l'époque gallo-romaine; à l'époque franque, il entre en composition avec un nom commun, -ville, -court, etc. Nous étudierons en détail ces formations. A rapprocher de nombreux noms de rues qui viennent du nom de la famille qui posséda le premier ou le plus important immeuble desservi par cette voie².

* * *

Il faut citer enfin les surnoms qui s'ajoutent généralement aux homonymes pour les différencier. Ils sont empruntés soit à une particularité topographique ou climatique (*Mayet-la-Montagne*, *Clermont-l'Hérault*, *Fay-le-Froid*, *Noisy-le-Sec*), au voisinage d'une autre ville (*Clermont-Ferrand*, d'après *Montferrand*; *Villard-de-Lans*), soit à une particularité historique, comme *le Brûlé*, *le Juif*, ou les surnoms à valeur féodale cités un peu plus haut (*Villeneuve-le-Roi*).... Ces surnoms d'origine régionale ont pénétré dans la nomenclature officielle à côté d'autres qui ont disparu. Il est essentiel de remarquer qu'ils ne sont jamais usités (quoique connus) sur place, dans un rayon où il n'y a pas d'homonymes pouvant produire une amphibologie et qui varie suivant l'importance de la localité. Ainsi le *Fayet-Ronnayes*, petite commune du Puy-de-Dôme, n'est dit « le Fayet » que dans un cercle

1. P. 127 et 128.

2. P. 113, 135 et 223.

de quelques communes, tandis que *Clermont-Ferrand* est *Clermont* tout court dans toute l'Auvergne. En revanche *Tours* est « *Tours-en-Touraine* » pour les ruraux du Puy-de-Dôme, où il y a une localité importante du même nom, tandis que pour la population urbaine, plus instruite ou plus voyageuse, de la même région, *Tours*, sans plus, évoque le chef-lieu de l'Indre-et-Loire.

II. — DÉSIGNATIONS SYSTÉMATIQUES

Elles sont moins nombreuses que les précédentes, dont il est parfois difficile de les distinguer, faute d'indications historiques. Elles ne concernent guère que les lieux habités ou les territoires.

Le cas le plus fréquent est celui de la fondation d'une ville.

La ville nouvelle peut porter le nom de son fondateur ou d'un membre de sa famille. Cet usage remonte à la plus haute antiquité, comme l'a remarqué Longnon, témoin ce passage de la Genèse (IV, 17) relatif à Caïn : « Il a élevé une ville et il l'a appelée, du nom de son fils, Hénoch. » Un des exemples historiques les plus célèbres est celui de *Byzance*, fondée au VII^e siècle avant J.-C. par Byzas de Mégare.

Les Romains, qui ont multiplié en Gaule les noms des fondateurs de l'Empire, César et Auguste, n'ont pas créé, au sens littéral du mot, beaucoup d'agglomérations nouvelles : ils ont surtout agrandi de petites bourgades, et les nouvelles villes plongent presque toujours leurs racines dans le passé gaulois¹. Parfois il s'agit de chefs-lieux déplacés, comme c'est le cas pour *Augustodunum* (Autun), *Caesaromagus* (Beauvais), *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand), remplaçant *Bibracte*, *Bratuspantium* et *Gergovia*, et probablement *Augustoritum* (Limoges). *Augustomagus* (Senlis), *Forum Julii* (Fréjus), *Alba Augusta* (Aps, Vivarais), *Augusta Rauricorum* (Augst, Argovie)

1. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, V, 42.

DÉSIGNATIONS SYSTÉMATIQUES

37

paraissent aussi être des créations nouvelles. Nous reviendrons sur les composés gallo-latins de la Gaule chevelue, destinés, sous une forme compréhensible aux Gaulois, à faire pénétrer chez eux les grands noms de la Rome impériale. On peut y joindre des créations, à but stratégique, du bas Empire, comme *Constance* (*Constantia*, IV^e siècle), placée sous l'égide d'un des premiers empereurs chrétiens.

Les fondations de villes¹, on le sait, sont fréquentes à l'époque capétienne : mais l'humilité chrétienne de l'époque s'opposait à ce que ces cités prissent le nom de leur fondateur (rapprocher l'anonymat de tant d'artistes des cathédrales). Plus tard, les créations se font rares dans l'Europe occidentale, mais, à partir de la Renaissance, l'individualisme reprend ses droits. Citons entre autres *Charleville* (fondée par Charles de Gonzague en 1606 et qui englobait dans ses murs l'ancien village d'Arches), *Mont-Louis* et *Mont-Dauphin*, citadelles créées par Vauban, portant les noms du roi et du Dauphin; *Friedrichshafen*, formé en 1811-1812 par le roi Frédéric de Wurtemberg par la réunion (cas un peu spécial) de la ville de Buchorn et du prieuré de Hofen; *Albertville*, fondée en 1845 par le roi de Piémont Charles-Albert, en face de l'ancien bourg de Conflans.

Les appellations d'ordre religieux ou mystique se retrouvent à toutes les époques. Les Grecs qui établirent autrefois des colonies en Provence appelèrent Agde *Agathê Tukhê* (la bonne fortune) et placèrent la future Nice sous le patronage de la déesse de la victoire, *Nikê* (*Nikaia*). Les Romains créèrent plusieurs « ports de Vénus » (*Porto Venere*, *Port-Vendres*) et des ports d'Hercule². Les émigrants espagnols au Mexique ont fondé la *Vera Cruz* (la vraie croix), François I^{er} le *Havre*

1. On ne fonde guère, à proprement parler, de villages. Les villages les plus anciens étaient des réunions de travailleurs ruraux; plus tard, à partir de l'époque romaine, les villages nouveaux se sont développés autour des domaines.

2. Il est souvent difficile de décider si un nom de divinité

de Grâce, devenu plus tard, par ellipse, le Havre tout court. Les noms de saints, si nombreux, que nous étudierons plus loin¹, attestent la même tendance que dans l'antiquité à placer une localité sous la protection d'un patron céleste : mais ce sont presque tous des substitutions spontanées.

Les émigrants éprouvent le désir légitime de rappeler, dans les villes qu'ils créent, des cités de leurs patries originaires. Les Carthaginois avaient élevé en Espagne une « Carthage nouvelle », que les Romains appelèrent *Carthago Nova*, aujourd'hui *Carthagène*. Les Espagnols en Amérique ont apporté les noms de *Guadalajara*, *Valladolid* (Mexique), *Grenade* (Nicaragua), *Santiago* (Chili), etc. et de *Carthagène* (Colombie), objet d'une seconde transplantation. Fondée par les Hollandais sous le nom de *New Amsterdam*, *New-York* reçut son nom actuel à la suite de la prise de la ville par les Anglais. Aux émigrants français se rattache *La Nouvelle Orléans*. Quant aux noms rappelant des villes anglaises aux États-Unis, ils sont innombrables.

Un certain nombre de toponymes transplantés sont dus à un sentiment un peu différent, lorsque la ville n'est pas fondée par des immigrants, ou que ceux-ci choisissent des noms étrangers à leur patrie originare. C'est alors le désir de placer la fondation sous un parrainage illustre, l'ambition, l'espoir de l'appeler à de hautes destinées. Au moyen âge, des « bastides »² créées dans notre Midi furent ainsi baptisées *Cordes*³ (Cordoue), *Grenade*, *Plaisance*, *Valence*; *Barcelonnette* fut fondée en 1231 par Raymond-Bérenger IV, sous le nom de *Barcelone*, pour rappeler l'origine de sa famille. Aux États-Unis, toutes les grandes

palenne a été donné à la fondation ou est un surnom dû plus tard à la voix publique, d'après un temple vénéré. Ce dernier cas est le plus fréquent.

1. P. 150 et 160.

2. Ci-dessous p. 156.

3. Dans le Tarn; *Cordes* (Haute-Loire), bien plus ancien, vient de *Cordate* (pour le suffixe, voir p. 90 et 106).

villes d'Europe sont représentées, à commencer par Londres, Paris, Berlin, etc. A l'époque moderne on a aussi donné à de nouvelles agglomérations des noms étrangers pour rappeler des victoires : nous avons ainsi, aux environs de Paris, le *Kremlin* et *Matakov* (d'après des enseignes); de même pour les noms de rues. Enfin il est quelques cas de familles nobles ayant donné le nom d'une autre terre à une nouvelle agglomération : ainsi *Enghien* prit, lors de sa fondation après la Révolution (quand la source commença à être exploitée), un des noms de la famille de Condé, qui le tirait d'un ancêtre fief du Hainaut.

Parmi les désignations modernes, les plus nombreuses sont celles des domaines de plaisance, « maisons des champs », châteaux, rendez-vous de chasse, etc., qui se sont multipliés du XVII^e siècle à nos jours, et qui sont devenus souvent les embryons d'agglomérations nouvelles, surtout dans la banlieue des grandes villes. Parfois ces créations ont gardé un nom commun, « folie » (nom donné aux XVII^e-XVIII^e siècles aux petits manoirs où on se réunissait pour se divertir), « plaisance »¹ (ellipse de « maison de plaisance »), parfois accompagné d'un autre nom pour préciser : *La Folie-Regnault*, *Fains-la-Folie*, *Neuilly-Plaisance*,... On rencontre aussi des noms de fantaisie, mais peu variés et qui évoquent les mêmes idées : *Bagatelle*, *Bel-Accueil*, *Bel-Air*, *Beaurecueil*, etc.

Il faut enfin dire un mot des désignations touristiques, qui prennent une importance de plus en plus grande. Sur un site bien placé, — plage, col, montagne, — les agglomérations bourgeoises naissent souvent avec une grande rapidité. Ces désignations sont des plus variées et empruntées soit à un lieu dit (*Font-Romeu*², *Wengernalp*, *Les Avants*, *Bois-de-Cise*), soit à une particularité topographique ou historique (*La Grande Côte*, *Beatenberg* (d'après

1. Ne pas confondre avec les bastides du Midi citées plus haut, dont le nom a été emprunté à la ville italienne de *Plaisance*.

2. Sens : fontaine des pèlerins.

le souvenir de saint Beat), *Rochers de Naye*), soit à une localité étrangère (*Paris-Plage*, le *Nice Havrais*), soit à la fantaisie pure (*Beauvallon* (Var), *Riva-Bella* (Calvados), la *Chambre d'Amour*, près de Biarritz, etc.). Le latin est appelé parfois à la rescousse, dans des hybrides comme *Superbagnères* (au-dessus de Bagnères-de-Luchon) et les *kulm* allemands (*Rigi-Kulm...*) (latin *culmen*) que l'Italie avait accueillis avant la guerre sous leur forme germanique (*Portofino-Kulm*, aujourd'hui *Portofino-Vetta*).

L'histoire est surtout mise à contribution avec les noms de territoires : pour désigner de nouvelles nations formées ou reconstituées comme la *Belgique* (nom qui avait cessé d'être employé depuis l'époque romaine), l'*Italie* (nom qui avait disparu de l'usage pendant une partie du moyen âge et qui reprit une valeur géographique d'abord, politique beaucoup plus tard). Divers noms de circonscriptions, au moyen âge, furent fabriqués plus ou moins habilement par les clercs d'après les noms latins des chefs-lieux et déformés bientôt par la langue courante (*Multien*, *Pincerais*, etc.²). Rappelons pour mémoire les désignations romaines des grandes divisions administratives, d'après d'anciens noms (*Aquitaine*, *Belgique*) ou d'après les chefs-lieux (*Lyonnaise*), système qui se développa plus ou moins spontanément au moyen âge pour les « pays », et la désignation, sous la Révolution, de nos départements d'après des caractères topographiques (hydrographiques surtout) et quelques rares noms de pays (*Landes*; en 1860 *Savoie*).

1. Cf. dans les « Gloses de Reichenau » *Italiam : Longobardiam* VIII^e siècle).

2. Ci-dessous, p. 190.

CHAPITRE II

SUBSTITUTIONS (CHANGEMENT DE NOM)

Un lieu donné n'a pas conservé toujours la même appellation. A la suite de migrations, d'invasions, de conquêtes, les nouveaux venus, qui ne parlent pas la même langue que les indigènes, adoptent la plus grande partie des noms de lieux en usage dans la contrée, mais en changent aussi un assez grand nombre en introduisant des désignations tirées de leur propre langage. En outre, au cours de l'histoire, les lieux, habités ou non, peuvent recevoir des surnoms qui finissent parfois par supplanter le nom original.

Comme les désignations originaires, les mutations de nom peuvent être spontanées ou systématiques.

C'est la rivière qui résiste le mieux aux substitutions, car elle échappe en général aux changements d'ordre officiel; d'autre part, elle a une individualité plus nette que la montagne ou le lieu dit, dont les limites sont plus imprécises, ou même que la ville, qui peut se déplacer plus ou moins. C'est ainsi qu'en France la très grande majorité des noms de fleuves et de rivières sont celtiques ou préceltiques. Il ne faudrait cependant pas exagérer la fixité des noms de rivières, comme l'a remarqué fort justement Longnon qui cite l'exemple de la Saône, changeant trois fois de nom en l'espace de sept ou huit siècles : *Brigoulos*, *Arar*, *Sauconna* dès le IV^e siècle, qui l'a définitivement emporté et s'est contracté en *Saône*.

Mais de tels faits, sans être exceptionnels, ne sont pas fréquents.

Il faut aussi ne pas perdre de vue qu'il n'y a pas substitution de nom, à proprement parler, quand la localité s'est déplacée, comme nous l'avons montré plus haut pour Bibracte et Autun, Gergovie et Augustonemetum. Il est arrivé qu'une agglomération importante s'est déplacée plusieurs fois dans un faible rayon au cours de l'histoire : ainsi l'Annecy préhistorique était construit sur pilotis à l'entrée du lac; une nouvelle localité se forma plus tard aux Fins (époque gallo-romaine), puis à Annecy-le-Vieux où est restée une bourgade, ensuite au flanc du Semnoz et enfin sur l'emplacement actuel¹. En Béarn, *Lescar* n'est pas le successeur direct de *Bencarnum*, puisque celui-ci fut détruit en 841 par les Northmans, et celui-là fondé en 980.

Il faut aussi, avec M. Camille Jullian², rappeler le cas où le faubourg d'une ville ou l'écart d'une commune arrive à prendre une importance prépondérante jusqu'à imposer son nom à la localité ou au centre municipal. Ainsi *Chambéry* ne fut longtemps qu'un faubourg de *Lémenc*; mais, mieux placé pour la vie moderne, il s'est substitué peu à peu à l'ancien oppidum gaulois. Plus récemment *Fleury-sur-Loire*, relégué à un nom de hameau, a cédé la place à *Saint-Benoît*, nom d'un ancien hameau devenu prépondérant, tout comme *Jouy-le-Comte* s'est effacé devant *Parmain*, avantaagé par la gare (Seine-et-Oise)³. — Voici un cas plus spécial, où la mode entre en ligne. La commune de *Beuzeval* avait un écart nommé *Houlgate*. Le développement des bains de mer dans le

1. Raoul Blanchard, *Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine de Grenoble*, 1916, fascicule IV.

2. *Revue des Études anciennes*, 1920, p. 53. Cf. aussi L. Febvre, *La terre et l'évolution humaine*, pp. 425-428.

3. Comparer le dualisme primitif de *Périgueux* (*Vésone* gallo-romaine et *Puy-Saint-Front* monastique); *Limoges* (cité gallo-romaine et ville abbatiale); *Carcassonne* (cité ancienne et ville médiévale); *Mantes* (cité) et *Mantes-La-Ville*; dans les petites villes ligures, le *bourg* (*borgo*) et la *marina*, etc.

dernier tiers du XIX^e siècle provoqua à cet endroit l'éclosion d'une petite ville balnéaire dont la partie la plus élégante se trouva à *Houlgate*. La commune se fit alors appeler *Beuzeval-Houlgate*. Puis, la mode consacrant de plus en plus *Houlgate*, la municipalité, jugeant que désormais *Beuzeval* s'était encanaillé, obtint la dénomination de *Houlgate* tout court.

* * *

Les substitutions spontanées s'observent d'abord lorsqu'il se produit, sur un territoire donné, un changement de langue, à la suite d'invasion ou de conquête. Encore faut-il que les nouveaux venus soient, dès le début, assez nombreux pour submerger la population primitive, sinon — comme ce fut le cas des Romains en Gaule — ils adoptent les noms préexistants : les changements qui ont eu lieu alors ont été l'œuvre du pouvoir, le fait de décisions officielles.

Il nous est bien difficile d'apprécier dans quelle mesure les Gaulois, quand ils s'installèrent en Gaule, ont modifié la toponymie préexistante. Nous pouvons présumer que, contrairement à ce que croyait le pseudo-Plutarque, *Brigoulos* n'était pas le nom primitif de la Saône, mais un nom gaulois ou celto-ligure qui chercha à se substituer à *Arar*, mais qui, dès l'époque de César, avait à peu près disparu¹. — Les Germains conquérants ont également changé en Gaule quelques noms de rivières, comme l'*Aa* (= eau en germanique), qui s'appelait auparavant *Anio*; ils remplacèrent aussi quelques noms de villes, comme *Strasbourg* (le bourg de la route; ancien *Argentorate*), mais, dans l'ensemble, ils conservèrent la toponymie gallo-romaine et réservèrent aux localités nouvelles leurs créations linguistiques.

La source la plus abondante des substitutions spontanées

1. Cf. ci-dessous, p. 190.

est fournie par le développement des surnoms, qui arrivent parfois à supplanter le nom originaire. Bien que le rôle du surnom ne soit pas aussi prépondérant qu'en anthroponymie¹ il n'en a pas moins une grande importance, que les toponymistes, en général, n'ont pas mise suffisamment en relief².

Les épithètes accompagnant les noms de villes (qui ne seront citées ici que pour mémoire) sont très anciennes. Celles de l'époque homérique (Troie venteuse, *énémœssa*; riche en or, *polukhrusos*) étaient surtout littéraires, comme telles autres plus modernes (*Gênes* la Superbe, *Nice* la Belle...). Le moyen âge connaissait nombre d'appellations de ce genre (*Behain* la Frontière, *Nesle* la Noble), dont beaucoup n'ont pas vécu; la plupart, servant à distinguer des homonymes, ne sont pas usitées sur place et n'ont pu donner lieu, par suite, à des substitutions. A titre de curiosité, signalons les surnoms donnés aux villes par l'argot des malfaiteurs piémontais³ (Suse est dite *Boula dla savata*, ville de la savate, c'est-à-dire de la misère, *Asti, dla scabi*, de la gale, etc.). Rarement employées sur place, comme on l'a vu, les épithètes ne peuvent guère donner lieu à des substitutions.

Indépendant du nom originaire, le surnom peut, au contraire, arriver à supplanter celui-ci. Mais sa victoire n'est pas toujours assurée. Prenons le cas le plus simple, celui d'une localité urbaine surnommée « la ville », parce qu'elle est la ville par excellence dans la région, plus ou moins vaste, dont elle est la métropole. On sait que Rome était fréquemment appelée *Urbs* tout court par les Romains : désignation qui n'a pas vécu, pas plus que beaucoup d'autres analogues, le surnom n'étant pas assez caractéristique. Les survivances de cet ordre sont exceptionnelles : je citerai *Sauxillanges* (Puy-de-Dôme) qui, à côté de son nom traditionnel, s'appelle en patois concu-

remment *la Vyâla* (la ville) dans un rayon allant de Saint-Jean-des-Ollières¹ à Lamontgie, aire de son ancienne influence sociale. Phénomène curieux : dans la même contrée, lorsqu'on parle français, c'est Issoire qui est appelé *la ville* tout court (et qui est en effet « la ville » de la région, depuis la construction du pont sur l'Allier vers le milieu du XIX^e siècle).

Le surnom peut être formé du nom commun de la localité, précisé par une épithète qui favorise la substitution : rappelons ici *Oviedo*, *Orvieto* (*Urbs vetus*, ville vieille), *Civita vecchia* (même sens, formation plus tardive), qui ont supplanté respectivement, en Espagne et en Italie, les noms de *Lucus Asturum*, *Vulsinii*, et *Centum Cellae*; *Murviédro* (mur vieux) a effacé celui de l'illustre *Sagonte*.

Diverses particularités, topographiques ou monumentales, ont donné lieu à des surnoms qui ont triomphé.

Quelquefois l'appellation est empruntée à la rivière : le *Noviodunum* des Éduens mentionné par César, a pris, d'après la *Nevera* (Nièvre) le nom de *Neversum* (d'où *Nevers*) au III^e siècle (*Nivernum* dans l'Itinéraire d'Antonin); *Vicus Juliae*, d'après l'*Atur* (Adour), s'est appelé un peu plus tard *Atura*, d'où *Aire*. Au sud de Paris, le village nommé *Besconcelles* dans les documents du IX^e au XIII^e siècle, devient *Orgerus*, parce qu'il était situé sur le ru l'Orge.

Voici d'autres cas. *Clermont*, qui évinça *Augustonemetum*, désigna d'abord la butte dominant la ville, puis la ville entière dès l'époque carolingienne. *Neufchâtel* s'est substitué au nom plus ancien de *Driencourt* vers le XI^e siècle, d'après un château alors récemment bâti. Mais de telles appellations sont aussi et plus souvent originaires : ainsi *Châteauroux* (altération de *château Raoul*) est l'appellation primitive de l'agglomération qui se développa autour du château fort, élevé au X^e siècle par Raoul le Large.

1. Plus au nord-ouest, à Sallèles, Saint-Babel, etc., c'est *Viole-Comte* qui est *la vyâlo*.

1. A. Dauzat, *Les noms de personnes*, pp. 76 et suiv. et 165 et suiv.

2. Voir cependant l'opuscule suggestif de Tito Zanardelli, *I soprannomi di persona e di luogo a Lizzano* (Bologne, 1913).

3. *Archivio di psichiatria*, VIII, 125-130.

L'histoire nous enseigne que le village de Seine-et-Oise nommé *Moriacum* dans les textes latins jusqu'au ^{xiii}^e siècle n'est plus appelé ensuite que *le Perray*, surnom tiré de son sol pierreux. Parfois, surtout aux abords des grandes villes où les changements sociaux ont été plus rapides et plus profonds, les substitutions se sont multipliées. A l'époque mérovingienne, une colline au nord-est de Paris et le village qu'elle portait s'appelaient *Savies*; plus tard elle prend le nom de *Poitronville*, sans doute d'après un grand domaine (nom du premier ou du plus célèbre propriétaire); au ^{xvi}^e siècle, la localité agrandie et embellie apparaît sous le vocable de *Belleville-sur-Sablons*, pour devenir, au ^{xviii}^e siècle, *Belleville* tout court, jusqu'au jour (1860) où Paris l'absorba, bien enlaidie depuis la Renaissance.

Le type de substitution de beaucoup le plus fréquent au moyen âge est celui des noms de saints remplaçant les appellations originaires. Nous l'étudierons ultérieurement, ainsi qu'une autre substitution très importante, quoique limitée aux noms des chefs-lieux de cités, qui avait eu lieu vers le ⁱⁱⁱ^e siècle à l'époque gallo-romaine : la métropole avait pris généralement, sauf dans le Midi, le nom de l'ancienne peuplade (par ex. *Lutetia* remplacé par *Parisii*)¹.

* * *

Les substitutions systématiques peuvent se classer en plusieurs catégories

Une série de noms, évoquant en général un souverain ou un grand personnage, ont été imposés par l'autorité centrale, ou demandés par les autorités locales dans un but de flatterie envers le pouvoir.

Quand les Romains organisèrent la Gaule, ils remplacèrent les noms gaulois de diverses métropoles par des noms latins ou des hybrides celto-latins évoquant

Jules César et surtout Auguste; mais très souvent, on l'a vu, ces changements de noms correspondent à des déplacements d'agglomérations ou à une transformation complète d'une humble bourgade¹. — Les faits sont mieux connus vers la fin de l'Empire. S'il est douteux que l'ancien *Genabum* ruiné prit le nom d'Aurélien qui l'aurait relevé (*Aurelianus* d'où *Orléans*), *Cularo* demanda à prendre le nom de Gratien qui l'avait agrandi et y avait fondé un évêché (*Gratianopolis*, d'où *Grenoble*), *Cosedia* devint *Constantia* (*Coutances*) d'après Constance Chlore qui l'avait fortifié, et Constantin donna le nom de sa mère *Helena* (aujourd'hui *Elne*) à l'*Illiberis* du Tech. Le changement de *Byzance* en *Constantinople* est trop connu pour qu'il y ait lieu d'insister.

Au moyen âge, les faits de ce genre sont plus rares, car de telles dénominations ne correspondaient plus à la mentalité de l'époque. C'est en vain que Charles le Chauve, se rappelant Gratien et Constantin, voulut appeler Compiègne *Carlopolis* : il ne put imposer sa volonté. Par contre, à la fin du ^{xvi}^e siècle, le village *Noyon* du Vexin normand se changea en *Charleval*, parce que Charles IX y faisait construire un château qui, d'ailleurs, ne fut jamais achevé. *Ancre* (Somme) devint *Albert* (du nom d'Albert de Luynes) après la chute de Concini, maréchal d'Ancre (1617).

Avec la Révolution, la politique pénètre plus encore la toponymie. La Convention, encouragée par les clubs locaux, fit la chasse aux noms qui évoquaient les souvenirs de l'Ancien régime : qu'il nous suffise de rappeler *Franciade* (*Saint-Denis*), *Rocher-de-la-Liberté* (*Saint-Lô*), *Commune-Affranchie* (*Lyon*; en punition de son insurrection), *Francval* (*Arpajon*), *Vic-sur-Allier* (*Vic-le-Comte*), etc. Les anciennes désignations furent toutes rétablies², la plupart après le 9 thermidor. — Deux villes accusent les rivalités entre les dynasties des Napo-

1. Ci-dessus, p. 36.

2. A part quelques cas isolés, comme *Saint-Gengoux-le-Royal*, qui est resté *le National*.

1. Ci-dessous, p. 128, 150 et 160.

léons et des Bourbons : *La Roche-sur-Yon* et *Pontivy*. La première fut construite à neuf, sur l'emplacement d'un bourg dévasté, par Napoléon I^{er} qui lui donna son nom, et changea également, sans raison valable cette fois, *Pontivy* en *Napoléonville*. La Restauration revint à « Pontivy », mais remplaça l'autre Napoléon par *Bourbon-Vendée*, jusqu'au jour où un retour de fortune rétablit *Napoléonville* et *Napoléon-Vendée*. La troisième République mit fin à cette ridicule passe d'armes, en restituant les anciennes désignations. — A signaler sous Louis-Philippe la localité pyrénéenne les *Bains d'Arles*, qui prit en 1840 le nom d'*Amélie-les-Bains* (en l'honneur de la reine), quand elle fut érigée en commune.

Depuis la fin du moyen âge jusqu'à la Révolution, des familles féodales eurent parfois la fantaisie de donner leur nom à un village dépendant d'un de leurs fiefs; le changement fut souvent consacré ou opéré par décision royale. Ainsi s'expliquent des transplantations et des discordances phonétiques. *Broglie* (Eure) s'appelait autrefois *Chambrais* et fut donné en 1716 à la famille de Broglie, d'origine piémontaise, puis érigé par elle, en 1740, en duché-pairie. Si l'on s'étonne de la consonance méridionale du second élément de *Couhé-Vérac* en plein Poitou, M. Terracher nous apprend¹ que la terre de Couhé fut érigée en baronnie de Vérac pour une famille allogène. La famille de Noailles, originaire de Noailles (Corrèze), a donné son nom à un village de l'Oise, jadis *Longvilliers*, devenu ainsi l'homonyme de celui du Limousin. *Arpajon* (Seine-et-Oise), autrefois *Châtres*, a pris le nom de son homonyme du Cantal par l'intermédiaire d'une famille auvergnate, ayant été érigé en duché-pairie en 1720 pour Louis de Séverac, marquis d'Arpajon. De même *Carignan* (Ardennes), qui porte un nom italien comme Broglie, remplaça un ancien *Ivoy* et fut érigé en duché par Louis XIV pour un comte de Soissons de la maison de Savoie. Les Condé, ducs d'Enghien,

1. *Les aires morphologiques*, p. 47.

héritiers des Montmorency et jaloux du renom de leurs prédécesseurs, cherchèrent à en effacer le souvenir en donnant à *Montmorency* le nom d'*Enghien*, que la localité porta officiellement jusqu'à la Révolution; mais ce changement ne fut pas ratifié par l'usage et le nom ancien redevint officiel après la chute de l'ancien régime¹. On a vu que cette famille fut plus heureuse quand elle donna le nom d'*Enghien*, sous la Restauration, à une ville d'eaux en formation au sud de Montmorency².

Les pèlerinages ont provoqué quelques transplantations. *Boulogne-sur-Seine*, qui s'appelait *les Menuls* (altération de *mesnil*), troqua ce nom contre celui de Boulogne, parce que son église fut fondée par des pèlerins revenant de *Boulogne-sur-Mer*. Plusieurs localités françaises portent les noms de *Bethléem* (*Béliam*, forme populaire, en Belgique), *Jérusalem*, en souvenir de la Palestine. L'ancien *Montaillevert* (Seine-et-Marne) a été changé en *Montolivet* d'après le célèbre Mont des Oliviers.

Divers souvenirs historiques ont provoqué des substitutions. A la suite des fouilles de Gergovia sous Napoléon III, le village le plus voisin du plateau, *Merdagne*, a reçu officiellement le nom de *Gergovie*, qui a fini par pénétrer dans l'usage local (sauf en patois). *Aps* (Ardèche) a repris le nom d'*Alba*. L'Italie a ressuscité de nombreux noms latins, par exemple ceux des lacs lombards, pour lesquels on cherche, avec peu de succès jusqu'ici, à accréditer les vocables *Lario*, *Verbano*, etc.; *Porto-Maurizio* et *Oneglia*, qui ont fusionné en 1924, ont pris le nom d'*Imperia*. Les nouvelles nations qui ont recouvré leur indépendance à la fin du XIX^e siècle ou après la guerre, ont ressuscité aussi d'anciens vocables dans un but nationaliste, comme *Alba Julia* (en Transylvanie; s'appelait *Belgrad* jusqu'au XVI^e siècle). Dans un autre esprit, la Suisse a fait revivre le nom gallo-romain du Léman et a donné à l'ancien *Frakmünt*, dont la cime déchiquetée

1. Sans compter que la Convention appela officiellement la localité *Emile* (en souvenir de Rousseau).

2. P. 39.

domine Lucerne, le nom de *Pilate* (all. *Pilatus*), d'après la légende suivant laquelle Pilate, maudit et abandonné après la mort du Christ, serait venu finir sa vie en ermite sur cette montagne; d'après une variante, le corps de Pilate aurait été jeté dans un petit lac de la montagne.

Les changements d'ordre mystique (*cap des Tempêtes* remplacé par *cap de Bonne-Espérance*) ont joué autrefois un rôle qui n'est pas négligeable.

L'action des autorités locales, dans les substitutions, a toujours été très limitée. Elle ne s'exerce guère aujourd'hui que pour les noms de rues, dont les changements répétés ont été vraiment abusifs depuis un demi-siècle. Nous y reviendrons.

Par contre, municipalités ou habitants sollicitent parfois des changements. Ceux des noms de localités doivent être autorisés en France (comme les noms de famille mais avec une procédure plus simple) par le Conseil d'État. Certains noms jugés ridicules (par exemple les *Petites Chiettes*, dans le Jura) ont été ainsi remplacés. D'autres sont jugés déplaisants pour des raisons politiques ou autres. Pendant la guerre, la commune normande d'*Allemagne* demanda et obtint de s'appeler *Fleury-sur-Orne*. En Bourgogne, une véritable épidémie a sévi pour effacer des souvenirs mal compris, — combien lointains et inoffensifs! — de l'Ancien Régime; le Conseil d'État a eu tort de se prêter à des changements qui remplacent par des épithètes banales des témoignages historiques intéressants : un *Villeneuve-le-Roi* est ainsi devenu *Villeneuve-sur-Yonne*, *Malay-le-Roi* et *-le-Vicomte* *Malay-le-Petit* et *-le-Grand*.

Plus amusante fut, vers 1910, la pétition des habitants de la rue *Soleillet*, à Paris, demandant que cette voie fût autrement dénommée, à la suite du crime de Soleilland dont la paronymie leur attirait, paraît-il, des quolibets ou provoquait une fâcheuse méprise. Le Conseil municipal de Paris, voulant conserver la mémoire de l'ingénieur Soleillet, rejeta la requête, estimant, non sans raison,

que le forfait de Soleilland, si odieux fût-il, ne tarderait pas à être oublié.

Enfin la mode a dit son mot, fortifiée souvent par un intérêt matériel. Combien de localités, pour attirer baigneurs et touristes, ont fait ajouter à leur nom primitif épithète ou complément : les Eaux, les Bains, sur Mer, (sur) l'Océan, voire les Flots (*Palavas-les-Flots*) ou une autre adjonction jugée séduisante (*Juan-les-Pins*, *Chamonix-Mont-Blanc*)? Ces précisions, qui se conçoivent pour distinguer des homonymes, sont au moins inutiles (sinon un tantinet ridicules) pour des localités aussi connues que Chamonix; elles deviennent fâcheuses quand elles remplacent des éléments locaux autrement caractéristiques (comme *Saint-Georges-sur-Mer* au lieu de *Saint-Georges-de-Didonne*).

CHAPITRE III

TRANSFORMATIONS

Nous envisagerons dans ce chapitre les transformations qu'est susceptible d'éprouver un nom de lieu quelconque au cours des âges. Les unes, d'ordre phonétique, sont régulières et consécutives aux modifications de la prononciation. Les autres, qu'on peut classer sous la formule générale d'altérations ou d'accidents, sont ou des phénomènes d'ordre analogique ressortissant au langage parlé, ou des cacographies, c'est-à-dire des erreurs d'écriture qui ont pu réagir sur les formes vivantes et qui relèvent aussi de l'analogie, mais analogie d'un autre ordre.

Toutefois cette classification est dominée par une autre plus importante. Les faits se présentent en effet fort différemment suivant qu'il s'agit des transformations à l'intérieur d'un langage donné, dans l'évolution duquel il n'y a pas de solution de continuité, comme entre le latin et le français, le vieux celtique et le breton, — ou quand le nom de lieu change de langue, c'est-à-dire est adopté par un nouvel idiome qui, s'implantant dans la région, a peu à peu éliminé son prédécesseur.

I. — TRANSFORMATIONS A L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME LANGUE

1. Changements phonétiques.

On peut poser en principe que la France romane¹ (en dehors des Charentes, de la Bretagne moyenne et du pays de Guines²) n'a pas changé de langue depuis l'époque de la romanisation, de même que la majeure partie de l'Espagne et de l'Italie. Pour le reste de l'ancienne Gaule, la stabilisation des langues s'est opérée vers les IX-X^e siècles, un peu plus tard en Suisse³.

Comme tous les mots du langage, les noms de lieux ont évolué suivant les lois de la phonétique régionale, au fur et à mesure que la prononciation se transformait et se différenciait d'une région à l'autre. Pour reprendre un exemple précédent, le latin *fabrica* est devenu normalement *fabrego* en Provence, *faverge* en Savoie, *farque* dans le Sud et le Sud-Ouest, *farge* en Auvergne et Limousin, *forge* dans le Nord. La forme des noms de lieux dans chaque région s'harmonise avec la structure de la langue, en

1. Comprenant la France politique, moins le pays basque, la Bretagne occidentale, la Flandre du nord, l'Alsace-Lorraine de dialecte germanique, — mais en y joignant la Belgique wallonne et la Suisse romande.

2. Ci-dessous p. 77 et 182.

3. Pour la Suisse, voir l'article de M. Gauchat et la carte dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, v^o Suisse.

dehors du cas très rare d'un mot importé (par exemple par un propriétaire qui donne un nom étranger à son domaine). La phonétique est ainsi un guide très sûr qui permet au toponymiste, connaissant le système linguistique du dialecte en usage dans chaque région et s'aidant des documents historiques, de reconstituer la physiologie que présentaient les noms de lieux, tout au moins aux époques gallo-romaine et gauloise.

Il n'entre pas dans notre cadre de dresser, même en résumé, un tableau comparatif des systèmes phonétiques de la France romane¹. Rappelons seulement quelques-uns des traits les plus saillants : la conservation de *c* latin (sous la forme *c* ou *qu*) devant *a* latin (*ch* en français) et le passage de *c* latin devant *e*, *i* à *ch* en normanno-picard² (*Quesnoy*, *Cauchie*, correspondant au français *Chesnay*, *Chaussée*; latin vulgaire *cassanethum*, *calceata*); le *w* germanique, devenu *gu* en français, conservé dans le Nord et le Nord-Est, tandis qu'il a passé à *vu*, *v* dans l'Est (Franche-Comté, Suisse romande, Savoie); l'*x* des Vosges, notation d'une aspirée (analogue au *ch* allemand de *Bach*) correspond à *g*, *ch*, parfois *c* (*Xermaménil* est le « ménil » de Germain).

Le Midi s'oppose principalement au Nord par la conservation de l'*a* latin libre tonique (devenu *é* en langue d'oïl), en commun avec le franco-provençal³ (comparer *Pré* du nord à *Prade(s)* du Midi, *Pra(z)* savoyard), par la non palatalisation (qui oppose les finales *-ac* du Midi à

1. Ce travail n'a jamais été fait, alors qu'il existe pour l'Italie (G. Bertoni, *L'Italia dialettale*, Hoepli, Milan). Nous comptons combler un jour cette lacune, en publiant le manuel de dialectologie française réclamé depuis longtemps par tous ceux qui s'intéressent à nos patois. En attendant, on trouvera les caractères principaux des dialectes dans les *Éléments de linguistique romane* de M. Bourciez.

2. Comprenant la Normandie (moins le Bocage et le Sud de l'Eure), une partie du Beauvaisis, la Picardie, l'Artois et la majeure partie du Hainaut (l'Est excepté).

3. Le franco-provençal englobe grosso modo le Lyonnais, le Nord du Dauphiné, la Savoie, l'Ain, la Franche-Comté, la Suisse romande et la vallée d'Aoste.

-y, ey, ay du Nord; cf. *Vitrac* et *Vitry*, *Vitray*, etc.; — le *ch* devant *a* existe jusqu'en Velay, Auvergne et Limousin, Aurillac exclu; cf. *Chaussée* français, *Chaussade* d'Auvergne-Limousin, *Caussade* du Midi), par la conservation de *s* devant *c*, *t*, *p* (*Castel*, *Escale* = *Échelle*, etc.) et par le traitement des consonnes latines *p*, *c*, *t*, *d* placées entre deux voyelles (cf. en langue d'oïl *Rive*, *Montsûrs*, *Chaussée*, *Beauvoir* et dans le Midi *Ribe*, *Montségur*, *Caussade*, *Beauvezer*; lat. vulg. *ripa*, *montem securum*, *calceata*, *bellum vivere*). — Parmi les parlers du Midi, le gascon a une phonétique très spéciale (due à un substrat ibérique), qui change *f* initial en *h* (*Herrère* = *Ferrière*), *ll* en *t*, ou *tch* à la finale, mais *r* entre deux voyelles (*Castets* = *castel*; *Castera* = *castella*; *Belpouey* = *bel puy*), *r* initial en *arr* (*Bétharram* = *bel ram*, *beau rameau*), etc. L'originalité du catalan, langue de l'ancien Roussillon, s'affirme surtout, pour le toponymiste, par l'orthographe¹.

Les noms de lieux offrent un certain nombre d'irrégularités apparentes ou réelles qui ne relèvent pas de l'analogie et que la phonétique doit expliquer.

En se cristallisant, les noms de lieux formés de composés dont les éléments n'ont plus été compris, ont éprouvé quelques évolutions spéciales qui ne sont pas des anomalies phonétiques. Voici d'abord des dénasalisations (*Blancmont*, *Blanmont*, *Blamont*; *Bertrand-ménil*, *Bertraménil*, *Bertraménil*; *Grand mont*, *Grammont*, etc.), identiques à celles qui se sont produites vers le XVI^e-XVII^e siècle dans l'intérieur des mots (comme *pommier*, prononcé autrefois *pon-mié*). Du fait de la composition ou de certaines dérivations, les noms de lieux se trouvent également offrir proportionnellement plus de dissimilations consonantiques que les noms communs, mais celles-ci rentrent régulièrement dans les lois établies par MM. Grammont et A. Thomas². Citons, comme chutes, *Court-Breon* devenu *Coubron* (Seine-et-Oise); *l* → *r*, *Églisolles* Gri-

1. Ci-dessous, p. 68, n. 1.

2. M. Grammont, *La dissimilation consonantique*; A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 361 et suiv.

solles, *Ville-Offlein Viroflay*; $n \rightarrow l$, *Cassaninas* et *Fraxininas*, *Chasselines* et *Fresselines* (Creuse); $r \rightarrow l$, *Brivodurum Brieculles* (Ardennes, Meuse), (à côté de plus nombreux *Briare*, *Brierre*), *Praière Presle*; $n \rightarrow r$, *Vallis Veranica*, *Val Verargue*, *Vauvenargues*.

Les noms de lieux, en offrant certaines combinaisons phonétiques en plus grand nombre, permettent de retrouver des lois secondaires qui avaient pu échapper aux romanistes : d'après les noms gaulois en *-odurum*, j'ai pu établir que le groupe *rr* avait fait obstacle dans la région parisienne à la labialisation de l'*e* précédent en *œ* dans le groupe *ue*¹ : ainsi s'explique l'opposition entre l'*e* d'*Auverre*, *Nanterre*, *Tonnerre* et l'*œ* de *demeure*, (*tu*) *meurs*, *sœur*.

Comme les noms communs, les noms de lieux offrent de nombreux exemples des régressions qui se sont produites en français depuis le *xv*^e siècle. On appelle ainsi les réactions résultant de la lutte des grammairiens et des forces conservatrices (salons, Académie, écoles, etc.) contre les évolutions phonétiques nouvelles comme celle qui amenait *perdre*, *fer* à *pardre*, *far*². La prononciation ancienne a été plus ou moins rétablie dans les noms de lieux ainsi que dans le vocabulaire courant; mais il s'est produit, ici et là, des erreurs dans le reclassement, comme pour *asperge*, *gerbe*, qui étaient étymologiquement *asparge*, *jarbe* (lat. *asparagus*; germ. *garba*) : ce sont de fausses régressions.

Les noms de lieux de langue d'oïl offrent beaucoup de fausses régressions. En voici quelques exemples : 1^o pour *a* devant *r* précédant une consonne : *Épernay* (*Sparnacum*), *Épernon* (même radical), *Ménerville* (*Minardivilla*), *Monnerville* (*Monarvilla* en 635). — 2^o *r* pour *s* (*z*)³ :

1. On retrouve l'*œ* dans ces noms sur tout le pourtour nord, est et sud. (Voir, pour plus de détails, mon *Histoire de la langue française*, p. 84, n. 3.)

2. Pour plus de détails, voir A. Dauzat, *La géographie linguistique*, p. 60 et suiv.

3. Réaction contre le changement de *r* intervocalique en *z*, propre à la région du Gâtinais, Orléanais, Berry, Nivernais, etc.

Montgeron (*Mons Gisonis* en 1247); *Ciran* (jadis *Oisan*, de *Oisomagus*). — 3^o Addition d'une consonne finale, généralement *r*¹ : *Limou(s)* *Limours*, *Nemou(s)* *Nemours*, *Vaujou(st)* *Vaujours*; les noms normands en *-fleur* (anciennement *-fleu*, p. 147; l'attraction homonymique de « fleur » a aussi joué son rôle, ainsi que « bœuf » pour les noms de la même région terminés jadis en *-beu*); *Floriacum*, *Fleurié*, *Fleuriel* (Allier); *Gitum* (ix^e siècle) *Gij*.

Marseille par rapport à *Massilia* peut s'expliquer par une réaction contre l'évolution phonétique populaire qui amenait *rs* à *ss*; mais M. Wahlgren y voit une influence de *Marcellus*.

Il faut mettre à part les abréviations, bien connues pour les noms de personnes, et dont M. Hubschmied² a signalé l'importance pour les noms de lieux, notamment en gaulois. Les longs composés gaulois ont eu des formes abrégées courantes, au moins en latin vulgaire : *Nemetocenna* est appelé *Nemetacum* dans les *Tables de Peutinger*; une forme abrégée de *Neriomagus* (*Néris*) se déduit de l'adjectif *Nereensis* signalé par Longnon chez Grégoire de Tours. Les formes médiévales de *Gap*, *Mayence*, *Worms* nous permettent d'induire par analogie que *Vapincum*, *Magontiacum*, *Bormetomagus* avaient été abrégés respectivement en **Vappum* (ou plutôt **Wappu*), **Magontia*, **Bormetia*. On peut y joindre *Vercors* qui suppose une forme abrégée de *Vertacomacoris* (sans doute *Verticoris*) et *Epamanduodurum Mandeure*; on a proposé de voir dans *Mettis* (*Metz*) une abréviation de *Mediomatricis* (nom de la peuplade), et il n'est pas impossible qu'*Arles* vienne d'**Arele*, abréviation d'*Arelate*³.

Signalons enfin la déduplication, ou suppression, à l'initiale, de la première de deux syllabes à peu près

1. Réaction contre la chute des consonnes finales, qui se produisit aux *xv*^e-*xvi*^e siècles.

2. *Zeitschrift für deutsche Mundarten*, 1924, p. 193-194.

3. La phonétique ne permet pas d'admettre la métathèse proposée par M. A. Thomas (*Essais*, 124).

identiques : (*Cau*)-co-illiberis Collioure, (*Oae*)-sar-augustea Zaragoza (Saragosse).

Tous ces cas éliminés, ainsi que ceux qui s'expliquent par des changements de langue et dont nous parlerons bientôt, il reste un certain nombre d'irrégularités phonétiques encore inexpliquées, dont les unes sont dues sans doute à une cause analogique qu'on n'a pas retrouvée, tandis que d'autres paraissent accuser des contractions plus fortes que ne le voudrait la phonétique. (*Castellare Caylar*, *Silvanectis Senlis*) ou, dans le Midi, à une époque très ancienne, des faits absolument anormaux de phonétique française : le cas le plus topique est l'opposition qui existe, pour un même radical dans la même région, entre le traitement normal du *t* intervocalique de *Rutenis* Rodez et sa chute inexplicable dans *Rutenicum Rouergue*.

*
*
*

2. Accidents.

On croyait jadis que les noms de lieux étaient moins sujets aux accidents que les noms communs, parce qu'ils paraissaient soustraits aux réactions réciproques provoquées par la solidarité des éléments de vocabulaire, et, pourrait-on ajouter, parce qu'en principe ils ne voyagent pas. L'étude attentive de ces mots prouve au contraire qu'ils sont plus accessibles aux altérations que les noms communs : ne sont-ils pas isolés dans la langue, vite incompris, privés du soutien qu'offre à ses membres toute famille de mots ? En outre, moins profondément ancrés dans la conscience populaire, ils ont éprouvé davantage, à l'époque moderne, les contre-coups d'erreurs ou d'altérations d'origine graphique.

La catégorie d'accidents la plus importante est celle qui, d'origine analogique, affecte le langage vivant.

L'ellipse a débarrassé de tout temps noms de lieux comme noms communs d'une des deux parties, jugée

superflue, d'un composé. Il n'est pas nécessaire que ce composé soit encore compris : il suffit qu'un de ses éléments, généralement le premier, ait pris une place prépondérante pour qu'il suffise à évoquer le lieu à lui seul. Les Gallo-Romains, qui n'entendaient guère le grec, réduisirent ainsi *Agathê tukhê* (bonne fortune) à *Agatha*, qui ne signifiait plus rien. D'autres ellipses s'expliquent fort bien sémantiquement, comme *Colonia Agrippina* réduit à *Colonia*, de même que, plus près de nous, *Le Havre de Grâce* est devenu *Le Havre*, — le « havre » par excellence. Pour les chefs-lieux de cités qui portaient officiellement deux termes, le latin vulgaire s'est débarrassé parfois du second, réduisant *Augusta Rauricorum* ou *Augusta Salassorum* à *Augusta* tout court (d'où *Augst*, *Aoste*), plus souvent, comme on le verra plus loin, gardant le nom, plus caractéristique, de la peuplade (*Lutetia Parisiorum*, *civitas de Parisiis*, puis *Parisiis*, *Paris*).

De nombreuses confusions dues à une mauvaise coupe des termes (c'est la fausse perception de Michel Bréal) ont produit au début du mot divers accidents, qui se traduisent par l'amputation de l'initiale prise pour une particule (déglutination ou aphérèse) ou par l'addition d'un membre postiche (agglutination ou prosthèse).

Des confusions avec l'article se sont produites à partir de l'époque capétienne pour des noms de lieux romans formés avec des noms communs. L'agglutination de *l'* de l'article *le*, *la*, devant un nom commençant par une voyelle, est courante : *Lautaret* (*l'autaret*), *Loradoux* (*l'oradour*, oratoire), *Lormoy* (*l'ormoi*, endroit planté d'ormes), etc. Il y a parfois double agglutination : nous avons *Celle*, *Lacelle* et *Lalacelle*. En revanche *l'* initial d'un nom, pris pour l'article, peut être amputé : *l'Hay* était autrefois *Layacum* et *la Douze*, rivière landaise, *Latusa*. A une époque plus récente l'*s* final de l'article pluriel *les*, prononcé *z* en liaison, est susceptible de s'agglutiner à une voyelle initiale : *les Auteux* (Pas-de-Calais) sont devenus ainsi *Les Zoteux*.

Les prépositions qui précèdent habituellement les noms de lieux provoquent des faits analogues.

Le *d* de *de* s'est soudé anciennement dans *Dax*, variante d'*Ax* (*civitas de aquis*). Voici *en*, dont l'emploi, courant au moyen âge, s'est conservé longtemps en franco-provençal; il s'est apocopé en *n* devant un nom commençant par une voyelle et contracté en *ès* avec l'article pluriel. Cet *n* peut s'incorporer comme dans *Noirmoutier* (anciennement *Oir-moutier*, *Heri monasterium*), où le phénomène a été facilité par l'attraction paronymique de « noir ». Ces faits sont surtout fréquents en Suisse romande, où on observe l'agglutination de *n* devant voyelle (*Onnaz* devenu *Nonaz*, *Ombrieux* *Nombrieux*...), de *en* devant consonne (*Vuarnes*, c'est-à-dire « garde » devenu *Envuarnes*, *Gollon* *Engollon*...). Devant des noms (anciens noms communs) employés au pluriel, on relève la soudure de *ès*, réduit généralement à *é* par la graphie : *Ecoteaux* (*ès coteaux*), *Evilard* (*ès villars*), etc.; à l'inverse un toponyme commençant par *é* peut être amputé de son initiale, prise pour l'ancien groupe *ès* : ainsi *Epenaux* (dérivé d'« épine ») est aujourd'hui *Penaux*.

La préposition *à*, dont l'usage s'est généralisé de bonne heure dans la majeure partie de la France romane, a suscité des méprises du même ordre : *Valeuil* (Dordogne), *Valuéjols* (Cantal) viennent du gaulois *Aballoialos*. — En Auvergne, l'usage a substitué plus tard, devant les noms de lieux, la préposition *vers* à *à*¹; d'où, en patois (car les formes françaises étaient fixées), des agglutinations et déglutinations comme *Vazerà* (*Azerat*) ou *Udable* (*Vodable*). La comparaison, d'après le Dictionnaire topographique du Cantal, des formes populaires de l'*Alagnon* au cours de la seconde partie du moyen âge nous permet de dater approximativement la substitution syntaxique de *vers* à *à* : on a en 1095, en latin, *ad Alagnonem*; en 1264, *Lanhon*, indication d'un essai de déglu-

1. Usage devenu aussi tyrannique que l'emploi de *to* en anglais devant l'infinitif : en patois auvergnat, tout nom de lieu, même sujet, même hors phrase, doit être précédé de *vé*

tion, provoqué par *a*, mais qui n'a pas vécu; en 1408 *Valanhio* prouve que l'usage de *vers* s'est établi au cours du *xiv*^e siècle.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que d'additions ou d'amputations simples. La fausse perception peut provoquer des réactions un peu plus complexes et plus conscientes. L'un des cas les plus curieux fut signalé jadis par Quicherat : *Le Mans* s'appelait autrefois *Celmans*, régulièrement issu de *Cenomannis* (ablatif¹, nom de la peuplade habitant la cité). La première syllabe de *Celmans* fut prise pour l'adjectif démonstratif : comme il n'y avait pas de raison de dire « ce Mans », on lui substitua « le Mans ». D'une façon analogue s'explique le changement de *Esclais* (*xiii*^e siècle, Seine-et-Oise) en *Les Clayes* (rétabli d'après la fausse perception : *ès Clais*); d'*Altoire* en *Le Thoueyre* (1598; aujourd'hui *Le Toy*, Corrèze²) et d'*Aupec* (encore en 1709) en *Le Pecq* (Seine-et-Oise), parce qu'on avait compris *al-Toire*, *au-Pec*.

On peut rattacher à la fausse perception certaines altérations de composés.

Les composés, du jour où leurs éléments ne sont plus compris ni discernés, sont souvent l'objet, à la suite de la fusion des parties, de défigurations dont la cause n'apparaît pas toujours³. L'épithète de « saint » arrive quelquefois à être absorbée par le nom, quand le culte local et le souvenir du saint ont disparu : *Sainte Araille* (Eulalie), *Saint Cergue* (Cyrillus), *Sainte Gabelle*, *Saint Nary* (Nazaire) sont ainsi devenus respectivement *Sentaraille* (Ariège) et *Xaintrailles* (Lot-et-Garonne), *Sancergue* (Cher), *Cintegabelle* (Haute-Garonne), *Sanary* (Var); parfois « saint » a été déformé du fait d'un homonyme, comme *Cinq-Mars* (ancien *Saint-Mars*); plus souvent le nom de saint s'est soudé à un complément en devenant

1. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 57.

2. Id., *ibid.*, p. 42.

3. Il en est que l'orthographe paraît altérer, bien qu'ils soient phonétiquement réguliers, comme *Nansouty* (*Nant-sous-Thil*), *Vauvenargues* (v. p. 56).

ainsi méconnaissable : seuls les anciens textes permettent de retrouver *Saint Père* à ville derrière *Saint-Péraville* (Nièvre), *Saint Père a vi* (*ad vicum*) à l'origine de *Saint Péravy* (Loiret), et *Saint Cybard d'Eaux* à travers *Saint-Cybardeaux*. D'autres saints encore plus fantaisistes ont été créés par amputation d'un toponyme commençant par la syllabe *sin* (*sain-*, *cein-*, etc.) : *Saint-Eny* (Manche) et *Saint-Cy* (Nièvre) représentent ainsi d'anciens *Centeny* et *Saincy*¹.

Nous sommes ramenés aux agglutinations avec un autre phénomène relatif aux noms de saints et spécial à la région du Midi (Provence, Languedoc, etc.), où *sanctus* était au moyen âge *sanch* devant un mot commençant par une voyelle, *san* devant consonne. Quelques noms de lieux de la première série, quand le saint cessa d'être vénéré, furent déformés par suite d'une mauvaise coupe : *Sanch Ile* devint ainsi *San Chile*, aujourd'hui *Saint-Chély* (Aveyron, Lozère), *Sanch Amans Saint-Chamans*, *Sanctus Annemundus Saint-Chamond*. Le résultat a été parfois de changer le saint de sexe, témoin **Sancta-Ata* (*Agatha*) devenue *Saint-Chapte* (Gard), et inversement **Saint-Sinfeira* (*Symphorianus*), victime d'une déduplication, féminisé en *Sainte-Feyre* (Creuse).

* *

La fausse perception affecte le début du mot. La déformation analogique peut porter sur la finale, par attraction d'un suffixe fréquent aux dépens d'un suffixe ou d'une finale rare, de forme voisine. Ainsi *Dravernum* (VII^e siècle) devient *Draveil*, et certains noms en *-ueil*, *-euil* sont attirés à leur tour dans l'orbite d'un suffixe encore plus fréquent, comme *-ay* (lat. *-etum*) ou *-eau* : *Epineuil* est devenu *Épinay* (Seine) et un *Nanteuil Nanteau* (Seine-et-Marne).

1. Pour plus de détails, voir A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p. 392 et suiv. (fasc. III).

Mais l'attraction homonymique ou mieux paronymique (terme préférable à étymologie populaire¹) débord singulièrement le cadre des finales. Elle s'associe parfois (on l'a vu pour *Noirmoutier*²) aux fausses perceptions. En dehors de ces cas spéciaux, elle suffit pour produire, sur l'ensemble ou une partie du mot, de nombreuses altérations, qui comptent parmi les plus inattendues. Elle agit toujours sur des mots isolés, dont le sens originare n'est plus compris, et que l'association des idées rattache inconsciemment à d'autres noms de lieux plus connus ou plus répandus, ou à des noms communs.

La localité auvergnate appelée *Vergungo* au XI^e siècle dans le cartulaire de Sauxillanges (*Vergongheon*, Haute-Loire) se dit aujourd'hui *Bourgondou* dans le patois de la région. Si l'on hésite à croire que la Bourgogne soit pour quelque chose en l'affaire, la forme latine de 1220, *villa de Burgundione*, lève les doutes.

Mais l'attraction d'un nom commun, paronyme du nom de lieu ou d'un fragment de ce nom, est, de beaucoup, le cas le plus fréquent. En voici une liste, qu'il serait facile d'allonger : *Fleomodivilla* (IX^e siècle), *Jomeville* (XIII^e siècle), *Jumeauville* (Seine-et-Oise); *Ivrande*, *La Délivrande* (Calvados); *Julibona*, *Lillebonne* (c'est-à-dire l'île bonne); *Noiomellum* (XIII^e siècle; dérivé d'un ancien *Noviomagos*), *Longjumeau* (Seine-et-Oise); *Mesnil-Maudan* (XI^e siècle), *Mesnil-mau-temps* (XIII^e siècle), *Ménil-montant* (deux attractions superposées); le *Mort-Orme*, le *Mort-Homme* (lieu dit près de Verdun, célèbre depuis la guerre; ainsi que d'autres « Homme » ou « Homme Mort »); *Pom* du Cantal, devenu *Plomb* du Cantal³, du jour où, le mot *pom* (pommeau) étant sorti de l'usage, la métaphore ne fut plus comprise; *Prodrienvilla* (XIII^e siècle), *Perdreauville* (Seine-et-Oise).

1. A. Dauzat, *La Géographie linguistique*, p. 72 et suiv.

2. On peut y joindre *Oblincum*, *Le Blanc*, où la confusion avec l'article a été favorisée par l'attraction paronymique.

3. A. Thomas, *Essais*, p. 108 et suiv.

Ce phénomène a trouvé un terrain particulièrement favorable dans les noms de rues, qui ont été longtemps soustraits à la fixité de la terminologie officielle. M. A. Thomas a montré comment à Toulouse la rue qui s'appelait au moyen âge *Juzaiga* (c'est-à-dire judaïque, équivalent de « rue aux Juifs »), était devenue plus tard *Joux-Aigues*, sous l'influence du nom de l'eau (*aiga*), du jour où le dérivé ne fut plus compris. De telles altérations, fréquentes dans la toponymie parisienne, nous renseignent souvent d'une façon précieuse sur la prononciation exacte d'une époque donnée : pour que la rue des *Jeux-Neufs* soit devenue, à Paris, la rue des *Jeûneurs*, il fallait qu'il y eût de part et d'autre une prononciation identique : *jeû-neû*, *jeû-neû*; de même pour la rue aux *Oues*, où les ours ont remplacé les oies (vx. fr. *oues*), parce qu'on appelait ces fauves des *ou*. Bien entendu, la cause déterminante du changement réside dans la disparition, là des jeux de paume, ici des oies. La rue des *Champs-Maillards* devenue rue des *Chamaillards* nous renseigne sur l'époque où *chamailler* a cessé de se prononcer *chanmailler*. La rue *Saint-André-des-Arcs* (d'après les arcs d'une église démolie plus tard) s'est altérée en *Saint-André-des-Arts* au moment où le *c* de *arc* (rétabli par la suite, comme l'*r* de *jeûneur*, *ours*, dans la prononciation) ne se faisait plus entendre.

* *

Nous arrivons maintenant aux altérations dont l'origine est d'ordre graphique : les *cacographies*, qui compliquent singulièrement l'histoire des noms de lieux. L'inconvénient est minime pour les noms de villes ou de lieux très connus, au sujet desquels l'usage général ne pouvait être influencé par des erreurs individuelles. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de petites rivières, de montagnes, et surtout de lieux dits, voire de minimes agglomérations rurales. Et lorsque les bévues des cartographes modernes se greffent sur les lapsus médiévaux,

c'est, pour le toponymiste, un délicat et patient travail de sarclage à effectuer.

Dans les anciens manuscrits, cartulaires, documents d'archives, etc., les erreurs sont de deux sortes. D'abord les mauvaises adaptations et les traductions fantaisistes, dont nous parlerons à la section suivante, puis les fausses lectures dans les textes recopiés ou dont on s'est inspiré, voire dans les éditions ultérieures. Les confusions classiques entre *u* et *v*, *u* et *n*, *m* et *ni* ont notamment provoqué nombre d'erreurs, comme, en Suisse, *Uaure* pour *Vavre*, *Verconia* pour *Vercoma*, *Balinam* pour *Balmam*, que cite Jaccard, et pour la Creuse, d'après A. Thomas, *Cœurgne* devenu *Cocurgne* et *La Lonjagne* *La Lonjacque*, favorisés par des attractions. Le nom, d'apparence bizarre, du château de *la Pria* (Puy-de-Dôme, commune de Bansat), dont la forme patoise est modelée sur le français, serait inexplicable si l'on ne songeait qu'il a dû être repris, au XVIII^e siècle, lors de la construction de l'édifice, à des manuscrits vieux de deux ou trois siècles, dans lesquels le nom du lieu dit *pria*, surmontée d'un trait horizontal, n'a pas été compris et a été recopié tel quel, alors qu'il était l'abréviation de *pradaria* (prairie)¹. — En Bretagne, l'initiale *Ker*, notée par un *K* barré, a donné lieu à de mauvaises lectures, passées dans le Dictionnaire des Postes : *Klouet*, *Knostin*, pour *Kerlouet*, *Kernostin*, etc.²

Les noms de rues n'ont pas échappé non plus à ces altérations. On ne peut rendre compte du nom actuel de la rue *Mouffetard* à Paris, jadis rue *Mont Cetard* (*Mons Cetardi* en latin), d'où la phonétique a dû faire **Moucetard*, **Moussetard*, qu'en supposant une confusion graphique entre les groupes *ss* et *ff* : il suffit de se rappeler les anciennes *s* à longue hampe, dont la valeur sur une vieille plaque indicatrice ou un plan mal imprimé aura été mal interprétée.

Toute la cartographie moderne et ses annexes abondent

1. Il est d'ailleurs de tradition, dans la famille des *châtelains*, que *Pria* signifie « prairie ».

2. *Revue Celtique*, 1924, p. 365.

en erreurs de nomenclature, qui sont souvent des erreurs de compréhension ou d'interprétation. Une des plus jolies bévues du cadastre est celle que j'ai relevée à Bourdeau (Savoie), où un écart, bien avant l'alliance franco-russe, a été dénommé officiellement *les Steppes*, au lieu de *les Teppes* (signifiant « butte en friche », « friche », en Savoie, Bourgogne, etc.).

La carte d'État-Major dans ses premières éditions était particulièrement riche en confusions et en contresens parfois grotesques (qui n'ont pas tous été corrigés), surtout dans le Sud-Est où l'administration militaire semblait s'être ingéniée à envoyer des officiers auxquels le provençal et les dialectes des Alpes étaient aussi inconnus que l'algonquin. On avait ainsi transformé le plateau de l'*Arenier* (de *arena*, sable) en *Araignée*, le lac de *Petichet* en lac du *Petit-Chat*, la *Testo do Biou* (du bœuf) en *Obiou*, bévue aujourd'hui consacrée, le col de *Mille Aures* (mille vents) en col de *Mylord*; en Provence, *Baus bessu* (escarpements jumeaux) en *Bobèche*; dans les Pyrénées, l'arête d'*Etang Tort* (étang tordu) en *Stentor*. Des officiers férus d'histoire ancienne avaient mué le col d'*Arrius* en col de *Darius* — *Darius* dans les Pyrénées ! — et transfiguré le *Neiron* dauphinois, qui était modestement le « noiraud », en un flamboyant *Casque de Néron* : pour une fois la métaphore était justifiée (le profil de la cime, de Grenoble, évoque assez bien un casque antique) et les Grenoblois tiennent aujourd'hui à leur « casque de Néron » qu'il ne sera pas facile d'extirper¹.

En Provence le *Pas de l'Ancié* (*ancié*, *encié* = brèche de rochers) s'est métamorphosé en un allègre *Pas des Lanciers*, mauvais tour joué par la danse à la linguistique. Quelques exemples rapportés par Rochas sont tellement extravagants qu'on croirait à des galéjades si l'on n'avait pas les précisions. Un officier avait demandé à un paysan provençal : « Quel est ce col ? » « Quelle est cette ferme ? »

1. Voir d'autres exemples dans l'article de M. Buisson, *La Montagne* (janvier 1920), et l'ouvrage de Belloc cité dans notre Bibliographie.

TRANSFORMATIONS DANS UNE MÊME LANGUE 67

Le brave homme avait répondu en patois, dans le premier cas : *Lou sabé pas* (je ne le sais pas) et dans le second : *Es la miéu* (c'est la mienne). L'enquêteur prit ces phrases pour les noms demandés et inscrivit gravement sur la carte : col *Loussabépas*; ferme *Eslamiéu*.

Si l'on ajoute les orthographes fantaisistes qui défigurent complètement les mots, comme le *Phost* (Creuse) représentant un ancien *Fo* (*fanum*, temple), les altérations bourgeonnant les unes sur les autres et amenant, par exemple, le *Cher-aux-Orbe* (butte aux aveugles; Creuse) à *Chez-Azor* (carte du Ministère de l'Intérieur)¹, il faut encore signaler, pour être complet, des fantaisies de géographes qui ont dédoublé arbitrairement des cours d'eau naissants, en inventant la *Gyr* et l'*Onde* (devenue *Ronde* chez un autre) à l'origine de la *Gyrone* alpestre, la *Dore* et la *Dogne* (d'où un plaisantin a tiré le nom du pic *Cacadogne*) aux sources de la *Dordogne*².

D'une façon générale, les noms de lieux, comme les noms de personnes, gardent en grande partie les graphies fantaisistes dont les surchargea la Renaissance, et qu'aggravèrent les habitudes régionales des scribes, différentes d'une contrée à l'autre. On a multiplié à tort et à travers les *y*, les *x*, les *z*, qui ont remplacé *i* et *s* ou sont souvent superfétatoires comme en Savoie. Faut-il citer *Saint-Irié* travesti en *Yrieix*, *Ceaux* en *Sceaux* (lat. *Cellae*), *Erau* en *Hérault* (lat. *Arauris*)? Les innombrables *s* paragogiques des finales? L'influence des suffixes (*Villard* pour *Villar*)?

En attendant qu'on rétablisse la physionomie normale des noms de lieux, — le Gouvernement pourrait le faire, sans léser aucun intérêt, en faisant préparer le travail par une commission de spécialistes ou par les archivistes

1. Communication de A. Thomas.

2. Cf. A. Vincent, *Les noms de cours d'eau formés par découpage*, Bruxelles, 1927.

départementaux, — il importe d'enseigner leur prononciation correcte, car l'orthographe tend de plus en plus à réagir sur la prononciation. Les premiers prodromes de ce phénomène se manifestent aux alentours de la Renaissance avec la confusion entre *n* et *u* (ou l'influence savante de *monasterium*) chez divers représentants de *moutier* devenus *montier*, forme qui a passé en maints endroits dans l'usage (*Montier-en-Der*, Haute-Marne, *Montierchaume*, Indre, etc.) ainsi que dans des dérivés (*Montereau*, *Montreuil*, anciennement *Mosteruel* aux XII^e-XIII^e siècles).

Mais c'est surtout de nos jours que s'est accusée la réaction de la forme écrite sur la langue parlée. On a tendance, pour les noms propres comme pour tous les noms peu ancrés dans la tradition orale, de prononcer les noms comme ils s'écrivent, de donner à toutes les lettres leur valeur graphique. Ce sont d'abord les étrangers qui parlent ainsi, mais ils finissent par réagir sur les indigènes, sur les jeunes surtout, désireux de « bien prononcer », d'adopter la prononciation de la ville, de la capitale. Pour les localités qui possèdent une gare, l'influence des employés de chemins de fer (toujours allogènes) qui, en criant les noms des stations, les impriment dans l'oreille de milliers de voyageurs, est considérable. De même celle des instituteurs qui, pour inculquer l'orthographe des noms de lieux à leurs élèves, ont trop souvent le tort de leur faire prononcer des lettres purement graphiques : leur rôle au contraire doit être d'apprendre les principes des graphies régionales¹ et de les vulgariser.

1. Ainsi le *z* ou *d* final en Savoie, Suisse romande, Franche-Comté n'a qu'une valeur graphique et ne doit pas se prononcer dans les mots comme *Praz*, *Semnoz*, *Manigod*. D'une façon générale, les consonnes finales dans les toponymes de langue d'oïl, franco-provençaux ou auvergnats-limousins et les *l* devant consonne ne doivent pas se prononcer, comme dans *Saint-Arnould* (*Arnou*), *Moirans* (-an), *Hérault* (*érol*), *Chalus* (*chalu*) ; seul l'*f* final se prononce et généralement *r*, L'*x* final ne se prononce jamais, sauf dans les monosyllabes *Aix*, *Ax*, *Dax*. En Auvergne, *gh* vaut *j* (*Vergongheon* = *vergonjon*) ; Dans tout le Midi *lh* a la

On se gardera donc de faire entendre l'*x* de *Chamonix*, le *z* final des noms savoyards, qui dénature si ridiculement *Saint-André-le-Gaz* (le *ga* = le gué) et qui gagne fâcheusement les indigènes : n'ai-je pas entendu prononcer le *z* de *Semnoz* sur la montagne elle-même ? Dans les Vosges la prononciation originale de l'*x* (*ch*) disparaît rapidement ! Quoi de plus barbare que de détailler toutes les lettres, comme si nous étions les contemporains de Hugues Capet, de *Sainte-Menehould* (il faut dire *menou*) — localité popularisée par un plat culinaire (les fameux pieds de pore). On ne doit jamais perdre de vue que les graphies des noms de lieux sont généralement archaïques et toujours régionales. La logique peut venir aussi à la rescousse : pourquoi dire *Condom*, *Riom* pour *Condom*, *Riom*, quand *nom*, *faim* se prononcent *non*, *fain* et non pas *nome*, *faine* ?

Il faut enfin prendre garde, en lisant ou en parlant, aux coupes défectueuses de composés encore visibles. Un peu de réflexion suffit. Si l'on pensait une seconde à *champ* et à *mont*, on ne couperait pas *Cham-prond*, *Mont-rond*, mais *Champ-rond*, *Mont-rond*, dont l'étymologie saute aux yeux ; par contre, *Montrichard* est un ancien *montem Trichardi* (1237). Par réaction contre cette erreur, on m'a signalé la prononciation, non moins erronée, *Champ-lâtreux* (*Champlâtreux*, (Seine-et-Marne), alors que, de toute évidence, il s'agit d'un *champ plâtreux*,

valeur d'*l* mouillée. En Roussillon, *u* vaut *ou* ; *ll* ou *ill*, *l* mouillée ; *g* ou *tg* final, *teh* ; *x*, *ch* comme jadis en Lorraine ; on prononcera ainsi *Bagnouls* (*Banyuls*), *Caillar* (*Catllar*), *Poutcherda* (*Puigcerda*), etc. — Faut-il enfin rappeler *Caen* (*kan*), *Laon* (*lan*), bien connus, et *Auxerre*, *Bruxelles* qui doivent se prononcer *ossère*, *brusselle* ?

1. Cet *x* répondait à une aspirée patoise (analogue au *ch* allemand de *Back*) ; en français on prononçait *ch*. — C'est dans les noms de localités importantes que la prononciation française de l'*x* s'est imposée d'abord, par exemple pour *Xertigny*, ch.-l. de canton, que les gens âgés eux-mêmes n'ont jamais entendu dire *Chertigny* ; il n'y a qu'une petite minorité de gens âgés pour dire encore *Machéville*, *Poucheux*, etc. (*Machéville*, *Poucheux*) (Communication de M. Balaud, de Pouxoux).

dont le sens terre à terre offusque peut-être certaines oreilles.

Rappelons aussi, d'après M. Largillière (*R. Celt.*, 1924, 365) qu'à Lorient la rue *Kléber* fut lue au début *Kerléber*, d'après l'usage graphique breton qui abrégait *Ker* en *K* au début des mots.

Signalons enfin que de grands progrès ont été accomplis, au point de vue orthographique, dans les dernières éditions de la carte d'État-Major. (Voir à ce sujet le livre du colonel Maury, *Les noms de lieux des montagnes françaises*, Paris, 1929.) — On sait que deux communes, *Alès* et *Sète* (jadis *Alais*, *Cette*) ont modifié, depuis la guerre, l'orthographe de leur nom conformément à l'étymologie.

II. — TRANSFORMATIONS D'UNE LANGUE A L'AUTRE

Quand une région change de langue, les noms de lieux préexistants, en dehors de quelques cas de substitutions, sont adoptés par l'idiome nouveau : les toponymes constituent ainsi, suivant l'heureuse formule de M. Brunhes, de précieux fossiles, les plus sûrs et parfois les seuls témoins des formations linguistiques disparues.

Mais les noms de lieux pénètrent rarement tels quels dans la nouvelle langue.

Si leur sens est ou paraît apparent, ils sont généralement traduits : substitution de forme, si l'on veut, mais en réalité assimilation sémantique. Divers toponymes gaulois ont été ainsi transposés par les Romains, tel *Briva Isarae* devenu *Ponte Isarae*, *Pontoise*. Des *Equoranda*¹ sont devenus *Fines* (limites), quelques *Magos*, *Forum* (marché), etc. La traduction peut n'être qu'approximative : le polonais *Lwof* (dérivé de « Léon ») est devenu en allemand *Leonberg* (montagne de Léon), altéré ensuite en *Lemberg*, et en grec *Leopolis* (ville de Léon), abrégé en *Léopol*, forme adoptée par le roumain, l'italien, le français jusqu'au XVIII^e siècle. Des rencontres homonymiques se sont produites parfois d'une langue à l'autre : l'une des plus curieuses concerne le radical *penn-*, dont il sera question plus loin².

1. Voir ci-après p. 104.

2. P. 203. — Signalons aussi la formation de composés hybrides, chacun des deux éléments ayant la même valeur dans deux langues

Mais le phénomène le plus fréquent est celui de l'assimilation phonétique. Le système phonique de deux langues offrant des différences plus ou moins accusées, un nom de lieu comme un mot quelconque ne peut guère passer de l'une à l'autre sans subir une certaine adaptation. M. A. Thomas a montré jadis un cas typique pour les *Convenae*, peuplade ibère à laquelle les Romains avaient donné un nom latin (*convenae*, immigrés) : l'aboutissement, au moyen âge, du dérivé *Convenicum* à *Comenge* (écrit à tort *Comminges*) prouve que cette peuplade, dont la langue ignorait le *v*, changea *Convenicum* en *Conmenicum*, comme l'a fait l'ancien basque dans ses emprunts au latin.

La phonétique du gaulois n'était pas très éloignée de celle du latin. Toutefois la toponymie met en lumière certaines divergences et d'intéressantes réactions.

Le gaulois, comme le grec, admettait des proparoxytons¹ à pénultième longue, tandis que le latin n'en tolérât qu'à pénultième brève. Quand le latin a accueilli les noms de lieux gaulois de ce type, la phonétique latine imposa ses lois : ou bien l'accentuation a été conservée et la pénultième abrégée, ou bien la quantité l'a emporté et l'accent a glissé sur la pénultième. Le premier cas est le plus fréquent, accusant l'importance toujours croissante prise par l'accent tonique sous l'Empire : citons les composés en *-casses*, du type *Baidcasses*, vx fr. *Baiuees* (où l'*ue* représente la diphtongaison de l'*o* tonique), aujourd'hui *Bayeux*, *Tricasses Troyes*, etc.; les composés en *-duros* du type *Nemetoduros Nanterre*, la plupart des dérivés

différentes, dont l'une commence à ne plus être comprise : *Ar-onna*, Aronde, nom de rivière (eau courante dans deux langues prélatines), *Castello-dunum* (forteresse en latin et en gaulois), *Ru-beo* (ruisseau en roman et en norois), *Lann-ilis* (église en bretonique et en latin vulgaire). Parfois l'addition du synonyme est bien postérieure à l'oubli du sens de l'autre mot : ainsi *Gravo-nant*, vallée sablonneuse, est devenu Grenant, plus tard *Vaugrenant*; *val d'Aran* (*aran* signifiait jadis « vallée », sens conservé en basque.)

1. Mots qui avaient l'accent tonique sur la troisième syllabe (antépénultième) comptée à partir de la finale.

en *-ôte* (*Mimate Mende*) et divers noms en *-ōnā* (*Axona l'Aisne*). Il y a eu parfois hésitation pour un type donné : ainsi *Condate*, *Matrona*, *Nemausus* ont gardé l'accent sur la première syllabe dans *Condes* (Jura...), la *Marne*, *Nemse* (ancien nom indigène de Nîmes), tandis que l'accent s'est reporté sur la seconde dans *Condat* (Puy-de-Dôme) et *Condé*, la *Meyronne* (rivière du Var), *Nemours* (anciennement *Nemous*).

Plus délicat est le phénomène suivant. Dans certains composés d'origine gauloise s'observent des différences de traitement, d'un lien à l'autre, que la phonétique pure ne peut expliquer. Dans la même région, par exemple, *Melodunum* devient ici *Meudon*, là *Melun* : le premier nom est régulier¹; pourquoi le second ne s'est-il pas contracté également en *Mel'dunum*? On ne peut expliquer cette anomalie qu'en se rappelant que le gaulois avait une tendance à la contraction, par chute des voyelles dites contre-finales, qui répugnait au latin. Les Romains de Gaule ont réagi contre cette habitude et ont pu faire triompher leur prononciation dans les localités où leur influence était prépondérante. Une fois l'Empire disloqué, cette loi phonétique ne joua plus dans la langue populaire; mais ces mots furent atteints par une évolution ultérieure, la chute de certaines consonnes intervocaliques, contre laquelle les noms contractés étaient à l'abri : ainsi *Melodunum* s'est ici contracté en **Meldunu* vers le iv^e siècle, d'où *Meudon*, tandis que là l'*o* contre-final a été maintenu jusqu'à l'époque où *d* s'est amui entre deux voyelles (viii^e-ix^e siècles), d'où le processus **Melo-unu*, *Melun*. Se sont comportés comme *Melun*, *Cervon* (*Cervedunum*, Nièvre) *Embrun* (*Eburodunum*, qui a donné ailleurs *Averdon*, *Yverdon*), *Issolu* (*Uxellodunum*, qui a donné ailleurs *Issoudun*), *Vesudunum Vezézoux*, etc.

Il s'est produit parfois de fausses régressions. On ne peut rendre compte autrement du nom de *Lyon*, qui ne

1. En dehors du changement de finale provoqué ultérieurement par l'influence du suffixe *on*.

saurait s'expliquer par *Lugdunum*. A côté de cette forme, employée par César et qui est un décalque de la prononciation gauloise populaire, Sénèque a aussi la forme *Lugudunum*. C'est de celle-ci qu'il faut partir et admettre, comme dans le cas précédent, le maintien tardif de la contre-finale (ici le second *u*) jusqu'à l'époque où tombèrent cette fois deux consonnes intervocaliques, *g* et *d*. Mais comment expliquer *Lugudunum*? Par une réaction des Romains qui, en présence de la forme contractée *Lugdunum*, ont voulu rétablir la forme primitive. Pour le coup, ils s'étaient trompés dans leur restauration : si *Lugdunum* représentait bien une contraction, le type originaire, retrouvé par les celtisants d'aujourd'hui, était *Luco-dunos* (c'est-à-dire mont brillant); après la syncope, le *c* avait été assimilé (en *g*) par le *d* subséquent.

Le passage des toponymes dans une langue nouvelle provoque plus d'une méprise. Quand l'allemand a adopté des noms romans ou slaves, le son *ts* (écrit *z* en allemand) qui pouvait se trouver à l'initiale de certains mots, a été pris pour le *z* de *zu* (préposition correspondant à *à*) : ainsi s'expliquent *Erlach* (Suisse), nom allemand de *Cerlier* (qui était, au moment de l'invasion alémanique, *Cerlacu*, *c* = *ts*), et *Agram*, nom allemand de *Zagreb*. Des altérations diverses se produisent, comme celles de *Ligerz*, nom allemand de *Gléresse*, et du slovène populaire *Kelmorain*, déformation de l'allemand *Köln-am-Rhein*¹.

Les rues de Strasbourg ont donné lieu à maintes erreurs quand, au XVIII^e siècle, l'administration voulut leur donner des dénominations françaises. Un excès de zèle fit traduire des noms qui représentaient, non point des noms communs, mais des noms de famille : ainsi les *Brant-hofgasse*, *Gaehegaesschen*, *Hauwarts-*, *Kalbs-*, *Knobloch-gasse*, devinrent respectivement rue ou ruelle *Brûlée*, *Escarpée*, du *Sanglier*, des *Veaux*, de l'*Ail*; des erreurs d'interprétation changèrent la rue des Francs-Bourgeois,

1. Communication de M. Solar. Les relations de la Carniole avec Cologne sont fréquentes à cause des pèlerinages.

Freiburgergasse, en rue des *Fribourgeois*, et la *Spitzengasse* (rue de la Pointe) en rue des *Dentelles*. A leur tour les Allemands, après l'annexion de 1870, par un calembour aussi inconscient que macabre, changèrent la rue de la *Bière* (c'est-à-dire des fabricants de cercueils), assez bien traduite, cette fois, d'un ancien *Todtenbahrgaessel*, en *Bier-gaesschen*, où *Bier* n'évoquait plus que la boisson. — A Perpignan, la *porta de la Sal* (du sel) fut traduite jadis « porte de l'Assaut ».

Plus importantes pour la toponymie, plus dangereuses surtout par les pièges qu'elles recèlent sont les adaptations et traductions latines des noms de lieux dans la seconde partie du moyen âge. A l'époque mérovingienne, alors que la langue populaire était encore le latin vulgaire à peine évolué, les annalistes écrivaient un langage assez voisin de l'idiome commun, dont les diplômes et autres actes manuscrits se rapprochaient encore davantage. Les efforts tentés à l'époque de Charlemagne pour restaurer le latin écrit et le rapprocher quelque peu du style des auteurs anciens, éloignèrent la langue écrite de la langue parlée, d'autant plus que celle-ci évoluait à ce moment avec une grande rapidité. Encore au IX^e siècle, la tradition des formes antérieures des toponymes est assez bien conservée dans les actes; mais à partir du X^e et surtout du XI^e, les scribes, écrivant un latin dont le divorce avec la langue parlée était consommé de longue date, reprennent de plus en plus au parler vivant les noms de lieux, qu'ils rhabillent dans une langue devenue étrangère.

Ces adaptations doivent donc être interprétées par le linguiste, qui ne saurait être trop à l'affût des traductions fantaisistes. Il en est qui sautent aux yeux tant elles sont burlesques, comme *Centum Nuces* (c'est-à-dire « cent noix », pour *Sannois*, prononcé *san-nois*); *Avry* (Suisse) *Aprilis* (c'est-à-dire avril; le mot représente le nom de personne *Aper*, suivi du suffixe *-iacum*), *Pery* (Suisse) *Periculum* (c'est-à-dire péril; formation analogue), *Bonneuil Bonus Oculus* (XIII^e, XIV^e siècle; vient du gaulois *Bonoialos*), etc.

Des variantes successives ou concomitantes témoignent

de l'ingéniosité des scribes : *Vaujours* (Seine-et-Oise) est latinisé tour à tour en *Vallis jocosa* (vallée gaie), *Vallis gaudii* (vallée de la joie), *Vallis Jovis* (vallée de Jupiter), alors que les formes romanes les plus anciennes (*Vaujost*, *Vaujoth*) postulent « Vallée de Justus ». Parfois des spécialistes s'y sont laissés prendre : pourtant si prudent, Longnon lui-même, dans son Dictionnaire topographique de la Marne, n'a pas suspecté *Curtis Ausorum* de la fin du x^e siècle et du xi^e pour désigner *Courtisols*, et il s'est demandé ce que pouvait être cette peuplade inconnue, les *Ausi* : pure invention de scribe, comme l'a montré Antoine Thomas, qui a rétabli¹ d'après la forme du ix^e siècle, *Curtis acutior*, l'étymologie la plus vraisemblable : le « domaine le plus haut » perché, qui s'accorde à merveille avec la situation topographique de Courtisols.

Dans certains cas, on peut hésiter. *Pierrelaye* (Seine-et-Oise) représente-t-il vraiment *petra lata* comme le croit Longnon (d'après un mégalithe disparu?), ou n'est-ce pas encore une mauvaise traduction et *laye* n'est-il pas plutôt le même toponyme que dans *Saint-Germain-en-Laye* (*Lida* dans les plus anciens textes)? Pour *Semur*, la forme mérovingienne (de 545 environ) *Sinemuro*², que Longnon devait ignorer, fait rejeter définitivement son hypothèse *senex murus* (vieux mur).

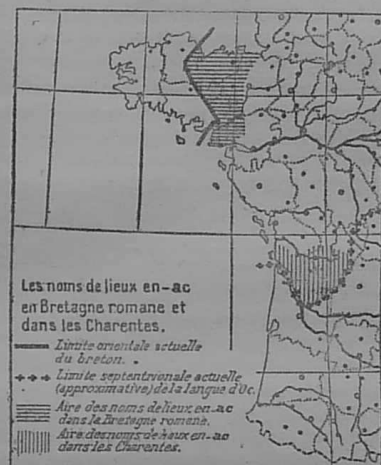
Quand des noms de lieux sont adoptés par une langue nouvelle, ils suivent, à partir de ce moment, les évolutions phonétiques de cette langue. Voici par exemple le toponyme helvétique *Turicum* qui acquiert droit de cité chez les Alamans vers le v^e siècle. Si la région était restée gallo-romane, le *t* initial aurait été conservé, le *c* devenait *g* et tombait, et le vocable aboutissait à *Turi*, qu'on aurait

1. A. Thomas, *Essais*, p. 105-108.

2. Dans le *Dictionnaire topographique de la Côte-d'Or*, publié en 1924. Ci-dessus, p. 30.

probablement écrit *Tury*. Au contraire, la phonétique germanique, quelques siècles plus tard, changea tous les ⁴ en *z*, et, si elle laissa tomber certaines atones finales

Carte I



à l'instar du roman, en revanche elle conserva le *c*, pour l'aspirer dans la suite : d'où *Zürich*¹.

La connaissance de la phonétique des diverses langues en présence permet de dater les époques auxquelles telle ou telle région a été colonisée ou plus exactement assimilée.

A l'extrême ouest du domaine roman, il existe des noms de lieux en *-ac*, correspondant à la finale gallo-romaine

1. On peut ajouter que l'*u*, qui avait en latin la valeur *ou*, est devenu *u* (*u*) en allemand sous l'influence de l'*i* suivant, et que l'accent tonique a reculé, à l'époque moderne, sur la première syllabe.

-acum, et qui sont en discordance absolue avec la phonétique du parler régional, comme avec celle des mêmes toponymes situés plus à l'est : ainsi *Séviac* (Côtes-du-Nord, près Broons) correspond à *Séviac* (Ille-et-Vilaine)¹. J. Loth a montré le premier² comment ces toponymes nous permettent « de déterminer avec une parfaite exactitude jusqu'où s'est étendue la langue bretonne... les noms en -acus n'ayant pu conserver la forme -ac qu'en zone bretonnante et étant devenus *é* dans la partie restée romane de la péninsule ». L'histoire nous apprend d'autre part que, du VI^e au IX^e siècle, l'invasion bretonne, venue de l'Ouest, gagna à l'Est les diocèses de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, et mordit sur ceux de Rennes et de Nantes. La région qu'indique notre carte par des hachures fut bretonnée; le roman cessa d'y être parlé, à l'époque où il amenait la finale -acum à -ay (devenu plus tard -é); quand il reconquit ensuite ce domaine, cette évolution phonétique était passée, l'époque des palatalisations était close et les finales -ac, dans le territoire repris au breton, furent ainsi conservées.

Dans les Charentes, au sud-ouest de la langue d'oïl, la même opposition entre les noms de lieux en -ac (*Cognac*, *Jonzac*, *Pontailac*, etc.) pose un problème de même ordre. Il est certain qu'à l'époque où -acum passait à -ay, cette région parlait un dialecte qui ignorait ce phénomène, donc un parler ressortissant à la langue d'oc. Comme l'histoire ne signale ultérieurement aucune invasion ni migration dans cette contrée, il faut plutôt conclure à une pénétration linguistique de la langue du Nord, dont on trouve d'autres exemples, quoique moins frappants, en Bourgogne. L'étude attentive de ces parlers révèle d'autre part, spécialement en Saintonge, les débris d'un fonds primitif méridional.

On pourrait signaler d'autres faits du même ordre. Mais l'interprétation de ces phénomènes est particulièrement

1. Lieu d'origine, aujourd'hui disparu, de la célèbre famille de Séviac.

2. *Revue Celtique*, XI, p. 386 et suiv.

délicate. Ainsi on pourrait croire que, dans le nord du Cantal, *Chalinargues*, dont l'initiale paraît en contradiction avec le *g* occlusif de la finale, offre un jalon qui ferait présumer une extension tardive de l'aire *ch*, *j* + *a* (type *vache*) aux dépens de l'aire *c(k)*, *g(u)* (type *vaco*). Il n'en est rien : à l'aide de nombreuses formes médiévales concordantes, nous avons pu démontrer que les diverses finales en -argue qu'on trouve dans les noms de lieux de l'aire *ch*, *j* (+*a*) reposent sur une finale masculine latine -anicum, dans laquelle le maintien de l'occlusive devant *u* bref (devenu *o*, et bien plus tard *e*) est phonétiquement normal (*Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, 1930, 236-8).

Les considérations sur la nomenclature officielle doivent prendre place ici. En effet, chez toutes les nations actuelles, la langue nationale n'est vraiment indigène que dans une petite région; partout ailleurs elle s'est superposée à des dialectes plus ou moins apparentés, parfois à des langues franchement allogènes, et on se trouve ainsi dans le cas de toponymes adaptés par un autre idiome que celui qui les a formés¹.

La nomenclature officielle de la France ne s'est pas constituée à une date uniforme; elle a d'ailleurs évolué et varié pendant l'Ancien Régime et ne s'est pas fixée avant la fin du XVIII^e siècle. Aujourd'hui encore, il subsiste certaines divergences entre l'orthographe du ministère de l'Intérieur (qui, en ce cas, est réputée seule officielle) et celle d'autres services, par exemple des postes. Tous les noms d'accidents de terrains qui n'ont pas pris place, par les lieux dits, dans le cadastre, ainsi que les noms de

1. En revanche la toponymie a pu mettre certains mots à l'abri de l'influence française : M. P. Fouché m'a fait remarquer que, dans le Roussillon, *Ille* représente phonétiquement le latin *insula*, tandis qu'« île » en catalan moderne a perdu l'*l* mouillée sous l'influence du français.

petits cours d'eau n'ont pas d'orthographe officielle, restant ainsi, dans une certaine mesure, à la discrétion des géographes et des toponymistes.

Les villes ont été dénommées avant les villages, les communes (anciennes paroisses) avant les hameaux, et, d'une façon générale, les localités du Nord avant celles du Midi; les lieux-dits ne portent des noms français (en dehors de la région parisienne au sens large) que depuis la confection du cadastre. La forme officielle, pour la recherche de l'étymologie, n'a donc guère d'intérêt en général et s'efface, pour le toponymiste, devant les formes régionales anciennes. Par contre, elle est souvent plus archaïque que la forme patoise actuelle, qui a souvent fort évolué depuis que la première s'est fixée. *Nonette* (Puy-de-Dôme) a été démarqué (avec changement de finale) d'après une forme médiévale indigène *Noneda*, dont le patois actuel *Lenède* s'est fort éloigné; de même *Vergongheon* (Haute-Loire) s'est cristallisé avant l'attraction paronymique produite par « Bourgogne », dont nous avons parlé plus haut¹. Le français, en outre, a conservé de vieilles traditions du latin médiéval et des chancelleries et administrations régionales. Dans la plupart des noms de lieux du Centre-Sud et du Sud-Ouest, la forme officielle garde le souvenir de l'*n* final tombé dès le x^e siècle dans la langue populaire : ainsi *Auzon*, *Vergongheon* (Haute-Loire), *Usson* (Puy-de-Dôme), en patois actuel *Uzou*, *Bourgondzou*, *Issou*.

Dans quelle mesure a-t-on assimilé ou traduit les formes indigènes? Cela dépend des régions, et, plus encore, de la facilité de compréhension. Les composés avec « ville » et « château » sont généralement traduits dans le Midi : on a appelé *Châteauneuf* les *Castelnou* de Provence et des Alpes-Maritimes, *Villefranche* et *Villeneuve* les *Vilafranca* et *Vilanova* (ou *Viala*...) de Rouergue, de Lauragais, de Provence, du comté de Nice. Cependant le *c* (*k*) de *Rocafort* a été conservé sous la forme *Roquefort*. Pour le

¹ P. 63.

mot « puy », la forme française domine parmi les noms de communes (plus anciennement officiels), la forme locale dans les écarts et lieux dits : comparer, dans la même région de Provence, les communes de *Puylobier*, *Puyricard*, *Puy-Sainte-Réparate* et l'oratoire de *Puech-Icard*.

Le Roussillon, annexé seulement en 1652, a gardé une nomenclature à physionomie très catalane. Au contraire le comté de Nice, annexé la première fois pendant la Révolution (et définitivement en 1860), mais qui était trilingue¹ et où il y avait des traditions françaises, a une nomenclature plus francisée (par ex. : *Villefranche*, *Beaulieu*, etc.); on a d'ailleurs conservé, comme l'a montré Ronjat (*La Montagne*, 1908, 356 et suiv.), mainte graphie italienne, tel *Cians* pour *Chans*. Quant à la Corse, elle a gardé, par suite de son éloignement, sa toponymie tout italienne; les noms traduits (*îles Sanguinaires*, *île Rousse*...) sont l'exception.

Après la Corse et le Roussillon, c'est la Gascogne qui, malgré sa réunion ancienne à la couronne, offre, dans la France romane, l'ensemble des noms de lieux les moins assimilés par la nomenclature officielle, parce que, à cause de la difficile phonétique gasconne, on ne les a pas, en général, compris. Les fonctionnaires et cartographes du Nord pouvaient-ils reconnaître « beau puy » dans *Betpouey*, « beau rameau » dans *Bétharram*, la parenté avec « château » dans *Castéra* et « pierre percée » dans *Peyrehorade*? Mais *Aigas Caudas* reconnu a bien été traduit en *Eaux-Chaudes*, tandis que *Chardesaigues*, station thermale d'Auvergne plus longtemps ignorée, a été à peine assimilé.

Plus d'une erreur, bien entendu, a été commise dans ces rhabillages. Citons le *Peuil-Tenquin*, montagne

1. Et même quadrilingue; le dialecte local est provençal, et on parlait français et piémontais, — puis italien depuis le début du xix^e siècle. (L'italien a légué les formes *Monte Carlo*, *Monaco*). Depuis cinquante ans, l'italien est parlé à Nice et sur la côte par une population d'immigrés de plus en plus nombreuse.

voisine de Villard-de-Lans : la forme locale est *peu*, où l'on n'a pas reconnu « puy » ; comme *eu* dans ce patois correspond au français *œil*, on en a déduit que *Peu* devait être francisé en *Peuil*. — Les Italiens ont commis des erreurs analogues en toscanisant les toponymes alpestres, surtout piémontais : ils ont rhabillé à tort *Bardonets* en *Bardonecchia* (alors que l'italien conserve la finale *-ecca*, qui était celle du nom en latin) ; ils n'ont pas reconnu *calvum montem* (mont chauve) dans *Tsavumont*, dont ils ont fait *Chiomonte*.

Le nom français de *Nîmes*, qui a fort intrigué les linguistes, demande une explication particulière. Nous avons dit que la forme régionale au moyen âge était *Nemse*, issu régulièrement de *Nemausum* (accentué sur l'e), avec lequel *Nîmes* ne saurait avoir aucun rapport direct. On peut supposer que *Nemse*, en remontant vers le Nord, a éprouvé une métathèse (provoquée par la rareté du groupe *ms* et la difficulté de le prononcer) et qu'ensuite on a francisé **Nesme* en *Nisme*, sur le modèle de *disme* qui correspondait au provençal *desme*. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cette forme hybride a fini par éliminer la forme indigène dans tout le Midi, qui dit aujourd'hui *Nîmo*, d'après le français.

Sur ce terrain la politique, cette fois dans un but nationaliste, réagit encore sur la toponymie. Après les conquêtes, au lieu d'imiter la prudence et la patience des anciens Romains, les Gouvernements contemporains se sont souvent efforcés de dénationaliser les noms de lieux. Les villes ont généralement deux noms ou deux formes au voisinage des frontières linguistiques¹. On conçoit que l'élément qui l'emporte donne le pas à la forme de sa propre langue. Moins justifiées sont certaines formes artificielles ou certaines reprises historiques. Les Allemands ont donné l'exemple en Lorraine après 1870 et

1. Parfois trois, comme en Transylvanie, quand trois langues se rencontrent sur un même territoire : cf. *Cluj* (nom roumain), *Klausenburg* (allemand), *Kolozsvár* (hongrois) ; *Oibiu*, *Hermannstadt*, *Nagy-Szeben*.

surtout pendant la dernière guerre, au cours de laquelle divers noms officiels furent changés, parfois au prix de falsifications étymologiques. En revanche je crois que nous n'avons pas été bien inspirés, après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, en déformant en *Sélestat* *Schlestadt*, qui avait sous cette forme ses lettres de noblesse dans l'histoire de France, — fût-ce sur la sollicitation des habitants qui, en Lorraine, ont demandé de changer des *w* en *v*. On ne doit jamais renier ses antécédents et son histoire.

Les toponymes bretons et alsaciens ont été conservés en principe, sauf les noms des localités importantes, depuis longtemps francisés comme *Quimper* (breton *Kemper*), *Strasbourg* (*Strassburg*) ou possédant une forme française ancienne (*Vannes*, en bret. *Guéned* ; *Ribeauvillé*, all. *Rappoltsweiler*). Les noms flamands ont été plus assimilés. Les noms basques ont été quelquefois traduits (*Saint-Jean-Pied-de-Port*) ou ont gardé leur forme gasconne (*Tardets*).

Pour rattacher les nouvelles provinces du haut Adige et de l'Istrie aux souvenirs de l'époque romaine par delà la germanisation ou la slavisation du moyen âge, l'Italie a cherché à créer une nouvelle nomenclature officielle depuis les annexions de 1919. Tantôt elle n'a fait que consacrer des formes italiennes traditionnelles, comme *Bolzano*, *Merano* (en allemand *Bozen*, *Meran*) ; tantôt elle a exhumé de vieilles formes romanes, comme *Glorenza* (*Glurns*). Dans d'autres cas, elle a été embarrassée au sujet de l'italianisation : ainsi pour *Schluderns*, que les chemins de fer ont conservé, tandis que le Touring-Club a adopté *Sluderno*, pour *Schlanders* et *Reschen*, à propos desquels on hésite entre *Slandro* et *Silandro*, *Rescia* et *Resia*. A noter que les touristes italiens qui voyagent dans la région n'emploient pour ces noms que les formes allemandes, les seules qui soient comprises de tous. — En Istrie, le nom slave (indigène) s'oppose parfois au nom allemand (étranger) : en général il a été adopté. Toutefois on a ressuscité à l'occasion l'ancien nom latin : ainsi le Touring-Club italien a bien conservé *Postojna* (que les

Autrichiens et Allemands appellent *Adelsberg*), mais les chemins de fer et l'Intérieur ont préféré *Postumia*, bien qu'il ne soit pas certain que cette localité occupe l'emplacement des *Aræ Postumiae*.

En Suisse, tant à cause du bilinguisme que de la vitalité de certains patois, l'établissement de la nomenclature officielle a provoqué des réactions d'un tout autre ordre. Car ici les droits linguistiques sont respectés à l'extrême. Quant une localité, près de la limite des langues, a deux noms (voire trois, dans les Grisons), celui qui correspond à la langue de la majorité a la préséance, mais l'autre ou les autres ne sont pas oubliés : ainsi le nom de Morat, sur la gare, est inscrit *Murten-Morat*, parce que la majorité est de langue allemande, tandis que Sierre, en majorité français, offre l'inscription *Sierre-Siders*.

Mais d'autres petites difficultés ont surgi. La carte du Valais ayant été établie par des Suisses alémaniques, ceux-ci ont transcrit par la lettre *z* le son *ts* des patois romands aussi bien que des parlers allemands. Il en résulte que *Zinal*, col de *Zaté* (vallée d'Anniviers, romande) doit se prononcer *tsinal*, *tsaté* (les mots sont les équivalents de *chenal*, *château*), tout comme *Zermatt*, *Tsermat* (vallée de langue allemande). Néanmoins, en dehors des Valaisans de la région, les Suisses romands, d'après l'orthographe, prononcent *z*, et même dans *Zermatt*, en lisant tous les mots valaisans à la romande; *a fortiori* les Français, ainsi que les autres étrangers, voire les Allemands eux-mêmes parce qu'ils se savent ou se croient en pays roman.

L'accent a posé un problème délicat en Suisse romande. Il y a beaucoup de noms de lieux en *-a* (écrits souvent *-az*), accentués sur la pénultième. Comme il est à peu près impossible d'intégrer ces mots tels quels dans une phrase française en gardant leur accentuation, deux solutions s'offraient (comme jadis en latin pour les proparoxytons gaulois à pénultième longue) : ou reporter l'accent sur la finale, ou garder l'accent en changeant l'*a* final en *e*.

Le Valais a choisi en général la seconde solution : *Evolèna* (qui est encore l'orthographe de Töpffer) est devenue *Evolène*. Dans le pays de Vaud, au contraire, on écrit toujours *Anzeindaz*, *Riondaz*, alors qu'en français les gens du pays disent *Anzeinde*, *Rionde*; mais déjà les Genevois, d'après l'orthographe, prononcent *Anzeindâ*, en attendant *Anzeindaze*, qui est la prononciation générale des Français... et des Allemands.

Chaque langue a une tendance à assimiler les noms de lieux de l'étranger, dès que ceux-ci pénètrent quelque peu dans l'usage : cette tendance s'accusait surtout autrefois (afin de conserver l'homogénéité phonétique des phrases), tandis qu'aujourd'hui on réagit de plus en plus, moins par souci d'éviter des altérations linguistiques que par un snobisme, qui — une fois n'est pas coutume — est à encourager. Il est bon, pour l'enseignement comme pour la science, que chaque nom de lieu n'ait qu'une forme actuelle (au moins dans la graphie). Toutefois les noms des grandes métropoles, depuis longtemps assimilés par les autres langues, comme *Berlin*, *Londres*¹, *Vienne*, *Cologne*, *Florence*, *Venise* en français, *Parigi*, *Londra*, *Vienna* en italien, etc., ne sauraient être menacés de sitôt. L'assimilation de ces noms s'est produite dans un rayon très variable, suivant l'influence des villes, les relations politiques et sociales, etc. — Les noms de nations et de peuples sont toujours assimilés et ne peuvent pas ne pas l'être.

De par leur situation territoriale ou le rôle qu'ils ont joué dans la vulgarisation de la géographie, certains pays ont servi d'intermédiaires pour la transmission des noms de lieux, qu'ils ont repassés à leurs voisins après les avoir assimilés. Ainsi c'est le français qui a donné à

1. La forme française vient directement d'une vieille forme anglo-saxonne *Londino* accentuée sur la première voyelle : preuve de l'ancienneté des relations entre Paris et Londres.

l'italien la forme *Londra*, de même qu'il a transmis à l'espagnol le nom de la *Suisse* (*Suiza*)¹.

C'est là un des arguments les plus forts en faveur de l'adoption des toponymes étrangers sous leur forme indigène, car autrement on risque souvent de voir différents pays à travers l'optique plus ou moins déformée du voisin. Nous avons ainsi appris la géographie de l'Europe centrale auprès des géographes allemands², et la plupart de nos compatriotes ont été surpris d'avoir à apprendre leur nomenclature à la suite de la constitution des nouveaux États formés après la guerre : voici *Agram* devenu *Zagreb*, *Brünn* *Brno*, *Lemberg* *Lvof*, *Hermannstadt* *Cibiu*, *Adelsberg* *Postojna* (ou *Postumia*). Sauf les cas d'annexions de territoires allogènes, les mots indigènes sont redevenus officiels : c'est donc un grand progrès à tous les points de vue. Ceux d'entre nous qui savaient un peu d'allemand et qui connaissaient mal la répartition des groupes linguistiques n'étaient-ils pas tentés de croire que des pays dénommés *Adelsberg* ou *Lemberg* étaient de langue allemande?

Sur les frontières, pour les noms de lieux étrangers qui se présentent souvent dans la conversation, se produit la même assimilation phonétique que pour les noms de personnes³ : l'accent est conservé et, en français, la finale assourdie, au moins dans les paroxytons : ainsi en français, sur la Côte d'Azur *Monte-Carlo* se prononce *Monté-carle* (prononciation que le snobisme a accréditée jusqu'à Paris), et, en Suisse, *Interlaken* *Innterlake*. Au contraire les proparoxytons étrangers qui ont déjà un accent secondaire sur la finale, reportent naturellement sur celle-ci l'accent principal : *Monaco* s'accroît en français sur le second *o* (au lieu du premier).

1. La forme italienne de « Suisse », *Svizzera*, est venue directement du suisse-allemand.

2. Nous avons aussi appris la géographie des Balkans à l'école des Grecs et des Vénitiens. De ceux-ci nous est resté le nom du *Monténégro* (montagne noire) : en serbe, *Crnogora* (*e = ts*).

3. A. Danzat, *Les noms de personnes*, p. 156.

DEUXIÈME PARTIE

CATÉGORIES DE NOMS ET COUCHES HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

LES NOMS DE LOCALITÉS

I. — FORMATIONS PRÉCELTIQUES

On pourra peut-être critiquer le titre de cette rubrique en faisant remarquer que l'installation des colonies phocéennes sur les rivages du golfe de Lion est contemporaine de l'invasion gauloise (vi^e siècle avant J.-C.) et que l'invasion ibère au nord des Pyrénées lui est un peu postérieure (v^e siècle avant J.-C.)¹. Mais les Gaulois refoulèrent les Ibères et se superposèrent à eux en divers points; leur influence sur les autres populations prélatines s'étendit encore, on le verra, pendant les premiers siècles de l'époque romaine. Il est donc logique de grouper dans la même section tous les éléments que le gaulois a totalement ou partiellement recouverts.

Les noms de localités², tout au moins dans l'état actuel de la science, ne peuvent rien nous révéler sur le langage

1. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, chap. v à vii.

2. Pour les noms de rivières, voir ci-après, p. 195.

des peuples qui habitaient la Gaule avant l'arrivée des Indo-Européens. Des établissements phéniciens qui ont précédé les Grecs sur les côtes de Provence, les noms de lieux, comme l'a dit Longnon, n'ont rien retenu, et c'est arbitrairement qu'on a supposé que *Caccabaria* (*Cavalaire*) pouvait être d'origine phénicienne, ou que les colonies phocéennes dont le nom rappelait le culte d'Hercule (*Cavalaire*, *Monaco*¹, etc.) avaient transformé des sanctuaires de Melkarth, l'Hercule tyrien. De même l'origine punique de *Ruscino* (*Roussillon*)², présumée par Longnon d'après une similitude de suffixe avec *Barcino* (*Barcelone*) que fonda Amilcar Barca, est une hypothèse bien fragile.

* * *

Formations italo-celtiques et ligures.

Il est généralement admis aujourd'hui par les historiens et les linguistes que les peuples italiques et celtiques formaient une unité linguistique et sociale quelque mille ans avant notre ère. On a identifié, non sans arguments, cette période à l'âge de bronze. Lorsque l'unité se brisa, il se constitua de nouveaux groupements, parmi lesquels le ligure apparaît aujourd'hui comme l'intermédiaire entre le celtique et l'italique. Il est impossible de reconstituer avec les données que nous avons les étapes et le processus géographique de ce morcellement : les noms de lieux en particulier nous permettent rarement de discerner (en dehors du Sud-Est), quand ils semblent antérieurs au gaulois, ce qui remonte à l'italo-celtique de ce qui est plus spécifiquement ligure. L'unité ligure de la Gaule, qu'on a déduite du témoignage des historiens grecs, n'est pas un fait certain. Tout ce que nous savons c'est que les Ligures ont occupé primitivement un très

1. En grec *Hérakleia Kakkabaria*, *Héraklēs Monoikos*.

2. Nom de localité (appelé plus tard *Castel-Roussillon*) qui a donné son nom à la province.

vaste territoire, débordant de beaucoup les Pyrénées et les Alpes, et qu'ils ont été refoulés peu à peu, à l'époque historique, dans les Alpes occidentales et sur la côte génoise, où ils ont gardé encore pendant quelques siècles leur individualité et leur langue.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour dépister les noms de cette formation. La première consiste à procéder par élimination parmi les toponymes prélatins (grec à part, bien entendu), en sélectionnant ce qui ne paraît être ni gaulois ni ibère. Procédé dangereux, si l'on songe que nous connaissons imparfaitement le gaulois, que nous ne savons presque rien de l'ibère, et que le gaulois avait en commun avec le ligure beaucoup de mots qui ne sont pas tous des emprunts; pour donner des résultats valables, il doit être combiné avec celui de la répartition géographique, dont nous avons déjà parlé¹. L'autre méthode, qui aboutit à des résultats plus fragmentaires, mais plus sûrs, consiste à dégager directement les caractères linguistiques du ligure d'après les inscriptions², les rares témoignages des anciens, les noms de lieux du centre de refoulement des Ligures, et à rechercher dans quels toponymes on les rencontre. On peut associer parfois les deux méthodes, ou tirer des conclusions de quelques faits spéciaux.

La communauté de nombreux radicaux entre le gaulois et le ligure se démontre facilement. Voici par exemple *briga*, forteresse : le mot est gaulois; il n'est pas moins ligure, à preuve *Brigantium* (plus tard *Brigantione*, *Briançon*), chef-lieu d'une peuplade ligure au temps de César, et divers composés formés à l'époque romaine avec des noms latins, *Flaviobriga*, *Julobriga*, dans une région (côte basque espagnole actuelle) où les Gaulois n'étaient pas installés³. Cette racine étant celtique,

1. P. 3.

2. La plus précieuse est celle d'Isola, 117 avant J.-C. (au nord de Gênes), en latin, mais contenant beaucoup de noms propres ligures (*Corpus Inscr. lat.*, V, 7749).

3. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 275, n. 3.

puisque le même radical existe en irlandais, gallois et breton¹, le mot en gaulois ne peut être un emprunt, pas plus que le radical *gen-* (mâchoire; bouche, golfe dans les dérivés), qui paraît gaulois dans *Genabum* (Orléans), *Genava* (Genève), mais sûrement ligure dans *Genua* (Gênes). Quant aux suffixes, plusieurs, authentiquement ligures, ont passé en gaulois : *-iscus*, surtout dans les noms de rivières; *-incus*, attesté comme tel par Pline (*Bodincus*, nom ligure du Pô) et dont le maximum de densité se trouve dans le Sud-Est, a formé des noms en gaulois, comme *Lemincos Lemenc* (*lemos* est le nom gaulois de l'orme); *-ate* (atone), qui ne peut être séparé des noms de peuplades en *-ates*, sûrement ligures², a formé aussi d'authentiques composés gaulois comme *Brivate* (de *briva*, pont), *Brioude*.

L'histoire³ nous attestant que *Narbonne* (*Narbo*) fut le chef-lieu d'une peuplade ligure, nous pouvons présumer que ce mot est ligure ainsi que (ceci est moins sûr) ses quasi-homonymes *Arbon-* du pays basque espagnol, de Seine-et-Marne et de Suisse. À l'aide d'arguments historiques on peut admettre que *Telo* (Toulon), *Cabellio* (Cavaillon), *Tolosa* (Toulouse), *Lactora* (Lectoure), *Lapurdum* (Bayonne), fondés avant l'arrivée des Gaulois ou des Ibères, sont des noms italo-celtiques ou ligures. Leur sens originaire, est-il besoin de le dire, nous échappe totalement.

C'est par les suffixes que nous pouvons serrer de plus près la toponymie ligure. Le suffixe *-elus*, le plus fréquent dans l'inscription d'Isola, paraît propre au ligure oriental; on ne l'a retrouvé en France que dans l'extrême Sud-Est (*Cemenelus*, *Cimiez*).

1. Cf. G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 237 (le sens primitif est mont, puis ville sur le mont, comme pour *dunos*). Toutefois la peuplade des *Brigiani* et *Briançon* étaient sûrement ligures (C. Jullian, *id.*, II, 460, n. 11).

2. C. Jullian, *id.*, I, 277, n. 4, 278, n. 2 et les références.

3. L'historien grec Hécateé de Milet et Aviénus (C. Jullian, *id.*, 182, n. 1).

De tous, *-ascos* (latinisé en *ascus* ou *ascum*), fém. *-asca*, est le plus spécifiquement ligure. Il a formé (avec ses variantes *-osc-*, *-usc-*, qui paraissent postérieures) de nombreux noms de lieux massés surtout dans le Sud-Est de la France, la Suisse méridionale et le Nord-Ouest de l'Italie, dernier habitat des Ligures. Mais son extension géographique est très vaste¹ : il débord largement sur l'Espagne, s'étend assez loin en Italie; du côté français, les points extrêmes vers l'Ouest sont, dans les Pyrénées, *Vénasque* (Aragon, sud de Luchon), les anciens *Arrevasci* (d'où *Arreau* a tiré son nom) et au nord la *Thiérache* (*Teorasca*). Ces toponymes nous montrent que l'occupation ligure est allée au moins jusque-là. (La racine *briga* et le suffixe *-ates* indiquent qu'elle s'est étendue beaucoup plus loin au sud-ouest.)

Le premier élément de ces dérivés est obscur; ce devait être souvent un nom d'homme. On rencontre dans la région du Rhône, où Gaulois et Ligures se sont mêlés, quelques toponymes à radical gaulois : *Branusculus*, *Branoux* (Gard; *Bran-* est un nom d'homme); *Cambosculus* *Chambost* (Rhône : *camb-*, courbure : sobriquet?); *Vindasca*, *Vénasque* (Vaucluse : *vind-*, blanc : sobriquet?). La longue vitalité de cette formation nous est prouvée par la présence de quelques gentilices romains (*Curiusculus*, *Curiusque*, Hautes-Alpes; *Flaviosculus*, *Flayosc*, Var).

Nous retrouverons aux noms de rivières un contingent important de formations ligures ou italo-celtiques.

1. D'après le relevé fait par d'Arbois de Jubainville, il y a de ce type 1 toponyme en Bavière, 36 en Suisse, 24 en France (dont 20 dans le bassin du Rhône), 11 dans l'Espagne du Nord. Flechia avait commencé le relevé pour l'Italie. Les noms en *-osc-*, *-usc-*, dépassent le nombre des précédents dans le Sud-Est, qui est leur foyer spécial.

* *

Formations grecques.

Les Phocéens, au VI^e siècle avant notre ère, envoyèrent un certain nombre de colonies dans la Provence actuelle, quelques-unes sur les côtes pyrénéennes de la Méditerranée. La Ligurie, qui n'avait pas d'arrière-pays agricole, ne les tentait pas; le Languedoc n'offrait guère d'abris sûrs (en dehors de celui qu'ils utilisèrent à Agde). Étrusques, Ibères et Carthaginois avaient jeté leur dévolu sur les autres côtes de l'Ouest méditerranéen.

La plus importante et sans doute la première fondation fut celle de Marseille, qui devint la capitale d'un puissant état maritime, et essaima à son tour des satellites.

Parmi les noms de ces colonies, les uns étaient des toponymes préexistants, ligures pour la plupart, qu'adoptèrent et adaptèrent plus ou moins les nouveaux venus. De ce nombre sont à peu près sûrement Marseille (*Mas-salia* en grec, *Massilia* en latin), le second élément d'*Héraklèia Kakkabaria* (Cavalaire) et le nom grec de Monaco, *Monoikos*, qui est l'assimilation d'un mot d'une autre langue : *monoikos* signifie en grec « qui a une seule demeure », ce qui est absurde comme épithète du dieu Héraklès, et ne peut être attribué qu'à une attraction paronymique¹. Une deuxième attraction, au profit cette fois de *monachus*, se produisit au début du moyen âge pour le même toponyme, qui devint « moine » (*Mourgue* en provençal, *Monaco* en italien).

Parmi les noms authentiquement grecs, plusieurs ont disparu, comme ceux des deux *Héraklèia*, dont l'une a perdu son premier élément (Cavalaire) tandis que l'autre, voisine d'une embouchure du Rhône, a été détruite. De même *Olbia* (Hyères) et *Athénopolis*, qui existait encore à l'époque romaine et qui semble être l'aïeule

1. Le nom complet en latin était *Portus Herculis Monacoi*, dont le dernier terme seul a vécu.

de Saint-Tropez. D'autres noms donnés par les Grecs à diverses villes, comme *Théliné* à Arles (où ils eurent une colonie éphémère) ou *Aphrodisias* à Port-Vendres (qui s'appelaient *Pyréné* avant les Romains) n'ont pas vécu.

Il reste, comme noms grecs, dans notre toponymie, *Nice* (*Nikaia*, lat. *Nicaea*; dér. de *Nikè*, victoire : ville placée sous la protection de cette déesse); *Antibes* (*Antipolis*, la ville d'en face ... Nice); *Agde* (*Agathè tukhè*, la bonne fortune; le premier terme seul a subsisté), cités par Longnon. Il faut ajouter : *Ceyreste* (*Kithèrista* et non *Kitharista* : la phonétique romane postule l'e, comme la phonétique de l'ienien, langue des Phocéens); *Trets* (*Tritèia*, d'après la ville homonyme de Phocide, latinisée en *Tritis*); *Tarento* (lieu dit près de Lèques : *Tauroenton*, devenu *Tarentum* par analogie avec la ville de Grande-Grèce). L'identification d'*Astromelas* et d'Istres n'est pas sûre. Il est peu probable que *Pyréné*, qui paraît être *Port-Vendres*, fût un nom grec (cette dernière localité ayant été appelée *Aphrodisias* par les Grecs), pas plus que celui de la colonie phocéenne d'*Alalèa* (*Aleria*) en Corse. Par contre, sur la côte catalane il reste *Ampurias*, déformation d'*Emporion* (« marché » en grec), équivalent de *magos* gaulois (latinisé en *Empurium*).

On remarquera qu'à l'époque latine, les Romains, se sentant sans doute en face d'une civilisation supérieure, demeurèrent à l'écart des villes grecques, qui gardèrent longtemps leur individualité sociale et linguistique : ainsi ils ne s'établirent pas à Nice, mais sur la hauteur voisine, dans le village ligure de Cimiez, qui devint ville latine, ainsi qu'en témoignent les arènes.

Dans des formations, bien postérieures, de notre toponymie, on trouve encore quelques traces de grec : noms communs adoptés par le latin parlé, comme *catarakta*, écluse, qu'on retrouve dans les noms de *Cadarache* (Bouches-du-Rhône, Vaucluse : sur le Rhône) et probablement (avec une finale masculinisée) de *Charaix* (Drôme); créations du bas Empire dues à une mode hellénistique, comme *Gratianopolis* (= ville de Gratien), Grenoble

(nom qui se substitue à *Cularo* vers 380), et *Basilea*, *Bâle*, fondé en 374 par Valentinien (qui suppose une forme populaire *Basila* accentuée sur l'a).

Enfin *Leucate* est une forme savante, dont la tradition a été conservée par les scribes.

*
*
*

Formations ibères.

Au ^{ve} siècle avant notre ère, les Ibères, venant du bassin de l'Èbre, franchirent les Pyrénées aux deux extrémités pour s'établir dans le Sud de la Gaule. Ils allèrent jusque vers le Cantal, au nord, et la région de Nîmes à l'est; mais ils furent bientôt refoulés par les Gaulois jusqu'aux limites qui étaient celles de l'Aquitaine au temps de César : de Bordeaux (inclus) par Toulouse (exclu) et le sud de Quillan jusqu'au sud de l'étang de Leucate. Cette frontière ethnique se consolida pour des siècles; elle constitue encore la limite septentrionale du gascon et du catalan.

Contrairement aux Gaulois, les Ibères, moins nombreux ou moins colonisateurs (peut-être aussi parce qu'ils parlaient une langue trop étrangère à un milieu indo-européen) n'assimilèrent pas une grande partie des peuplades préexistantes : il est prouvé qu'à l'arrivée de César, diverses tribus habitant les Pyrénées centrales ou la région landaise étaient encore ligures¹. La région subit ensuite l'influence gauloise, prélude de la romanisation.

Les Ibères, qui ont imprégné si profondément la phonétique du gascon, n'ont laissé que de faibles traces dans la toponymie du Sud-Ouest français².

Le chapitre consacré aux « origines présumées ibères » dans le grand ouvrage de Longnon est franchement mauvais et aurait gagné à être supprimé. Des six mots

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 277 et suiv.

2. Pour le basque et la toponymie du pays basque, voir ci-dessous, p. 169.

cités, l'un, *serra* (chaîne de montagne allongée) représente selon toute vraisemblance le latin *serra* (scie), et, en tout cas, ne peut être ibère, puisqu'on le retrouve jusque dans la toponymie de la haute Vénétie; deux, *alisos* (alisier), et *calmis*¹ (haut plateau inculte) sont, d'après leur répartition, gaulois ou italo-celtiques; *penna*, montagne, comme l'a montré M. Bourciez², doit être ligure, en tout cas préibère. Seul *artiga* (friche) et *garrica*, dérivé de *garric*-, nom ibère du chêne (spécialisé en Gaule au sens de chêne *garric*) et ancêtre du basque *haritz* (chêne) paraissent ibères, bien que la répartition du second mot surtout dépasse la zone ibérique³. Les *Artigue*, *Lartigue*, *Artige*... et *Garrigue*, *Lagarrigue*, *La Jarrie*... peuvent être présumés d'origine ibère.

Par contre Longnon a eu tort de suspecter l'exactitude du rapprochement formulé par Achille Luchaire entre les anciens toponymes aquitains *Illiberris* et le basque actuel *iri-berri* (ville neuve). Tous les linguistes l'admettent aujourd'hui, sans se laisser arrêter par l'hésitation entre *l* et *ll*, *r* et *rr* qui peut être le fait de scribes latins ou un phénomène d'assimilation phonétique latine analogue à celui que nous avons signalé pour les proparoxytons gaulois : en gardant l'accent sur le second *i* de *Illiberris*, le latin était forcé de réduire *rr* à *r*. Il semble d'autre part que l'ibère, suivant les dialectes, ait hésité, pour le même mot, entre *l* et *ll* : le basque *iri* postule *ll*, tandis qu'*Oloron*, *Luchon*, *Pampelune* se rattachent à *lli*.

Des composés avec *Ili* ou *Illi*, ville, *Illiberris*, ville neuve, est le plus fréquent : on le retrouve dans *Collioure*, qui représente [*Cau*]co-[*il*]liberris. Deux autres localités ont éprouvé des substitutions : l'une a pris le nom de *Helena* (mère de Constantin), d'où *Elne*, l'autre (*Eliberre* dans la Table de Peutinger), celui de la peuplade des *Ausci*, d'où *Auch*. *Iurone* (Oloron), *Ilixone* (Luchon)

1. Nous avons parlé d'*alisos*. *Calmis* va en haut Valais jusqu'au Gothard (sous la forme *Galm*).

2. *Bulletin hispanique*, 1901, 326 et suiv.

3. Ci-dessus, p. 4.

paraissent des composés avec la même racine, tout comme en Espagne *Ilerda* (Lérida) et l'hybride ibéro-latin *Pompaelo* (= *Pompeii-ili* + suffixe), *Pampelune*.

Gurris était un mot ibère signifiant « rouge », comme en témoigne le basque *gorri* (même sens). *Calagurris* (maison(?) rouge¹) est le nom de deux localités de l'ancienne Tarraconaise, auj. *Calahorra* et *Lahorra*. Il y avait un *Calagurris* en Aquitaine, d'après l'Itinéraire d'Antonin, au sud-ouest de Toulouse : mais cette localité a disparu.

M. Bourciez² a mis en lumière quelques noms communs ibères qui figurent dans la toponymie du Sud-Ouest, surtout parmi les lieux dits : *arrogium* (canal d'irrigation), mot adopté par le latin (*Larrouy*, *Larruy*, noms de lieux et noms de familles); **mûga*, borne, limite; **toju*, *toja*, genêt sauvage (*Touyda* est assez fréquent comme lieu dit en Béarn). L'origine ibérique de **mûrru*, tertre, butte, est plus douteuse.

Par des considérations d'ordre historique, que la phonétique vient plus d'une fois confirmer (fréquence de l'*rr* en ibère, absence probable de l'*x* en ligure et italo-celtique), M. Jullian attribue à l'ibère les noms des peuplades *Ausci*, *Bigerriones*, *Tarbelli*, d'où viennent *Auch*, (le) *Bigorre*, *Tarbes*, et *Aquitania* (*Guyenne*). On peut y joindre sûrement la *Navarre* (*Nabarra*) et très probablement *Foix* (*Furux*).

1. Sur ce nom, voir mon livre *La toponymie française*, Paris, Payot, 1939, pp. 91 sqq.

2. *Bulletin hispanique*, loc. cit.

II. — FORMATIONS GAULOISES

Les Celtes arrivèrent en Gaule, du Nord, par deux vagues successives¹ : les Celtes proprement dits (fin du VI^e siècle avant J.-C.), suivis par les Belges deux siècles plus tard. Au point de vue linguistique, nulle différence n'ayant été relevée entre les deux groupes, il n'y a aucun inconvénient à les englober également sous le nom de Gaulois.

Les Gaulois, puissante migration de tribus déjà organisées, descendirent peu à peu vers le Midi, assimilant rapidement leurs prédécesseurs italo-celtiques qui parlaient un idiome apparenté, ou refoulant les groupes les plus compacts ou les plus résistants vers le sud-est, rejetant ensuite les Ibères vers les Pyrénées. A l'époque de César, les Ibères, on l'a vu, n'occupaient plus que l'Aquitaine. Les limites entre Gaulois et Ligures étaient plus incertaines au sud-est, par suite de l'enchevêtrement de certaines tribus vers l'ouest des Alpes. Dans le reste de la Gaule, il n'est pas assuré que les idiomes préexistants au gaulois eussent complètement disparu à cette époque, mais nous n'avons aucun indice de leur survivance.

En dépit de leur fractionnement et de leurs rivalités, les Gaulois formèrent, jusqu'à la conquête romaine, une puissante communauté dont l'unité sociale et surtout linguistique est remarquable. On ne peut relever de différence phonétique² ou lexicale entre les noms de

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 244 suiv. et 313 suiv.

2. M. Dottin signale deux particularités pour le vocalisme (*op. cit.*, p. 61).

lieux gaulois à quelque région qu'ils appartiennent, qu'il s'agisse de la Belgique ou de la Celtique. — Les Gaulois manifestèrent une grande puissance d'assimilation et d'expansion, qui continua à s'exercer, on le verra, sous la domination romaine.

Sans nous être connu comme le latin ou le grec, et bien que sa morphologie et sa syntaxe n'aient encore guère livré leurs secrets, le gaulois nous est suffisamment accessible par son vocabulaire, pour que la toponymie de ses formations puisse être assise sur des bases solides. Les principales sources sont les inscriptions, les témoignages des auteurs grecs et latins, les noms propres et les radicaux conservés par les langues romanes. En outre, la grammaire comparée, en rapprochant les formes gauloises des formes apparentées dans les autres branches de la famille celtique, voire italique ou germanique, a singulièrement élargi et précisé nos connaissances. L'excellent livre de M. G. Dottin, *La langue gauloise*, doit être désormais le bréviaire de quiconque s'occupe du gaulois¹, bien plus que le volumineux *Altceltischer Sprachschatz* de Holder, qui a accueilli dans ce « Trésor » trop de matériaux sans une critique suffisante. — Il va sans dire que les lacunes de notre information restent considérables et que le sens de nombreux radicaux gaulois nous est encore inconnu.

Il ne nous est pas toujours possible, non plus, de discerner ce qui appartient aux Gaulois et à leurs devanciers indo-européens. Tout ce qui est gaulois n'est pas nécessairement celtique : le gaulois a emprunté nombre de mots à ses prédécesseurs, surtout au ligure.

1. Pour approfondir cette étude, on consultera les travaux publiés par diverses revues, notamment la *Revue Celtique* et la *Revue des Études anciennes*. Beaucoup de chercheurs incompétents ont discuté à tort et à travers sur le gaulois : on ne tiendra aucun compte de ces fantaisies.

* * *

Les formations toponymiques gauloises comprennent essentiellement des composés, des dérivés et des noms simples.

Les composés sont les plus nombreux et les plus caractéristiques. Ils se présentent généralement sous la forme de deux substantifs accolés, dont le premier est presque toujours le complément du second, ainsi qu'en grec et en germanique. Le déterminé est un nom topographique, emprunté à la géographie physique ou humaine; le déterminant est, par ordre de fréquence, un nom d'homme, une épithète géographique, un nom topographique.

L'une des plus anciennes formations a pour second terme *ialos*, radical qu'on retrouve en gallois avec le sens d'espace découvert, clairière. Ces toponymes, précurseurs des dérivés gallo-romains en *-acum* et des composés francs en *-ville* et en *-court*, ont dû désigner les premiers espaces cultivés, les centres de défrichement. Le second élément, qu'on ne rencontre jamais isolément ni au début du mot (preuve de l'ancienneté de la cristallisation de ce type), s'est rapidement vidé de son sens, au point que ces formations (comme les mots en *-aud* et en *-ard* en français) sont devenues de véritables dérivés; le thème du complément étant terminé en *o*, il s'est formé le suffixe *-ialos*, accentué sur l'*o*.

Contrairement aux types suivants, les caractéristiques géographiques constituent ici la grande majorité quant au premier élément. Voici *Aballo-ialos* (clairière des pommiers), prototype de *Valeuil*, *Valuéjols*; *Argentoialos* (clairière de l'argent [gisement d'argent]), *Argenteuil*; *Cassanoialos* (clairière des chênes), *Chasseneuil*, *Caseneuil*; *Eburoialos* (clairière des ifs), *Ebreuil*; *Lemoialos* (clairière des ormes), *Limeil*, *Limeuil*, *Liméjols*; *Maroialos* (la grande clairière¹), *Mareuil*, *Mareil*, *Mareugheol*.

1. Et non « clairière de la mare » comme l'a cru à tort Longnon.

(Puy-de-Dôme), *Maruējols* (Gard), *Marvejols*, etc., une des combinaisons les plus répandues; *Nantoialos* (clairière de la vallée), ancêtre des nombreux *Nanteuil*, de leurs altérations (*Nanteau*), dérivés (*Nantouillet*) et composés (*Monampteuil*) = *Mont-Nanteuil*; *Vernoialos* (clairière des aulnes), *Verneuil*, *Verneugheol*, etc., encore plus fréquent; *Vindioialos* (clairière blanche), *Vendeuil*. — Cette formation, comme dérivé, resta vivante pendant une partie de la période romaine et associée à des noms latins géographiques: *Arcoialum* (de *arcus*, arc), *Arcueil*; *Alnoialum* (de *alnus*, aulne), *Auneuil*; *Buxoialum* (de *buxus*, buis), *Buxeuil*; *Petroialum* (de *petra*, pierre), *Preuil*, etc. *Balioialos* *Bailleul*, *Bonoialos* *Bonneuil*, *Rotoialos* *Rueil* représentent probablement dans leur premier élément un nom d'homme de l'époque gauloise.

Nantos, vallée, qui se combine comme premier élément, on vient de le voir, avec *ialos*, se présente comme déterminé dans quelques formations comme *Divonantos* (vallée divine) *Dinant*; *Gravo-nantos* (vallée caillouteuse ou sablonneuse), *Grenant*, renforcé sémantiquement dans *Vaugrenant* (Saône-et-Loire) quand la valeur de *nant* ne fut plus comprise. Le premier élément de *Lauronantos* *Lournand*, *Parronantos* *Pargnan* et *Pernant*, *Taronantos* *Ternant* paraît être un nom d'homme *Mornand*, *Mornant* semble supposer un premier élément latin, *maurus*.

Les noms désignant l'eau ou l'eau courante ne sont pas fréquents. *Dubron*, eau (mot celtique) n'apparaît en composition que chez les Volques, au sud du Massif Central (une des rares localisations géographiques de la Gaule celtique), où il a formé, à côté de noms de rivières plus nombreux, quelques noms de localités comme *Ladedubrum*, *Valedubrum* (883;auj. *Ladezoubre*, *Valezoubre*), qui supposent les types *Latodubron*, *Valodubron*. — *Onna*, d'origine obscure, peut-être ligure, qui signifie source et rivière (ci-dessous, p. 197), a formé divers noms de rivières; comme nom de localité, on le trouve dans *Calonna* *Calonne*, *Chalonnez*, dont le premier élément,

antéceltique, paraît signifier habitation. — *Vara*, cours d'eau, mot indo-européen, qui n'a rien à voir avec la racine celtique *vober-*, est à l'origine de *Dovera Dèvres*, *Magavera Mesvres*, *Vindovera* (rivière blanche) *Vendeuvre* (Aube), localités qui tirent toutes leur nom de celui, conservé ou disparu, de la rivière.

Ritus, gué, était le premier élément de *Ritumagus* (champ du gué), nom d'une localité voisine de Radepont, citée dans les Itinéraires romains. Ce nom a disparu ainsi que *Anderitum*, l'hybride gallo-romain *Augustoritum*, chefs-lieux des *Gabali* et des *Lemovices* (noms remplacés par ceux des peuplades), et quelques autres. Nous avons conservé divers représentants de *Camboritos* (gué situé sur une courbe), *Chambord*, altéré ailleurs en *Chambors* ou *Chambourg*, *Novioritos* (nouveau gué) *Niort*, et probablement, suivant l'ingénieuse hypothèse de M. Berthoud, *Banoritos* *Bonort*, aujourd'hui *Bonnard* (Yonne), si l'on admet avec lui que le *Bandritum* de la Table de Peutinger est un lapsus pour *Banoritum*¹.

Briva, pont, figure avec le nom de la rivière, à l'initiale dans *Briva-Sarta*, *Brissarthe*, à la finale dans *Caro-briva* (pont sur le Cher) *Chabris*, et *Salera-briva* (pont sur la *Salera*, *Sauldre*), *Salbris*. Il a disparu, généralement traduit comme d'autres mots analogues par son équivalent latin, dans de nombreux toponymes signalés par les documents romains.

Deux mots signifiant à l'origine hauteur, montagne, l'un commun avec le ligure, *briga*, l'autre exclusivement celtique, *dunos*, ont passé rapidement au sens de citadelle, d'oppidum (bâti sur la hauteur). C'est dans ce sens secondaire qu'il faut les entendre.

Briga est représenté en composition dans un certain nombre de noms de lieux de la Gaule celtique. Du fait de l'accentuation gauloise, ce mot, placé après la tonique,

1. *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Dijon, 1911. Le lapsus allégué est d'autant plus vraisemblable que la Table de Peutinger l'a commis pour *Iciomagus* écrit *Ioidmagus* (Longnon, *op. cit.*, p. 45).

a été, par la suite, profondément altéré, comme nombre de ses congénères (*duros*, *magos*, *ritos*...) se trouvant dans le même cas. Pour le sens, l'idée de hauteur a complètement été effacée par celle de citadelle, puisque ce terme désigne des localités de plaine comme *Scalodriga* (citadelle de l'Escaut) *Escaudœuvres*. Citons encore *Eburobriga* *Avrolles*, *Donnobriga* *Deneuvre*, dont le premier élément semble un nom d'homme, et *Vindobriga* (citadelle blanche) *Vandœuvre*, *Vendœuvres*, devenus homonymes du représentant champenois de *vindovera*.

Danos, latinisé plus tard en *dunum*, qui a gardé longtemps le sens d'« oppidum » avant de passer à celui de ville, est un des éléments les plus fréquents des composés gaulois. Il constitue toujours le second terme et porte l'accent sur l'*u*; à l'époque romaine, la finale *-un* de ces toponymes a souvent subi l'attraction du suffixe *-on*; devenue phonétiquement *-u* dans le Sud et le Sud-Ouest, elle y a parfois été altérée en *-uc* ou *-ur*. Nous avons parlé de la chute irrégulière du *d*¹. — Le premier élément peut être une épithète : *Lucodunos* (oppidum brillant; formes latines *Lugdunum*, *Lugudunum*), *Lyon*, *Loudon*, etc. (beaucoup ont disparu); *Noviodunos* (nouvel oppidum) *Nyon* (Suisse); *Uxellodunos* (haut oppidum), *Issolu* (Lot), *Issoudun*; — un nom géographique : *Mello-dunos* (lat. *Melodunum*), *Melun*, *Meudon*; *Roccadunos*, *Roquedur* (par attraction paronymique de « dur »); — un nom d'homme² : *Artodunos*, *Arlun*; *Brancedunos*, *Brancion* (Sàone-et-Loire); *Eburodunos*, *Embrun*, *Yverdon*; *Gabalodunos* *Gavaudun* (Lot-et-Garonne); *Minnodunos*, *Moudon* (Vaud); *Virodunos*, *Verdun* (Meuse, Tarn-et-Garonne, etc.) et *Verduc*; etc. — Quelques hybrides gallo-romains, comme *Augustodunum* *Autun*, *Castellodunum* *Châteaudun*.

Un autre mot non moins répandu et qui signifie forteresse, est *duros*, ancien adjectif équivalent au latin *durus* et

substantivé par la même évolution que plus tard le français « fort ». L'*u* (contrairement à ce qu'a cru Longnon) est long comme en latin, mais en composition le mot est toujours placé après l'accent, qui porte sur l'*o* précédent; la finale *-odurum* a donné *-oire* en langue d'oc (*Autoire*, *Issoire*¹), *-uerre* au moyen âge en langue d'oïl (auj. *-erre* ou *-eurre*, sans compter les nombreuses altérations). — Le premier terme est parfois un élément géographique : *Altoduros* (haute citadelle), *Autoire*, *Le Toy*; *Abaloduros* (citadelle des pommiers, — ou nom d'homme?) *Avalleur*; *Brivoduros* (citadelle du pont), *Brières*, *Briare*, *Brieulles*; *Nemetoduros* (citadelle du temple) *Nanterre*. Plus souvent c'est un nom d'homme : *Autecioduros*, *Auzerre* (au moyen âge : *Auquerre*); *Burroduros*, *Bourreuilles* (*Bourreure* en 1265, Meuse); *Iccioduros*, *Issoire*, *Yzeure*, etc.; *Epa-manduoduros*, *Mandeure*; *Turnoduros*, *Tonnerre*, etc. Joignons-y *Divoduros* (citadelle divine) *Jouars*². *Octoduros*, nom gaulois de Martigny (Valais) et *Augustodurum*, hybride gallo-latin, nom de Bayeux aux premiers siècles de l'Empire romain, ont disparu. — Enfin *duros* figure à l'initiale de quelques composés, à la signification plus ou moins obscure, comme *Durocoregum* *Donqueur*, *Duromannus* *Dormans*, *Durocaptus* *Drucat* et *Duroclarum* *Duclair* (hybride gallo-romain ou traduction partielle), sans compter le nom des *Durocasses*, qui a passé à la ville de Dreux.

Magos, traduit en latin par *forum*, signifiait à l'origine champ, puis champ de foire, marché, ville commerçante (de la plaine ou de la vallée), s'opposant à la ville-forteresse, *briga*, *duros* ou *dunos*. Le premier sens n'appar-

empruntés aux animaux et aux végétaux : *artos*, ours; *eburos*, if; *minnos*, chevreau (*viros* ou *veros* signifie homme). Dans certains composés, il est difficile de savoir si tel mot est pris au sens originel ou à la valeur d'un anthroponyme (surnom ou nom).

1. L'explication de Longnon (*op. cit.*, p. 37) d'après le français est radicalement fautive; la langue d'oc a connu phonétiquement l'évolution *od're* → *oire*.

2. *Izernore* (Ain) représente dans sa finale un mot différent, *doron*, porte : *Izernodoron*, porte de far.

1. Cf. dessus, p. 73.

2. Les noms d'hommes gaulois sont souvent des surnoms

rait guère que dans *Catunagos*, *Caen* (*Cadomum* en latin du XI^e siècle), *Cahon* (Somme), « champ du combat ». Ailleurs le mot doit être traduit en général par marché. Le premier élément est assez variable : *Argentomagos* (marché de l'argent¹), *Argentan*, *Argenton*; *Biliomagos* (marché de l'arbresacré), *Billom*; *Noviomagos*, très répandu (nouveau marché), prototype de *Nouvion*, *Noyant*, *Noyon*, *Nyons*, *Nogent* (le Rotrou), etc.; *Mosomagos* (marché de la Meuse), *Mouzon*; *Rigomagos* (marché ou champ du roi), *Riom*. Les noms d'hommes sont fréquents comme déterminants : *Carentomagos*, *Carentan*, *Cranton*, *Charenton* (-du-Cher); *Iociomagos*, *Usson* (Loire); *Turnomagos*, *Tournon* et *Tournan*, etc. Nous parlerons un peu plus loin des noms de cette série qui ont passé directement en germanique.

Citons encore *bona*, fondation, qu'on retrouve dans *Vindobona* (fondation blanche), nom primitif de *Vienne* (Autriche), et dans l'hybride gallo-latin *Juliobona* (fondation de Jules [César]), altéré en *Lillebonne*; — *sedos*, château², qu'on retrouve dans le premier nom de *Melun* (*Mellosedos* avant *Mellodunos*). Il y a eu aussi *Coriossedos*, *Tarvessedos* (château du chaudron, du taureau).

Nemetos (latinisé en *nemetis* ou *nemetum*), temple, était le premier terme de *Nemetocenna* (ancien nom d'Arras), qui a disparu, et de *Nemetoduros* *Nanterre*, qui a subsisté. À la finale, on le retrouve dans *Are-nemetos* (*are* = devant), *Arlempdes*, *Arlande* (Haute-Loire, Gard) et *Vernemetos*, *Ver-nantes*. L'hybride *Augustonemetum* (temple d'Auguste; ancien nom de Clermont-Ferrand) a disparu.

À côté des composés en série ou à déterminant variable, il faut signaler quelques composés à types fixes. Les deux plus curieux sont *Eguoranda* et *Mediolanos*.

*Eguoranda*³, à quelques variantes vocaliques près,

1. Pourrait s'interpréter aussi par « champ argenté », d'après des roches brillantes.

2. La racine est la même que celle du latin *sedere*, être assis.

3. Je renvoie pour ce mot à mon article de la *Revue des Études*

est le type générique d'où dérivent une vingtaine de toponymes : *Aigurande*, *Eygurande*, *Iguerande*, *Ingrande*, *Ygrande*, *Yvrandes*, etc. Le sens primitif du mot paraît être « limite d'eau »; le second terme, *randa* (limite), est celtique; le premier, peut-être apparenté au latin *aqua*, serait italo-celtique ou ligure. La valeur de cet hybride s'étant rapidement altérée du jour où la langue antérieure au gaulois sortit de l'usage, le mot fut compris comme « limite de cités », du fait que les limites en question étaient celles des cités, et traduit plus tard par le latin *finis*. Ainsi s'explique que, seule de la série, *Ygrande* (Allier), d'une dénomination sans doute plus récente et analogique, ne soit pas situé sur un cours d'eau.

Mediolanos, « plaine du milieu », est au contraire celtique dans ses deux éléments. C'est le prototype de nombreux noms de localités qu'on rencontre dans la Gaule celtique (sauf dans le Nord-Ouest) et, en Cisalpine, dans la Lombardie actuelle, qui en fut la région la plus celtisée. Citons *Milan* (Italie), et en France, dans le nord, *Moliens*, *Molliens*, plus au sud *Meillant* *Miolan(s)*, *Méolans*, *Montmélian*, *Meylan* au S.-E. (Cf. L. Berthoud, *Mediolanum*, dans *Pro Alesia*, IX-X, 1926.) M. A. Thomas a montré que les *Meilhan*, *Meillan* du Midi appartenaient à une autre racine⁴.

Les dérivés ne sont pas très nombreux parmi les formations toponymiques gauloises; les suffixes gaulois nous sont d'ailleurs imparfaitement connus.

Quelques-uns sont communs avec le ligure et lui ont sans doute été empruntés, notamment *-incos*, qui s'ajoute à des racines celtiques dans *Agedincos*, *Agen* et *Lemincos*

Anciennes (1926), où l'on trouvera la bibliographie complète de la question.

1. *Nouveaux Essais de philologie française*, p. 58; ce sont des formations latines avec un gentilice suivi du suffixe *-anus*.

*Lémenc*¹; — *-ate*, qui vécut aussi pendant l'époque celtique, témoin *Brivate*, Brioude (dérivé de *briva*, pont); — et *-iscus*, *-isca* qui soulève des problèmes délicats, parce qu'il a pu se confondre ultérieurement, dans certaines contrées, avec un suffixe germanique de même racine².

Bien celtiques au contraire sont les suivants :

-acte, dans *Bibracte* (de *beber*, castor), *Beuvray* (montagne, ancien emplacement de *Bibracte*). — *Carpentorate* (de *carpentos*, char) paraît être la véritable forme originaire de *Carpentras*.

-avos, *-ava*, qui a formé des noms de rivières (*Aturavos*, *Arroux*; *Saravos* *Sarre*), de peuplades (*Pictavi*, *Andegavi*, *Vellavi*), mais aussi de lieux habités : *Genava* (de *gen-*, bouche), *Genève*; *Baliavos* *Baillou* (Maine), etc.

-icos, qui a désigné des villes d'après le nom de la rivière : ainsi s'expliquent les formes latinisées (disparues par la suite), *Autricum* (ancien nom de Chartres), dérivé de *Autura*, *Eure*, et *Avaricum* (ancien nom de Bourges), dérivé de *Avara*, *Yèvre*. Par un autre suffixe, *Nevers* a été tiré du nom de la *Nevera*, *Nièvre*.

Le suffixe *-acos*, qui s'est développé surtout à l'époque gallo-romaine en toponymie, sera étudié dans la section suivante.

Le suffixe *-one*, qu'on rencontre dans toutes les langues indo-européennes de nos régions, a laissé des traces importantes dans la toponymie gauloise : il s'associe soit à des noms topographiques comme *aballos*, pomme, d'où *Aballone*, *Avallon*, *alisa*, *alise*, d'où *Alisone*, *Auzon* (qui est peut-être, à l'origine, le nom de la rivière), soit à des noms d'hommes, comme dans *Carentone*, *Charenton* (Seine), *Iccione*, *Usson*³ (Puy-de-Dôme).

1. *Lemos* (variante *limos*) signifie « orme » et *agedo-*, visage : mais ce dernier terme peut être ici un surnom d'homme.

2. Pour la Creuse, cf. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 46 et 60.

3. Cet *Usson* ne peut remonter à *Icciomagos* comme son homonyme actuel de la Loire, ainsi que le prouve le dérivé *Ucionensis*, *Ucionensis*, qu'on trouve au IX^e siècle en latin de l'époque (Cartulaire de Saucillanges).

Dans certains dérivés on trouve, entre le radical et le suffixe, une syllabe intercalaire dont la valeur est encore obscure : citons *Carpent-or-acte* (rad. *carpent-*, char), *Carpentras*, et *Combor-on-ate* (rad. *combor-*, confluent), type conjectural originaire de Combronde. Ce sont peut-être des thèmes morphologiques gaulois.

Un dérivé mérite à lui seul d'être indiqué à part : c'est *Novientos*, « nouveau », dérivé de *novios* (neuf) et ancêtre de nos nombreux *Nogent* (à l'exception de *Nogent-le-Rotrou*, dont la forme médiévale latine, *Nogiomum*, ramène à *Noviomagos*); au nord-est, le mot est devenu *Noviant*, *Novéant*, *Nouviant* (altéré postérieurement en *Nouvion* dans l'Aisne, sous l'influence de *Nouvion-en-Ponthieu*, issu de *Noviomagos*). Le mot a eu plus tard un dérivé, *Nogentel*, contracté ailleurs en *Nointel*; il est aussi entré en composition (*Nogentvilliers*, par aphérèse *Janvilliers*). Au point de vue sémantique, la formation est identique à celle de *La Nouvelle* à l'époque romane.

Les noms simples, sans suffixes, sont relativement rares.

Les noms d'arbres et de plantes ne se présentent guère sans suffixe. Il y a cependant quelques exemples de *dervos*, chêne, prototype de *Der* (hameau de l'Aube) et de la région qui a donné son nom à *Montier-en-Der* (*ad locum Sancti Petri Dervensis*, en 980¹), et aussi de *Vernos*, *Ver* (*Calvados*, *Eure-et-Loir*, etc.) dans des régions où ce mot a été remplacé plus tard par *alnus*. Les représentants méridionaux de *vernos* (la *Verne*...), là où ce mot est

1. Comme dérivés, nous avons *Drevant*, un *Derventione* de Grande-Bretagne cité par l'Itinéraire d'Antonin, *Dervio* (près du lac de Côme), peut-être *Ville-d'Avray* (anciennement *Davrain*). — Réunissons ici les dérivés et composés de *lemos*, *limos*, orme : *Lemausos*, *Limour*, *Limours*; *Lemincos*, *Lémenc*; peut-être *Lemate*, *Lempdes* (Haute-Loire); *Limoialos*, *Limeil*; et le nom de peuplade *Lemovices*, « les combattants de l'orme ».

resté comme non commun, ceux de *cassanos*, etc. sont de formation romane. Il en est de même pour les mots gaulois qui ont passé dans le vocabulaire roman, comme *calmis*, haut plateau : la présence de l'article dans cette série (*Lacalm*, *La Chaulme*, etc.) suffirait à prouver que ces toponymes ne se sont pas formés avant le moyen âge.

Attegia, hutte, au pluriel, a donné *Athis* (jadis *Athies*; dérivé : *Attegiola*, au pluriel, *Étiolles*) : ce mot désignait les huttes rondes primitives, dont on a retrouvé des vestiges à Alesia, et qui disparurent peu à peu devant les maisons gallo-romaines; quoique le mot soit celtique, sa cristallisation toponymique ne date que de l'époque romaine. Comme autres noms topographiques, qui ont dû se cristalliser plutôt après la conquête latine, citons *briva*, pont, dans les divers *Brive(s)*, comme dans *Brèves* (Nièvre), *Brie* (Aisne); *comboros*, confluent, prototype de différents *Combre(s)*, et l'adjectif *uxellos*, haut, d'où *Ussel*, *Usseau* (Deux-Sèvres), *Usseaux* (Piémont, près de Fénestrelle), etc.

Parmi les mots qui ont formé de nombreux composés, quelques-uns, *duros*, *magos*, *nemetos*, *onna*, *ritos*, ne se rencontrent nulle part isolément en toponymie : preuve de la disparition rapide, sous la domination romaine, de ces mots, que les composés, cristallisés, ont seuls conservés. Au contraire, ont dû vivre plus longtemps ceux qui ont subsisté à l'état isolé comme noms de lieux : *Briga*, *Broye(s)*; *Dunos*, dont l'extension est très vaste, ainsi que le montrent les *Dun* de France, *Thun* (en fr. Thoune) suisse, les *Duno* d'Italie et d'Espagne; *Dubron*, *Douvres*; *nantos*, *Nant*, *Nans*, *Namps* (Somme), et *Nant-sous-Thil*, aujourd'hui *Nansouty* (Côte-d'Or).

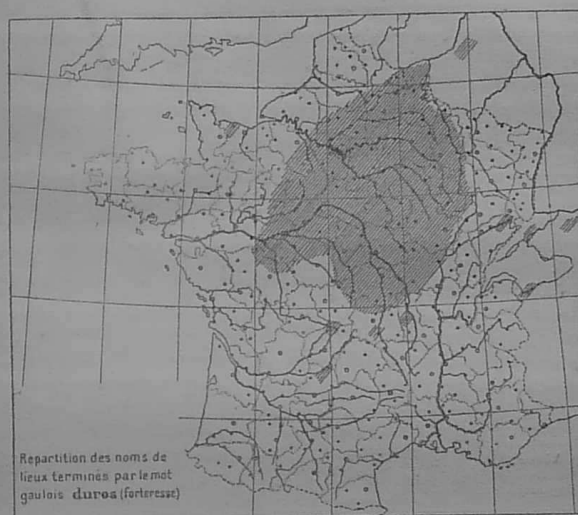
*
*
*

La comparaison des diverses formations gauloises, dont la vitalité a été arrêtée plus ou moins rapidement ou au contraire a pu être exceptionnellement développée sous

le régime romain, nous permet d'établir d'intéressantes constatations sur les foyers d'expansion des formations gauloises et sur le déplacement de la sphère d'influence du gaulois.

Comparons, par exemple, à l'aide des cartes ci-jointes

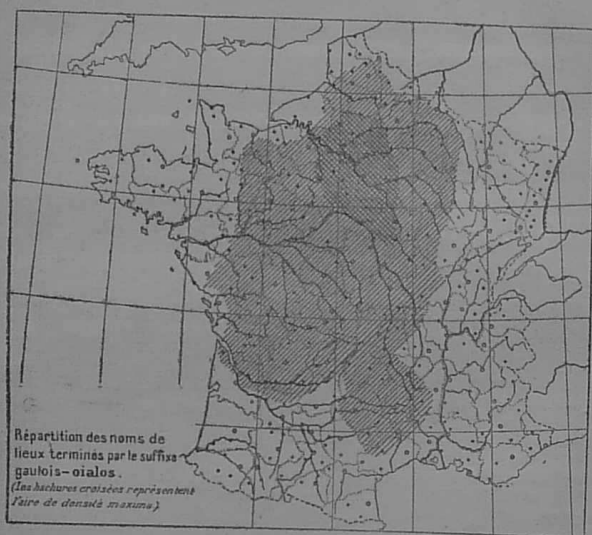
Carte II



la répartition des composés en *-duros* et en *-ialos*. Nous venons de voir que la première formation s'est arrêtée de bonne heure; la seconde, au contraire, dont la finale, vidée de son sens, est devenue un véritable suffixe, a conservé sa vitalité assez tard sous l'Empire. Or les deux aires sont fort différentes : la première accuse à l'est et au nord-est une zone d'influence dont on ne trouve plus de trace dans la seconde; inversement la seconde aire a gagné à l'ouest et au sud. Cet examen confirme d'autres

données d'après lesquelles l'influence gauloise a reculé sur le Rhin devant la poussée germanique sous l'Empire romain, tandis qu'elle gagnait vers le sud. L'extension au sud-est est encore plus marquée, si l'on envisage la répartition du suffixe gallo-romain *-acum*, dont nous parlerons

Carte III



bientôt et qu'on rencontre dans tous nos départements de l'Ouest et du Midi, à l'exception de l'ancien comté de Nice.

Si l'on examine maintenant le maximum de densité de ces formations, par exemple pour les composés en *-ialos*, on le trouvera dans la région parisienne, qui fut le principal foyer des formations gauloises. On trouve aussi des foyers secondaires. L'Ouest n'a été celtisé qu'assez tard, ce qui confirme l'hypothèse de M. Camille Jullian,

d'après laquelle le ligure dut résister assez longtemps dans cette région¹.

A un autre point de vue, la conservation du *g* dans les noms de lieux de la basse Rhénanie, issus de composés en *magos* (*Durnomagos*, *Dormagen*; *Marcomagos* *Mar-magen*; *Noviomagos*, *Neumagen*, et *Nijmegen* [Nimègue, Hollande]; *Rigomagos*, *Remagen*) prouve que cette région a été germanisée dès le II^e siècle de notre ère, avant l'époque de la chute du *g* dans ce mot, chute qui fut très précoce en latin vulgaire. — Enfin l'examen de toponymes gaulois ayant passé directement en alémanique a permis à M. Hubschmied d'établir² que le gaulois était encore parlé en Helvétie au moment de la colonisation alémanique (V^e-VI^e siècles).

1. *Histoire de la Gaule*, II, 486 suiv.

2. *Zeitschrift für deutsche Mundarten*, 1924, p. 184 suiv.

III. — FORMATIONS DE L'ÉPOQUE ROMAINE

La conquête romaine n'a pas eu pour résultat immédiat de tarir les formations gauloises. Au contraire, pendant un ou deux siècles au moins, la celtisation de la Gaule se continue au sud et au sud-est au détriment de l'ibère et du ligure, que pénètrent les toponymes gaulois : le gaulois a été, dans ces régions, le fourrier de la romanisation. L'unité celtique de la Gaule s'est parachevée sous l'égide de Rome, qui, par une emprise et une infiltration continues, s'est peu à peu superposée au celtisme.

L'action de Rome s'est manifestée d'abord par la création de nombreux hybrides gallo-romains, auxquels nous avons déjà fait allusion. À un déterminant gaulois à finale latinisée s'ajoute généralement le nom d'un des fondateurs de l'Empire, Jules César et surtout Auguste : procédé habile pour inculquer dans la conscience de la nation conquise le souvenir des gloires romaines et le prestige des vainqueurs. Tous les noms usités dans la toponymie gauloise ont été utilisés pour éviter, le plus possible, les homonymes : *Augustobona Augustodunum*, *Augustonemetum*, *Augustoritum* (*Augustobriga* fut réservé à la Lusitanie), *Caesaromagus*, *Juliobona*, etc. On forma aussi quelques hybrides avec deux noms communs, comme *Castellodunum*, dont les deux éléments signifient château, l'un en latin, l'autre en gaulois.

La fortune des suffixes toponymiques gaulois fut diverse. Beaucoup cessent rapidement de donner lieu à des créations nouvelles; ce sont évidemment les moins répandus en toponymie, comme *-acte*, *-avos*, *-icos*, *-entos*,

FORMATIONS DE L'ÉPOQUE ROMAINE 113

ou des préceltiques, qui devaient déjà être tombés en défaveur (sauf exceptions régionales), comme *-ate* et *-incos*¹.

Par contre *-iscos* et *-oialos* continuent encore pendant quelque temps à accuser leur vitalité, puisqu'ils se sont associés à des noms communs ou à des gentilices latins. Le second a été ajouté à divers noms latins d'ordre topographique, surtout des végétaux : *Alnoialum*, *Auneuil* (aulne); *Buxoialum*, *Buxeuil*, *Bisseuil* (buis); *Ceresoialum*, *Cerseuil* (cerisier); *Cornoialum*, *Corneuil*, *Cornuejoul*, (cornouiller); *Genistoialum*, *Genneteuil* (genêt); *Pinoialum*, *Pineuilh* (pin); *Piroialum*, *Péreuil*, *Pereuilh*, etc. (poirier); *Spinoialum*, *Epineuil*, *Epineil* (auj. *Epinay*) (épine, buisson); *Vinoialum*, *Vineuil* (vin). On y joindra *Sabuloialum*, *Sableil*, aujourd'hui *Sablé* (sable) et *Arcoialum* *Arcueil*, d'après les arches de l'aqueduc romain, donc assez tardif.

On peut étudier les progrès de la romanisation et de la culture de la vigne en comparant les *Vinoialum* aux *Vinetum*, *Vineolas*, etc., qui se sont formés plus tard avec des suffixes latins. Certains noms sont encore plus suggestifs, comme celui de l'aulne : la toponymie nous montre d'une part le mot gaulois isolé (*Vernos*, *Ver*) ou pourvu d'une finale indigène (*Vernoialum*), puis additionné d'un suffixe latin (*Vernia*, *Vergne*; *Vernetum*, *Vernet*), — d'autre part le mot latin *alnus* pénétrant d'abord en toponymie avec un suffixe gaulois (*Alnoialum*), puis pourvu d'un suffixe latin (*Alnetum* *Aulnay*), dernière étape de la romanisation.

Mais de tous ces éléments gaulois, c'est le suffixe *-acos*, latinisé en *-acum* ou *-acus*, qui a connu la plus brillante fortune à l'époque romaine. Ce suffixe, qu'on retrouve dans toutes les langues celtiques (*-ec* en breton), eut à l'origine une valeur assez élastique et nullement locative, ce qui explique qu'il ne dut occuper qu'une part des plus restreintes dans la toponymie de la Gaule indépen-

1. Quant à *-ōne*, il s'est confondu avec le suffixe latin identique.

dante. Bien qu'il se soit ajouté, dans nos noms de lieux, à certains mots de valeur topographique (*Sparnacum*, *Épernay*, équivalent du latin *spinetum*, endroit planté de buissons; peut-être *Turnacum Tournay*¹, etc.), il suit, dans l'immense majorité des cas, un nom de personne, le plus souvent romain, la plupart du temps un gentilice en *-ius*. Cette création a persisté jusqu'aux Grandes Invasions, puisque le suffixe, devenu *-iacum* par extension analogique des formes avec gentilice, accompagne un certain nombre de noms germaniques, spécialement francs, datant au moins du ^ve siècle, comme *Albericiacum Obrechies*, *Betiniacum Bétheny*, *Carliacum Charly*, *Landericiacum Landrecies*, etc. : presque tous ces noms appartiennent au Nord et au Nord-Est, qui furent d'abord colonisés par les Francs.

L'extension de ce suffixe est liée au développement de l'agriculture dans la Gaule romaine. Le nom de personne est le nom du possesseur (nom de famille, donc gentilice ou *cognomen*). Ces toponymes désignent à l'origine la *villa*, centre du domaine agricole, autour de laquelle s'est formé peu à peu un village, parfois un bourg, voire, plus rarement, une ville. Sur ces faits avérés, d'Arbois de Jubainville édifia jadis une théorie hardie d'après laquelle la propriété rurale aurait encore été indivise à l'époque gauloise : c'est le développement de la culture des céréales sous les Romains qui aurait amené le partage de cette propriété collective. Avec M. Camille Jullian² qui donne en sens contraire des arguments très forts, nous croyons que les Gaulois pratiquaient depuis longtemps le régime de la propriété individuelle.

D'une manière générale les formations en *-acum* sont répandues dans toute la France sauf l'extrême Sud-Est; moins nombreuses dans la Province romaine plus tôt et plus profondément romanisée, où l'on désigna les *villae*

¹ D'après les recherches récentes des celtisants, *turn-* signifierait « hauteur » et ne serait pas un nom de personne comme on l'avait cru.

² *Histoire de la Gaule*, II, 71 et suiv.

par des suffixes latins; — dans les Pyrénées, où l'influence gauloise pénétra tardivement et, pour la même raison, dans les parties, restées ligures, des Alpes¹. A un autre point de vue, ces noms sont plus fréquents dans les régions les plus faciles à mettre en culture ou les plus recherchées (proximité des villes, facilité de communications, etc.) par les agriculteurs romains. Le jour où on en établira le relevé en enregistrant les maxima et minima de densité, on aura, avec une grande approximation, la carte agricole de la Gaule romaine. Signalons, parmi les maxima, la région parisienne, la moyenne et la basse Loire, la vallée de la Saône et l'Est lyonnais, la Limagne d'Auvergne, la région de Toulouse, etc. On trouve des minima en Normandie, Armorique, Poitou occidental, les régions montagneuses du Massif Central, qui, pour des raisons diverses, furent mises en valeur plus tardivement ou étaient plus rebelles à la culture.

Si l'on envisage maintenant la forme, *-acum* est devenu *-ac* dans le Midi, finale qui s'est altérée plus tard en *-at*, parfois *-as* dans le Nord de la langue d'oc (Limousin, Auvergne, etc.); en langue d'oïl, l'Ouest amène le suffixe à *-ay*, é, tandis que le reste du domaine distingue entre *-iacum* → *-y* et *-acum* → *-ay*, é; quant au franco-provençal, très morcelé, il fait passer *-acum* ici à *a(s)*, *a(t)*, ailleurs à *-ay*, et *-iacum* à *-iat*, dans une vaste contrée à *-y*, enfin, dans l'Est lyonnais jusqu'au lac du Bourget, à *-ié*, devenu aujourd'hui *-ieu(x)*. Dans la partie de la Bretagne qui a été brittonisée, la finale est restée *-ac*², ainsi que dans le sud de la Saintonge, jadis de langue d'oc³. Les régions ultérieurement germanisées ont changé *acum* en *-ach* (*Dornach*, *Erlach*...), *-iacum* en *-ich* (*Juliacum Jülich* (*Juliers*), *Tolbiacum Zülrich*, etc.); la finale est devenue *yck*, *ijk* en flamand (*Doornijk*, nom flamand de *Tournay*; *Coortrijk*, *Courtrai*, etc.). — En Italie, ces formations se

1. On la trouve aussi dans l'ancienne Cisalpine, avec maximum de densité en Lombardie (habitat des Cénomans).

2. Ci-dessous, p. 173 et ci-dessus, p. 77.

3. Ci-dessus, p. 78.

rencontrent dans la toponymie officielle sous la forme italianisée -ago : *Brissago, Cuzzago, Lissago, Mornago, Sumirago*, etc. (*Bruttium, Cottiacum, Luciacum, Mauriacum, Sumeriacum*).

Parmi les anthroponymes gaulois, on peut citer *Brennos* d'où *Brennacum Brenat* (Puy-de-Dôme) et *Brenniacum Berny*; *Eburos*, d'où *Eburiacum, Yvrac, Ivrey, Yvé, Ivry*¹.

La prédominance presque exclusive des noms latins montre avec quelle rapidité les noms de personnes gaulois ont disparu. Citons quelques types les plus répandus avec leurs principales variantes, en rappelant que ces créations sont en nombre considérable (nous séparons par point et virgule les formes de langue d'oïl, franco-provençales et de langue d'oc) :

Albiacum : *Albiac, Aubiac, Aujac, Aubiat, Albieux, Auby, Augy*;

Albiniacum : *Albignac, Aubignac, Aubignat, Arbignieu, Arbigny, Aubigné, Aubigny, Herbigny*; Bretagne : *Herbignac*;

Avitacum : *Aydat*; — *Avitiacum, Avezac, Auzat, Azat, Avezé, Azay, Azé, Azy*;

Campaniacum : *Campagnac, Champagnac, Champagnat, Champagny, Champagney, Champagné, Champigné, Champigny*; Bretagne : *Campanéac*;

Flaviacum (un des plus altérés) : *Flaviac, Flaugeac, Fléac, Flat, Flagey, Flagy, Flasy, Fyé, Flée, Fly*, etc.;

Floriacum : *Florac, Floirac, Fleurac, Fleurat, Fleurieu(x), Fleuré, Fleurey, Fleuriel* (ancien *Fleurié*), *Flirey*, et les innombrables *Fleury*;

Gaudiacum : *Gajac*; »; *Joué, Jouy*;

Pauliacum, Paulhac, Pauillac (et dérivé *Paulhaguet*), *Pauliat*; »; *Pouilley, Pouillé, Pouilly*; Bretagne : *Peillac*;

Victoriacum, Vitrac; »; *Vitray, Vitré, Vitry*;

Veracum, Vérac; »; peut-être *Véretz*; — *Veriacum*; »; *Virieu, Viré, Viry*.

1. *Evry* (*Avriacum* en latin du moyen âge), vient, non de *Eburos*, mais de *Aper*, dérivé *Apriacum*, comme *Avrieux* savoyard.

*
*
*

La civilisation romaine a profondément pénétré la Gaule et, par suite, la toponymie sous tous ses aspects.

Les désignations d'ordre géographique figurent en premier lieu. Les unes ont été traduites d'après le gaulois : *Ponte(m)-Isarae*, aujourd'hui *Pontoise*, a remplacé ainsi un plus ancien *Briva Isarae*, de même que certains *Equoranda* sont devenus *Fines*, aujourd'hui *Fins, Feins, Fix*, au sud-ouest *Hinx, Hix*, en Suisse allemande *Pfyn*, et que des *Condate* ou *Comboros* ont été remplacés par *Confluentem*, en latin vulgaire *Coflunte*, d'où *Confolens, Couffoulens, Conflens, Conflans*, et, en pays germanique, *Coblentz*. D'autres correspondent à des créations nouvelles, sans qu'il soit facile, en général, d'établir une discrimination.

Dans beaucoup de cas il est également malaisé de discerner si la formation remonte à l'époque gallo-romaine ou à une date postérieure, car c'est le même langage qui a continué à régner, avec les mêmes formations. Nous disposons pourtant d'un certain nombre de critères, d'ordre historique, géographique ou linguistique, qui nous permettent de préciser dans beaucoup de cas. Par exemple les toponymes d'origine latine dans les régions ultérieurement germanisées sont antérieurs aux ^{ve}-^{vi}^e siècles, comme dans la partie de l'Armorique colonisée par les Bretons venus de la Grande-Bretagne. A un autre point de vue, tout ce qui évoque le paganisme est antérieur au ^v^e siècle. Au point de vue linguistique, certains mots et certaines formes (cas ou suffixes) qui ont disparu de bonne heure servent aussi de jalons, comme on le verra chemin faisant, pour certaines formations.

L'état du sol a donné lieu à quelques créations comme *Braiosa, Briouze* (la boueuse, d'une racine peut-être gauloise) et *Lutosa, Louze(s), Leuze* (même sens, du latin *lutum*) : l'altération ancienne du radical dans le premier cas, et, dans le second, la disparition rapide, en Gaule, de

lulum comme nom commun permettent de reporter ces créations à l'époque romaine. Par contre *Argillosa Arge-louse* (au masculin *Argelous*) et *Petrosa, Peyroux, Péreuse*, type presque toujours précédé de l'article (inconnu en latin), sont plus récents.

L'hydrographie offre des formations intéressantes. A côté de *confluentem*, le composé *inter-amnes* (entre cours d'eau), qui se rencontre dans les Alpes-Maritimes (*Entrai-nes*) et la Mayenne (*Entrammes*) se date du fait qu'*amnis* a disparu de très bonne heure du latin populaire. *Summa, summus*, désignant la source, s'est aussi cristallisé assez tôt dans une série de noms de lieux habités¹, comme *Sommaise, Sommelans* (ru d'Allan), *Sompuis, Somsois*, etc. Les formations avec *vadum*, gué, ne peuvent être gallo-romaines que là où le *v* a été conservé, comme dans *Vez*; partout où il a été changé en *w* ($\rightarrow$ *gu* au centre et à l'ouest), à l'instar du nom commun, le toponyme a été créé (ou reformé) après avoir subi l'influence germanique, donc après le *v*^e siècle. Certains composés avec « pont » doivent figurer ici, comme *Pontoise* (appelée alors *Briva Isarae*), *Pontem Dubis*, *Pontoux* et *Pontem Scaldis, Escarpont*; le type de cette dernière composition atteste que la cristallisation n'est pas antérieure à l'époque franque. L'altération ancienne de *Pommeure* (pont sur le Morin, en latin *Mucra, Mogra*), aujourd'hui *Pommeuse*, fait présumer aussi l'antiquité de cette formation. Enfin la même date doit être assignée à *Pontverre, Pontem veterem*, cette dernière forme ayant eu la vie brève en latin parlé².

La géographie physique a donné nombre d'appellations empruntées au règne végétal. Comme appellation générale, il faut citer *lucus*, bois, seul usité en ce sens dans la toponymie des Itinéraires romains : c'est le prototype de

1. Longnon en a donné une liste assez complète (*op. cit.*, p. 171-172).

2. Cf. Ch. Marteaux, *R. Savoisienne*, 1922, 2^e trim., p. 47. Il est inutile de supposer, comme l'auteur de cette étude, une forme populaire *veterum* : la forme classique suffit.

nos divers *Luc* et *Lu*, entrés souvent de bonne heure en composition : *Grandlup, Grolu*, (Aisne, Savoie), *Nélu* (Eure-et-Loir : *niger lucus*), *Orlu* et *Orluc, Orlut* (*aureus lucus*) et *Vélu* (Pas-de-Calais), dont le premier élément est obscur (peut-être *vetus*?). La signification religieuse païenne (bois sacré) longtemps attachée à ce mot contribua sans doute à le faire tomber en défaveur, bien que le sens en ait été conservé assez longtemps par endroit, car il semble avoir formé quelques composés avec des noms d'hommes germaniques. — Les composés avec *silva*, forêt (vx. f. *seuve*, v. prov. *seuva*) sont au contraire plus récents.

Les noms d'arbres sont innombrables et l'époque de leur formation souvent impossible à préciser. Nous avons cependant un réactif assez précieux : c'est le suffixe *-eus, -ea* (en latin vulgaire *-ius, -ia*), qui, étant atone et sujet, à l'époque des palatalisations (*v*^e-*vi*^e siècles), à s'altérer par combinaison avec la consonne précédente, dut sortir de l'usage dès le début de la période franque. Cette série, en principe, peut donc être considérée comme gallo-romaine. Citons *Buxea* (buis), *Boisse, Boësse, Bouesse*; *Cassanea* (chêne), *Cassagne, Chassagne* (dérivés plus récents : *Cassagnoles*, etc.), *Chasseigne* (dans une région, Cher, Nièvre... où *cassanus*, nom commun, était devenu de bonne heure *caxinus*), au masculin *Chassaing*...; *Fagea* (hêtre), *Fage, Faye, et Fageus, Fay* (et *Beaufay*); *Fraxinea* (frêne), *Fraissigne, Fressines*, etc.; *Tremulea*, (tremble), *Trémouille, Trimouille*; *Vernea, Vergne*¹.

Le suffixe détaillant fut remplacé par *-étu(m), -éta*, spécialement pour désigner une plantation de tels ou tels arbres ou, par extension, une localité à proximité. La plupart de ces formations datent de la période franque, où nous les retrouverons; il en est même de postérieures. Toutefois l'altération de quelques noms, que la phonétique dénatura et rendit ainsi incompréhensibles dès

1. *Saulce, Sausses* et ses variantes reposent sur le nom latin du saule (*salicem*) et non sur un dérivé.

l'époque mérovingienne permet d'inférer que ces créations ont débuté avant le ^v^e siècle : tel est le cas de *Nucetum* (endroit planté de noyers), *Noisy*, avec son diminutif, de date plus récente, *Noisiel*; de *Ceresetum* (forme vulgaire de *cerasetum*, cerisaie), *Cerçay*, *Cersay*; et peut-être de *Coryletum* (noisetier), *Colroy*, *Cauroy*, etc.

Les noms de lieux habités appellent de nombreuses remarques. Les formations avec *vicus*, bourg, datent, en général, de l'époque franque. Toutefois quelques composés dont le premier élément est un génitif en -ae, comme *Blesae-vicus* *Blévy*, *Mosae-vicus* *Meuivy*, sont gallo-romains; les autres composés cités par Longnon ne reposent pas, la phonétique le prouve, sur un génitif, mais sur un cas-régime (identique, pour ces féminins, au cas-sujet). Par contre, les représentants de *castrum*, camp, terme de stratégie romaine disparu avec la chose, sont antérieurs au ^v^e siècle : *Castres*, *Chastres*, *Châtres*, la *Châtre* (l'article a été ajouté après coup), *Chestres*, en Angleterre (*Chester* (antérieur à l'évacuation de la Grande-Bretagne par les Romains). De même *Colonia*, évoquant les anciens établissements de colons romains, a subsisté dans *Cologne* (all. *Köln*) (qui était *Colonia Agrippina*) et, en Angleterre, dans le composé *Lindum Colonia*, *Lincoln*. Souvenir des fortifications romaines, le composé *murocinctus*, attesté dès le ^{iv}^e siècle, a laissé de nombreuses variantes, plus ou moins altérées, preuve d'une cristallisation ancienne : *Mursens*, *Murcin*, *Morsan(g)*, *Morsant*, *Mulcent*, *Meurchain*, etc. Les composés de *castellum* sont postérieurs; moins isolé, le mot, qui a laissé *Cassel* et *Kassel* en pays flamand et néerlandais, est antérieur à la germanisation; ces deux toponymes sont d'ailleurs mentionnés par la Table de Peutinger et par Ammien Marcellin.

Les souvenirs de la religion païenne nous fournissent des noms de lieux formés entre le ⁱ^{er} et le ^{iv}^e siècle. Les dieux gaulois adoptés par Rome se joignent aux divinités latines : *Belenus*, *Beaune*, *Baulne*, *Beaulne*; *Bélisama*, *Bellême*, *Blesmes*; *Borvone*, *Bourbon*, au f. *Bour-*

bonne (dieux de sources); *Vintius* et *Vintia*, *Vens* et *Vence*; Longnon a conjecturé *Artaius Artay*, *Grannus Grand* (Vosges) et *Virotnie* (surnom d'Apollon), *Vertus* (Marne).

Les noms des divinités latines sont naturellement plus nombreux, le paganisme s'étant de plus en plus romanisé. Le dieu le plus répandu en toponymie est Mercure, dont la forme populaire représente rarement *Mercuriu(m)* (dans les dérivés *Mercuriol*, *Mercuriol*), plus souvent une variante *Mercôriu(m)*, voire *Mercôre* : *Mercœur*, *Mercoire*, *Mercuer*, *Mercuès*. *Minerva* apparaît dans *Minerve* (sans doute refait d'après le latin), *Ménerbes*, *Ménesbles*; *Diana* dans *Diennes(s)*; *Latona* dans *Losne* et peut-être *Lannes* (en supposant le nom accentué ici sur le premier *a*, à la gauloise). — Les autres n'apparaissent guère qu'en composition : est-ce un hasard, ou leur culte disparut-il plutôt? Jupiter n'est assuré que dans *Fanum-Jovis* *Fanjoux*, *Fanjeaux* (Haute-Garonne et Aude) et sans doute *Montjoux*, ancien nom du Grand-Saint-Bernard¹. Mars subsiste dans *Fanum-Martis* *Famars* (Nord), *Templum-Martis* *Talmas* (Somme), *Campum-Martis* *Chamars* (Eure-et-Loir); aucun des divers Mars actuels ne paraît remonter à ce nom latin². Vénus subsiste isolée à l'accusatif, *Venerem*, *Vendres* (Hérault), mais plus fréquemment dans les composés : *Monte(m)* *Veneris*, *Montvendre*; *Portum Veneris*, *Port-Vendres*, en Ligurie *Porto Venere*.

Les mots *templum* et *fanum* paraissent avoir été pros crits dès le début par la terminologie chrétienne. On ne connaît pas de survivance du premier à l'état isolé; le second est le prototype de *Fain*, *Fains*, la *Roquede-Fa* (Aude), formations païennes.

Aucune formation toponymique chrétienne ne peut être reportée avec certitude à l'époque romaine.

Par contre, les noms évoquant des particularités de

1. *Joux* (Côte-d'Or), allégué dubitativement par Longnon, est noté en 841 par la forme *Juccus*, qui s'oppose à cette hypothèse.

2. Longnon l'a montré pour Mars (Ardenne), ancien *Medarcum*.

la civilisation romaine qui ont disparu avec les Grandes Invasions, sont antérieurs à cette terrible tourmente. Les indications relatives aux routes sont dans ce cas : relais (*mutationem Muizon*); distances milliaires d'une métropole (*quarta*, au quatrième mille de Bavai, *Quartes*; *sexta*, au sixième mille de Sens, *Sixte*; *octavum*¹, au huitième mille de Nîmes, *Uchaud*, etc.; cf. en Italie, *Quarto* et *Quinto* à l'est de Gênes). *Millas*, en Roussillon, évoque le souvenir d'une borne milliaire.

Les stations thermales furent créées par les Romains, puis cessèrent peu à peu d'être exploitées. Seul un petit nombre de ces toponymes s'est cristallisé à l'époque romaine : ceux qui évoquaient une divinité païenne, comme *Bourbon*, *Bourbonne*, *Luchon*, déjà cités, et ceux qui affectent la forme d'un ablatif (disparu dès la fin de l'Empire dans la langue courante), comme *Aix*, *Az*, *Dax* (ci-dessous, p. 132) ou d'un dérivé comme *Aquianum* *Évian*. Les autres formations sont postérieures.

L'anthroponymie romaine est représentée par les noms de possesseurs de domaines (que nous avons signalés à propos du suffixe *-acum* et dont nous verrons d'autres exemples à l'occasion des suffixes latins) et par les noms de souverains. Ceux-ci, nous l'avons dit, ont été introduits dans des composés gallo-latins dont beaucoup ont disparu; nous avons vu aussi l'exemple d'un hybride romano-grec². Il a été formé également des composés latins, comme *Forum Julii*, *Fréjus*, mais en petit nombre. Les deux types les plus fréquents sont le nom avec épithète (généralement simplifié plus tard par ellipse, comme *Apta Julia*, *Apt*; *Colonia Agrippina*, *Cologne*), et le nom féminisé, spécialement d'Auguste, suivi officiellement de la désignation de la peuplade dont la ville était le

1. Le masculin est la forme originaire : *ad octavum* (sous-entendu *lapidem*, pierre milliaire). Quand *lapis* disparut de la langue populaire pour faire place à *petra*, féminin, l'adjectif changea de genre, là où la locution n'était pas encore complètement cristallisée.

2. P. 47 et 93.

chef-lieu, l'usage n'ayant gardé que le premier terme : *Augusta Salasorum*, *Aoste* (Piémont); *Augusta Rauricorum*, *Augst* (Suisse), et, en France, divers *Aoste*, *Aouste* et *Oust*. En Bavière le mot s'est renforcé d'un nom commun allemand, d'où *Augsburg*. La combinaison de deux noms propres se trouve dans *Caesaraugustea*, *Saragosse* (esp. *Zaragoza*). Vers le IV^e siècle, quelques noms de souverains furent donnés à des villes, sans déterminant ni épithète : celui de Constance, féminisé en *Constantia*, à deux villes devenues respectivement *Constance* (all. *Konstanz*), et *Coutances*, et celui de la mère de Constantin, Héléne, accentué sur le premier e, à une *Illiberis*, d'où *Elne*.

* *

Deux phénomènes très importants, que l'histoire nous permet de dater, doivent être mis spécialement en relief dans la toponymie gallo-romaine.

Le premier, qui se produisit à partir du III^e siècle, affecta presque toute la Gaule, Sud et Sud-Est exceptés : le nom de la peuplade de chaque cité servit à désigner le chef-lieu de celle-ci, en éliminant peu à peu le nom primitif de la ville.

Au point de vue linguistique, la formation des nouveaux noms s'explique fort aisément. En latin vulgaire, où le génitif s'effaçait peu à peu devant la construction avec *de*, *civitas Parisiorum* devint *civitas de Parisiis*, et, par ellipse *Parisiis*, ce qui suffit à prouver (nous y reviendrons) que tous ces noms reposent sur d'anciens ablatifs¹. Le sens de *civitas* ayant passé, par métonymie, de celui de « cité » (au sens antique) à celui de ville, la « cité des Parisiens » devait devenir naturellement la « ville de Paris ».

Historiquement, Camille Jullian (*op. cit.*, IV, 529) a montré que cette transformation suivit de peu l'édit

1. Ci-dessous p. 131.

de Caracalla qui accordait les droits de citoyens romains à tous les habitants de l'Empire, et il remarque l'étrangeté apparente de la résurgence de ces noms gaulois, au moment où s'effaçaient administrativement les cités, héritières des peuplades. Mais il a expliqué les raisons du phénomène, tant la disparition précoce des noms de peuples dans le Sud et Sud-Est romanisés par une colonisation ancienne, que la conservation, dans le reste du pays, d'appellations plus célèbres que les noms de villes et attestant l'attachement de la Gaule chevelue à ses traditions. J'estime comme lui que le changement fut spontané et ne dut être réglé par aucun acte officiel; c'est au contraire l'usage qui s'imposa peu à peu à l'administration, témoin le dualisme qui persista pour certains noms pendant plusieurs siècles. Enfin cette transformation est l'indice d'un profond bouleversement social: c'est la disparition des peuples, qui étaient tout, c'est la prééminence de la terre, à laquelle l'homme se rive de plus en plus, et qui aura pour point d'aboutissement le servage féodal et la territorialité des coutumes remplaçant la personnalité des lois: toute une révolution en germe dans un simple changement toponymique.

Dans le Sud et le Sud-Est de la Gaule, les survivances des noms de peuples sont exceptionnelles, vu leur précoce disparition devant une romanisation plus intense; on ne peut guère citer que *Riez* (*Reiis*), *Chorges* (*Caturigis*), *Saint-Paul-Trois-Châteaux* (altération de *Tricastinis*, Drôme) et *Sion* (*Sedunis*). Les Allobroges et les Éduens (ceux-ci les plus anciens et les plus fidèles alliés des Romains) n'ont pas laissé leur nom à leurs métropoles: preuve, entre bien d'autres, de l'intensité du courant de romanisation qui remonta le Rhône et la Saône¹.

Dans le reste de la Gaule celtique, c'est au contraire la survivance du nom ancien du chef-lieu qui est l'exception. M. Jullian a montré sa raison d'être pour *Bordeaux*

1. Cf. A. Dauzat, *La géographie linguistique*, p. 182.

et Rouen (*Burdegale*¹, *Rotomagus*), par l'importance qu'avaient acquise ces villes devenues déjà de grands ports, et chefs-lieux de peuplades obscures. Sans doute doit-on expliquer de façon analogue la conservation d'*Avenches* (*Aventicum*), peut-être de *Besançon* (*Vesontione*), mais le fait est plus douteux pour *Toul* (*Tullum*). Strasbourg, dont le nom d'*Argentorate* se conserva jusqu'à la colonisation germanique, de compte à demi peut-être avec celui de la peuplade, n'est pas probant; ce n'était pas d'ailleurs l'ancien chef-lieu de la cité. *Agen* (*Agedincum*) était, comme Toulouse, sur un grand courant de romanisation. Parfois une épithète ou un surnom l'a emporté, comme *Feurs* (*forum de Segusianis*, au lieu de *civitas*) et *Dax* (*Aquis*). La substitution ne s'est produite qu'au moyen âge pour *Clermont-Ferrand* et *Saint-Paulien*, qui se sont appelés longtemps *Arvernus* et *Vellavis* après avoir perdu leurs anciens noms d'*Augustonemetum* et *Ruessium*.

Enfin en Gascogne et dans la région pyrénéenne, où la tradition des peuplades (que les Romains fusionnèrent et remanièrent profondément) paraît avoir été moins ancrée, bien des chefs-lieux paraissent avoir gardé leur nom originaire, qui toutefois, dans quelque cas, offre un rapport mal défini (radical d'un dérivé? abréviation?) avec le nom de la peuplade: *Aire* (*Atura*, même racine que l'Adour), *Arreau* (**Arrevum*; cf. les *Arrevasci*); *Cérét* (*Ceretum*; cf. les *Ceretani*); *Eauze* (*Elusa*; cf. les *Elusates*); *Lectoure* (*Lactora*; cf. les *Lactorates*); *Oloron* (*Ilurone*). *Bearnum* (qui a laissé son nom au Béarn) est resté, comme nom de ville, jusqu'à la destruction de la localité par les Northmans. Comme représentants assurés de noms de peuples, nous avons en Gascogne *Auch* (*Auscis*), *Bazas* (*Vasatis*), *Buch* (*Bois*). L'ancien *Lugdunum Consoratorum*, aujourd'hui *Saint-Lizier*, paraît s'être appelé *Consoranis* pendant quelques siècles (le nom a passé ensuite au pays de *Couserans*); *Comminges* (*Convenicum*) a toujours été un nom de territoire.

1. Ci-dessous, p. 131.

Voici la liste des noms actuels de localités provenant du nom d'anciennes peuplades dans la Gaule proprement celtique¹. Première Aquitaine : *Bourges* (*Biturigis*), *Cahors* (*Cadurcis*), *Javols*, ville déchue (*Gabalus*), *Limoges* (*Lemovicis*), *Rodez* (*Rutenis*). — Seconde Aquitaine : *Périgueux* (*Petrocoriis*), *Poitiers* (*Pictavis*), *Saintes* (*Santonis*). — Première Lyonnaise : *Langres* (*Lingonis*). — Seconde Lyonnaise : *Avranches* (*Abrincatis*), *Bayeux* (*Baiocassis*), *Dreux* (*Durocassis*), *Évreux* (*Eburovicis*, devenu *Ebroicis* en latin vulgaire), *Lisieux* (*Lexoviis*), *Sées* (*Sais*), *Vieux*, ville déchue (*Viducassis*). — Troisième Lyonnaise : *Angers* (*Andegavis*), *Carhaix* ou *Castell' Ach*, ville déchue, dont le second élément paraît représenter *Osismis*, *Corseul*, autre ville déchue (*Curiosolitis*), *Jublains*, id. (*Diablintis*), *Le Mans* (*Cenomannis*), *Nantes* (*Nannetis*), *Rennes* (*Redonis*), *Tours* (*Turonis*), *Vannes* (*Venetis*). — Quatrième Lyonnaise : *Chartres* (*Carnutis*), *Meaux* (*Meldis*), *Paris* (*Parisiis*), *Sens* (*Senonis*), *Troyes* (*Tricassis*). — Première Belgique : *Trier*, en fr. *Trèves* (*Treveris*) et peut-être *Metz*, en bas latin *Mettis*, qu'on a considéré comme une abréviation de *Mediomatricis* (p. 57). — Seconde Belgique : *Amiens* (*Ambianis*), *Arras* (*Atrebatis*), *Beauvais* (*Bellovacis*), *Châlons* (*Catalaunis*), *Reims* (*Remis*), *Senlis* (*Silvanectis*), *Soissons* (*Suessionis*), *Vermand*, ville déchue (*Veromanduis*). — Seconde Germanie : *Tongres* (*Tungris*).

* *

L'effroyable tourmente des Grandes Invasions jette sur la Gaule, comme sur les autres parties de l'empire romain, des nuées de barbares. L'invasion avait été

1. Nous suivons, avec Longnon, le classement administratif de la *Notitia dignitatum* (début du v^e siècle) : il n'y a à ajouter que *Vieux*, dont la cité avait déjà été annexée à ses voisins, et *Dreux*, qui représente sûrement un ancien nom de peuple, bien que nous n'en ayons pas le témoignage par l'histoire.

2. Ci-dessus, p. 61.

précédée par la pénétration pacifique. A partir de la fin du III^e siècle, des Goths, des Francs, des Bretons, surtout des Germains de diverses tribus vinrent travailler les champs qui manquaient de bras, les campagnes se vidant, comme aujourd'hui, au profit des villes. Il est difficile de savoir, en général, quels toponymes évoquent ces colonies pacifiques, quels furent les établissements postérieurs de conquérants. Mais il faut mettre hors de cause le dérivé générique *Colonica*, d'où *Coulanges*, *Collonges*, etc., qui avait un tout autre sens, celui de maison de colon agraire, puis de paysan en général; quant à *Colonia*, le mot désigne d'anciennes colonies romaines.

Tous les noms des Barbares qui se sont abattus sur la malheureuse Gaule comme sur l'Italie, de la fin du III^e au VI^e siècle, sont inscrits dans notre toponymie rurale. Voici les Alains (*Allain*, *Allaines*...), les Alamans (*Allemand*, *Allemagne*, *Almenèches*, *Auménancourt*...), les Burgondes (*Bourgogne*, *Marne et Seine-et-Marne*), les Francs (*Francs*, *Frans*, *Francourville*, *Villefrancœur*...), les Goths (*Gueux*, *Gourville*; au sud, *Goudourville*, *Ville-goudou*), les Marcomans (*Marmagne*, *Marmaigne*), les Sarmates (*Sarmazes*, *Sermaise*, *Saumaize*, *Sermiers*...), les Saxons (*Sassogne*, *Sissonne*), les Taifali (*Tiffauges*, *Vendée*), les Vandales (*Gandalou*). Par contre les noms des Maures (*Mortagne*), des Bretons (*Bretagne*, *Bretenoux*), des Vascons (*Vacognes*, *Gacogne*...) représentent des colonies pacifiquement installées entre le IV^e et le VIII^e siècle.

Longnon a justement remarqué la variété de ces formations au point de vue linguistique : les unes représentent les noms des peuples¹ (*Gothis Gueux*, *Sarmatis Sermiers*), parfois au génitif ou au cas-régime dans des composés (*Francorum villa*, *Francourville*; *Gandalou* = *Wandalorum* suppose l'ellipse du déterminant; *Auménancourt* représente non *Alamannorum curtis*, comme l'a cru Longnon, mais un cas régime en *-one*²), ou bien un

1. A l'ablatif, et non au nominatif comme l'indique Longnon (ci-dessus, p. 132).

2. Ci-dessus, p. 137.

suffixe, *-ia* atone (Allemagne, Bourgogne, Sermaise = *Alamannia*, *Burgundia*, *Sarmatia*), *-ica* atone (*Taifalica Tiffauges*), ou le germanique *-isc* (*Alamannisca*, *Almeniches*). Celui-ci a été appliqué à des colonies de Romains en pays devenu burgonde (*Romanèche*, Ain).

* * *

Les toponymes gallo-romains appellent quelques remarques au point de vue de la forme.

On observera d'abord la faible proportion des composés et le nombre considérable des dérivés (contrairement aux formations gauloises), ce qui est conforme aux tendances générales du latin, qui a même singulièrement développé la dérivation dans le gaulois, romanisé avant d'expirer (on l'a vu pour *-oialos*, type de composé devenu dérivé, et surtout pour *-acum*).

Parmi les suffixes latins, il faut citer d'abord ceux qui, surtout dans les parties les plus romanisées de la Gaule (la *Provincia* et ses alentours), comme en Italie, ont joué le même rôle que *-acum*, s'ajoutant au nom de famille du possesseur du domaine rural; l'adjectif substantivé qui est formé est au masculin ou au féminin suivant qu'on sous-entendait *fundus* ou *villa*. En principe les féminins appartiennent à une couche plus récente, si l'on observe qu'à l'époque mérovingienne *villa*, au sens de domaine rural, avait fait disparaître *fundus*. Le suffixe s'ajoute généralement à un gentilice, parfois à un *cognomen*.

Le plus répandu est *-anu(m)*, très généralement masculin (preuve de l'ancienneté de ces formations), et qui offre son maximum de densité, en France, dans l'ancienne *Provincia* (Aude, Gard, Hérault...), premier centre et foyer de la colonisation romaine. Citons *Æmilianum*, *Meilhan*; *Abellianum*, *Abeilhan*, au féminin *Avigliana* (Piémont); *Avitianum* *Avezan*, *Avezano* (Abruzzes); *Bassanum* (et non *Bassianum*), *Bassan*, *Bassano* (Vénétie); *Cornelianum*, *Corneillan*, *Corneilla* (Pyr.-Or.), *Corni-*

giano (Ligurie, etc.); *Fabricianum*, *Fabrezan*; *Malliana*, *Maillane*; *Marinianum*, *Marignan* (Gers et It.), au féminin *Marignane*; *Paulianum*, *Paulhan*; *Valentianum*, *Valencin*, au féminin *Valenciennes*, etc.

Le suffixe *-inum* n'a guère été employé avec cette valeur en Gaule. Par contre, on trouve un certain nombre de créations avec *-one(m)*, suffixe passe-partout: *Bullionem*, *Bouillon*; *Cornelionem*, *Cornillon*; *Curtionem*, *Courson*; *Divionem*, *Dijon*, *Digeon*; *Martionem*, *Marçon*, *Marson*; *Pontionem*, *Ponson*; *Viridionem*, *Vierzon*; etc. — D'autre part, *-anum* peut être renforcé du suffixe *-icum*: *Celsimatica*¹, *Sauxillanges*; *Julianica*, *Julianges*; *Mallianicum*, *Malliangues*; *Marcellianicum*, *Marsillargues*, *Massillargue*, etc. (la finale est devenue *-argue* dans le Midi, *-ange* au féminin plus au nord, cf. p. 79). — Enfin certains gentiles ont été employés tels quels (aux deux genres), affectés qu'ils étaient déjà du suffixe *-ius*; cette formation, très étendue géographiquement, a peu donné et n'a pas dû être de longue durée: *Albania*, *Aubagne*; *Antonium*, *Antoingt*; *Aurelium*, *Aureil*, au féminin *Aureille*; *Avitia*, *Avèze* (Puy-de-Dôme); *Pomponium*, *Pontpoint* (Oise), au féminin *Pompogne*, *Pomponne* (Seine-et-Marne); *Tiberium*, *Thiviers* (Dordogne), etc. — Au S.-E. on trouve quelques suffixes ligures (voir p. 91); cf. aussi *Paulhenc* (Cantal).

Passant aux formations à valeur topographique, nous avons vu (p. 119) que les noms d'arbres avaient été successivement pourvus du suffixe *-iu(m)*, *-ia*, puis *-etu(m)*, *-eta*. Le suffixe *-aria* s'est ajouté à des noms de plantes: *Canaparia*², *Canabières*, *Chennevières*; *Fabaria*, *Favières*; *Linaria*, *Linières*, *Lignièrès*; *Pervincaria*, *Pervenchères*, etc. Il accompagne des noms d'arbres dans le Massif Central: *Bettia*, *Bessière* (bouleau); *Nucaria*, *Nugère* (noyer); *Salicaria*, *Sugères*; **Vassaria* (ou **Abassaria*) *Vaissière*, *Vayssière* (noisetier; d'un mot prélatin). Ce suffixe se

1. Il n'y a jamais eu d'*n* mouillé, comme le prouvent les anciennes formes du Cartulaire de Sauxillanges.

2. La forme du latin vulgaire avait un seul *n* et un *p*, comme l'a montré M. A. Thomas.

joint aussi à des noms d'animaux domestiques, indiquant ainsi des centres d'élevage : *Armentaria* (gros bétail), *Armentières*; *Asinaria* (âne), *Asnières*, etc.; *Capraria* (chèvre), *Cabrière*, *Chevrières*, au masculin *Cabriès*, *Chevrier*; *Vaccaria* (vache), *Vacquières*, *Vachère(s)*, etc. Enfin il indique quelques industries (*Argentaria*, *Argentières*, *Largentière*; *Ferraria*, *Ferrière*, *Ferrère*, *Herrère* en Gascogne, *Fraire* près de Namur), de compte à demi avec le suffixe *-ina* : *Figulina* (fabrique de poteries), *Félines*, *Flines*, au masculin *Filain*, *Flins*.

Le suffixe *-osu(m)*, *-osa* s'ajoute quelquefois à des noms d'arbres ou de végétaux : *Fraxinosum*, *Frayssinous*, au féminin et plus au nord *Freneuse*; *Ginestosum* *Ginestous*, au féminin *Genestouze*, etc.; *Tiliolum*, *Teilloux*, *Thiloux*, etc.; — ou à divers noms topographiques, comme dans *Braiosia*, *Lutosa*, *Petrosa* déjà cités. Un certain nombre de ces formations sont postérieures à l'époque gallo-romaine.

Comme diminutif, il n'y a guère à mentionner que le suffixe *-ola* (par ex. *Attegiolas*, petites huttes, *Étiolles*; *Puteolum*, petit puits, *Pouzols*, cf. *Pouzzoles*, it. *Pozzuoli* en Italie), qui a continué à se développer au moyen âge. Les formations toponymiques avec *-et* sont nettement postérieures.

* *

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les noms de lieux offrent des vestiges de cas disparus vers la fin de l'époque romaine, et sous la forme qu'ils avaient prise en latin vulgaire.

Le génitif en *-ae* a laissé quelques traces dans des composés : *Blesae-vicum*, *Blévy*; *Mosae-vicum*, *Meuvy*. — Le génitif en *-is* a sa finale conservée dans *Port-Vendres* (*Portus Veneris*), *Chamars*, *Famars* (*Campum*, *Fanum Martis*). Mais cet *s* a souvent disparu anciennement : la forme indigène médiévale de *Fanjeaux* est *Fanjou*. — Aucun exemple de génitif en *-i* n'est assuré en France;

l'Italie en a quelques-uns, comme *Forum Livii*, *Forlì*. Ces génitifs ont été refaits plus tard, dans les composés, en cas-régimes. — Seul le génitif pluriel en *-orum* a vécu un peu plus longtemps : il entre dans la formation de composés (noms de colons germains) qui datent des IV^e et V^e siècles, comme *Francourville*, et *Franconville* (Seine-et-Oise) ancien *Francorville* (*Francorum villa*), *Gandalou* (*Wandalorum*, qui a perdu son déterminant ainsi que *Brittannorum*, *Bretenoux*), *Goudourville* (*Gothorum villa*).

Des génitifs-locatifs du singulier, il ne reste, de plus ou moins assuré, qu'*Albi*, représentant *Albigae*, et peut-être *Bordeaux* dont l'ancienne forme indigène *Bordel* peut reposer sur *Burdegala* (le *g* aurait disparu de bonne heure).

Les exemples les plus nombreux de cas ayant disparu par la suite sont relatifs aux ablatifs pluriels. Nous pouvons présumer que, dans les derniers siècles de l'Empire, ce cas offrait une seule forme, *-is*, en latin vulgaire. Malgré l'existence d'une désinence analogue en gaulois (*-ebos*), le datif-ablatif latin *-ibus* a dû disparaître de bonne heure de la langue vulgaire, car il n'en reste pas de trace en toponymie¹.

Les noms de peuplades devenus noms de villes au III^e siècle doivent, nous l'avons vu, s'expliquer par des ablatifs : *civitas de Parisiis*. La phonétique nous en apporte la preuve pour *Angers*, *Poitiers*, dont les anciennes formes françaises, *Angiès*, *Peitiès*, ne peuvent reposer que sur *Andegavis*, *Pictavis*, et non sur l'accusatif *Andegavos*, *Pictavos*, où la finale *-avos* aurait donné *-ous*, comme *-avu(m)* a donné *-ou* dans les noms de pays correspondants, *Andegavu(m)* *Anjou*, *Pictavum* *Poitou*. Par analogie, il faut donc admettre partout des ablatifs, non seulement pour les noms de la deuxième déclinaison latine, mais pour ceux de la troisième, qui avaient des

1. *Finibus* allégué par Longnon comme prototype de *Fismes* (Marne) est phonétiquement impossible.

ablatifs vulgaires en *-is* : *Carnutis Chartres*, *Turonis Tours*, etc. De même les noms isolés évoquant des peuplades germaniques représentent d'anciens ablatifs : *Gueux* (*vicus* ou *villa de*) *Gothis*, *Sermiers* = *Sarmatis*, etc.

Il faut enfin y joindre les ablatifs-locatifs légués par la langue classique, spécialement le type *Aquis* (aux eaux), (qui pourrait être aussi l'ellipse de *vicus de aquis*), prototype des divers *Aix*, *Ax*, *Dax*.

IV. — FORMATIONS DE L'ÉPOQUE FRANQUE (VI^e-X^e siècles).

Les Grandes Invasions sont le point de départ de transformations profondes : dislocation de l'Empire romain, installation des Barbares et création de royaumes, ruine d'une civilisation sur les débris de laquelle se forme péniblement un ordre nouveau, tels sont les faits dominants, qui ont, comme de juste, leur répercussion sur la toponymie.

Nous envisagerons d'abord, au point de vue de la formation des noms de lieux, la colonisation germanique et son corollaire le défrichement des campagnes : au cours de cette période, la décadence des villes a pour contrepartie le développement des centres ruraux ; la dynastie mérovingienne, en particulier, a été une grande monarchie agricole. Un autre événement considérable fut le développement du christianisme, qui s'affermir définitivement par la conquête des campagnes, et qui marque une emprise de plus en plus profonde sur les mœurs comme sur la politique.

Mais avant de passer en revue les créations, il faut jeter un coup d'œil sur les ruines. C'est au début de l'époque franque que se sont cristallisés, du jour où leur valeur cessait d'être perçue, de nombreux noms de lieux évoquant tel ou tel élément, en voie de disparition, de la civilisation romaine. L'abandon des stations thermales, dont les installations sont peu à peu abandonnées, nous permet de dater les *Bains*, *Boën* (*balneum*, bain), leurs dérivés *Bagnères* (suffixe *-aria*), *Banyuls*, *Bagneux*,

Baigneux, *Bagneux* (suffixe *-olum*), au féminin *Bagnoles*, et le sous-dérivé *Bagnolet*¹; en Roussillon, *caldarium* (étuve) a laissé *Caudiès*. L'*aqueductum*, ruiné et inutilisé, est resté dans *Ahuy* (Côte-d'Or) et *Adich* (Luxembourg), en attendant que l'époque suivante, toute tradition rompue, évoque les *Arcs* ou les *Arches* dans un nouveau surnom toponymique.

Les excellentes routes romaines qui portaient couramment, à la fin de l'Empire, le nom de *strata* (ellipse de *via strata lapide*, voie couverte de pierre), peu à peu abandonnées faute d'entretien, laissent leur nom aux localités qui ont bourgeonné le long de la route, *Estrée(s)* en langue d'oïl, *Etraz*, *Lestra* en franco-provençal. Comme l'a montré Longnon (qui a reculé un peu trop haut la formation des noms précédents), les toponymes méridionaux correspondants, *Estrade*, peuvent être postérieurs, le mot *estrada* ayant vécu, au sens de route, plus longtemps dans le Midi que dans le Nord. — Vers la fin de l'époque franque apparaît au nord la *calceata*, mot nouveau qui doit correspondre à un nouveau type de route carolingienne et qui signifie « chemin chaussé » : nouvelles routes rendues nécessaires par le développement des domaines et des centres de défrichement. L'explication de « chaussée » par « route pavée de chaux », du Dictionnaire Général Hatzfeld-Darmesteter-A. Thomas, est inexacte : on ne pave pas avec de la chaux.

Enfin il faut citer le mot latin, cristallisé en toponyme, *maceria*, prototype de *Mazères*, *Mazières* (midi), plus au nord *Maizières*, *Mézières* (dérivés *Mazeret*, *Maizeray*, etc.) pour désigner les domaines et villages reformés auprès de « murs en ruine », restes de villes ravagées : symbole d'une civilisation écroulée.

1. Dans plusieurs de ces localités, les sources ont été aveuglées par la suite, mais il est facile, par l'examen géologique, de se rendre compte de leur existence ancienne. Ainsi *Bagnolet*, en contre-bas de gisements de gypse toujours exploités, devait avoir des eaux sulfatées calciques.

* *

Les défrichements et les noms de domaines (composés avec *VILLA*, *CORTE*, etc.)

La mise en culture du sol poursuivie sous l'Empire romain se continua au cours de l'époque franque. On peut même assurer qu'elle prit une nouvelle extension. C'étaient les terres les plus aisées à travailler qui avaient d'abord été cultivées; on s'attaqua ensuite aux terrains plus difficiles à mettre en valeur. Les grands défrichements de forêts ont été commencés, sinon terminés, à l'époque mérovinienne. Dans les régions déjà exploitées, comme la banlieue parisienne, Camille Jullian, au cours d'une série remarquable de conférences au Collège de France (1921-1924), a indiqué comment les villas franques, embryons de futurs villages, se sont formés, nouveaux centres de culture, par le morcellement des domaines gallo-romains, tels *Pacciacum* (Passy), dont *Billancourt* et *Mesnil* (plus tard *Boulogne*) sont des démembrements, *Catulliacum* (ancien nom de Saint-Denis), *Chaussy* (ancien nom de *Colombes*, conservé dans un nom de rue), etc. Il en est autrement dans les régions où les domaines gallo-romains étaient très rapprochés (comme dans la Limagne d'Auvergne) et où il n'y avait point place, sauf exception, à des morcellements, ainsi que dans les régions nouvellement défrichées, telle la forêt des Carnutes, où l'abondance des noms en *ville* et la rareté des types gallo-romains¹ montrent que la Beauce centrale ne fut mise en valeur qu'à partir de l'époque mérovinienne.

Un changement linguistique considérable s'affirme dans les noms des nouveaux domaines : ceux-ci offrent toujours le nom du possesseur, mais les dérivés font place

1. On ne les trouve guère que sur le pourtour, surtout au sud (*Artenay*, *Patay*, *Toury*...). *Voves* (gaulois *vidua*, forêt), devait être une étape entre Chartres et Orléans.

aux composés, sous une influence évidemment germanique qui rappelle les formations originaires gauloises et spécialement celles en *-ialos*.

Le déterminé, dont le nom du possesseur est le complément, est représenté par un petit nombre de substantifs signifiant domaine rural. Le plus ancien, qui avait déjà cette acception sous l'Empire romain, est *villa*; seul, nous l'avons vu, il s'allie à des génitifs¹ (type *Fran-courville*), qui ramènent ces premières créations aux IV^e-V^e siècles. Ces exemples nous prouvent que ces formations ont dû commencer avec des noms collectifs. C'est vers la fin du V^e siècle, après une période d'anarchie et d'invasion, que les composés en *-villa* remplacèrent les dérivés en *-acum* pour nommer les nouveaux domaines.

Plusieurs mots ont désigné le domaine rural à la fin de l'Empire et à l'époque franque, mais c'est à tort, par une interprétation inexacte des textes latins et bas latins, que Longnon a cru qu'à la même époque ils étaient partout également usités. Des cinq mots qu'il cite, *ager* et *praedium* sont des termes livresques, de latin savant, qui n'avaient pas pénétré dans le langage populaire; *fundus* a disparu devant *villa* vers l'époque des Grandes Invasions. Enfin *cortis*, auquel nous arrivons, peut être géographiquement localisé dans son foyer d'expansion.

Ce mot, écrit souvent *curtis* en bas-latin, représente la contraction du latin *cohors*, *cohortis*; nous le citerons sous la forme *corte*, cas régime de la langue populaire. Il désignait, dès l'époque romaine (en dehors d'autres sens), la cour de la ferme, acception qu'il a conservée en français central. Par extension, le mot est arrivé à dénommer, dans une certaine région, les bâtiments ruraux entourant la cour, puis le domaine lui-même. L'examen de la toponymie nous permet d'affirmer que cette transformation s'est opérée dans l'Austrasie romane, le maximum de densité des noms de lieux en *-court* se trouvant en Lorraine, tandis que celui des noms en *-ville* est en Beauce. Formation austrasienne,

1. P. 131.

de date postérieure, qui a essaimé ensuite des rejetons dans presque toute la France du Nord jusqu'à la Loire, résultat de la suprématie de l'Austrasie et des seigneurs austrasiens après la bataille de Testry et le triomphe des Pippinides¹.

Villa a eu un dérivé, *villare*, qu'on rencontre dans toute la France (sauf au sud-ouest). C'est une formation secondaire, un adjectif substantivé désignant primitivement les dépendances de la ferme, et qui a passé ensuite au sens de domaine (puis de hameau issu du domaine), au moment où *villa* prenait la valeur « village » par suite de l'extension des agglomérations formées autour des premiers domaines mérovingiens². Ce dérivé ne s'est propagé qu'assez tard dans le Midi. Ce n'est que dans la moitié nord de la France que ce mot entre en composition avec des noms de possesseurs. La composition avec *-villa* est également rare dans le Midi, colonisé plus anciennement et où il n'y avait plus guère de place pour les nouveaux domaines.

Dans la plupart de ces composés, le nom de personne est le premier terme; dans une minorité, le second. Ici comme là, en dehors des pluriels en *-orum* des IV^e-V^e siècles, le nom du possesseur est au cas-régime, et non pas au génitif, qui avait disparu dès l'époque mérovingienne : il ne faut pas se méprendre aux transcriptions latines, qui s'efforçaient de garder l'ancienne morphologie.

Que peut-on induire de la place respective du déterminant et du déterminé? D'Arbois de Jubainville estimait que les composés dans lesquels le nom de personne vient en tête étaient les plus anciens. Cette théorie est à peu près exacte en bloc, mais Longnon a eu raison de

1. Il y a, au centre et à l'ouest, de petites régions où prédominent les noms en *-court* : Longnon en a signalé une dans le Maine; il en est une autre au nord de Meulan.

2. *Corte* a suivi la même évolution que *villa*, — un peu plus tard peut-être, ce qui contribuerait, avec l'influence austrasienne, à expliquer son développement à l'ouest pour désigner les nouveaux domaines.

montrer, avec un excès peut-être de méfiance, combien, en réalité, les faits sont complexes. Au sujet du système de composition, ce n'est pas seulement deux, comme l'observe Longnon, mais plusieurs courants contradictoires qui se sont succédé et rencontrés sur notre sol.

Les Gaulois, nous l'avons vu, plaçaient presque toujours le complément en tête du composé. Le système de composition latine était plus souple; mais, quoique les composés purement latins soient peu nombreux, l'examen de la toponymie fait présumer que le système contraire tendait à prévaloir¹ (*Forum Julii*, *Fréjus*; *Pontem Isarae*, *Pontoise*). Après les Grandes Invasions, il est indubitable que l'influence germanique a remis en honneur le type complément + déterminé (*Romanu-villa*, *Romainville*), de même qu'à partir de l'époque féodale le système inverse (*Vau-girard*) reprendra définitivement le dessus. Bien entendu, il ne faut tenir compte que des formes populaires, et non des transcriptions latines qui, dans les composés de ce genre, non encore cristallisés, plaçaient les deux éléments suivant un ordre quelconque.

Géographiquement s'affirment ainsi certaines prédictions. Le type *court* + nom de personne est surtout fréquent dans la Champagne méridionale, une partie de la Bourgogne et le sud du Jura bernois (*Cortébert*, *Courtclary*, *Courfavon*, etc.), tandis que les finales en *-court* offrent leur maximum de densité en Lorraine. D'autre part nous voyons que la composition en *-ville* s'est conservée plus longtemps en Normandie qu'ailleurs (sous l'influence évidente des Northmans), puisque la plupart des noms de cette série datent du x^e siècle. De même nous verrons au chapitre suivant qu'en Lorraine ce mode de composition a également persisté fort tard.

1. La composition des noms de la semaine montre bien l'hésitation : le type *martis-dies* s'est cristallisé en italien et en français (*martedì*, *mardi*), *dies-martis* en langue d'oc (*dimarts*). On peut se demander aussi si ce n'est pas sous une influence latine que l'ordre ordinaire de certains composés gaulois a été renversé, comme dans *Briva-Sarta*, *Briarth*.

Dans le détail, et faute de précisions historiques qui font presque toujours défaut, il est souvent impossible de fixer une chronologie même approximative. Soient, dans la région parisienne, *Romainville*, *Villemomble* et *Villeparisis*. Nous pouvons admettre que *Romainville* est ancien, le nom de *Romanus* disparaissant assez vite des textes, et que *Villeparisis*, formé avec un nom de « pays », est bien plus récent, du fait que le nom du Parisis apparaît assez tard dans l'histoire. Mais *Villemomble*, dont le second élément est le nom romain *Mummolus*, sorti de bonne heure de l'usage, est au contraire ancien, sans toutefois qu'on puisse le rattacher avec certitude aux formations de l'Empire. — Les combinaisons avec le génitif *-orum*, qu'on peut situer aux iv^e-v^e siècles, accusent un flottement : comparer *Villegoudou* et *Goudourville* (*villa Gothorum*) dans la même région (Tarn et Tarn-et-Garonne), *Villefrancœur* et *Francourville*, etc.

Dans ces composés, les noms de personnes latins ne forment qu'une infime minorité : nouvelle preuve de la substitution rapide de l'onomastique franque à la romaine, surtout dans les classes dirigeantes¹. A *Romanus* et *Mummolus*, joignons *Claudius* (*Coclois*, *Cocloix*, altérations de *Cort-cloi*), *Jovinus* (*Juvaincourt*), *Maurus* (*Morcourt*, *Maucourt*, *Morville*, *Morvilliers*), *Martinus* (*Martincourt*, *Martinville*, *Martinville*), *Palladius* (*Courpalay*, etc.).

Les noms germaniques sont innombrables; on se reportera pour plus de détails à l'ouvrage de Longnon, qui a donné une longue énumération, spécialement des composés avec *corte*. Signalons quelques-uns des plus fréquents ou des plus caractéristiques : *Abbone* (*Aboncourt*, *Abancourt*, *Courtaton*); *Baddone* (*Badonville*, *Badonvilliers*); *Bettone* (*Bettoncourt* et ses variantes; *Béthonvilliers*); *Dodone* (*Doncourt*, *Dancourt*, *Donville*); *Heriberhto* (*Herbécourt*, *Hébécourt*, *Herbeville*...); *Hattone* (*Hattencourt*,

1. Pour plus de détails sur ce point, je renvoie à mon livre *Les noms de personnes*, p. 35.

Hattonville, etc.); Heribodo (Herbeville; Hébuterne = Heribodo-cisterna); Offoleno (Viroflay = ville-Offlein); Radulfo (Raucourt, Rauville, Rouville...); Roccone (Rocquencourt, etc.); Rotgario (Rogécourt, Rogéville); Theodorico (Thiriville, Villethierry); Widone (Guyencourt et ses variantes, Wiencourt dans le nord, Guyonville); Walderico (Vaudrecourt, Vaudricourt dans l'Est), etc.¹.

En Normandie², le nom du possesseur est presque toujours northman; les combinaisons de ces noms avec court et viller y sont inconnues; -ville en outre, dont le sens était déjà « village », forme toujours le second terme. Voici les radicaux les plus caractéristiques : Bern- (même racine que dans Bernard) : Berneville, aujourd'hui Besneville; Blund- : Blonville; Bolli- : Bolleville, Boulleville; Ketell- : Quetteville, Quettreville; Knapp- : Canappeville, Canapville; Snell- : Isneauville; Stolt- : Estouteville, Etoutteville; Tokk- : Tocqueville; Torf- : Tourville. Certains noms de personnes ont pour premier élément une divinité scandinave, Thor ou les Ases (ou Anses), ainsi Thorfred- : Touffreville, Touffrainville; Thorolf : Trouville; Ansketell- : Ancretteville, Anquetierville, Ancleville et variantes, etc. L'onomastique scandinave a d'ailleurs été quelque peu influencée par l'onomastique franque.

En dehors de villa, villare et corte, quelques autres

1. Outre les composés avec noms de possesseurs, on relève quelques formations avec un adjectif épithète : corte dominica ou villa dominica (domaine seigneurial), Courdemanche, Courdemange, altéré parfois en Courtemanche, Villedomange, Demangeville, etc.; corte jusana (le domaine d'en bas), Courtjusaine (xii^e siècle),auj. Courgerennes, et Juzennecourt; on relève certains comparatifs, qui disparaissent après l'époque franque : Corte superiore (le domaine plus haut), Corcevreus (xiii^e siècle),auj. Concevreux; Corte acutiore (même sens, avec idée de hauteur plus abrupte), Courtisols (A. Thomas, *Essais*, 105).

2. En dehors des noms northmans, il est à peu près impossible de distinguer, dans la toponymie française, les noms de personnes francs, burgondes, et wisigots : les langages de ces peuples devaient être très voisins et leurs noms propres, en tout cas, étaient à peu près les mêmes (cf. A. Dauzat, *Les noms de personnes*, p. 21).

termes sont entrés dans des composés pour désigner de nouveaux domaines ou villages, notamment des termes topographiques comme monte, valle, ponte, déterminés par un nom de propriétaire : Géraumont, Herbémont (rad. Gerald-, Heribert-); Herbeval (rad. Heribod-), Berneval (rad. Bern-, northman), Radepont, etc. Ces compositions, dans un ordre inverse, et avec une plus grande variété de noms, prendront de l'extension surtout à l'époque féodale. — Les formations avec vicus, bourg, mot disparu à la fin de l'époque franque, datent, en moyenne, de la période mérovingienne : isolé, le mot a donné Vic, Vy, Vieu (Ain), etc.; en composition Neuvy, Neufvy, Neuvic, Vinneuf, altéré en Vigneux (Seine-et-Oise), Vieuvicq, Viévy, Longvic, Longuy, etc., et, avec un nom de rivière, Vibraye, Vivonne, Blévy (Blesae vicus), Meuvy (Mosae vicus) (p. 130), etc.

C'est la dérivation qui s'est développée surtout pour les désignations d'ordre topographique : les suffixes -etu, -eta avec les noms d'arbres, -osu, f. -osa, -ellu, f. -ella, -ariu, f. -aria et le diminutif -olu, f. -ola, dont nous avons parlé à la section précédente, sont les plus usités. Il est très malaisé de dater ces formations, qui vont se continuer encore ultérieurement avec les mêmes suffixes. A signaler quelques dérivés de Castellu(m), notamment castellu(m) (avec un suffixe assez rare), Caylus, Chalus, Chastellux; castellare, pendant de villare, Castelar, Caylar, Cheylard, Châtelard (celui-ci inconnu au nord); castellione, Châtillon. Châtelet est plus récent.

Formations d'origine germanique.

L'apport des immigrants germaniques dans la Gaule demeurée romane ne s'est pas borné aux noms de propriétaires dans les nouveaux domaines ruraux. Mais en dehors de ces créations, très abondantes dans la moitié

septentrionale de la Gaule, les éléments germaniques sont rares, sauf en quelques régions.

Des peuples germaniques qui sont venus en masses, ce sont les Wisigots qui ont le moins laissé. On ne peut guère relever que quelques formations avec le suffixe *-ing* dans la région toulousaine, centre du royaume wisigot, et subsidiairement dans les Landes et le Nord des Basses-Pyrénées où les colonies gotes ont dû être assez nombreuses. Ce suffixe affecte généralement la forme *-ens* dans le Toulousain, *-enx* dans les Landes, ce qui tendrait à faire supposer à l'origine une désignation au pluriel; on ne rencontre *-eng* qu'au sud-ouest. Le radical est un nom d'homme, rarement romain (*Maurens* = *Maur-ing*), généralement germanique, ainsi *Escatalens* de *Scatal-ing*, *Guitalens* de *Wital-ing*, *Ratayrens* de *Rathari-ing*, etc.

Le même suffixe, mais pour un nombre beaucoup plus important de toponymes, se rencontre dans l'ancien royaume burgonde qui comprenait, outre la Bourgogne et la Franche-Comté, la Suisse romande, appelée longtemps Bourgogne transjurane, le Lyonnais, le Nord du Dauphiné et la Savoie. Mais la phonétique de cette région a profondément altéré ce suffixe en le confondant avec les représentants du suffixe gallo-ligure *-incos*, voire du suffixe latin *-anus*, et, pour le féminin, *-anica*. La distinction entre ces trois suffixes est un des problèmes les plus délicats de la toponymie¹. Les formes anciennes, faute d'une date assez reculée, ne sont pas toujours concluantes. L'examen du radical permet souvent, mais pas toujours, de se faire une opinion : il est bien évident que dans *Lemenc*, une racine gauloise, disparue au III^e ou IV^e siècle au plus tard, n'a pu se combiner avec un suffixe germanique introduit au plus tôt au V^e ou VI^e siècle; mais un nom germanique a pu fort bien s'ajouter d'un suffixe

1. Voir à ce sujet l'important travail de M. E. Muret, *De quelques désinences de noms de lieu* (extrait de la *Romania*), Paris, Champion, 1908.

latin. Ajoutons qu'en Suisse des polémiques ethniques sont venues encore embrouiller la question.

On n'a donc la certitude du suffixe burgonde que dans les toponymes qui offrent des formes latines en *-ingus*, *-engus* (en *-inga*, *-enga*) remontant au moins au X^e siècle environ. Citons notamment, d'après le Cartulaire de la cathédrale de Lausanne, *Echallens* (*Escarlingus*, 856), *Lucens* (*Losingus*, 963), *Marsens* (*Marsingus*, 856), *Ecublens* (*Scubilingus*, 963), *Renens* (*Runingi*, 948), etc. Parmi les noms qu'il a cités en France, Longnon a retrouvé, par la toponymie, l'existence d'une importante colonie burgonde dans l'Ain à peu de distance de Lyon. M. Philippon en a contesté à tort l'existence dans son *Dictionnaire topographique de l'Ain* : la répartition géographique et la physionomie de ces noms, qui offrent presque tous un anthroponyme germanique, mettent hors de cause le suffixe ligure et tranchent la question. Citons *Fareins* (de *Faro*), *Garnerans* (de *Warnhari*), *Graveins* (de *graf*, comte), *Offenans* (*Offanengos* en 908).

Ce suffixe se rencontre également dans les régions colonisées par les Francs, mais seulement parmi une infime minorité de noms de lieux : doit-on en conclure que les Francs, romanisés plus tôt que les Wisigots et les Burgondes, ont eu recours dès le début aux formations romanes? Ici encore, il faut bien prendre garde aux confusions possibles avec d'autres suffixes : *Dourdan*, catalogué par Longnon avec les finales germaniques et qui est transcrit *Dordincum* en 956, paraît bien être un nom prélatin pourvu du suffixe *-incos*. Par contre, *Houdan*, *Hodant*, *Houdain*, *Hodeng* et leurs autres variantes représentent bien un type franc, *Hosdingus* en bas-latin; *Gazeran*, *Wasiringus* en 885. *Doullens*, qui était *Doureleng* en 1147, peut aussi appartenir à cette série, bien que ce soit plus douteux. — Cette création est au contraire abondante dans le Nord de la Lorraine (type *Gondrexange* = *Gunderik* + *ingen*); la finale est restée *-ingen* en allemand.

Quelques mots francs, qui n'ont point passé dans le vocabulaire courant, se retrouvent en toponymie, spécialement dans le Hainaut, la Picardie, le Nord de l'Île-de-France et de la Champagne, où la colonisation franque fut particulièrement dense. Un des mots les plus caractéristiques est *fara*, domaine (usité aussi chez les Lombards¹), prototype des *Fère* et *La Fère* groupées aux confins de l'Aisne et de la Marne (ce mot dut être spécial à une tribu franque). *Ham*, village, est spécial au nord : *Ham*, *Han*, et en composition *Bohain* (*Bukk-ham*, village du hêtre). *Lar-*, lande, se retrouve à la finale de quelques toponymes du Nord, comme *Boufflers* (*Buffolar-*), *Huchier*, *Hucqueliers* (*Hugolar-*), *Roulers* (*Roslar-*); le plus méridional est *Maffliers* (*Masflare* en latin médiéval; nord de Seine-et-Oise).

Deux noms communs désignant les cours d'eau sont également à signaler : *bak*, ruisseau, dans des composés (dont le premier élément est souvent obscur), très fréquents en Wallonie (Namur, Hainaut, Brabant : *Bierbais*, *Brombais*, *Chebais*, *Corbais*, *Herbais*, *Marbais*, *Orbais*, etc.), plus rares ailleurs, sauf dans les combinaisons assez répandues *Orbak Orbais*, en Rhénanie *Orbach*; *Resbak-Rebais*, *Rebets*, etc.; *Rosbak-Roubaix*, *Robecq*, en Allemagne *Rossbach*; *Wambak-Gambais*, *Wambaix* (All. *Wambach*).

L'importance des éléments saxons a été un peu exagérée par Longnon. Parmi les peuplades germaniques, les Saxons représentaient l'élément navigateur et pirate; mais, dans l'ensemble, ils n'ont guère fondé sur nos côtes d'établissements durables et leur apport toponymique est très restreint. En Bretagne méridionale, *Le Croisic* et *Pornic* n'ont rien à voir avec le saxon².

En Normandie, l'apport saxon, sous-jacent au norois (langue des Northmans), est assez difficile à discerner, la plupart des racines étant communes aux deux langues.

1. Cf. *Fara* au nord-ouest de Novare.

2. Ci-dessous, p. 179.

La phonétique apporte parfois son critère : ainsi le radical *gata* (passage), qu'on trouve dans *Houlgate*, ne peut avoir été apporté par les Saxons, car à cette époque l'a tonique libre serait devenu *é*; de même *dike* (digue) n'aurait pas gardé sa voyelle d'appui dans *Haguedike*. Pour des raisons analogues, les noms en *-cotte* sont sûrement norois; la répartition géographique des noms en *-fleur* permet de conclure dans le même sens. Il n'y a de probabilités en faveur de l'origine saxonne que pour les noms d'îles en *-ey* (où *-ey* représente *ig-*, île), *Chausey*, *Guernesey*, *Jersey*; les noms en *-hou*, *-ou* (saxon *ho*, éperon de terre) cantonnés dans le Nord du Cotentin et les îles (*Nehou*, *Pirou*, *Quettehou*, *Tatihou*; îles le *Hou*, *Brehou*, *Ecrehou*, etc.); les composés avec *ham*, village (le *Ham*; *Caneham*; *Ouistreham* et *Etreham*, anciennement *Oesterham*, « village de l'ouest »; *Surrain*, jadis *Surreham*, « village du sud »); les composés avec *tun*, village, localisés dans la région de Bayeux où il y a trois *Cottun* (type *Col-tun*). La comparaison de ces noms de lieux nous montre que la colonisation saxonne affecta surtout la région de Bayeux (ce que nous savions par l'histoire), le nord du Cotentin et les îles anglo-normandes.

La colonie saxonne la plus caractéristique, et dont l'histoire ne fait pas mention, est celle du Boulonnais dont la découverte par Longnon est une des plus frappantes de la toponymie¹. Une trentaine de noms de lieux dont le second élément représente *tun*, village (même mot que l'anglais *town*, ville), et dont on ne trouve nulle part ailleurs l'équivalent en France, sinon, on l'a vu, près de Bayeux, sont massés entre Boulogne, Fauquembergues et Calais; le premier élément est un nom d'homme, et on retrouve la plupart de ces composés dans les comtés saxons d'Angleterre. La démonstration est donc faite. Citons *Alenthun* (en Angleterre, *Allington*, *Ellington*), *Audincthun* (Ang. *Oddington*), *Baincthun* (Ang. *Baginton*, *Bainton*), *Darlincthun* (Ang. *Darlington*), etc. Pour les

1. Pour plus de détails, cf. Longnon, *op. cit.*, p. 188 et suiv.

autres toponymes germaniques, très nombreux dans la même région, la question est plus délicate, car les Francs se sont superposés aux Saxons, et le flamand, descendant du francique, fut parlé dans la région de Guines jusque vers le ^{xiii}^e siècle.

De tous les apports germaniques en toponymie, noms de personnes à part, le contingent le plus important a été fourni par les Northmans, à qui la Normandie actuelle fut cédée en 911 par le traité de Saint-Clair-sur-Epte. La colonisation northmannique n'affecta pas également toutes les parties du duché échu à Rollon et à ses successeurs. L'examen des noms de lieux est à cet égard fort suggestif, comme le montre la carte ci-jointe¹ : les noms de lieux norois sont totalement absents du Bocage comme du Sud de l'Eure, et leur maximum de densité se trouve dans la région de Rouen et le pays de Caux. L'aire de ces noms coïncide à peu près avec celle de la maison normande; elle montre que dans cette région le norois fut parlé pendant quelques générations avant de disparaître.

Les toponymes d'origine noroise se présentent presque tous sous forme de composés dont le déterminant, placé le dernier, est un nom commun à valeur topographique; le premier élément a aussi, en général, un caractère analogue : c'est moins souvent un nom d'homme². Les noms isolés, comme *Boos* (*budh*, cabane), *Dieppe* (profond) sont rares.

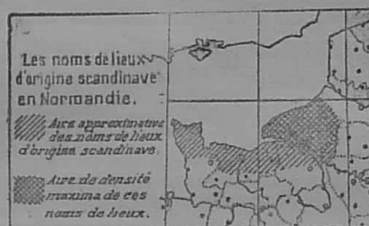
Voici les types les plus répandus : *Bekk*-, ruisseau : *Bolbec* (*Bol*-, nom d'homme); *Bricquebec* (id.); *Clarbec* (ruisseau clair); *Houlbec* (ruisseau profond); le *Robec* (ruisseau rouge), etc.; — *budh*-, cabane, altéré en *-beuf*,

1. Voir aussi la carte de J. Sion (*Les paysans de la Normandie orientale*, p. 128), pour la répartition des composés en *-bec*, *-dale*, *-mare*, *-tol* en Normandie orientale (reproduite par J. Brunhes, *op. cit.*, p. 303).

2. Dont on retrouve l'équivalent plus d'une fois dans les composés normands en *-ville*, qui sont d'une date un peu postérieure ou appartiennent à des cantons où le roman reprit plus vite le dessus.

*-beuf*¹ : *Bolbeuf*, *Brébeuf* (nom d'homme); *Criquebeuf*, *Cricquebeuf* (cabane de l'église); *Daubeuf* (c. de la vallée); *Lindebeuf* (c. du tilleul); *Quillebeuf* (c. de la source), etc.; — *-dal*-, vallée : *Becdale* (vallée du ruisseau), *Dieppedalle* (vallée profonde), etc.; — *-floh*-, golfe, altéré en *-fleur* : *Barfleur*, *Harfleur*, *Honfleur*, *Vittefleur* (golfe blanc), etc.; — *-lund*-, bois : *Bouquelon* (bois de hêtres); *Yquelon* (bois de chênes), etc.; — *-mar*-, mare, très fréquent, et qui,

Carte IV



ayant passé en roman comme nom commun, entre dans des composés romans plus récents comme *Bellemare*, *Longuemare*, *Rondemare*, *Croixmare* (mare de la croix); à une couche plus ancienne appartiennent *Bricquemare*, *Colmare*, *Germare*, *Normare*, *Roumare* (nom d'homme), etc.; — *-thorp*-, village, parfois isolé : le *Torpe(t)*, le *Tourp* (preuve qu'il dut passer en roman comme le suivant), et, en composition, *Camelours*, *Clitourps*; — *-thveit*-, pièce de terre, parfois isolé (le *Thuit*) ou en composition plus tardive (*Thuit-Agron*, *Thuit-Anger*); en composition plus ancienne, *Bliquetuit*, *Brennetuit*, *Vautruit* (terre de la vallée, hybride romano-norois); — *-toft*-, « mesure », « village en ruines », attestant par sa fréquence l'état de dévastation dans lequel se trouvait alors une partie de la Normandie, à la suite des ravages des Northmans :

1. Ci-dessus p. 57.

Appetot, au XIII^e siècle *Apletot*, mesure du pommier; *Bouquetot*, m. du hêtre; *Ecquetot*, du chêne; *Lintot*, du tilleul; *Martot*, de la mare; *Colletot*, *Hébertot*, *Robertot*, *Routot*, *Sassetot*, *Yvetot*, etc. (noms d'hommes).

* *

Nouveaux facteurs sociaux et religieux.

À côté des domaines ruraux, embryons de villages, les châteaux forts commencent à se développer et les places fortes à se reconstituer, surtout à partir des Carolingiens. D'où la désignation de *Ferté* (*firmitatem*, forte-resse) et les dérivés de *castellum* mentionnés plus haut¹. A remarquer que de telles appellations sont absentes de la toponymie normande consécutive à l'installation des Northmans.

Le facteur religieux gagne d'importance. S'il n'est guère de noms de lieux à valeur chrétienne qu'on puisse sûrement assigner à une date antérieure à 400, par contre les créations de ce genre se multiplient sous les Mérovingiens et surtout sous les Carolingiens.

Certaines christianisations furent assez tardives. Frédégaire, au VII^e siècle, dit en parlant de Montmartre, *in monte Mercore* (c'est-à-dire sur le mont de Mercure; remarquer la déclinaison populaire du nom de Mercure², mis en apposition); deux siècles plus tard, Hilduin nous apprend que cette appellation a été remplacée par celle de *mons martyrum*, « mont des Martyrs », auquel on attachait le souvenir de saint Denis et de ses deux compagnons (la forme du composé restant calquée sur celle de l'original latin). C'est l'évidence même, et on ne conçoit pas qu'une telle substitution, qui rentre si bien dans la manière du christianisme, ait pu être contestée. Le mot

1. P. 141.

2. Ci-dessus, p. 121. *Mercredi*, comme l'it. *mercoledì*, suppose aussi *Mercoris-dies*.

« martyr », qu'on rencontre plusieurs fois en toponymie, y a pénétré, accentué sur l'a, sous une forme de la troisième déclinaison, *martyr*, génitif *martyris*, employée par Prudence et Tertullien. Les formes du Midi *Martres* (où il y a un e en langue d'oc) représentent donc un pluriel latin *martyres*; le sens paraît avoir été de bonne heure « cimetière »; le féminin, qu'offrent tous ces mots, reste inexplicable¹.

Parmi les formations à valeur religieuse les plus anciennes, il faut citer *cella*, signifiant d'abord ermitage, puis monastère, du jour où les ermites se réunirent en communautés. Le développement des couvents commence aux VI^e-VII^e siècles, mais s'accroît surtout sous les Carolingiens. Vers la même époque le mot populaire *cella* est peu à peu évincé par le mot ecclésiastique *monasterium*: il est donc prêt pour la cristallisation toponymique. Les divers *Celle(s)*, altérés parfois plus tard en *Selles*, que nous possédons, peuvent aussi remonter quelquefois (c'est le cas de *Celles-Lévescault*, *Celles-sur-Belle*, *Celle-sous-Moret*) au diminutif *cellula*, accentué sur l'e.

Basilica, au sens d'église, disparut aussi assez vite de la terminologie courante. M. Jud a montré² comment ce nom, usité d'abord par le christianisme latin, fut remplacé ensuite par *ecclesia*, que patronna en Gaule l'église de Lyon, tandis que la région de Tours (où était la *basilica* de saint Martin) resta longtemps fidèle à l'ancien terme, qui dut disparaître seulement dans cette contrée vers la fin de l'époque franque. Nos *Bazoches*, *Bazoges*, *Bazeuge*, etc. sont surtout concentrées dans l'Ouest.

Ecclesia et *monasterium* sont encore trop vivants pour se cristalliser. Leurs diminutifs, moins usités dans la langue courante, se sont parfois, au contraire, figés de bonne heure en noms de lieux, comme le prouvent les fortes contractions et altérations qu'ils ont subies. Nous

1. J. Soyer, *Revue des Etudes anciennes*, 1925, 213-227; P. Fournier, *Bulletin d'Auvergne*, 1930, 101-105.

2. *Zur Geschichte der Bänderromanischen Kirchensprache*, p. 6 et suiv. Voir aussi le livre de H. Glättli indiqué p. 229.

retrouvons *ecclesiola* dans *Eglisolles*, *Glisolles*, *Grisolles*, *Gleygeolle*, etc. et *monasteriolum* dans *Monistrol*, *Ménétrol* dans le Sud, *Ménétreuil*, *Ménétreux*, *Montreuil*, *Montreux*, *Montereau*, etc., plus au Nord. Quelques composés avec *monasterium* remontent à l'époque franque : ceux, assez rares, du type *Noirmoutier* (*Herus* paraît être le nom ancien de l'île), *Faremoutiers* (sainte Fare; fondé au VII^e siècle comme le précédent), *Romainmôtier* (saint Romain).

À l'origine, *cella* et *monasterium* désignent le monastère, puis le village qui se développa autour du couvent, par la même extension que pour les noms en *-ville* et en *-court*. Pour « église », il ne peut s'agir d'églises isolées, mais des villages qui, les premiers, dotés d'une église grande ou petite, se distinguaient ainsi des autres¹.

Le culte des saints ne commence guère à se développer qu'à l'époque carolingienne. C'est à partir de ce moment que certaines localités commencent à prendre le nom du saint patron de leur église, quand il s'agissait d'un sanctuaire plus ou moins vénéré.

La première couche² des noms de saints coïncide assez exactement avec l'époque carolingienne : ce sont ceux qui commencent par l'épithète *dominus*, seigneur, que le langage populaire donnait aux saints. Le mot ecclésiastique *sanctus* ne fut adopté d'abord que comme substantif, surtout collectif, comme en témoignent les anciennes cristallisations *Saints* et *Sains* : *Saints-en-Puisaye* est déjà appelé *ad Sanctos* au VI^e siècle.

L'épithète *dominus* dut être usitée aussi dans le Midi, puisqu'elle est restée en basque (*Don Ibane Garazi* =

1. En composition, signalons *Roiglise* (Somme) dont le premier élément est l'ancien nom de la localité (*Rodium*).

2. En réalité la première couche devrait être celle des sanctuaires des martyrs de l'époque romaine (V. p. 149, *Martres*) : mais l'exemple d'Hilduin pour Montmartre montre que ce culte ne fut créé ou récréé qu'assez tard. — Il ne semble pas que *beatus* ait été employé par le peuple : Longnon a conjecturé pour *Belhomert*, *Beatus Launomarus*, mais le premier élément est fort douteux.

Saint-Jean-Pied-de-Port etc.) et qu'on en trouve des traces en Espagne et en Italie (*madonna*); mais elle dut disparaître avant le développement du culte des saints, car elle n'a laissé aucun vestige dans la toponymie du Midi. Les formations les plus méridionales s'observent au nord de la Saintonge et de l'Angoumois, dans l'Allier et en Saône-et-Loire.

Il n'est pas moins remarquable qu'en dehors de l'est, cette épithète précède presque toujours les noms de *Pierre*, *Martin* et *Marie* (le premier apôtre, l'évangéliste de la Gaule et la Vierge), preuve que le culte des saints commença par ces trois noms : nombreux sont les *Dompierre* et *Dampierre*, *Dommartin* et *Dammartin*, *Dommarie*, *Dammarie*, *Dannemarie* et *Donnemarie*. Les autres noms, comme *Domjean* (Manche), *Domfront* (Orne), *Domalain* (dom Alain, Ille-et-Vilaine) sont exceptionnels et ne se rencontrent guère que vers le nord : *Denuin* (dom Ouen), *Douriez* (dom Riquier).

Au contraire, à l'Est, la variété est grande, preuve que *dominus* y a été usité plus longtemps. Les textes le confirment : tandis qu'au centre et à l'ouest, *dominus* devant nom de saint disparaît après l'an mil, on voit encore dans le Jura *Damparis* (*dominus Patricius*) fondé vers 1150. Le maximum de densité et de diversité est en Lorraine; cette formation déborde légèrement les Vosges et la limite actuelle des langues, témoin *Dompeter* près de Molsheim.

Voici quelques types de l'Est : *Dombasle* (Basle, forme populaire de Basile), *Domèvre* (Evre), *Donnement* (*Amandus*), *Danjoutin* (Justin), *Damblain* (*Benignus*), *Domgermain*, *Dampaire* (Pierre), *Damrémont*, *Domrémy*, *Doulevant* (*Lupentius*), *Donjevin* (*Jovinus*). Les saintes sont rares : *Damelevières* (*Libaria*, XI^e siècle).

La mention la plus ancienne, dans les textes, de *dominus* précédant un nom de lieu est de 673 (*Domnofronte*, *Domfront* : *Monumenta Germaniae, Dipl. imperii*, I, 30). Mais *domnus*, « saint », figure dès le VI^e siècle dans une inscription d'Espagne (Glattli, *op. cit.*, p. 87, n. 1.)

V. — FORMATIONS DE L'ÉPOQUE FÉODALE
(XI^e-XV^e siècles).

Avec la fin du x^e siècle s'ouvre pour la France, après les secousses des Grandes Invasions, la période de stabilisation dans l'organisation féodale. La toponymie va achever de se constituer dans ses grandes lignes; à partir de la fin du xiii^e siècle, il n'y sera plus apporté que des retouches, les innovations se bornant désormais, en principe, aux domaines et aux lieux dits.

Au point de vue social, un des caractères les plus saillants de cette époque est la construction, aux alentours du xi^e siècle, de châteaux forts, sur des éminences faciles à défendre, et autour desquels se groupent assez vite, sous leur protection, des agglomérations plus ou moins importantes. Dans ces formations le nom du fondateur (ou d'un possesseur) ou une épithète suit un nom commun caractéristique : *roche* (sur laquelle s'élève le château), d'où les nombreux *Roche fort*, *Roque fort* dans le Midi, la *Roche-Guyon* (château construit en 998 par Guy), etc.; — *château*, des plus fréquents : *Châteauneuf*, au sud-ouest *Castelnaud*, et *Neufchâteau*, *Neufchâtel*, *Châteaufort*, etc., *Châtellerault* (château construit par Airaud au x^e siècle), *Châteauroux* (altération de « château Raoul », fin x^e siècle), *Château-Gontier* (élevé en 1007; nom du premier gouverneur); *ferté*, dans *La Ferté-Alais*, *La Ferté-Milon*, etc.; *mont* dans *Montfort*, et *Montdidier*, *Montferrand*, *Montguyon*, *Montgeron* (ancien *Gison*), *Monthyon* (Yon), etc.; *île* (utilisée souvent pour la con-

FORMATIONS DE L'ÉPOQUE FÉODALE 153

struction d'une forteresse), dans l'*Isle-Adam* (château construit au xi^e siècle par Adam), l'*Isle-Jourdain*, etc.

Il ne s'est guère fondé de domaines ruraux au début de l'époque féodale, où la vie des campagnes se concentrait autour des châteaux forts. Dans cet ordre d'idées, il n'y a guère à signaler que les formations de langue d'oïl avec *mansus* (mot disparu ici au début de la période capétienne, conservé dans le Midi jusqu'à nos jours) : isolé, le mot donne *Mée(s)*, généralement précédé de l'article, donc postérieur à l'époque carolingienne; en composition avec un nom de possesseur, *Mé-* forme toujours le premier terme, sauf dans le Nord-Est, ce qui contribue également à dater ces toponymes : *Médavi* (David), *Méguillaume* (Orne), *Mélanfroy* (Seine-et-Marne), *Mifoucher*, *Migaudry*, *Mihardouin* (Eure-et-Loir); dans le Nord et l'Est, le mot, qui est à la finale, s'est altéré : *Bertrameix* (*Bertramn-més*), *Englebelmer* (*Ingelbert-més*), *Yzengremer* (*Yzenguier-més*), etc. — *Mesnil* (*mansionile*), qui a remplacé le précédent comme nom commun, se cristallise à son tour un peu plus tard : *Mesnil-Amelot*, *Mesnil-Aubry*, *Mesnil-Esnard*, *Mesnil-Mauger*, *Mesnil-Maudan* (xi^e siècle, ancien nom de Ménilmontant), etc.

Vers la fin du moyen âge apparaissent de nouvelles formations, par dérivation, de noms de domaines. On revient ainsi au système gallo-romain de désignation. Le suffixe le plus usité est *-ier*, le plus souvent au féminin et presque toujours précédé de l'article : la *Herbaudière*, la *Ménardière*, etc. Quand le nom du possesseur se terminait par *-er* ou *-ier*, on l'a fait suivre en général du suffixe *-erie* : *Laugerie* (= l'*Auger-ie*), etc. Longnon a rappelé que le suffixe *-ie* (*-ia*) avait été en faveur en Limousin et en Auvergne, et *-aie* (*-eta*), déformé parfois en *-ais*, dans le voisinage de la Bretagne : *Lasteyrie* (de *Astier*), *Leymarie* (*Aymar*), la *Robertie*, etc.; la *Hunaudaie*, la *Séguinaie*, etc. R. Musset (*Le Bas-Maine*) a montré que dans le Maine les formations en *-ière* et *-erie* datent des xi^e-xiii^e siècles, celles en *-ais* des xiii^e-xiv^e.

* *

Au point de vue linguistique, les caractéristiques essentielles de l'époque féodale sont la présence de l'article et le système de composition. Ces critères appellent d'ailleurs des correctifs.

L'usage de l'article n'est pas apparu brusquement, mais s'est développé peu à peu : on conçoit donc que son adjonction toponymique au substantif ait été plus ou moins capricieuse, que tel nom ait pu perdre son article, que tel autre au contraire s'en soit agrégé un, tardivement, par analogie.

Le système type de composition, conforme à la syntaxe de la langue, consiste à faire suivre le nom de son complément au cas régime : *La Roche-Guyon*, *Châtel-guyon*, *Guyon* étant le cas-régime de *Guy*. Cette composition s'impose à partir du x^e siècle environ¹. Toutefois en Normandie, et surtout dans le Nord et le Nord-Est où l'influence franque a été particulièrement durable, l'ancien type de composition (qui ne s'était guère implanté dans le Midi) a subsisté plus longtemps : nous venons d'en voir un exemple remarquable pour les composés avec *més* (*mansus*) ; de même on ne trouve qu'à l'Est des composés où un nom de possesseur est suivi de « château », comme *Hattonchâtel*. — Le complément peut être précédé de l'article : *Montlhéry* (l'Héry), *Montfort l'Amaury*, *Mesnil-le-Roi*, *Clermont l'Hérault*.

La place de l'adjectif épithète par rapport au substantif dans les composés est beaucoup plus délicate à déterminer. D'une façon générale, on peut dire que les noms où l'épithète précède (système germanique) sont les plus anciens et que ce type est rare dans le Midi.

Tout dépend d'ailleurs des adjectifs. *Grand* précède

1. On trouve, dans les créations systématiques, des survivances des deux types jusqu'à nos jours : *Charleville* (1606), *Brazzaville* (fin xix^e siècle), *Azurville* (lotissement près d'Antibes, 1925); *Mont-Dauphin*, *Mont-Louis* sous Louis XIV.

le nom dans toute la France, spécialement dans « grand mont », combinaison qu'on trouve jusqu'en Navarre (*Gramont*) et à la frontière ligure (*Grammont*). « Clairmont » a aussi une aire très vaste, puisqu'on trouve *Clermont* dans l'Hérault, le Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie, la Meuse, l'Oise, la Sarthe, la Loire-Inférieure, et *Monclar*, *Montclar* seulement au Sud-Ouest; la première formation est d'ailleurs très ancienne, car elle remonte aux temps mérovingiens pour *Clermont-Ferrand*, *Froidefond*, *Froidefontaine* du Nord s'opposent à *Fontfrède*, *Fontfroide* du Midi. Le type « château neuf » occupe tout le Midi, le Centre et l'Ouest; « neuf château » ne se rencontre au contraire qu'au nord-ouest, nord et est, jusqu'en Suisse romande; il y a hésitation dans les parages du Perche (*Châteauneuf-en-Thimerais* et *Neuschâtel-en-Saosnois*). Les « ville neuve » et « neuve ville » sont moins nettement délimitées : *Neuville* descend au sud jusque dans la Vienne et le Rhône, mais on trouve *Villeneuve* dans la région parisienne (*Villeneuve-Saint-Georges* est très ancien : *Villa nova* au viii^e siècle), l'Yonne, l'Aube, et, bien entendu, exclusivement dans le Midi. *Bourgneuf* est concentré dans le Centre et l'Ouest, *Neubourg* est normand.

Les désignations topographiques s'expriment à la fois par des composés et des dérivés. Nous avons vu diverses combinaisons avec « mont » et « roche ». Voici *val*, féminin dans les formations du moyen âge : *Laval*, qui s'appela longtemps *la Val Guyon* (plusieurs homonymes), et les nombreux *Vaux*, *Vaulx* attestant le pluriel; avec épithète, *Bonneval*, *Valbonne*, *Lavaufranche*, etc.; avec nom de personne, *Val-André*, *Valdampierre*, *Valjouffrey* (Jouffroy), *Valleroy* (le roi)¹, etc.; joignons-y le dérivé *Vallières*. Le confluent nous donne *Entrèves* (franco-provençal), *Entraigues* (Midi), dont il faut rapprocher, au point de vue formel, *Entremont*, *Entrevaux*, *Entrecas-*

1. *Vauluisant*, *Vauparfond* (profond), au masculin, et plus encore, avec conservation de *l*, *Valfleury*, et *Val d'Ajol* (avec préposition) sont des formations plus récentes.

teaux (châteaux). Le pont est abondamment représenté : *Pontaubault*, *Pont-Audemer*, *Pontgibaud*, *Pontgouin*, *Pont-Hébert*, etc. avec nom propre de personne, *Pont l'Évêque*; plusieurs sont suivis d'un nom de saint (*Pont-Sainte-Maxence*, *Pont-Saint-Esprit*, etc.). Le port, maritime ou fluvial, est moins fréquent : *Portbail*, *Port-Lesney* (Jura), *Port-Sainte-Marie*, etc. La route revendique pour cette période les *Cauchy*, *Chaussée*, *Chaussade*, *Caussade*, et la plupart des *Estrade* du Midi. L'industrie n'a pas laissé grand'chose à une époque surtout rurale : beaucoup de *Moulins* remontent au moyen âge (le chef-lieu de l'Allier est mentionné dès le x^e siècle); certains *Carrières* se sont formés aussi à ce moment.

Les noms de végétaux, surtout d'arbres, sont toujours indiqués à l'aide des mêmes suffixes, en tête *alu(m)* devenu *-ay*, *-oy*, fém. *-aie*, *-aye*, etc., dans le Nord, *-et*, fém. *-ède* dans le Midi : c'est ici qu'il faut placer la plupart des nombreux *Aulnay* (dont *Auneau*, anciennement *Alneel* = *alnetellum*, est un dérivé) et *Launay*; *Fresnay* et au sud *Frayssinet*, *Freycinet*; *Chesnay*, au nord et nord-ouest *Quesnoy*; *Vernet* et *Vernède* au midi; *Pommeraye*; *Saussay* (antérieur au remplacement de *saux* par *saule*), au sud *Sauzet*, etc.

Signalons certains composés métaphoriques avec « mirer » (regarder), surnoms donnés aux localités offrant une belle vue : *Mirabeau*, *Mirabel*, *Mirebeau*, *Miribel*, *Miramont*, *Miremont*, *Miraumont*, *Mireval*, *Mirefleurs*, et *Mirande* (substitué à *Lézian*).

Pour les diminutifs, *-olu(m)* a disparu devant *-et*, qu'on rencontre un peu partout : *Castellet* (sud), *Châtelet*, *Câtelet* (Nord); *Montet*, *Pontet*, *Portet*, *Vallet*, etc.

* *

Villes neuves, bastides.

Un fait important, surtout dans le Midi, est la création de villes neuves, sur plan régulier, nommées bastides

en langue d'oc, et qui s'élevèrent en grand nombre, principalement dans le bassin de la Garonne et en bas Languedoc, au xii^e et surtout au xiii^e siècle : signe de la prospérité de ces régions.

A cette époque, *villa* avait passé de « village » au sens de « ville », les villages étant désormais appelés *vilage* au nord, au sud *vilatge* (le dérivé *villar(e)* ne s'étant guère maintenu avec ce sens qu'en franco-provençal). Les textes latins de l'époque ne doivent pas faire illusion : s'ils gardent à *villa* le sens de « village », c'est là un sens spécial au latin de cette période, qui a conservé l'acception carolingienne de la langue vulgaire. — La *ville* (nouvelle) s'oppose souvent à la *citè* (ancienne) à Carcassonne, Limoges, etc.; le *bourg* à la *citè*, à Tours, Périgueux. Il y a eu cristallisation toponymique pour la *Ciotat* (en Italie *Civita Vecchia*), et bien plus souvent pour *Bourg*, généralement accompagné d'un déterminant.

Il est intéressant de voir comment ont été nommés ces villes nouvelles. Souvent « ville neuve » (ou *vice versa* au nord) ou « ville franche » d'après les franchises municipales qui leur furent accordées pour y attirer des habitants : *Villefranche-de-Conflent*, une des plus anciennes, fut fondée en 1095, *Villefranche-de-Rouergue* en 1232, *Villefranche-de-Lauragais* en 1270. Parfois le nom rappelle une suzeraineté, avec ou sans appellation topographique : *Montréal*, *Montréal* (royal), *Villèreal* (Lot, 1265), *Villecomtal*; rapprochons-en *Lafrançaise* (xiii^e siècle) et sans doute *Montjoie*, cri de guerre des chevaliers français¹. Parfois la localité est simplement appelée « bastide », plus rarement *Mas* (le *Mas* [d'*Azil*], 1286; la précision topographique qui l'accompagne a été ajoutée après coup (témoin le *de*) comme pour les *Villefranche*), — surnoms qui en général, on l'a vu², ne sont pas usités sur place : *La Bastide-sur-l'Hers* (xiii^e siècle), *-de-Sérou* (1254), *Labastide-Clairence* (1314),

1. *Montjoie* a signifié « tas de pierres » en français, mais il ne semble pas que ce sens ait pénétré dans le Midi.

2. P. 34.

- *Villefranche* (XIV^e siècle), -d'*Armagnac* (XIII^e siècle), etc. Ce sont là des désignations spontanées, comme la plupart des appellations topographiques : *Aïgues-Mortes* (eaux mortes; 1246); « mont », « puy » ou « château », accompagné d'un déterminant, comme *Montauban* (1144), *Monpazier* (1284), *Beaumont-de-Lomagne* (XIII^e siècle), *Puymirol* (1246), *Castelsagrat*¹ (1270), etc. Parmi les désignations spontanées, signalons l'évocation d'une contrée et surtout d'une ville célèbre : *Bretagne* (Gers); *Boulogne-sur-Gesse* (XIII^e siècle), *Cordes*, nom médiéval de Cordoue (Tarn; 1222), *Grenade* (Haute-Garonne, 1290 et Landes, XIII^e siècle), *Plaisance* (Haute-Garonne, XIV^e siècle), *Valence d'Agen* (1285).

*
* *

Le facteur religieux acquiert son maximum d'influence avec le début de la période féodale.

Les monastères se multiplient et autour d'eux se développent des agglomérations, dont le nom évoque celui du couvent. La plupart de nos *Moutier(s)*, simples ou en composition (qu'une erreur de graphie changea parfois en *Montier* vers la fin du moyen âge), *Monnétier* dans les Alpes, *Monastier*, *Monestier* au midi, datent, comme cristallisation toponymique, de cette époque, certains d'entre eux étant un peu plus anciens. D'autres toponymes ont été tirés directement de « moine » (*mourgue* dans le Midi, *monge* dans le Massif Central) : *Lamourguier*, *Lamontgic*, *Lamonzie*, et, comme surnoms, *Paray-le-Monial*, *La Foye-Monjault*. — L'abbaye (où réside l'abbé) a donné au Sud *Abadie* et ses variantes, *Abbaye*, *Abby* au nord. *Prieuré* (*Priora* au sud-est) est un peu plus rare et plus récent. Les *Canourgue*, *Canonge* du Midi et du Massif Central rappellent les églises collégiales desservies par un chapitre

1. *Auban* signifie blanc; le *pazier* était un fonctionnaire chargé de faire régner la paix (*paz*); *sagrat* peut signifier « sacré » ou « cimetière ».

de chanoines, comme tel surnom du nord, *Gesvres-le-Chapitre*, *L'Angle-aux-Chanoines*. On trouve aussi quelques *Doyen* (altéré en *Dien* dans *Neuilly-le-Dien*) parmi les surnoms toponymiques.

« Église » et « paroisse » apparaissent rarement en toponymie, parce que ce ne sont pas des appellations caractéristiques, en dehors de quelques cas spéciaux, comme première église ou paroisse fondée dans un endroit reculé, église neuve, paroisse particulièrement étendue (*La Grande Paroisse*, etc.).

Au contraire « chapelle » (*capelle* à l'extrême nord et au sud) et « oratoire » (sous sa forme populaire *oroir* au nord, *oradour* au sud) sont nombreux; les *oroirs* étaient souvent situés aux carrefours des forêts (par ex. : de Brie, d'Orléanais, de Beauce, etc.) : *Oroir*, *Ourouer*, *Ozoir*, *Ouzouer*, *Auroir*, *Auzouer*, *Loroux*, *Oradour*, *Loradoux*, etc. Une autre variante, plus spéciale au Nord et Nord-Ouest, est « autels », toujours au pluriel : les *Autels*, les *Authieux*, *Authaux*, *Zoteux*.

Les toponymes monastiques précisent parfois le souvenir d'un ordre, ce qui permet, en dehors de documents historiques, de les dater tout au moins par rapport à la fondation de l'ordre. Nous avons ainsi quelques *Temple* (plus rarement *Templiers* ou *Templerie*), comme nom ou épithète; l'*Hôpital*, l'*Hopitalu*, l'*Hospitalet*, etc., rappelant les Hospitaliers. Le second de ces deux ordres fut fondé en 1099, le premier en 1118 et supprimé en 1312. La *Commanderie* peut évoquer l'un ou l'autre de ces ordres groupés également en commanderies. Longnon a établi que les *Villedieu* (altérés parfois en *Villedé*, *Vildé*, etc.) correspondent tous à d'anciennes possessions de Templiers ou d'Hospitaliers.

On peut joindre ici les anciennes léproseries, hébergeant les lépreux ou ladres : d'où *Maladrerie*, *Maladrerie*, voire *Maludière*. Quelques-unes ont été placées sous le patronage de saint Lazare, dont la forme populaire est *Saint-Ladre*.

Certains toponymes comme *Bethléem*, *Jérusalem*,

Bithaine (Haute-Saône) *Béthanie*, évoquant la Terre-Sainte, sont en général contemporains des croisades : le couvent de Bithaine fut fondé en 1133. Toutefois quelques localités avaient été nommées *Jérusalem* à l'époque carolingienne (Flodoard en cite une en 940 près de Noyon), mais ces appellations n'ont pas vécu.

Le nom de Dieu est entré quelquefois dans la toponymie pour désigner des couvents regardés comme « lieu de Dieu » ou bénis par Dieu : *Lieu-Dieu*, le *Mont-Dieu*, *La Chaise-Dieu* (maison de Dieu, 1044), *Gloire-Dieu*, *Grâce-Dieu*, *Bénissons-Dieu*¹. Des formations analogues peuvent avoir pour but d'attirer la bénédiction divine, comme *Dieulouart* (Dieu lou wart, c'est-à-dire le garde [en lorrain]), *Dieulefit*, *Dieulivol* (le veut) (Gironde). D'autres appellations mystiques sont *Bonne-Espérance*, *la Charité*, *Réconfort*, *la Couronne* (Charente, d'après la relique donnée à ce monastère).

Mais le fait le plus fréquent et le plus important, c'est l'attribution à la localité du nom du saint, patron de l'église². Nous avons étudié une première série à l'époque franque. Le phénomène prend une grande extension du XI^e au XIII^e siècle environ : cette fois l'épithète *saint* précède le nom propre dans toute la France (un peu plus tard dans l'Est). Il s'agit presque toujours d'une substitution. — Mettons à part les églises consacrées à la Trinité ou au Sauveur, et qui ont donné *la Trinité* et *Saint-Sauveur* dans le nord, *la Trinitat* et *Saint-Salvador* dans le midi.

La première question qui se pose est l'époque de la substitution. Voici quelques exemples : *Saint-Germain* (en Laye; auparavant *Lida*, *Ledia* en latin), apparaît en 1124; *Saint-Cloud* (jadis Nogent) en 1222; *Saint-Michel*, (-sur-Orge) au XIII^e siècle; *Saint-Yon* (Seine-et-Oise)

1. Altération de *Benedicō-Dieu*, bénédiction de Dieu.

2. On remarquera que le saint symbolise d'abord l'église, puis ses terres et la paroisse : dans les Cartulaires on écrit souvent, par exemple, « sur les terres de Saint-Julien (de Bansat) » (je prends un exemple où la substitution n'a pas eu lieu).

en 1186; *Saint-Malo* (île d'Aaron) au XIII^e siècle, à la suite du transfert de l'évêché; *Saint-Servan*, faubourg érigé en paroisse, au siècle suivant; dans le Midi, *Saint-Jean* (Pied-de-Port) en 1154 et *Saint-Jean* (de Luz) en 1186. *Saint-Denis* (Seine), ancien *Catulliacum*, paraît être un des plus anciens. En revanche on trouve encore, en Seine-et-Oise, en 1225 *Montfaucon* (auj. *Saint-Jern-de-Beauregard*) et *Elevilla* (auj. *Saint-Martin-des-Champs*), en 1175 *Turnus* (auj. *Saint-Prix*), vers la même époque *Faveriae* (en 1483, S. Sulpicius : *Saint-Sulpice-de-Favières*); en 1384 *Escorciacum*, à côté de *Saint-Verain d'Escorcy* en 1369; au XII^e siècle *Liziniac* (auj. *Saint-Germain-Lembron*, Puy-de-Dôme).

Le changement s'est opéré souvent par degré, le nom du saint précédant le toponyme originaire, qui finit par s'effacer, conservé parfois par la nomenclature officielle comme *Saint-Sulpice-de-Favières*, ancien *Favières*, ou *Escorcy* devenant *Saint-Verain-d'Escorcy*. Parfois le processus est un peu plus complexe : *Sainte-Geneviève-des-Bois* (S. *Genovefa de nemore*, 1209) s'appelait auparavant *Séguigny*, désignation qui a passé au bois dont le nom commun s'ajoute comme surnom au vocable du saint (Seine-et-Oise).

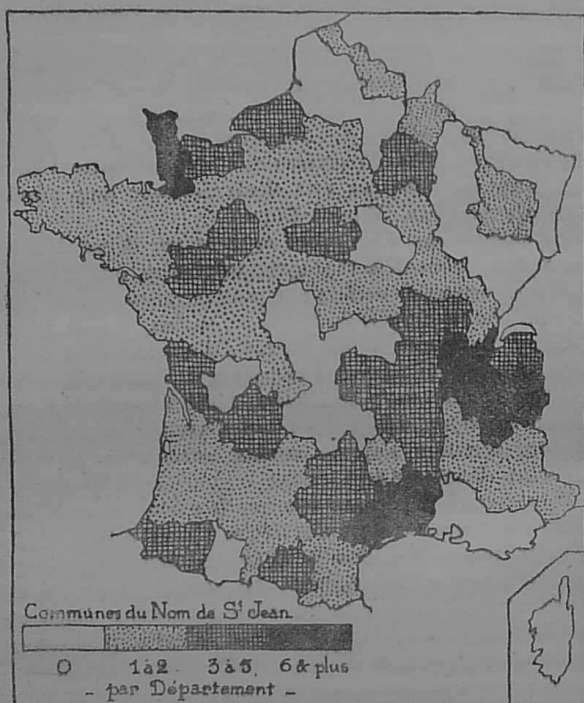
Il est arrivé plus d'une fois que le saint patron d'une église a changé au cours des siècles : *saint Julien* fut le premier patron de Bansat (Puy-de-Dôme), puis *saint Caprais* relégua le précédent au second rang. *Saint-Avoid* occupe l'emplacement d'un monastère élevé au VI^e siècle à Saint-Hilaire, ruiné par la suite, puis reconstruit et consacré en 765 à *saint Nabor*, dont *Saint-Avoid* est une altération postérieure¹.

Certains noms de saints sont d'origine monacale. *Saint-Flour* s'est formé autour d'une abbaye fondée en 1002 sur l'emplacement présumé du tombeau de saint Flour.

1. La chronologie des formes est *Naboris* 765, *Avor* 1241 (par déglutination, ci-dessus p. 59-62), *Avou*, *Avoulz* (XIV^e siècle), dont l'allemand a fait *Avold*.

Le groupement des toponymes portant le nom d'un même saint permet, dans une certaine mesure, de recon-

Carte V



Répartition des Saint-Jean en France.

stituer le développement du culte des saints à l'époque féodale. Les deux cartes que nous reproduisons sont empruntées au magnifique ouvrage de M. Jean Brunhes, *Géographie humaine de la France* (p. 297 et 299) : elles

donnent la répartition, avec densité départementale, des *Saint-Jean* et *Saint-Martin*, le second (dont le

Carte VI



Répartition des Saint-Martin en France.

tombeau était à Tours) apparaissant surtout comme un saint de l'Ouest, le premier surtout comme un saint du Sud-Est. Ces indications devraient être complétées par le relevé des paroisses consacrées anciennement à ces

saints respectifs. — Certains saints ont eu un culte très localisé, que la toponymie confirme, comme les saints bretons (*saints Cast, Guénolé, Jacut, Renan*, etc.) ou lorrains (*Basle, Evre, Nabor*, etc.). On consultera à ce sujet les nombreuses cartes de noms de saints établies dans le *Dictionnaire géographique de la France* de P. Joanne, et l'ouvrage capital de M. J. Loth sur les noms de saints bretons.

En Bretagne bretonnante, les noms de lieux (assez rares) précédés de « saint » dans la toponymie officielle, sont des traductions françaises : ainsi *Saint-Pol-de-Léon*, en breton *Castel Paol*. Le breton, comme on le verra plus loin, fait précéder le nom du saint d'une dénomination géographique, que la toponymie officielle a généralement conservée, *Plou* et ses variantes, *Loc, Lann*, etc. M. J. Loth a démontré que les noms des saints bretons sont essentiellement nationaux et « pour la généralité des paroisses de fondation bretonne ancienne (V^e-VII^e siècle) d'origine insulaire » (*op. cit.*, p. 141-142). Ces formations correspondent donc chronologiquement à peu près aux composés en *Dom-* de la langue d'oïl. Dans l'établissement du culte chrétien en Armorique, le principal rôle a été joué par le pays de Galles, d'où venaient des missionnaires, appelés pour les besoins religieux de leurs compatriotes émigrés sur le continent.

L'aspect que revêtent les noms de saints en toponymie n'est pas indifférent. Ce qui frappe le plus, c'est la conservation, dans les noms de lieux, de formes populaires et régionales sorties de l'usage, comme noms de saints ou prénoms, sous l'influence du latin ecclésiastique qui tend, avec plus ou moins de succès, à introduire des formes savantes uniformes sur tout le territoire. Par ailleurs beaucoup de ces saints ont été délaissés complètement comme noms de baptême, en même temps que leur culte déclinait. Citons *Saint-Yrieix, Saint-Héraye*, etc. (*Aredius*); *Saint-Bérain, Saint-Bérin, Saint-Blin*... en face de *Saint-Bénigne*, forme refaite sur le latin; *Saint-Bois, Saint-Bueil, Saint-Beauzire, Saint-Bauzile*... et *Saint-Baudille*

(*Baudilius*); *Saint-Chéron* (*Caraunus*); *Saint-Cloud* (*Clodoaldus*); *Saint-Cyr*, au sud *Saint-Cirg* (altéré en *Cricq*) et *Saint-Cirgues*, en face des formes savantes plus récentes *Saint-Cirice, Saint-Cyrice* (*Cyricus*); *Saint-Fargeol, Saint-Forget, Saint-Fargeau* et *Saint-Féréol, Saint-Ferriol*, savants (*Ferreolus*); *Saint-Gervazy*, forme méridionale de *Saint-Gervais*; *Saint-Élier, Saint-Hélier, Saint-Chely*, au sud *Saint-Lary* (accentué d'abord sur l'a) en face de *Saint-Hilaire* (*Hilarius*); *Saint-Mesme, Saint-Mayme*, qui s'est parfois féminisé comme *Saint-Maxime*, bien qu'il s'agisse de *Sanctus Maximus* (*Sainte-Mesme, Sainte-Maxime*); *Saint-Prix, Saint-Prest, Saint-Priest*, etc., et *Saint-Préjet, Saint-Projet* (*Praejectus*); *Saint-Rome* et *Saint-Roman* (midi), *Saint-Arroman* (sud-ouest, phonétique gasconne), *Saint-Romain* en langue d'oïl (*Romanus*); *Saint-Sernin, Saint-Sornin, Saint-Sorlin*, en face de *Saint-Saturnin* (*Saturninus*); *Saint-Tropez* (*Torpetius*); *Saint-Vrain* et *Saint-Vérain, Saint-Vran* et *Saint-Véran* (*Veranus*).

Longnon a cité le cas de deux noms amalgamés dans *Dandesigny* qui représente les saints Abdon et Sennen, et plusieurs cas de changements de sexe par altération et confusion : *Sainte-Feyre* représente saint Symphorien, *Sainte-Canne* (Gers) S. Candidus, *Sainte-Olive* S. Illidius, *Sainte-Ramée* S. Remigius, etc.

Les altérations se sont produites à partir du jour où la forme populaire, cristallisée dans le nom de lieu, n'a plus été comprise. Nous avons cité plus haut¹ une série de déformations spéciales aux noms de saints. — Parfois la forme populaire ou régionale, évincée tardivement de la nomenclature officielle, est encore conservée en patois : ainsi *Saint-Julien-de-Copel* porte le nom de *Sain-Dzourio* (accentué sur l'ou) dans des patois qui disent *Dzulien* ou *Julien* pour le prénom.

VI. — FORMATIONS MODERNES (xvi^e-xx^e siècles).

Les innovations toponymiques sont peu nombreuses à l'époque moderne. La fixité des paroisses, des communes à partir de la Révolution, réduit au minimum les possibilités de création de nouvelles cellules. D'autre part, la mise en valeur des terres n'est guère, dans l'ensemble, poussée plus avant. Les domaines ruraux qui se fondent encore ont tout au plus le temps de donner naissance à de minuscules hameaux. Il faut chercher les facteurs d'accroissement d'un autre côté, et surtout à partir du xix^e siècle : développement de l'industrie (extractive en particulier), plus récemment du tourisme; bourgeoinement de localités dans la banlieue des grandes villes. En revanche celles-ci, en s'agrandissant, absorbent les localités de leur périphérie, dont le souvenir reste comme noms de rues ou de quartiers : Paris s'est ainsi incorporé *Auteuil*, *Passy*, *Montmartre*, *la Chapelle*, *la Villette*, *Belleville*, *Ménilmontant*, *Charonne*, *Popincourt*, *Reuilly*, *Bercy*, *Montrouge*, *Vaugirard*, *Grenelle*, etc., pour ne citer que les plus anciennes.

Les noms des nouveaux domaines ruraux peuvent encore, au début de cette période, être formés d'après le nom du possesseur avec un suffixe (*La Ménardière*); mais ce type disparaît assez vite, pour faire place à d'autres formations. Dans la région parisienne on se sert, en général, des noms de lieux dits. Quelques noms se rapportent à des procédés de culture : les *Seillon* (= sillon) du Midi évoquent l'introduction de la charrue formant des

FORMATIONS MODERNES

167

sillons (ou billons) plus accusés qu'avec l'ancienne araire; il n'y a pas de *Seillon* ou *Sillon* au nord. En Bourbonnais, Savoie, Languedoc, etc., on emploie souvent des collectifs, formés avec le nom de famille du propriétaire, précédé de « les » : *les Meillels* (Allier), *les Michauds* (Savoie), *les Rebouls* (Gard). Parfois (Charentes, région de Thiers, Savoie, etc.) la même idée est aussi exprimée avec « chez » : *Chez Joffroy*, *Chez Planche*, etc.

Avec le xvi^e et surtout le xvii^e siècle commencent à se multiplier les châteaux et maisons de plaisance, qui, devenus nombreux à la veille de la Révolution, ont formé souvent l'embryon de petites agglomérations, développées par le morcellement de ces domaines. Généralement baptisés de noms de fantaisie par leurs propriétaires, ces manoirs offrent pour la première fois, en toponymie, un ensemble de noms français sur tout le territoire : *Bel-Air*, *Bon-Accueil*, *Beaurecueil*, *Bellevue*, *Plaisance*, *Plessis* (un des plus anciens¹), etc.

Les nouvelles localités industrielles, comme celles des banlieues urbaines, portent le plus souvent des noms de lieuxdits, ou des désignations topographiques antérieures, quand elles ne constituent pas le développement d'une petite agglomération rurale plus ancienne. Nous avons ainsi dans la banlieue de Paris, *L'Île-Saint-Denis*, *La Plaine-Saint-Denis*, *La Garenne*, *Les Lilas*, *Pavillons-sous-bois*, etc., un nom de propriétaire (*Levallois*, 1846); quelquefois un nom donné en souvenir d'un fait historique (*Kremlin*, *Malakoff*). Ce dernier nom provient d'une enseigne de cabaret (A la tour de Malakoff, 1855), comme celui de *Robinson*, quartier formé à l'ouest de Sceaux, autour de guinguettes d'un genre spécial qui datent du milieu du siècle dernier.

On rencontre partout des désignations topographiques, souvent de compte à demi avec des créations historiques. *Les Loges* évoquent des cabanes de bûcherons en forêt

1. Le sens primitif est haie, clôture; par extension : propriété clôturée.

de Saint-Germain, près d'un rendez-vous de chasse¹. Le complément du substantif est toujours précédé de *de*². *Pont d'Hérault* (Gard) n'apparaît qu'en 1513, dans un texte latin. Le « grau (canal) du roi » fut creusé en 1725 : il est appelé Grau d'Aigues-Mortes en 1762, puis *Grau-du-Roi* d'après la désignation populaire; l'affluence des baigneurs y avait créé un village. On peut citer de nombreux composés du type *Gué-de-Longroi*, *Pont-d'Ain*, *Port-de-Piles*, *Val-d'Ajol*, dont quelques-uns ont pu être remis en harmonie avec la syntaxe.

Les villes créées de toutes pièces sont rares. Il n'y a guère à citer que des ports, comme *le Havre* (sous François I^{er}, d'après son havre), qui s'appela d'abord *Le Havre de Grâce*, *Lorient* (fondé en 1664 par la Compagnie des Indes qui commerçait avec l'Orient), et des places fortes, évoquant d'une part la forteresse ou la hauteur, de l'autre un personnage royal, et dont plusieurs furent créées par Vauban, comme *Mont-Louis* et *Mont-Dauphin* : on remarquera dans ces deux noms l'affectation d'archaïsme qui fit accoler le complément sans préposition intermédiaire. *Versailles*, créé comme ville par Louis XIV, a gardé le nom de l'humble village qui s'élevait sur son emplacement (de la même racine que « versant »).

Le développement des bains de mer et des stations d'altitude a provoqué la création de nouvelles agglomérations depuis la fin du dernier siècle. La plupart portent des noms de lieux dits; quelques-uns ont reçu des noms de fantaisie, rappelant souvent une localité célèbre (voir ci-dessus, p. 39), ou se distinguent par des épithètes (*Juan-les-Pins*, *Carnac-plage*, etc.).

1. Dans le Loiret, *Loge* est l'altération d'un ancien *Loige*, nom de la forêt d'Orléans (*silva Leodia*).

2. Quelquefois de *à*, d'après un usage populaire dont le début remonte à la fin du moyen âge : *Port-à-Binson* (Marne), *Port-à-l'Anglais* (Seine), *Pont-à-Mousson*, — usage inconnu dans le Midi.

VII. — RÉGIONS NON ROMANES

On sait que la France, romane dans l'ensemble par la langue, offre sur sa périphérie quatre régions où se parlent des idiomes différents : le basque, le breton, le flamand et les dialectes allemands d'Alsace-Lorraine. Trois de ces idiomes, le premier et les deux derniers, se prolongent bien au delà de la frontière. On ne saurait donc étudier la toponymie de ces régions, abstraction faite de celle du pays basque espagnol, de la Flandre belge, de la Rhénanie et de la Suisse allemande.

Pays basque.

Nous avons parlé des Ibères¹, qui envahirent et occupèrent le Sud-Ouest de la Gaule vers le v^e siècle avant notre ère. Cette région de la Gaule fut romanisée comme les autres. Mais en Espagne, où était le foyer de la civilisation et de la langue ibères, la romanisation, qui remontait de la Méditerranée vers le nord-ouest, fut moins complète. M. Menendez Pidal² estime qu'elle s'arrêta approximativement, venant de l'est, sur le cours supérieur de la Noguera Pallaresa, et, au sud du massif pyrénéen, vers une ligne laissant Huesca au latin et rejoi-

1. Ci-dessus, p. 94.

2. *Revista de filología española*, 1918, p. 228 et suiv. (avec une carte).

de Saint-Germain, près d'un rendez-vous de chasse¹. Le complément du substantif est toujours précédé de *de*². *Pont d'Hérault* (Gard) n'apparaît qu'en 1513, dans un texte latin. Le « grau (canal) du roi » fut creusé en 1725 : il est appelé Grau d'Aignes-Mortes en 1762, puis *Grau-du-Roi* d'après la désignation populaire; l'affluence des baigneurs y avait créé un village. On peut citer de nombreux composés du type *Gué-de-Longroi*, *Pont-d'Ain*, *Port-de-Piles*, *Val-d'Ajol*, dont quelques-uns ont pu être remis en harmonie avec la syntaxe.

Les villes créées de toutes pièces sont rares. Il n'y a guère à citer que des ports, comme *le Havre* (sous François I^{er}, d'après son havre), qui s'appela d'abord *Le Havre de Grâce*, *Lorient* (fondé en 1664 par la Compagnie des Indes qui commerçait avec l'Orient), et des places fortes, évoquant d'une part la forteresse ou la hauteur, de l'autre un personnage royal, et dont plusieurs furent créées par Vauban, comme *Mont-Louis* et *Mont-Dauphin* : on remarquera dans ces deux noms l'affectation d'archaïsme qui fit accoler le complément sans préposition intermédiaire. *Versailles*, créé comme ville par Louis XIV, a gardé le nom de l'humble village qui s'élevait sur son emplacement (de la même racine que « versant »).

Le développement des bains de mer et des stations d'altitude a provoqué la création de nouvelles agglomérations depuis la fin du dernier siècle. La plupart portent des noms de lieux dits; quelques-uns ont reçu des noms de fantaisie, rappelant souvent une localité célèbre (voir ci-dessus, p. 39), ou se distinguent par des épithètes (*Juan-les-Pins*, *Carnac-plage*, etc.).

1. Dans le Loiret, *Loge* est l'altération d'un ancien *Loige*, nom de la forêt d'Orléans (*silva Leodia*).

2. Quelquefois de *à*, d'après un usage populaire dont le début remonte à la fin du moyen âge : *Port-à-Binson* (Marne), *Port-à-l'Anglais* (Seine), *Pont-à-Mousson*, — usage inconnu dans le Midi.

VII. — RÉGIONS NON ROMANES

On sait que la France, romane dans l'ensemble par la langue, offre sur sa périphérie quatre régions où se parlent des idiomes différents : le basque, le breton, le flamand et les dialectes allemands d'Alsace-Lorraine. Trois de ces idiomes, le premier et les deux derniers, se prolongent bien au delà de la frontière. On ne saurait donc étudier la toponymie de ces régions, abstraction faite de celle du pays basque espagnol, de la Flandre belge, de la Rhénanie et de la Suisse allemande.

* * *

Pays basque.

Nous avons parlé des Ibères¹, qui envahirent et occupèrent le Sud-Ouest de la Gaule vers le v^e siècle avant notre ère. Cette région de la Gaule fut romanisée comme les autres. Mais en Espagne, où était le foyer de la civilisation et de la langue ibères, la romanisation, qui remontait de la Méditerranée vers le nord-ouest, fut moins complète. M. Menendez Pidal² estime qu'elle s'arrêta approximativement, venant de l'est, sur le cours supérieur de la Noguera Pallaresa, et, au sud du massif pyrénéen, vers une ligne laissant Huesca au latin et rejoignant

1. Ci-dessus, p. 94.

2. *Revista de filología española*, 1918, p. 228 et suiv. (avec une carte).

gnant l'Èbre près du confluent de l'Aragon. La romanisation se poursuit plus lentement au cours du moyen âge, jusqu'à la limite actuelle qui laisse au basque, *grosso modo*, les provinces basques (sauf l'extrême Ouest et Sud) et le Nord de la Navarre¹.

Le basque est donc, en Espagne, l'héritier direct de l'ibère. La situation est un peu plus complexe sur le versant français, où il y eut une interruption de plusieurs siècles entre l'ibère primitif, refoulé et absorbé par le latin, et le basque, réimporté d'Espagne par des envahisseurs qui, sous le nom de Vascons, chassés par les Wisigots d'Espagne, occupèrent le Sud-Ouest de la Gaule à partir du VI^e siècle. Les Vascons, qui donnèrent leur nom à la Gascogne, s'emparèrent d'une région très vaste, mais ils ne colonisèrent guère que les Basses-Pyrénées actuelles et une partie des Landes, où ils ont laissé des traces linguistiques; encore leur langue fut-elle refoulée assez rapidement jusqu'à ses limites actuelles, qui englobent seulement, en France, la majeure partie des arrondissements de Bayonne (la ville et ses alentours exceptés) et de Mauléon.

On distingue donc plusieurs couches de noms de lieux en pays basque. La plus ancienne, antérieure à la première invasion ibère, est, comme l'a montré M. Camille Julian², nettement ligure : tels les noms déjà mentionnés à l'époque latine, *Aturia* (même racine que l'Adour et l'Arroux, v. le chapitre suivant), *Deva*, *Narbone* (auj. *Arbonne*), *Magrada* (fleuve), *Menosca* avec le suffixe ligure bien connu, et sans doute *Tolosa*, même nom que *Toulouse*, *Lapurdum* (ancien nom de Bayonne, passé au pays de *Labourd*), etc. La couche ibère, dans un pays qui devait devenir plus tard le dernier refuge du basque,

descendant de l'ibère, apparaît peu abondante : preuve que les Ibères ne colonisèrent guère cette région avant la conquête romaine : tout au plus peut-on citer, du côté espagnol, quelques formations hybrides, comme *Calagurris* (*Calahorra*) et *Pompaelo* (Pampelune, esp. *Pamplona*) dont nous avons parlé¹.

Les formations latines sont à peu près inexistantes². On remarquera quelques toponymes romans, datant du moyen âge, comme *Mauléon*, *Villefranque* (fondation gasconne à l'entrée du pays basque), *Roncevaux*, *Valcarlos*, *Burgete* (petit bourg), etc. Plusieurs de ces noms, importés par les Gascons ou Castillans, ont concurremment une forme basque, comme *Auritze* (*Burgete*), *Orreaga* (*Roncevaux*). Inversement *Tardets* est une forme gasconne du basque *Atharratze*, de même que *Fuenterrabia* (*Fontarabie*) est une étymologie populaire espagnole du basque *Ondarrabia*.

La presque totalité des toponymes basques est de formation basque, c'est-à-dire, pour fixer les idées, postérieure au VI^e siècle. Le basque étant une langue conservatrice qui a peu évolué, la plupart de ces toponymes portent leur explication en eux-mêmes. Quelques contractions attestent les formations les plus anciennes (*Ciboure* = *çubi-buru*, tête de pont).

Il est très remarquable que les toponymes basques débordent de beaucoup, sur les deux versants, les limites actuelles de la langue, preuve du recul considérable du basque depuis le moyen âge. En France, on trouve des noms basques dans presque tout le Béarn et le Sud des Landes : *Aramits*, *Asasp*, *Biarritz* (*aritz*, chêne), *Bidache*, *Issor*, *Mendousse* (*mendi*, montagne), *Osserain*, *Urdos*, *Urt*, etc., dont la signification originaires est parfois obscure, mais dont la physionomie phonétique ne laisse aucun doute. En Espagne, ils ne sont pas moins nom-

1. Pour la limite du basque, voir la carte de Broca dans son livre *Sur l'origine et la répartition de la langue basque*, Paris, 1878, reproduite dans les *Langues du monde*, de A. Meillet et M. Cohen. 1925. Le basque, depuis, a reculé en Navarre. — Pour la toponymie basque, consulter la *Revue internationale des études basques*.

2. *Histoire de la Gaule*, p. 176 et 270.

1. P. 95-96.

2. *Summus portus*, *Somport* occupe l'extrême sud de la vallée d'Aspe, basquisée aux VI^e-IX^e siècles, puis reconquise par le roman (gascon).

breux au sud de la limite actuelle : *Aibar*, *Urarte*, *Barasoain*, *Jaberri* (contraction de *Etchaberri*, maison neuve), patrie de saint François, dit Xavier d'après son lieu de naissance.

Les noms de lieux basques ont pour la plupart une valeur topographique. Ils se présentent surtout sous la forme de composés : substantif suivi d'une épithète ou précédé d'un complément. Citons *Etcheberry* (maison neuve), *Etcheqahar* (maison vieille), *Etchegaray* (maison haute); *Elicaberry* (église nouvelle), *Elicetche* (maison de l'église; affectée autrefois au culte protestant), *Elisagaray* (église haute); *Irun*, *Iriart* (maison entre [deux] bourgs), *Iribarne* (à l'intérieur du bourg), *Irigoyen* (en haut du bourg); *Jauréguiberry* (manoir nouveau); *Mendoz*, *Mendoza* (de mendi, montagne); *Arrance* (de aran, vallée), *Arangaitz* (vallée mauvaise), *Arangorri* (vallée rouge); *Ibarle* (de *ibar*, autre mot signifiant « vallée »), *Ibarron* (vallée bonne); *Iturbide* (chemin de la fontaine, *ithurri*); *Oyankart* (de *oyan*, *oihan*, bois), *Oyanbelché* (bois noir, *beltz*).

Les noms d'arbres forment moins de composés (*Harismendy*, montagne des chênes); un des types les plus curieux est celui qui combine le mot avec la préposition « sous » (*Harispe*, sous les chênes; *Sagarspe*, sous les pommiers, *sagar*). Les végétaux offrent un certain nombre de dérivés toponymiques avec le suffixe *-tey* : *Guerestey* (cerisaie), *Sarastey* (saulaie), etc.; le suffixe *-et*, *-eta*, qui a été emprunté au latin, est peu répandu (*Elhorriet*, *Elhorrieta*, de *elhorri*, épine, équivalent de *spinetu(m)*, *spineta*).

Les noms de possesseurs de domaines ruraux apparaissent sous forme de dérivés avec le suffixe *-enea*, ou *-ia* : *Errolenea* (de Roland), *Catalenea* (de Catherine), *Bidegainia* (de Bidegain). On trouve aussi l'équivalent exact de la formation avec « chez » que nous avons signalée dans la France romane : *Goyetchebaïta* (chez Goyetche), *Laffitebaïta* (chez Laffitte). Ce dernier exemple, que j'emprunte, avec les précédents, à Longnon et à

A. Luchaire, suffit à montrer combien ces formations sont récentes, puisqu'elles s'appliquent même à des noms de familles immigrées à une époque voisine de nous.

On relève en pays basque quelques toponymes avec noms de saints. Le nom du saint, nous l'avons dit¹, est précédé de *don* en langue basque, de « saint » dans la toponymie officielle française et espagnole : Saint-Jean-Pied-de-Port est en basque *Don Ibane Garazi*, Saint-Palais *Dona Phaleu*, etc.

Bretagne².

Bien peu de noms gaulois de localités ont survécu en Bretagne; il reste des traces de la toponymie gauloise ou préceltique dans quelques noms de rivières et d'îles, que nous verrons plus loin. Indirectement il subsiste du gaulois dans les noms de peuplades qui, ici, comme dans la plus grande partie de la Gaule, ont formé, au III^e siècle, de nouveaux noms de chefs-lieux, dont les circonscriptions correspondaient assez aux départements actuels; nous les avons cités plus haut³.

Les créations gallo-romaines sont peu fréquentes dans la Bretagne occidentale, qui a été plus profondément brittonisée. Le suffixe *-acum*, qui a laissé de nombreux représentants à l'est, se raréfie à mesure qu'on s'avance vers l'ouest. Le centre présente encore un assez grand nombre de ces formations, comme *Bourbriac*, *Cohiniac*,

1. P. 150.

2. Pour la Bretagne, on complètera les chapitres de Longnon (fasc. II, pp. 305-329) par la critique de M. Largillière (*Revue Celtique*, 1924, 361 et suiv.) et les travaux de M. Loth cités à notre Bibliographie. Pour les mutations des consonnes initiales en breton (*coat*, en composition *Kergoat*, etc.), nous renvoyons aux ouvrages spéciaux.

3. P. 126. Donnons le nom breton de Vannes, *Guénet*, tiré directement de *Venetes* (*Venedes* en latin du VI^e siècle).

Loudéac, Moréac, Neulliac, etc.; mais dans le Finistère ce type disparaît. Le suffixe latin *-etum*, décidément très vivace partout, a passé en breton sous la forme *-ouet*, *-ué*, *-hué*, à la suite de noms d'arbres empruntés au latin vulgaire ou traduits en breton : *Le Faouët* (*fagetum*, hêtraie), appartient à la première catégorie, *Le Spernoët* (épine) à la seconde.

Venus de Grande-Bretagne, et appartenant, avec les Gallois actuels, au rameau brittonique de la famille celtique, les Bretons, chassés par les Saxons et les Angles, s'installèrent, à partir du ^ve siècle, sur les rivages, puis dans le centre de l'Armorique, à laquelle ils donnèrent leur nom. Le pays fut celtisé assez avant à l'est, surtout le long des côtes; les régions terriennes, de Rennes à Nantes, ne furent pas touchées. Puis le roman regagna du terrain, du ^xe au ^{xii}e siècle environ, pour se stabiliser ensuite pendant plusieurs siècles, jusqu'à nos jours, vers une ligne qui part de la Manche à l'est de Plouha, passe entre Loudéac, Ploermel (côté français) et Pontivy, Vannes (côté breton), et aboutit à l'embouchure de la Vilaine¹.

Tout en imposant leur langue, les nouveaux venus, qui mirent peu à peu le pays en valeur, prirent au latin vulgaire de l'époque mérovingienne beaucoup de noms dont les traces apparaissent en toponymie.

Les plus caractéristiques sont les deux noms de circonscriptions que les Bretons semblent avoir apportés l'un et l'autre de leur pays d'origine, où ils subsistent encore : *plou* et *tref*.

Le premier mot, qu'on retrouve dans le gallois *phwyf*, paroisse, avait été emprunté par le celtique de Grande-Bretagne au latin populaire des premiers siècles de notre ère, qui avait fait passer ce mot à un sens voisin de

1. C'est la limite établie en 1886 par Paul Sébillot (*La langue bretonne*, *Revue d'Ethnographie*, 1886). Un nouveau recul du breton s'est produit depuis lors, surtout au sud. Voir mon étude sur la pénétration du français en Bretagne, avec carte (*Revue de Philologie française*, 1929, 1-55.)

« commune ». Les communes étant devenues paroisses avec le christianisme, le mot ancien prit la nouvelle acception en Grande-Bretagne et dans une partie de l'Empire romain (Rhétie et Italie du Nord); ailleurs, et notamment en Gaule, il fut remplacé par *parochia*¹. Le mot n'ayant laissé aucune trace dans la France romane de l'Ouest, il est donc à peu près certain que le *plou* breton est revenu de Grande-Bretagne; mais le souvenir en était resté en latin écrit, et les scribes et clercs ont reconnu sans hésiter dans ce mot le latin *plebs*, par lequel ils l'ont traduit. — Quant à *tref*, subdivision de la paroisse (*trève* en français régional), le mot ne vient pas, comme l'a cru Longnon, du latin *tribus* (qui ne vécut pas dans la langue vulgaire), mais d'une racine celtique *treba*, enregistrée par M. Dottin, et qui représente d'ailleurs le même radical indo-européen que le latin.

Il n'est pas inutile de rappeler que les Celtes de Grande-Bretagne avaient été christianisés bien avant le départ des légions romaines (408) et que les paroisses de la Bretagne occidentale sont très vastes par rapport à celles du reste de la France.

Plou et *Tref*, plus ou moins altérés, forment le premier élément de nombreux composés, très répandus dans tout le pays brittonisé aux ^{vi}e-^{vii}e siècles. Le second élément est souvent un nom d'homme (généralement du saint patron) pour les paroisses, rarement pour les « trèves » qui ont pu devenir accidentellement des paroisses, par subdivision : *Plogoff* (saint Cof), *Pleudaniel* et *Ploudaniel*, *Pleucadeuc*, *Ploërmel* (saint Armel), *Plou/ragan*, *Plouarzel*, *Plouharnel*, *Ploujean*, etc.; *Treff/riagat* (saint Riagat), *Treffléan* (Léan), *Tréouergat* (Ergat), *Tréguennec*, etc. Parmi les déterminations topographiques et autres, citons : *Plougastel*, *Plogastel* (paroisse du château), *Pleubihan* (p. petite), *Plœmeur*, *Pleumeur* (p. grande), *Plounévez*, *Plonévez* (p. nouvelle), etc.; *Tréblavet* (« trève »

1. Pour plus de détails, voir Jud, *Zur Geschichte...*, p. 26 et suiv. Pour les noms de saints bretons, voir ci-dessus, p. 164.

du Blavet, fleuve), *Tréboül* (t. de l'étang), *Tréguen* (t. blanc), *Trémeur* (t. grand), *Trécouët*, *Trégouët*, *Tréhouët* (t. du bois).

Certains noms, conservés pour la plupart dans le vocabulaire breton actuel, ont été empruntés au latin vulgaire de la période mérovingienne. Voici d'abord *vicus*, bourg, brittonisé en *guic*, qu'on trouve dans quelques toponymes : *Guimiliau* (saint Méliau), *Guis-sény* (saint Sény), etc. *Locus*, *loc*, passé au sens de lieu saint, est un peu plus fréquent : le second élément est un nom de saint, comme dans *Locmaria*, *Locmalo*, *Locronan* (Renan), *Locquirec* (Guerec), *Loctudy*, ou un nom générique comme dans *Locminé* (*menech*, moines). *Ecclesia*, *iliz* se rencontre au contraire à la finale, et peu fréquent : *Coz-Ilis* (vieille église), *Kerillis* et avec l'article, *Kernilis* = *ker'n ilis* (maison de l'église), etc. *Castellum*, *kastell* apparaît dans *Plougastel* et a été souvent francisé dans la désignation officielle¹ (*Châte-laundren*, nom d'homme; *Châteaulin*, à finale obscure : en breton *Castellin*) et dans la région reconquise par le français (*Pléchâtel*). Enfin *pontem* apparaît à la finale dans *Hennebont* (vieux pont) et *Trébont* (trêve du pont).

Les éléments purement bretons sont nombreux. Voici les plus caractéristiques : *Ker*, « ville », surtout « village », détourné au sens de « maison » par le tourisme contemporain. L'une des formations les plus anciennes est *Carhair*, le *Vorgium* des Romains, métropole déchue, dont le premier élément représente *Ker*; vient ensuite *Locmariaquer*, ancien port gallo-romain appelé longtemps *Ker*, tout court. Ce type est devenu le plus fréquent de tous : un nombre considérable de villages, surtout de hameaux bretons, commencent par *Ker*. Le second élément peut être un déterminant quelconque : *Kergoat* (maison ou village du bois), *Kerguen* (m. blanche), etc.;

1. Il y aurait bien d'autres francisations ou traductions à signaler, comme *Saint-Pol-de-Léon* (*Castel Paol*), *le Mur* (*Magoer*) et des erreurs de transcription.

cest plus souvent un nom de possesseur, car ces petites localités se sont développées généralement autour d'anciens domaines; comme l'a remarqué Longnon, la présence, à côté de noms bretons (*Keraudren*, *Kergadieu*...) ou de noms de saints (*Kermaria*, *Kerjean*), de noms germaniques (*Kerguillerm*, *Kerhuon*, *Kerroland*) et de noms français (*Kerchevalier*, *Kerrousseau*...) atteste que la plupart de ces formations remontent au plus tôt à l'époque féodale.

*Lann*¹ (aux ^{v^e}-^{vi^e} siècles : lieu consacré) paraît être le terme brittonique originaire qui a désigné l'église, en face du mot latin auquel il a peu à peu cédé la place; le mot est suivi d'une épithète (*Lannmeur*, *Lannévez*), d'un nom topographique (*Langoat*, église du bois), surtout d'un nom de saint. *Landerneau* (saint Ternoe), *Lannédern* (Edern), *Lannion* (Yon), *Lampaul* dont *Lamballe* est une altération (Paul), *Lanvollon*, etc. *Lannilis* offre un curieux hybride du nom celtique et du nom latin de l'église²; *Landrévarzec* est un composé de trois termes, comme *Locmariaquer*, formé aussi en deux étapes (*drév* = *tref*; *Harzec*, ancien *Harthoc*, nom de personne).

Citons encore : *lez*, cour, *lis* en vannetais (*Lescoët*, cour du bois; *Lescastel*, cour du château), s'appliquant, à l'origine, à un domaine seigneurial; *kemenet*, fief (*Guéméné*, *Quemeneven*); — et, comme radicaux à valeur topographique : *bren*, colline (*Brennilis*, tertre de l'église); *ros*, butte (*Roscoff*, butte du forgeron; *Roscoat*, butte du bois, etc.); *tnou*, *traon*, vallée (*Tromelin*, vallée du moulin; *Tromeur*, etc.); *kember*, confluent (en fr. *Quimper*; *Quimperlé*, confluent de l'Ellé); *poul*, fosse, marais, le seul fréquent de la série avec le suivant (*Pouldu*, étang noir; *Poulprat*, étang du pré³); *coat*, bois, et ses variantes

1. Ne pas confondre avec *lann*, lande, qui a formé des toponymes d'une couche plus récente (nombreux lieux-dits).

2. Comparer *Rubec* comme nom de rivière.

3. Il y a des *Poul* qui sont d'anciens *Plou* (comme *Pouldreuzio*) ou inversement, par métathèse. Il s'est aussi produit des confusions entre des *Ker* et des *Guern* (aulne).

goat, hoat, goët, hoët, parfois en tête (*Coëtmieux*, avec nom de saint), plus souvent à la fin du mot (*Huelgoat*, bois haut; *Kergoat*, *Kergouet*, *Kerhoat*, maison du bois; *Penhoat*, *Penhoët*, tête (c'est-à-dire extrémité) du bois; *Toulgoët*, *Toulhoat*..., creux du bois).

Ajoutons quelques noms isolés comme le *Faoù* (hêtre), *Guern* (aulne) et de nombreux dérivés avec le suffixe -*ec*, (vx. celtique -*icā*; ne pas confondre avec *ec* = *öc* = *acum*), qui a la valeur du suffixe latin -*etum*, collectif de noms d'arbres : *Avallec* (pommeraie), *Balanec* (dér. de genêt), *Quélenec* (de houx), *Radenec* (de fougère), *Spernec* (d'épine).

La région reconquise au français à partir du x^e siècle mérite une mention spéciale. L'aire des noms de lieux en -*ac*, comme nous l'avons montré plus haut¹, permet de reconstituer l'extrême limite de la brittonisation : celle-ci partait de la baie du Mont Saint-Michel, passait à l'est de Dol, vers Montfort, au nord-est de Redon et atteignait la Loire à l'est de Saint-Nazaire. Entre cette ligne et la limite linguistique actuelle, l'influence de la celtisation des vi^e-ix^e siècles s'affirme de deux façons : 1^o par la conservation, dans les noms latins préexistants à l'invasion, de sons qui ont été altérés plus à l'est pendant la même époque, comme la finale -*ac* (devenue *ay*, *é* à l'est), comme le *d* de *Redon* qui à l'est serait tombé (en latin *Rotone*; *Redone* au vi^e siècle); — 2^o par la présence de noms bretons qu'importèrent les envahisseurs des vi^e-ix^e siècles. Certains de ces noms, comme *Lamballe* et *Pléchâtel*, déjà vus, sont plus ou moins altérés, ou refaits en partie d'après le français (châtel). On remarquera l'abondance des toponymes en *Plou-* (variantes *Pleu-*, *Plu-*, *Plé-*) entre Saint-Malo, Dinan et Saint-Brieuc, et leur bon état de conservation phonétique : preuve que la colonisation bretonne dut être ici assez

1. P. 77-78. Les noms bretons de localités ayant toujours appartenu à la zone romane, comme *Naoned* (Nantes), *Roazon* (Rennes), ne sont pas moins précieux pour la chronologie des évolutions phonétiques du roman et du breton.

dense et résister assez longtemps à l'assimilation. Dans la presqu'île de Guérande, où le breton s'est conservé jusqu'à une époque toute récente (à Batz), la finale du *Croisic* est sûrement bretonne comme bien d'autres, de même que, sur la rive gauche de la Loire où les Bretons avaient pris pied, *Paimbœuf* (*Penbo*) et *Pornic* (*Porsnit*), suivant l'opinion de M. Loth et contrairement à ce que croyait Longnon.

Enfin il faut bien remarquer qu'après la colonisation bretonne la limite entre les deux langues fut longtemps très flottante : à l'extrême est, on doit admettre, avec M. Loth, l'existence d'une zone mixte où le roman ne cessa jamais d'être parlé, en avant d'une zone purement bretonnante qui recula par la suite; à un autre point de vue, il y eut des colonies bretonnes plus à l'est en pays roman, et, à l'intérieur de la Bretagne brittonisée, des îlots où le roman dut résister assez longtemps. C'est une question très complexe¹.

* * *

Gaule germanisée (Flandre, Rhénanie, Alsace et Suisse alémanique).

Nous résumerons rapidement les caractères toponymiques de cette vaste région, qui demanderait une étude approfondie.

On observe d'abord une couche gauloise assez impor-

1. Pour plus de détails, voir la remarquable étude de M. J. Loth dans la *Revue Celtique*, 1907, p. 376 et suiv. La forme de *Séné* (S.-E. de Vannes), reposant sur *Senacum*, et dont la finale s'oppose curieusement aux formes en -*ac* de la région, prouve, comme l'a montré M. Loth, que la localité dut continuer à parler roman assez longtemps après la brittonisation de la contrée environnante, puisque -*acum* y est devenu -*é* comme dans l'est de la Bretagne gallote. Fait non moins curieux : *Séné* résiste aujourd'hui à la francisation du sud-est vannetais comme jadis à la brittonisation, et est en voie de redevenir un îlot linguistique.

tante (y compris l'élément préceltique). Rappelons, au nord, les cinq composés en *-magos* cités plus haut¹, prototypes de *Nimègue* (*Nijmegen*, Hollande), et de *Dormagen*, *Marmagen*, *Neumagen*, *Remagen* en basse Rhénanie; en Flandre française, *Bailleul* (*Balioialos*); aux bords du Rhin, *Mayence*, all. *Mainz* (*Magontia*, abréviation de *Magontiacum*), *Worms* (*Borbetomagos*, puis *Bormetomagus*, sous la forme abrégée *Bormetia*); en Alsace, où cette couche est très peu représentée, *Brumath* (*Brocomagos*); en Suisse alémanique, où, au contraire, elle offre de nombreuses formations, *Zürich* (*Turicum*), *Soleure*, all. *Solothurn* (*Saloduros*), *Eschenz* en Thurgovie (*Tasgetios*), *Winterthur* (*Vitoduros*), *Windisch* (*Vindonissa*), *Bregenz* en Vorarlberg (*Brigantia*, préceltique) etc., sans compter beaucoup de noms de lieux dits².

A l'époque gallo-romaine remontent deux noms de chefs-lieux de cités empruntés aux peuplades gauloises³: *Tongres* en Belgique (*Tungris*) et *Trèves*, all. *Trier*, en Rhénanie (*Treveris*). Les noms de domaines ruraux en *acu(m)*, plus souvent *-iacum*, ont été germanisés en *-ick*, *-yck* par le flamand, *-ich* ou *-ach* par l'allemand: *Blerick* (*Blariacum*), *Coortryck*, Courtrai (*Curtoriacum*), *Werwicq* (*Viroviacum*), etc.; *Jülich*, Juliers (*Juliacum*), *Zieverich* (*Tiberiacum*), *Zülpich*, l'ancien *Tolbiac* (*Tolbiacum*), *Brisach* (*Brisiacum*), *Erlach* (Cerlier), etc. Des formations purement latines, les plus connues sont *Augst* en Argovie (*Augusta Rauricorum*), *Köln*, Cologne (*Colonia Agrippina*), *Chur*, Coire (*Curia Rhaetorum*), et, un peu plus récents (iv^e siècle), *Basel*, Bâle (*Basilea*, sous une forme populaire *Basila*), *Konstanz*, Constance (*Constantin*), en y joignant certaines désignations topographiques: *Goblentz* (*Confluentem*), *Colmar* (*Columbarium*), *Pfyn*

1. P. 111.

2. Voir pour plus de détails le travail précité de Hubschmied, et *Æbischer, Noms de lieux suisses d'origine gauloise* (R. Celtique, 1925, p. 97 et suiv.).

3. Ci-dessus, p. 123.

(*Fines*, Suisse), *Zabern*, Saverne (*Tabernas*, auberges à un relai de route), *Gastern* dans l'Oberland bernois (*Castrum*, camp romain), *Cassel* dans le Nord (*castellum*), *Aachen*, Aix-la-Chapelle (*Aquis*, [ville d']eaux).

Vient l'époque de la germanisation. Celle-ci ne s'est pas produite d'un seul coup. L'invasion a été précédée par une infiltration lente, surtout sur la rive gauche du Rhin inférieur, d'éléments germaniques nombreux et rebelles à la romanisation: nous avons montré¹, d'après la conservation dans les noms en *-magen* du *g* gaulois de *magos*, que le germanique n'avait pas cessé d'être parlé dans cette région depuis le III^e siècle de notre ère. En revanche, il est certain que l'Alsace ne fut pas germanisée avant les v^e-vi^e siècles, en même temps que le Nord de la Suisse: les noms de lieux en *-weiler* (en français *-willer*, *-vill*: *Guebwiller*, *Ribeauvillé*, etc.), qu'on rencontre surtout sur le plateau, sont des formations romano-franques avec *villare*², preuve que la germanisation alémanique ne gagna les hauteurs qu'assez tard (ix^e siècle?) et y trouva des toponymes romans qu'elle assimila. On remarquera aussi l'opposition entre les formes allemandes en *-ich* et en *-ach* correspondant à *-acum*: les premières, groupées surtout dans le Nord, prouvent (ainsi que les noms flamands en *-ick*) que la palatalisation romane de l'*a* avait commencé, en Flandre et en Rhénanie, mais non en Alsace et en Suisse, lors de la germanisation.

La vague des Grandes Invasions amena trois peuples germaniques dans la région qui nous occupe. Au nord les Francs Saliens, qui occupèrent, on l'a vu, une grande partie de la France, et dont les groupements de l'extrême Nord gardèrent seuls leur individualité linguistique: leur langue, qui a évolué beaucoup au point de se détacher de l'allemand, est devenue le flamand, dont le hollandais n'est qu'une variante. Au centre, les Francs Ripuaires,

1. P. 111.

2. Cf. p. 137. Il est aussi impossible d'accepter la théorie de M. Tournier-Aumont (germanisation terminée seulement au x^e siècle) que la théorie allemande de l'Alsace alémanisée au II^e siècle.

massés sur les deux rives du Rhin, ne furent romanisés qu'à l'ouest : leur langage s'est conservé en Rhénanie et dans le Nord-Est de la Lorraine. Enfin les Alamans germanisèrent l'Alsace et une grande partie de la Suisse, qui parlent des dialectes analogues à ceux des pays de Bade et de Souabe.

La limite linguistique se stabilisa assez vite en Belgique et en Lorraine¹. Dans la Flandre française, un recul germanique s'effectua à partir du ^{xiii}^e au ^{xiii}^e siècle : ainsi que l'a montré Longnon, les noms de lieux en *-ecques* des arrondissements de Boulogne et Saint-Omer (*Blancdecques*, *Blandiacum*, *Eperlecques*, *Wardrecques*, etc.) prouvent (comme en Bretagne gauloise les formes en *-ac* pour le celtique) que cette région fut germanisée pendant plusieurs siècles, et que les formes françaises actuelles ont été calquées sur le flamand. En Suisse, au contraire, la poussée germanique s'accentua jusqu'au ^{xviii}^e siècle : l'Est fribourgeois, Saanen, Viège, ne furent germanisés qu'aux ^{xii}^e-^{xiii}^e siècles, le Nord des Grisons à une époque postérieure, le Seeland et Loèche à partir du ^{xv}^e siècle.

Les formations toponymiques germaniques, qui constituent ici la grande majorité, sont nombreuses et variées. Nous ne pouvons en donner qu'un rapide aperçu.

Les composés occupent une place prépondérante, le déterminant précédant toujours le déterminé. Celui-ci est en général un élément topographique, comme *bac* ruisseau, *-becq* *-beek* en flamand, *-bach* en allemand, *Flobecq*, *Schaerbeek*..., *Schallbach*, *Wambach*, etc.; *berg*, montagne, isolé dans *Bergues*, *Bergen*, très fréquent en composition (*Blankenberghe*, « montagne blanche »), ainsi qu'en allemand *-dorf* (village), et partout *-brück*, pont (*Sarrebrück*, pont sur la Sarre), en flamand *brugge*,

1. On consultera pour la région flamande, Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* (Bruxelles, 1895-1898); pour la Suisse, le *Dictionnaire Géographique de la Suisse*, art. *Suisse* (étude de L. Gauchat) et Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz* (1891-1899).

nom de Bruges. Le type *-haim*, maison, est assez inégalement réparti : il est fréquent en Flandre sous la forme *-hem*, avec nom de personne; dans le domaine allemand, c'est une caractéristique de la plaine d'Alsace, où, création alémanique, il s'oppose aux *-weiler* du plateau alsacien-lorrain; il est assez répandu en Suisse. Spécifiquement flamande est la finale *-loo* (*Beverloo*, *Waterloo*, etc.), représentant le francique *loh*, bois, forêt : le premier élément peut être un nom de personne ou un élément topographique (*water*, eau). Signalons aussi les composés allemands avec *-hofen*, cour, finale contractée en *-on* dans la Suisse centrale et orientale (comparer *Zollikofen* et *Zollikon*); *-burg*, bourg (*Middelburg*, en Zélande, « bourg du milieu », *Freiburg* (*Fribourg*), bourg libre, *Aarburg*, bourg de l'Aar, etc.).

Une mention spéciale pour les noms à valeur ecclésiastique. Les composés avec *-cella* ont été adaptés, notamment en Suisse, dans les premiers temps de la germanisation (type *Appenzell* : *Abbone-cella*). *Monasterium* a été assimilé en *Münster*, nom commun, plus ou moins cristallisé dans la toponymie germanique. Les composés avec « église » abondent en Flandre, le premier élément étant d'ordre topographique : *Dunkerque* (église des dunes), *Houtkerque* (église du bois), — ou une épithète : *Coudekerque* (froide église). En allemand, au contraire, la combinaison avec *-kirch(e)*, d'époque un peu plus récente, est en général l'équivalent de nos noms de saints : *Markirch* (Sainte-Marie). Les toponymes précédés de *Sankt* (en Suisse *Sankt-Margrethen*, *Sankt-Niklaus*, etc.) sont les traductions (d'époque postérieure) des formes romanes.

Pour les suffixes, le plus répandu de beaucoup est le suffixe *-ingen*, commun à tous les envahisseurs de la Gaule et qui a pénétré, on l'a vu, dans les pays restés romans. En Gaule germanisée, sa répartition est assez irrégulière : il n'est pas très fréquent en Flandre (*Boesinghe*, *Poperinghe*...; *Flessingue* [*Vlissingen*] en Zélande...); il offre son maximum de densité dans deux régions : 1^o dans le sud de la Rhénanie et la Lorraine (où la forme

française correspondante est *-ange*; on a vu que cette formation a pénétré en Lorraine romane¹) : *Eblingen*, *Eblange* (forme primitive : *Ebalingen*) ; *Finstingen*, *Fénestrange* (*Filistingen*) ; *Pieblingen*, *Piblang* (*Pibilingen*) ; *Püttlingen*, *Puttelange* (*Putlingen*), etc. ; — 2^o dans le Sud de l'Alsace et dans la plaine suisse (région de Berne, Soleure, Argovie), où il représente la même vague de colonisation alémanique. Le premier élément est un nom de personne.

I. P. 142.

CHAPITRE II

NOMS DE LIEUX DIVERS

I. — NOMS DE TERRITOIRES ET NOMS D'HABITANTS

Noms de territoires.

Les noms de territoires se sont formés progressivement, par extension géographique, en allant du petit au grand.

Les plus anciens comme les plus nombreux sont les noms de pays, régions naturelles ou circonscriptions administratives. Le pays est très variable : il est susceptible de grandir ou de diminuer suivant les conditions sociales ou politiques. C'est une erreur que de vouloir adapter étroitement ces noms, comme l'ont tenté des géographes contemporains, à des régions naturelles, concepts géographiques. Ce sont surtout des noms relatifs à des groupes sociaux, et qui évoluent comme ceux-ci. C'est le cas d'appliquer le principe d'activité si justement mis en valeur par M. Jean Brunhes¹.

Les noms des nations se sont souvent formés par extension géographique, parallèlement à certaines extensions politiques : la *France* était à l'origine limitée au domaine des Francs (nous y reviendrons), l'*Italie* ne désignait qu'une partie de la péninsule, de même que la *Suisse* a tiré son nom d'un des vingt-deux cantons. — Généra-

1. *La Géographie humaine*, 3^e éd., p. 6-18, et *Géographie humaine de la France*, p. 378-379.

lement les noms des États ou des grandes unités géographiques ont été formés d'après les noms des peuples. Dans l'antiquité, nous l'avons dit, c'est le peuple qui est tout, et cette conception s'est conservée très tard chez les nations germaniques. En latin l'*Hispania* (Espagne) était la terre des *Hispani*, comme la *Gallia* (Gaule) des *Galli*, la *Germania* des *Germani* et l'*Italia* des *Itali*. La même idée a été exprimée par composition dans le monde germanique, tandis que les pays romans continuaient les appellations par suffixes (*Francia*, etc.) : *England*, que nous avons traduit littéralement par *Angleterre*, est le pays des Angles, *Deutschland* (Allemagne) celui des *Deutschen* (Allemands), *Danemark* la « marche » des Danois¹; l'appellation topographique est plus rare (*Nederland*, Pays-Bas), *Österreich* (Autriche; « royaume de l'Est »), etc.

La ville, qui jouait un si grand rôle dans l'antiquité, a donné parfois son nom à la nation. Ce fut presque toujours le cas pour les cités grecques; de même l'empire romain tira son nom de Rome. Les exemples du moyen âge sont plus rares : on peut citer cependant, dans les Pyrénées, l'ancien nom de Bayonne, *Lapurdum*, qui a passé au pays (*Labourd*) comme celui de *Benearnum*, ville disparue (*Béarn*) et celui de *Ruscino*, aujourd'hui *Castel-Roussillon*; dans les Alpes, les noms de plusieurs cantons suisses, dont l'un (*Schwyz*²) a passé à la confédération tout entière, sans oublier la *Tarentaise* (*Darantasia* était l'ancien nom de *Moutiers*).

À l'époque moderne, on a ressuscité des noms antiques : le nom de l'*Italie*, dont le souvenir était resté chez les lettrés, fut remis en circulation à la Renaissance; la *Belgique*, dont le nom avait disparu depuis les grandes invasions, fut tiré de l'oubli pour désigner le nouvel état fondé en 1830 (bien plus petit que la Belgique gauloise).

1. De même en parlant de pays étrangers : *Frankreich* (France : littéralement « royaume des Francs »), *Russland* (pays des Russes).

2. « Suisse » se dit en suisse-allemand *Schwyz* comme la ville du même nom.

Enfin les noms des continents et parties du monde constituent parfois de simples extensions, comme *Afrique* qui désigna d'abord la partie de l'Afrique la plus voisine de l'Italie (le pays des *Afri*). *Asie* et *Europe* sont des créations des géographes grecs, d'après des noms mythologiques; *Amérique*, *Océanie*, *Polynésie*, *Insulinde*, etc., des géographes modernes.

Envisageons maintenant, plus spécialement pour la France, les couches successives des noms de pays.

Les noms antérieurs à la conquête romaine ne sont pas très nombreux, car, à l'époque gauloise, les cités portaient le nom des peuples respectifs. Il n'y avait guère d'appellations territoriales que pour désigner des contrées particulièrement caractéristiques, notamment des forêts : *Arduenna* (Ardenne(s)), *Belisa* (Beauce), *Brigia* (Brie); comme l'a montré M. Demangeon¹, ces forêts étaient situées entre des cités dont elles formaient les limites; c'est à la suite de défrichements ultérieurs que ces noms sont devenus des noms de pays. On peut citer un nom ligure, *Teorasca*, la *Thiérache*, et un nom ibère, qui ne paraît pas lié à un nom de peuple, mais qui est de formation postérieure, la *Navarre*. Des noms à vaste extension, qui devaient être, sauf *Armorica*, des créations latines d'après des noms de peuples (*Gallia*, *Celtica*, *Belgica*, *Aquitania*), seul le dernier, dont nous allons parler, a vécu.

Les Romains partagèrent la Gaule en provinces, subdivisées en cités et celles-ci en *pagi*. Des premières aucun nom n'est resté, sauf *Aquitania* et *Provincia* (l'ancien nom de la Narbonnaise), qui, l'une et l'autre, offrent un curieux exemple de déplacement d'appellation, par extension suivie de restriction. À l'époque de César, l'*Aquitaine* désignait la Gaule ibérique (rive gauche de la Garonne, pays de Foix et Roussillon); sous l'Empire,

1. *La Picardie et les régions voisines*, p. 427. (À propos de Bray et de Thelle).

l'Aquitaine s'étendit jusqu'à la Loire, tandis que la région au sud de la Garonne prenait le nom de Novempopulanie, et, après l'invasion des Vascons, de *Gascogne* : l'Aquitaine, devenue *Guyenne*, passa ainsi sur la rive droite de la Garonne, se restreignant peu à peu à la contrée comprise entre le fleuve et le Cantal. — La *Provincia* primitive englobait le bas Languedoc; la conquête l'étendit ensuite des Pyrénées jusqu'aux Alpes; puis, le bas Languedoc ayant pris le nom de Septimanie, la *Provincia* ne concerna plus que la *P. ovensis* actuelle.

Après la dislocation de l'empire romain, les noms des *pagi* et des cités furent souvent confondus, par extension ou restriction. Sans entrer dans cette histoire complexe, nous envisagerons seulement les principales formations, toutes créées d'après les noms de peuples. Parfois on rencontre le nom de peuple tel quel (*Caletes Caux*, *Conseranos Couserans*, *Ceretanos Cerdans*¹); plus rarement il y a un simple changement de finale : *Andegavum Anjou*, *Pictavum Poitou*, au singulier (les peuplades s'appelaient *Andegavi*, *Pictavi*²); l'abréviation est exceptionnelle (le *Bigorre*, d'après les *Bigerriones*). Ce sont là des noms de cités, comme ceux que forma le suffixe *-icu(m)*, employé surtout dans le Massif Central et l'Ouest et toujours masculin à l'origine (preuve que le mot *pagus* fut partout sous-entendu dans la langue populaire) : *Arvernium*, au moyen âge *Alverne*, fr. Auvergne; *Rutenium*, Rouergue; *Petrocoricum*, *Peiregore*, Périgord; *Convenium*, Comenge, Comminges; *Santonium* Saintonge; *Catalaunum* Châlons au moyen âge, etc. Le suffixe *-inum* est assez fréquent : *Cadurcinum*, *Caerci*, Quercy; *Lemovicinum*, *Lemozi*, Limousin; *Constantinum* (de la ville *Constantia*), *Cotentin*; *Lexovinum*, *Lieuvin*; *Veliocassinum*, *Vexin*, etc. Le suffixe *-anum* est spécial au Midi : *Gratianopolitanum*, *Grésivaudan*, avec nom de ville; *Gabalitanum*, *Gévaudan*, avec nom de peuple.

1. Il s'est créé ensuite la *Ceretania Cerdagne*, dont l'extension fut beaucoup plus vaste que celle de l'ancien *Cerdana*.

2. Cf. p. 131.

Le suffixe *-ia* atone, qui s'ajouta toujours en latin aux noms de peuples, subit une nouvelle extension, avec même valeur, au moment des grandes invasions : alors se forment la *Burgundia* Bourgogne, *Francia* France, *Wasconia* Gascogne et une nouvelle *Brittania* Bretagne en Armorique, tandis que le pays des Alamans est appelé *Alamannia* Allemagne, nom étendu peu à peu par nos ancêtres à toute la Germanie, éliminant la *Saxonia* Sasse, qui disparut vers la fin du moyen âge. L'origine de la *Sapaudia* Savoie, citée pour la première fois par Ammien Marcellin, est obscure. L'une des dernières créations de ce genre est *Lotharingia*, qui s'est restreinte du « royaume de Lothaire » à la Lorraine.

Quelques noms de provinces soulèvent des difficultés. *Maine* et *Touraine* ne peuvent s'expliquer phonétiquement par une forme populaire traditionnelle en *-ania*, *-onia*, qui aurait donné *-agne* (comme *Bretagne*), *-ogne*, ou en *-anicu*, *-onicu* (comparer *Courdemanche* de *cortedominica*, et *Saintonge*, de *Santonium*). Cependant *Cenomannicum* et *Turonum* ont vécu, comme en témoignent les sous-dérivés *Manceau* (*Cenomannicellum*, habitant du Maine, et, par analogie, du Mans¹) et *Tourangeau*, qui atteste l'existence d'une forme disparue **Touronge*, **Tourange*, parallèle à *Saintonge*. *Maine*, *Touraine* ne peuvent s'expliquer que par des créations du latin ecclésiastique, *Cenomania*, *Turonia*, qui ont passé dans la langue populaire vers les IX^e-X^e siècles, époque où les consonnes ne fusionnaient plus avec l'*i* en hiatus (comparer *pallium*, *pâlie*, actuellement *poêle* dans « cordons du poêle »). — *Berry* est un dérivé de *Bituriges*; toutefois la finale n'est pas claire : le mot paraît reposer sur un latin vulgaire **Biturīgum*, accentué sur le second *i*, et formé d'après *Pictavum* (*Zeit-schrift für Ortsnamenforschung*, IV, 257-9). — Le nom d'*Alsace* apparaît en 610 sous la forme *Alsacia* : son étymologie est obscure; en tout cas, ce n'est pas une formation germanique.

1. Pour l'aphérèse de l'initiale, voir ci-dessus, p. 61.

Signalons une formation topographique, *Champagne* (*campania*).

À la fin de l'époque carolingienne se développa le suffixe *-ia* accentué sur l'*i* : alors se créent *Lombardie* (qui désigne chez nous l'Italie au moyen âge), *Normandie* (x^e siècle), *Picardie*, avec noms de peuples, et des noms de petits pays comme *Chevrie* (près de Mantes : pays des chèvres).

Le suffixe presque uniquement employé à l'époque féodale pour désigner les nouveaux pays, est le représentant du suffixe latin *-ense(m)*, qui aboutissait dans le Midi à *-és*, dans le Nord à *-eis*, puis *-ois*, *-ais*, et *-is* après palatale. Innovation capitale : ces noms sont formés d'après celui du chef-lieu. Citons, dans le Midi, *Agénés*, fr. Agénois; *Albigés*, Albigeois; *Cabardés* (de Cabaret); *Carladés*; *Vivarés* Vivarais (Viviers); *Forés*, Forez (Fours); dans le Nord, *Auxois* (*Alesiense*; l'*x* est une mauvaise graphie comme dans *Auxerre*, *Bruxelles*), *Angoumois*, *Barrois*, *Bourbonnais*, *Drouais*, *Orléanais*, *Ternois* (Thérouanne), *Valois* (altération du *Vadense*, d'après *Vadium Vez*), *Vernandois*, etc.; après palatale, *Beauvaisis*, *Paris*, etc. Certaines de ces formations sont anciennes, comme l'attestent les syncopes vocaliques (Cf. *Alise* et *Auxois*, *Thérouanne* et *Ternois*, etc.). Il en est de création savante, malgré leur altération rapide, comme *Pincerais*, refait par les clercs d'après le nom latin de *Poissy*, *Pinciaceum*, et, avec un autre suffixe, *Multien* (*Meldianum*, d'après *Meldis*, *Meaux*). — Parfois ce suffixe s'ajoute à un nom topographique (*Gâtinais*).

Longnon a cité quelques formations de l'Extrême Nord dans lesquelles un nom de rivière est suivi d'une finale germanique originaire *-aus* (*Hainaut*, *Vimeu*, d'après la Haine et la Vismes), plus au sud, du suffixe *-ois* (*Blaisois* [en Champagne], *Ornois*; *Orxois*, de l'Ourcq). On en rapprochera l'*Aragon* (d'un nom de rivière) et notre nomenclature départementale. Rappelons ici les compositions germaniques avec *-gau*, équivalent de « pays » : *Sundgau* (sud de l'Alsace), *Aargau* (Argovie), etc., et

d'anciens noms de pays bretons, *Poudouvre*, *Poher*, *Porhoët*, où *pou*, *po* représente le latin *pagus*.

On rencontre enfin divers noms d'ordre historique dans la nomenclature des pays et provinces de France. La *Marche* est l'abréviation de « marche limousine », région frontière du Limousin; la *Franche-Comté* était la « comté » de Bourgogne (opposée au duché), à laquelle on accorda des franchises; le *Comtat-Venaissin* fut aussi un comté. Le *Dauphiné* porte le nom de ses anciens seigneurs, les dauphins du Viennois (nom de baptême de plusieurs comtes, symbolisé ensuite dans leurs armoiries). Le *Languedoc* est un nom donné par l'administration royale, après la réunion, sous Saint Louis, de cette province qui était alors, dans le domaine des Capétiens, la seule où on parlait la langue d'oc.

* *

Noms d'habitants.

Logiquement les noms d'habitants relèvent de l'anthroponymie, mais, comme nous l'avons dit dans notre précédent volume, leur formation linguistique est si intimement liée aux noms de lieux qu'on ne peut séparer l'étude des uns de celle des autres.

Voici d'abord les noms d'habitants d'un territoire.

Dans l'antiquité, on vient de le voir, les noms de territoires étaient généralement formés par dérivation des noms d'habitants; à partir de l'époque féodale, au contraire, les noms d'habitants sont déduits des noms de territoires. Il arrive plus d'une fois que, le premier nom d'habitants étant oublié ou ne correspondant plus au territoire considéré, on enregistre une double dérivation superposée qui ramène à l'anthroponymie par la toponymie : des *Francs* (nom de peuple) on a tiré *France* à l'époque mérovingienne, et les habitants de la France se sont appelés, vers le x^e-xi^e siècle, les *Franceis* (habitants d'un territoire, conception féodale de l'homme attaché à la terre). La dérivation peut aller de la ville aux habi-

tants, puis au territoire : *Ceretum* (Céret), *Ceretani* (habitants de Céret, puis de la contrée), *Ceretania* (Cerdagne); *Roma*, *Romani* (habitants de Rome, puis de l'empire romain, terme spécialisé plus tard à l'est avec la valeur de « Roumains », Romains d'Orient), *Romania* (nom en latin vulgaire de l'empire romain, ressuscité dans « Roumanie »).

Les noms de peuplades gauloises et germaniques sont donc des créations directes de la langue. Renvoyons, pour les premières, à l'ouvrage classique de M. Dottin (*La langue gauloise*), et, pour les secondes, à Færstemann. Les noms gaulois étaient presque tous métaphoriques, soit des dérivés comme *Edui*, les ardents, *Caletes*, les durs, soit plus souvent des composés comme *Bituriges*, les rois du monde¹, *Petrocorii*, les quatre groupes, *Lemovices*, les guerriers de l'orme (arbre fétiche), etc.; quelques noms topographiques comme *Nantuates*, ceux de la vallée, *Sequani*, ceux de la Seine, *Allobroges*, ceux de l'autre pays, *Morini*, ceux de la mer. Faut-il rappeler que *Franc* signifiait hardi, et *Northman*, homme du nord?

A partir de l'époque féodale, les noms d'habitants de territoires nouvellement formés sont tous des dérivés des toponymes correspondants. Le suffixe le plus usité en France est l'ancien suffixe latin *-ense(m)*, qui a servi aussi, on l'a vu, à créer des noms de pays. Ce n'est d'ailleurs pas sur ces noms de pays qu'il se greffe, mais sur d'anciens noms correspondant généralement à des contrées assez vastes, souvent à des pays étrangers : il forme de nouveaux noms de peuples. Ce suffixe, qui apparaît toujours en langue d'oïl sous la forme *-ois*, prononcé *wè* dès le XIII^e siècle, se scinde un peu plus tard en deux variantes², *-ais* (= *è*), forme populaire s'appliquant surtout aux noms de peuples très connus à l'époque où ces noms se sont cristallisés (*Anglais*, *Ecossais*, *Hollandais*..., et *Français* bien entendu), et *-ois* (*wè* puis *wa*), forme restaurée, qui désigna plus spécialement les nations moins familières à

1. Explication douteuse, car l'*i* de *bitu-* est long, celui de *Bituriges*, bref. Il s'agit peut-être de *betu-*, bouleau.

2. Cf. A. Dauzat, *Histoire de la langue française*, p. 101.

la masse (*Danois*, *Hongrois*, *Suédois*, *Chinois*); plus tard le suffixe *-ais*, qui correspondait mieux à l'anglais et à l'italien *-ese*, fut repris par les géographes (*Japonais*, *Malais*, etc.¹).

Le suffixe *-on*, ancien et populaire, est rare (*Bourguignon*, *Berrichon*); *-ol* et *-al* sont des emprunts, calqués sur des noms étrangers ou régionaux (*Espagnol*, *Provençal*); *-ien* est essentiellement savant (*Italien*, *Artésien*, *Languedocien*). Les noms de pays en *-ais*, *-ois* n'ont pas de dérivation; le même mot s'emploie comme nom d'habitants : les *Orléanais*. A signaler quelques dérivations anciennes plus spéciales, comme *Auvergnat* et *Tourangeau*, *Manceau*. Certains primitifs se sont conservés : *Bretons*, *Gascons*, *Normands*, *Picards*, — pour l'étranger, *Allemands* (= *Alemans*). Depuis la Révolution, les noms d'habitants de pays ou des provinces qui ont le moins gardé leur personnalité (comme l'*Orléanais*, le *Bourbonnais*) tendent à disparaître.

Plusieurs dérivés se sont parfois succédé, comme *Berruyer*, *Berriand*, *Berrichon*. La finale de *Savoyard* pouvant donner à ce mot une allure péjorative, on a mis en circulation *Savoisien*, très mal formé (on a dit jadis *Savoyen*, conservé dans des noms de famille).

Il s'en faut qu'à chaque localité corresponde un nom d'habitants. Cette désignation, pour les localités de peu d'importance, ne répond pas à un besoin urgent. On s'en rendra compte en consultant la carte III de l'*Atlas linguistique de la France* : on verra que, dans les communes rurales, il n'y a souvent pas de nom spécial pour dénommer

1. Il n'en est pas de même pour les habitants de nos provinces, parmi lesquels on relève des formes en *-ois* très anciennes : *Champenois*. — A noter que les étrangers sont souvent désignés par l'élément le plus proche de la frontière : c'est ainsi qu'en France le nom des Allemands a été emprunté aux Alamans et qu'au moyen âge on appelait Lombards les Italiens. Inversement les Anglais appellent *Dutch* (c'est-à-dire Germains) les Hollandais, qui étaient pour eux les Germains les plus voisins. Les Anglais se sont désignés d'après les Angles, mais les Bretons les appellent encore *Saxons* (c.-à-d. Saxons). Les Espagnols étaient dits *Catalans* à Toulouse.

les habitants, qui sont appelés, à l'aide d'une périphrase, « les gens de K », « ceux de Y », « le monde de Z », et qui quelquefois (dans le Midi) portent le nom du lieu sans suffixe : les *Saint-Dzarmô* (Puy-de-Dôme).

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas qu'il y ait si peu de dérivés populaires parmi les noms d'habitants des villes, pour la bonne raison que, pendant des siècles, ces noms, qui parfois prêtaient mal à la dérivation (surtout les composés, les mots à finale rare), n'ont pas existé. L'un des plus fréquents, le suffixe *-ien*, est savant, quoique mis en circulation dès la fin du moyen âge (*Parisien*, *Sparnacien* (Épernay), etc.); *-ain* (*Chartrain*), assez rare, et *-ais*, plus fréquent (*Lyonnais*, *Bordelais*), sont populaires; le premier correspond à *-an*, *-a*, fréquent dans le Midi et qu'on a adapté en français (*Toulousain*).

En l'absence de beaucoup de dérivés populaires, les clercs et les géographes, pour les besoins administratifs, ont recréé, d'après les noms latins, des dérivés savants, dont beaucoup ne sont jamais entrés dans l'usage et figurent comme des curiosités pour la joie des amateurs de devinettes, tel l'extravagant *Mussipontain*, qui désigne l'habitant de *Pont-à-Mousson*, et *Carolipolitain* — pour quoi du grec? — celui de Charleville. Cependant la plupart de ces désignations ont l'avantage de rappeler l'étymologie ou la forme originaire du nom de la ville : *Cadurciens* (Cahors), *Ruténois* (Rodez), *Macériens* (Mézières), *Spinaliens* (Épinal), *Arédiens* (Saint-Yrieix), *Dionysiens* (Saint-Denis), quand il n'y a pas erreur, comme pour *Castelrodolphiens* (Châteauroux) qui devrait être *Castelradulfien*¹. *Berruyer* (Bourges) est le dérivé de *Berri*, appliqué à la ville.

1. Il y a aussi le dérivé populaire *Châteauroussin*. Voir une liste de ces noms dans J. Brunhes, *Géographie humaine de la France*, I, 307. — Les surnoms (nombreux et curieux) d'habitants sont du ressort de l'anthroponymie.

II. — NOMS DE COURS D'EAU

Les noms de cours d'eau présentent un intérêt très particulier : ils renferment, parmi toutes les catégories de toponymes, la plus forte proportion des noms les plus anciens, la rivière, nous l'avons vu, étant particulièrement rebelle aux substitutions. Ce sont ces noms qui nous permettent de plonger le plus loin dans le passé linguistique de l'Europe occidentale.

Les systèmes de désignation de la rivière n'ont guère varié. Le plus simple consiste à l'appeler « la rivière » tout court, ou l'eau, l'eau courante, — chacune d'elles étant la rivière par excellence pour ses riverains, qui n'éprouvent pas souvent le besoin de préciser. Ces noms se sont autrefois cristallisés d'autant plus facilement que les changements de langues ont été plus nombreux sur un territoire donné. — Le nom générique peut être accompagné d'une épithète qui le précise. Enfin l'adjectif, substantivé, est employé isolément par formation métaphorique. L'appellatif évoque généralement une qualité physique (couleur ou température de l'eau, rapidité du courant, etc.); il avait souvent autrefois une valeur mystique, les rivières étant divinisées. — Enfin, par extension, la rivière peut prendre le nom de la source qui lui a donné naissance, ou de la ville principale qu'elle arrose.

* *

Pour étudier les noms de cours d'eau qui sont ou paraissent antérieurs à l'arrivée des Gaulois, il faut les

classer par racines linguistiques et établir l'aire de répartition de chaque groupe. Les radicaux qui ont formé de nombreux noms de rivières ne signifient pas forcément « la rivière » ou « l'eau » : nous avons par exemple mainte « divine » (*Dives, Divonne, Divette...*). D'autres critères doivent entrer en jeu.

Le type le plus ancien paraît être le radical *ar*¹. On le rencontre dans de nombreux noms de rivières massées spécialement dans les Pyrénées, les bassins du Rhône et de la Saône (Valais à part) et le Rhin moyen. Il se rencontre, soit isolé (*l'Aar* suisse, *l'Ahr* près de Coblenz, le rapt d'*Ar* en Moselle, *l'Arc* de l'étang de Berre, ancien *Arus*, *l'Ara* aragonais, etc.), soit pourvu d'un suffixe, dont le plus fréquent est le suffixe vocalique *-ua*, qui a provigné beaucoup (*Arve, Arveyron, Arvan, Avre, Orvanne*, etc.); tel autre est inconnu aux langues qui nous sont plus ou moins familières (*Arga* en Navarre = *Araca*; *Aragon* = *Aracone*); enfin la racine entre en composition avec des éléments parfois obscurs (*Arauris Hérault*).

Le sens d'« eau » ou « eau courante » paraît probable pour ce mot. Sa répartition géographique, qui atteste le long séjour d'un peuple dans le grand couloir Rhin-Rhône, puis son refoulement dans les Pyrénées, le redoublement *Arar* (ancien nom de la Saône) pour exprimer une idée de superlatif (la grande rivière), la formation de l'hybride *Aronna* (auj. l'Aronde) avec l'italo-celtique *onna* ayant le même sens qu'*ar*, permettent de présumer que ce mot appartenait à une langue parlée avant l'arrivée des Indo-Européens dans ces parages.

Voici un autre argument. Entré en composition à la fin de nombreux noms, le mot a fini par se vider de son sens et à devenir un suffixe dès l'époque italo-celtique, comme le prouve son extension jusqu'en Espagne et en Italie méridionales : citons *Isara*, prototype de l'*Oise*,

1. Au sujet de ce type et des suivants, je renvoie, pour plus de détails, à mon livre *La toponymie française*, 3^e partie (Paris, Payot, 1939).

l'Isère, *l'Esera* aragonaise, au masculin de *l'Yser* belge et de *l'Isar* bavarois; *Incara*, *l'Anere*; *Oscara*, *l'Ouche*; *Avara*, *l'Yèvre*; *Savara*, la *Sèvre*; en Italie, *l'Esaro*, le *Tammara*, le *Tanaro*; en Espagne le *Tietar*, etc. Le suffixe était encore vivant à l'époque celtique, puisque *Candara Kander* (Suisse), *Samara Sambre* (*Samara* est aussi l'ancien nom de la Somme) et quelques autres sont formés avec des radicaux gaulois (*cand-* blanc, *sam-* tranquille); la force d'attraction de ce suffixe a changé assez tard *Elaver* (nom de l'Allier chez César) en *Elaris* (chez Sidoine Apollinaire).

Le radical *dor* ou *dür* paraît aussi avoir désigné l'eau courante. Ce type est représenté en Espagne (*Douro*), dans le Massif Central (la *Dore*, la *Dordogne* = *Doronnia*), dans les Alpes (les *Dora* piémontaises, *Doire* en fr.; les *Doron* savoyards; la *Thur* suisse, etc.). C'est sans doute un type ligure, peut-être appartenant à la même racine indo-européenne que le celtique *dübr-*, eau.

Onna, *Onno*, qui a passé en gaulois, où il est attesté, avec la double valeur « fleuve » et « source », n'est pas celtique. Il se trouve surtout en composition à la finale (*Aronde*, altération d'*Aronna*; *Chalaronne*, etc.), où il s'est parfois confondu avec le suffixe *-one*. — C'est peut-être le même mot qu'on trouve dans la finale *-omna*, *-unna*, assez répandue (*Alomna Alonne*, *Garunna Garonne*, etc.), mais la question est obscure.

Osa est plus obscur. Ce type est représenté dans le Massif Central, le Morvan et le Jura (les trois *Couze* du Puy-de-Dôme, divers *Couzon* et *Couzan*, *Cousance*, *Cuisance*, *Cusancin*, etc.). Comme tous ces cours d'eau arrosent des pays accidentés, on a supposé que le sens pouvait être « encaissé ». Rien n'est moins sûr. En tout cas, l'aire n'est pas celtique, ni le mot.

Bien d'autres noms de rivières, comme *Liger* (Loire), *Elaver* (Allier), *Rhodanus* (Rhône), etc., ne s'expliquent point par le celtique et ne doivent pas être gaulois. Il y a certitude pour *Sequana* (Seine), le celtique ayant perdu le son *qu* (changé en *p*), et pour la racine *Atur* (Adour),

bien qu'elle se combine avec un suffixe gaulois dans *Aturavos Arroux*, parce que l'Adour est hors du domaine gaulois. Sont ligures, au moins dans leur terminaison, les noms de rivières, si fréquents dans les Alpes, terminés en *-inca* (*Navisanche, Savaranche*); Pline nous apprend que le nom ligure du Pô était *Bodincus*. De même le suffixe *-antia, -entia* est ligure ou italo-celtique : *Avantia Avance, Druentia Durance*, etc.; *-iscus* est aussi ligure : *Angeriscus Indrois*.

Dans les Pyrénées, il existe, outre la famille *Ar-*, nombre de noms de cours d'eau préibères. C'est à peu près sûrement le cas du *Tet*¹, du *Tech* et des *Neste*, ancien nom générique de rivière, que porta aussi le gave de Pau, comme le prouve la localité de *Nestalas*. Le nom des *Nive*, générique aussi, n'est pas ibère : la plus ancienne forme, *Niver* (1291), nous montre que c'est un dérivé avec *-arus*. Quant à *gave* (*gabarus*), il représente aussi le suffixe atone *-arus* (dont nous avons parlé plus haut), accolé à un radical *gab-*, gorge, que les Ibères ont dû emprunter aux Gaulois; le gave est donc la rivière encaissée. En Espagne l'*Èbre* portait le même nom que les Ibères (*Iberus*), qui lui ont sans doute emprunté leur appellation (comme les *Sequani* à la Seine).

* *

Les formations gauloises assurées constituent un groupe assez important. M. Dottin le premier en a dressé une liste, que nous reproduisons, par ordre alphabétique, en y ajoutant quelques noms : *Aballosa* (de *aballos*, pommier, Valouze (Saône-et-Loire); *Alisone*, Alzon, Auzon, et *Alisantia* Auzance, ce dernier plutôt ligure que gaulois, la racine *aliso* étant italo-celtique; *Bebris*, *Bebronna*, Bièvre, Beuvronne, etc. (*beber*, castor); *Berbera*, Bèbre (rad. *berb-*, bouillir); *Candara*, Kander, en

1. Les Ibères l'avaient appelé *Illiberis*, d'après le nom de la ville (auj. Elne) qu'il arrosait.

Suisse (*cand-*, blanc); *Cantia*, Cance, nom de plusieurs rivières (*cant-*, brillant); *Carantonos*, Charente (*carant-*, ami); *Dira, Divona, Dives*, Divonne et les dérivés plus récents *Divette*, ont un radical (*div-*, divin) commun à tout le groupe italo-celtique et qui peut représenter une formation plus ancienne; *Dubis*, Doubs (*dub-*, noir); *Dubra*, Tauber, affluent du Mein (*dubron*, eau); *Dusios* Dhuis (démon); *Glana*, Glane, en Dordogne (*glan-*, pur); peut-être *Isara*, Oise, Isère, etc.¹ (d'un radical celtique *isar-*, sacré); *Isca*, Isch, affluent de la Sarre, *Iscara*, Ischer (Alsace), probablement *Isciona* Essonne (*iso-*, *esc-*, eau); *Ledos*, Lay (*led-*, bouillonnement); *Lutra*, Lauter (*lantro*, bain); *Matra*, Moder et *Matrona*, Marne, Meyronne (*matr-*, mère), sans doute aussi prototype de Marnes (Seine-et-Oise) où il y a une source (C. Jullian; cf. le mont Genève, à la source de la Durance, et qui s'appela *Matrona*); *Renos*, *Rinos*, Rhin, nom porté aussi par un cours d'eau du Calvados et un affluent de la Loire, it. Reno (cf. ancien français du Nord, *rin*, ruisseau); *Rinctios* Rance (*rinc-*, bruit strident); *Ritona*, Rieu, dans le Gard, altéré sous l'influence de *rieu*, ruisseau (*ritos*, gué); *Samara*, Sambre (*sam-*, tranquille); *Sauconna* Saône (nom de divinité d'une source de Chalon, en composition avec *onna*²); *Tava*, Thève (*tav-*, tranquille³); *Vernodubron* (l'eau des aulnes), nom de plusieurs ruisseaux de la cité des Volques : Verdoube, Vernazoubre, etc.; *Vidula*, Vesle (*vid-*, arbre).

Les *Nant* savoyards sont de formation romane, le mot gaulois *nantos*, vallée, ayant passé au sens de « torrent » en Savoie. De même la métaphore qui a donné le nom de la *Vouge* (analogie avec la forme de la serpe, *vidubia*) doit être postérieure à l'époque gauloise. — Certains noms

1. Ci-dessus, p. 196. Cette étymologie semble très douteuse : les rivières pyrénéennes appelées *Arise*, *Arize*, où les deux mêmes éléments se retrouvent dans l'ordre inverse (*ar-is-*), font présumer un radical *is*, d'origine et de valeur inconnues, combiné avec la racine *ar*, devenue suffixe à la finale.

2. *Revue des Études anciennes*, déc. 1918 et 1919, p. 111-112.

3. Ce mot a dû être aussi ligure, comme l'indique la rivière de Ligurie *Taggia* (= *Tavia*).

semblent faire présumer que diverses rivières avaient alors un cours plus impétueux qu'aujourd'hui : on sait que le débit des cours d'eau va en diminuant.

La liste précédente s'allongerait certainement si nous connaissions mieux le gaulois. Un exemple : la Somme, qui s'appelait *Samara* du temps de César, apparaît un peu plus tard sous le nom de *Sumina*, qui, n'étant pas latin, ne peut être qu'un surnom gaulois dont la valeur nous échappe. — On ignore encore si le mot *vera*, qui voulait dire « cours d'eau » (*Vindovera*, *Vendeuvre* dans l'Aube = rivière blanche) est celtique ; il paraît en tout cas gaulois. On le trouve isolé dans les noms de la *Vièrre*, sous-affluent de la Marne, et de la *Vire* (influencée par *vire*), ainsi qu'en composition, dans le nom précité et dans le *Mesvrin* (*Magavera*), *Dèvre*, nom de rivière passé au village (*Dovera*) et la *Touvre* (*Tolvera*). — Comme dérivés gaulois, citons *Atur-avos* Arroux, *Mos-ella* (« petite Meuse ») Moselle.

* *

Les formations gallo-romaines sont peu nombreuses, et il est parfois difficile de les distinguer des formations romanes qui ont suivi, puisqu'il n'y eut pas de solution de continuité. Il est certain que diverses attractions homonymiques vinrent altérer des noms anciens : tel l'*Argens* (*Argenteus*), ancien *Argita*, et l'*Aube* (*Alba*, d'un ancien *Albis*, comme l'Elbe). La métaphore *lupus* (loup) est-elle l'origine (peut-être d'époque romane) du *Loup* des Alpes-Maritimes, torrent de montagne, furieux après les orages ? Mais, malgré des formes latines médiévales qui peuvent être des interprétations fantaisistes, on ne peut admettre que l'on ait appelé « louves » des rivières aussi calmes que la *Loue* du Jura et surtout le *Loing* ; la disparition de la consonne issue du *p* constitue d'ailleurs un obstacle phonétique. La racine de *furare*, *furere*, a dû se croiser avec celle du *Foron* dans *Fure* (Isère), *Furens* (Loire) et *Fusain* (Loiret ; ancien *Furain*). La *Creuse* (citée au VIII^e siècle

par l'anonyme de Ravenne) peut être une formation métaphorique gallo-romaine ou mérovingienne.

Les Germains ont apporté peu de noms dans les régions germanisées de la Gaule. L'*Aa*, fleuve côtier de la mer du Nord (*Agnona* encore au VII^e siècle) et nom de plusieurs rivières de Suisse, représente l'*aha*, eau ; *Haina*, Haine, affluent de l'Escaut, avère son origine par l'*h*. Bien plus nombreuses sont les formations postérieures, spécialement les composés avec *bach*, ruisseau, ou *wasser*, eau (*Alpbach*, ruisseau de l'Alpe ; *Kaltwasser*, eau froide, en Suisse). — En pays romand, voici le *Crould* (Seine ; *Crodoaldus*, VIII^e s.). En Normandie, *bec*, équivalent norois de *bach*, a formé quelques noms de ruisseaux, le *Bec*, le *Becquet*, en composition *Clarbec* (ruisseau clair), *Houlbec*, ruisseau profond, *Robec*, ruisseau rouge ; il faut citer surtout le curieux hybride *Rubec*, dont chacun des deux éléments a la même valeur en roman et en norois, et, lorsque le norois ne fut plus compris, les formations *Ru du Bec*, *Eau-de-Robec* (ruisseau de Rouen). Même origine pour le *Bec* d'Able et Bazoches-sur-le-Betz (Loiret).

L'influence germanique se manifeste indirectement par la conservation, à la finale de nombreux noms de rivières, d'un cas-régime qui s'était développé en ancien français, d'après le germanique, pour les noms féminin, *-ain* : ou déclinait *Berte*, cas-régime *Bertain*. On sait que les noms de rivières étaient très généralement féminins. Beaucoup de ces cas-régimes n'étant plus compris se sont ainsi cristallisés, la finale ayant été parfois altérée en *-ein*, *-in*, etc., par la suite ; les noms sont devenus masculins par analogie des suffixes *ain*, *in*. M. A. Thomas a dressé naguère¹ une liste de ces noms, parmi lesquels nous citerons l'*Aubetin*, le *Cousin*, le *Fusain*, le *Loing*, les deux *Morin*, l'*Orvin*, le *Serein*. Le *Breuchin*, le *Cusancin*, le *Morin* portent le même nom que des localités situées sur leur cours², et qui ont

1. *Essais de philologie française*, p. 30 et suiv.

2. Ci-dessus, p. 25.

gardé les formes de l'ancien cas-sujet, *Breuches*, *Cusance*, *Mœurs*. — En franco-provençal et en provençal (où il n'y a que deux ou trois exemples), la finale est *-an*, altérée parfois en *-ant*, *-ans*, *-ens* par la graphie : *Chéran*, affluent du Fier, *Formans* (de la Saône), *Furan*, *Furand*, *Furens* (Rhône, Isère, Loire), *Venant* (de la Bouble), etc. A la liste de M. A. Thomas il faut ajouter l'*Arvan* (affl. de l'Arve). — A remarquer que la grande majorité de ces noms est massée dans l'ancien royaume des Burgondes et sur son pourtour.

* *

Les formations romanes qui prolongent, beaucoup plus nombreuses, les formations latines, nous offrent les mêmes types d'appellation (sauf les mystiques) que les noms prélatins.

Nous retrouvons cristallisés des noms communs de l'eau ou de l'eau courante, avec ou sans épithète : les *Eaux-Blanches* (Eure-et-Loir), l'*Eau-Noire* (Valais), l'*Eau-Mère* (Puy-de-Dôme); sous une forme méridionale, *Aiguebelle* (Hautes-Alpes), *Aiguebonne* (Var, etc.); le *Fleuve* (Manche); la *Rivière* (Hautes-Alpes), la *Rivière-bleue* (Somme); le *Grand-Ruisseau* (Isère); de nombreux *Ru* (ou *Rupt* par cacographie) dans le nord, *Rieu* dans le midi, avec ou sans épithètes (cf. en gascon l'*Arrioutort* = le ruisseau tortu); divers *Nant* (torrent) en Savoie (*Nant Blanc*, *Bon Nant*...). Voici le nom de la source passé à celui de la rivière : l'*Œil* (Allier; la source s'appelle aussi « œil », *goueil*, dans les Pyrénées), *Fontvive*, *Fonttrabouise* (c'est-à-dire enragée, Pyrénées-Orientales). Comme adjectifs substantivés, voici la *Blanche* (affluent de la Durance), la *Brune* (du Vilpion), la *Bruyante* (de l'Aude), la *Joyeuse* (de la Bidouze).

Il faut se méfier des attractions homonymiques : la *Vilaine* n'est pas une métaphore, mais l'altération d'un ancien *Vicinonia*; le *Sonnant* (affluent de l'Isère) représente un cas-régime en *-an*, etc.

Nombre de dérivés, la plupart en *-ette*, ont été formés à l'époque romane, pour désigner soit des affluents ou sous-affluents, soit des cours d'eau plus petits qu'une rivière voisine, etc. Il y a dans le bassin de la Seine quatre *Aubette*, dont un affluent de l'Aube, plus un *Aubetin*, ancienne *Aubette* au cas-régime en *-ain*; nous avons plusieurs *Divette*, dont l'une est tributaire de la *Dives* (Calvados). Dans l'Est, le diminutif est *-otte* : *Moselotte*.

Toutes les formations, depuis l'époque latine, désignent des cours d'eau de plus en plus petits. Les plus importants avaient reçu antérieurement leurs appellations. Les ruisseaux sont au contraire susceptibles de changer de nom plus facilement, car ils ne sont connus que de petits groupes humains, opposant ainsi moins de résistance aux innovations que l'ensemble des populations riveraines et tributaires d'une grande rivière.

* *

Lacs et étangs.

Les lacs, bien moins nombreux en général que les cours d'eau, ont été moins individualisés par le langage. Pour les riverains, chaque lac est « le lac » tout court, parce qu'il a rarement de proches voisins. Les étrangers précisent le plus souvent à l'aide d'un nom de ville.

Dans l'antiquité, toutefois, les lacs portaient plus de noms spécifiques qu'aujourd'hui. Rappelons, en Italie, l'*Avernus* (= sans oiseaux, parce que les émanations sulfureuses éloignaient les oiseaux de ses bords¹), le *Ciminius* (auj. lac de Vico), le *Trasimenus*, et les trois grands lacs lombards, *Verbanus* (Majeur), *Larius* (de Côme), *Benacus* (de Garde), noms plus ou moins obscurs dont l'origine ne pourrait être éclaircie que par une connais-

1. Il semble que ce soit une explication après coup d'un vieux mot italique dans lequel les Romains ont cru voir le grec *aornos*, et que Lucrèce emploie dans ce sens. *Trasimenus* paraît étrusque; le suffixe de *Benacus* semble gaulois.

sance plus approfondie des anciennes langues d'Italie; en Gaule, *Lemanus*, sûrement préceltique. Les Romains désignaient aussi certains lacs d'après le nom d'une localité riveraine : lacus *Albanus* (d'après Albe), *Vulsiniensis* (de Volsinies nouvelle, auj. *Bolsena*).

Tous les noms spécifiques de l'époque romaine ont disparu de la langue courante au moyen âge; un grand nombre d'entre eux ont été remis en honneur par les historiens et géographes à partir du XIX^e siècle (*Léman*; en Italie *Trasimeno*, en souvenir de la victoire d'Hannibal, et plus récemment *Benaco*, *Lario*, *Verbano*), mais ils n'ont pas pénétré dans la langue parlée (le lac de Trasimène lui-même s'appelle dans la région lac de Pérouse).

L'habitude s'est établie de désigner le lac par le nom de la ville ou localité riveraine la plus importante : le Léman est devenu lac de Genève (on a hésité longtemps entre Genève et Lausanne : lacus *Losanete* dans la Table de Peutinger; nom analogue chez l'historien Tschudi, XVII^e siècle); rappelons les lacs de Côme, de Garde, du Bourget, d'Annecy, l'étang de Leucate, etc., et presque tous les lacs suisses et autrichiens. Les autres modes de désignation sont rares : le nom de la rivière (*Traunsee*, lac de la Traun, Autriche); un élément topographique (*Bodensee*, lac de Constance = lac de la plaine); une comparaison avec des voisins (lac Majeur¹, c'est-à-dire plus grand), *Obersee*, *Untersee* (Autriche, etc. : lac du haut, du bas; cf. le lac Supérieur en Amérique); une indication d'ordre administratif ou politique (*Vierwaldstaedtersee*, lac des Quatre-Cantons [forestiers]); les étrangers disent de plus en plus : lac de Lucerne).

Les petits lacs de montagne, qui n'ont pas d'agglomérations sur leurs rives, sont le plus souvent désignés d'après leur couleur, leur aspect : innombrables dans les Alpes et les Pyrénées sont les lac *Bleu*, lac *Vert*, lac *Noir*, lac *Blanc* (en allemand *Blausee*, etc.); nous avons le lac

1. S'est appelé aussi lac de *Statzona*, chef-lieu du principal comté riverain (auj. *Angera*). *Lago Maggiore* apparaît vers le XII^e siècle.

Mort en Dauphiné, qui fait pendant aux charmants « lacs paresseux » de Suisse allemande (*Faulensee*; diminutif *Faulenseeli*). La forme peut être considérée si elle est très caractéristique : lac *Carré* (un des « sept laux », c'est-à-dire lacs, de la région d'Allevard), lac *Long* (Vanoise); lac *Rond*, etc. Parfois une indication topographique : lac de la *Motte* (un des Sept Laux), un souvenir historique ou légendaire (*Todiensee*, lac des Morts, haut Valais). On trouvera des désignations analogues pour nos étangs de plaine : un des plus jolis noms est celui d'*Écoute-s'il-pleut*. Très souvent c'est un nom d'alpage (lac de l'*Eychauda* = échaudé, près du Pelvoux; de *Maerjelen*, en Valais, etc.).

La topographie pyrénéenne offre un mot très intéressant, *eo*, *eou*, souvent altéré dans la suite, ancien vocable générique pour désigner les lacs dans les textes des XIII^e-XV^e siècles¹, et qui représente certainement un mot, peu à peu cristallisé, d'une langue prélatine et probablement préibère. De cette racine relèvent le lac d'*Oo*, avec agglutination les lacs de *Lhéou*, d'*Ilhéou* (près de Barèges et de Canterets), et en composition, les lacs d'*Orrédon* (*eo-redon* = rond), *Aubert* (*eo-bert* = vert), *Aumar* (*eo-mar*, mer ou mare).

1. Voir A. Meillon, *Esquisse toponymique sur la vallée de Gaube*, p. 112-113. *Gaube* et *Estom*, de la même région, sont obscurs.

III. — NOMS RELATIFS AU RELIEF

Noms de montagnes.

Les noms propres à valeur orographique sont des plus variés. La catégorie la plus importante et la mieux étudiée, bien qu'elle n'ait pas fait l'objet de travaux d'ensemble, est celle des noms de montagnes.

Comme la rivière, la montagne est désignée souvent par un nom générique (qui, avec les changements de langues, s'est tôt ou tard cristallisé), suivi ou non d'épithète, ou par une métaphore à l'aide d'un adjectif substantivé ou d'un composé. Nous avons fait déjà remarquer que la forme et l'aspect, aussi divers que pittoresques, des montagnes provoquent particulièrement la métaphore. Mais les noms communs appelés à désigner la montagne sont beaucoup plus variés que pour la rivière, qui ne connaît guère que trois types, eau, eau courante et source. Au contraire, pour la montagne, la langue a distingué de tout temps les formes les plus caractéristiques, plateaux, ballons, pics, crêtes, aiguilles, etc., pour l'expression desquelles elle a fait aussi appel à la métaphore.

Un des maîtres de la géographie physique, M. E. de Martonne, dans un opuscule relatif spécialement aux Carpathes méridionales, mais riche en enseignements d'ordre général (voir à notre Bibliographie), a dégagé quelques principes que les toponymistes de montagne ne devraient jamais perdre de vue. Les dénominations traditionnelles ont été données par les montagnards, les bergers, qui se sont placés, avant tout, à un point de vue pratique et réaliste; les montagnes sont vues de la vallée,

et elles portent parfois un nom différent sur chaque versant (*Cervin*, côté italien, *Matterhorn*, côté suisse; les Vaudois appelaient les *Diablerets* « Sex de Champ »); les pics, crêtes, etc., ont beaucoup moins d'intérêt pour les indigènes que les alpages. Lorsque les cartographes et les alpinistes, se plaçant à un point de vue différent, ont voulu donner un nom à chaque élément du relief, ils ont trouvé force lacunes dans la toponymie naturelle (je préfère : traditionnelle); ils ont dû créer beaucoup d'appellations nouvelles, ce qui n'est pas un mal; mais, dans leur désir de précision, ils ont commis maintes confusions et erreurs, et enregistré des fantaisies en demandant aux montagnards des noms qui n'existaient pas. A son tour la toponymie officielle réagit sur les indigènes, qui en adoptent peu à peu les termes, jusqu'aux bévues.

Une autre remarque, analogue à celle que nous avons faite pour les noms de territoires, s'impose ici. Les noms synthétiques, désignant les grands massifs, ne sont pas originaires : ils ont pu se former par extension progressive, mais ils sont surtout l'œuvre des géographes¹. L'un des plus anciens noms de synthèse, comme l'a signalé M. Brunhes, est celui des *Cévennes* (*Cebenna*, racine gauloise signifiant « dos »), qui désignait d'abord un petit massif, puis a dénommé toute une chaîne. Le nom des Pyrénées a été d'abord celui d'une ville côtière de l'Est pyrénéen; le mot s'est appliqué ensuite aux montagnes voisines, et les géographes gréco-latins s'en sont servi pour désigner tout un système montagneux. *Alpe* est un mot préceltique, peut-être ligure, qui désignait et désigne encore dans une partie des Alpes le pâturage de haute altitude, l'alpage² : par extension, les géographes anciens

1. Un cas particulier est celui des *Faucilles*, qui vient peut-être d'une confusion graphique avec le mont des Fourches. En tout cas, c'est une création de géographes : Ortelius (1573) le premier appelle les Vosges *Fauciles*, et Mercator (1606) dénomme *Faucilles* le massif qu'on connaît (L. Gallois, *Annales de Géographie*, 1910).

2. Le mot a dû être aussi usité dans les Pyrénées : il y a le *puig d'Alp* près de Puigcerda (*Alp* est un village).

en ont fait un nom générique. Ces deux mots, dont la forme suffit à révéler l'origine savante, ont pénétré avec le sens géographique dans la langue courante à l'époque moderne, après être sortis de l'usage parlé pendant une grande partie du moyen âge.

Quant à *Jura*, c'est une racine celtique, *juris*, désignant la « forêt de montagne », « hauteur boisée », si fréquente dans cette région, où elle a laissé dans la toponymie bien d'autres représentants (*Joux*; dérivés *Jorat*, *Jorasses*, etc.)¹; celle-là, favorisée par les géographes, a englobé aussi tout un groupe. — Le petit massif des *Vosges*, visible et bien détaché de loin, a un nom générique dès l'époque gauloise (*Vosegos*, nom de divinité). *Ardenne* est un nom de forêt (signifiant « élevé »; celtique).

L'étude des noms de montagnes a été complètement renouvelée, depuis peu, par la recherche des bases pré-indo-européennes, un des problèmes les plus passionnants que pose, à l'heure actuelle, la toponymie. Les premiers pionniers qui ont ouvert cette voie sont les toponymistes italiens, V. Bertoldi, C. Battisti, G. Alessio et quelques autres. La question a été révélée à beaucoup de linguistes au premier Congrès international de toponymie (tenu à Paris fin juillet 1938), par la communication de P. Fouché, brillant essai de synthèse qui, sur un point donné, présentait une anticipation des résultats escomptés.

L'étude minutieuse des noms désignant une particularité du relief (rocher; montagne escarpée, pointue ou arrondie; éboulis, etc.) a permis de dégager des racines primaires, des « bases » antérieures à l'indo-européen et qu'on retrouve dans une aire très vaste, conservées, avec ou sans suffixes, surtout dans les montagnes, régions les moins accessibles aux innovations linguistiques. On a atteint d'abord une couche « méditerranéenne », qui, d'après les théories linguistiques actuelles, aurait englobé l'ibère, l'étrusque, l'égéen préhellénique, l'asienique, voire le caucasique, et l'on soupçonne une couche antérieure qui pourrait correspondre aux brachycéphales pyrénéo-arverno-alpestres de l'âge de la pierre polie. On conçoit combien ces recherches sont déli-

cates : elles ne peuvent être menées à bien que par des spécialistes éprouvés.

Parmi les « bases » qu'on a déjà reconstituées, l'une des mieux assurées est **cara*, pierre, avec ses variantes **carra*, **gara*, **garra*. Elle a passé anciennement en celtique, où on la retrouve dans l'irlandais *cairn*, tas de pierres; elle a été aussi signalée en étrusque. C'est elle qui apparaît dans les pics du *Gar* pyrénéens comme dans la *Garoupe* d'Antibes, avec suffixe dans les *Cairoun* et *Cairas* alpestres, et, sous forme contractée, dans la *Crau* provençale et les *Crappe* dauphinois. Il est probable aussi (d'après des noms orographiques caucasiens de même radical) que la racine *cala*, prototype du *chalet* alpestre, spécialisée dans une région au sens de « hutte, abri », a désigné d'abord un abri de pierre, et n'est que la variante (peut-être la plus ancienne) de la même base : les *calanques* provençales et corses se rattachent à ce type, ainsi que *clapp*-, variante alpestre de *crapp*-, qu'on retrouve dans le français *clapier*¹.

A la « base » *cala*, au sens originaire de pierre, rocher, on rattache le mot gaulois *calmis*, haut plateau escarpé (cf. pp. 95 et 108), prototype des *Calm*, *Lacalm*, *Montcalm* du Midi, *Chau(x)* de l'Auvergne, *Chaume*, *Chaulme* (Vosges et ailleurs); toujours féminin.

Voici quelques autres « bases ». *Mala*, cime escarpée, que l'homonymie avec le féminin du latin *malus*, mauvais, a fait souvent méconnaître; c'est sans doute l'un des éléments de *Maladeta*, *Vignemale* (Pyrénées); les *Mail* pyrénéens représentent un dérivé *Malius*, qui s'est rencontré avec le latin *malleus*, marteau. On retrouve cette racine en Provence et dans les Alpes. *Tala*, terre, argile, est l'un des éléments de *Tallevende* (argile blanche) et de *Talobre* (Haute-Loire : de *Talobriga*, la citadelle de l'argile, pays de potiers). *Cuccu*-, hauteur arrondie, avec des variantes difficiles à expliquer (d'où les nombreux *Cucq*, *Tuc*, *Truc*, *Suc*) offre une aire d'extension très vaste (jusqu'en Sicile et en Albanie).

La racine *penn*, qu'on trouve dans les Alpes *Pennines*, les *Apennins*, les *Péna* des Pyrénées, est préceltique et préibère. Sens : crête rocheuse.

1. Pour plus de détails sur les bases pré-indo-européennes, je renvoie à ma *Toponymie française* (Paris, Payot, 1939), où on trouvera une bibliographie détaillée de la question.

1. Voir l'étude déjà citée de M. Hubschmied.

Vigna, montagne (*Vignemale*) est surtout pyrénéen.

Les noms celtiques ne sont pas très nombreux. Nous avons cité un peu plus haut les prototypes de *Cévennes*, *Jura* (et ses variantes), *Vosges*. *Beuvray* est celtique, mais c'est le nom d'une ville disparue (*Bibracte*), qui a passé à la montagne voisine.

Les formations latines sont plus abondantes. Comme elles se continuent sans interruption au moyen âge, il est, une fois de plus, assez difficile de les dater, sauf pour les types à grande extension qui sont les plus anciens, tout comme les noms qui ont disparu, par la suite, du vocabulaire général. Les *Som*, *Soum* dauphinois-pyrénéens sont transparents (*summus*, sommet). *Podium*, soubassement, venu du grec, s'est conservé jusqu'à nos jours en langue d'oc au sens de « puy », à demi cristallisé dans la toponymie. *Saxum* (rocher) a laissé *Saix*, *Seix* dans les Alpes et ailleurs.

Par la forme ou la couleur, la montagne, nous l'avons dit, appelle la métaphore, qui s'use vite, cesse peu à peu d'être comprise, et a besoin d'être rajeunie ou refaite. Une appellation comme *mont Blanc* doit changer chaque fois que le peuple de la région change de langue : si l'on songe que depuis l'époque historique on a parlé tour à tour, dans son voisinage, ligure, celtique et latin (continué par le roman) et que dans cette dernière langue la couleur blanche a été rendue successivement par le type *albus* puis par le type *blank*, il a fallu que la même image fut créée et recréée au moins quatre fois. La plus ancienne mention du *Mont Blanc* a été relevée par J. Désormaux dans une chanson de geste franco-vénitienne du xiv^e siècle¹.

Passons en revue des épithètes ou métaphores relatives à la couleur. Le blanc des neiges a provoqué maintes appellations : l'*Albaron* savoyard (dérivé d'*albus* avec double suffixe), l'*Argentière* (mais le *Mounier* des Alpes-Maritimes est un « mont noir »), sans compter le *Mont Blanc*, la *Dent Blanche* et le *Cantal* (le brillant [douteux] parce qu'il conserve longtemps la neige?). Le *mont Cenis* signifie « cendré » (*cenisius*). Le *Neiron* grenoblois (dont les cartographes ont fait le *Casque de Néron*²) est le noir ; les *Monné* et *Montné* pyrénéens sont les « monts

noirs », tout comme la *Montagne noire* des Cévennes et son équivalent breton ; les « pics noirs » sont encore plus nombreux que les pics blancs. Le rouge est également bien représenté : *Tuquerouye* de Gavarnie et *Mont Rouch* d'Aulus (Pyrénées), les *Aiguilles Rouges* de Chamonix, les *Grandes Rousses*, etc. Les autres couleurs sont plus rares dans les terrains : citons l'*Aiguille Verte* de Chamonix, le *Mont Rose*.

C'est encore la forme qui provoque les dénominations les plus variées. D'abord par des appellations génériques. A celles de l'époque latine, ajoutons les plus récentes : *pic*, *pointe*, *aiguille* (dont la forme savoyarde est *ouille*), *bec*, *dent*, *corne*, *tête*, et *cap* (même sens, Midi) ; *crête* et *crêt* (Jura, etc.), *caire* et *quayre* (Midi : pyramide, du latin *quadrum*), *chapeau*, *bonnet*, *motte*, *tour*, etc. En Auvergne, le *Louchadière* (chaise : d'après la forme du cratère).

La métaphore s'affirme aussi avec un déterminant ou un adjectif substantivé. Le *Cervin* a été comparé par les Valdôtains¹ à la corne d'un cerf ; l'*Obiou* dauphinois est l'altération de *testo do biou*, tête de bœuf ; comparer le *Cheval noir* (Maurienne), le *Cheval Blanc* (Haute-Savoie), (la *Dent du Chat* peut être une altération), le *Mourre* (museau) *froid* (Hautes-Alpes), le *Parpaillon* (papillon ; entre les Hautes et Basses-Alpes) ; la *Grande Ruine* (Pelvoux), les *Ecrins*.

Evocant l'homme, voici le massif de *Belledonne* (belle dame), en Suisse la *Jungfrau* (vierge), le *Mœnch* (moine), le *Maennlichen* (petit homme), et en France divers *Moine* et *Capucin* ; à placer ici les nombreux « mont Chauve », en composition *Chaumont*, et avec un diminutif *Chauvet*, *Charvet* en Dauphiné, etc.

La métaphore peut être d'ordre abstrait. On peut citer notamment : *mont Perdu*, *Puigmal* (puy mauvais) et de nombreux composés avec *mal*, *mau* ; en Suisse *Schreckhorn* (corne de la terreur). A l'inverse, voici les *Bellecôte*, *Beaumont* (très nombreux), *Costabona* (Pyrénées-Orientales), *mont Joly* (Tarentaise, etc.). — Comme simples épithètes de désignation ou de précision, citons *Grand Mont*, contracté souvent en *Grammont*, *long mont* en *Lomont* (Jura), *mont Pourri* (Alpes), *Climont* (Vosges :

1. *Revue Savoisienne*, 1922, p. 24 et suiv.

2. Ci-dessus, p. 66.

1. Il est possible aussi que *Cervin* représente un dérivé de la « base » *cara*, pierre (V. p. 209).

mont incliné), *Brévent* (du savoyard *brevan*, escarpé, etc.

D'autres désignations sont empruntées à la situation. La *Meige* ou *Meije* est la montagne du Midi (*meidi*); il y a plus d'un « pic du Milieu ». Les dents ou pics du Midi indiquent par quelle localité la montagne a été dénommée¹. La proximité de deux montagnes semblables provoque des métaphores spéciales : *Sœurs de Troumouse* (Pyrénées), les deux *Jumaux* (*Zwillinge*, près de Zermatt). Voici des diminutifs : *Alpilles*, *Petites Pyrénées*; indications météorologiques : *Mont Froid*, *Ventoux*.

Rarement la montagne est désignée d'après la vallée qui en descend (le *Grand Vallon* près de Modane; le *Combin*, de *combe*, vallée; le *Balaïtous pyrénéen* = *bat laitouso*, vallée laiteuse); quelquefois d'après la rivière qui y prend sa source (*mont Dore*, à la source de la *Dore*, allongée plus tard en *Doronomie*; *aiguilles d'Arves* en Savoie; *Finsteraarhorn*, « sombre corne de l'Aar » en Suisse, etc.); ou simplement par le fait qu'il donne naissance à de nombreuses ou d'importantes sources, mais le *Grand Crêt d'Eau*, dans le Jura, qu'on a parfois écrit *Credo*, est un *crêt d'aup* = *alpe*). Plus souvent la montagne est précisée, surtout par les étrangers, à l'aide du nom de la localité la plus proche.

Des appellations tirées de la flore ou de la faune se rencontrent plus d'une fois : *mont Genève* et son voisin (près d'Oulx) *mont Genevris* (génévrier), monts de l'*Épincouse*, *Garrigues* (plantées en *garrics*, chênes); monts des *Chardons*, *Chardonnets*, etc.; la *Cabrière* (Provence; de *cabro*, chèvre), *Roc de l'Aigle*, plateau de *Millerauches*. A l'occasion, la forêt passe son nom à la montagne : *Bois Noirs* (près Thiers), *Forêt Noire* (*Schwarzwald*).

Les langues germaniques n'ont rien laissé, dans ce domaine, en pays roman. Dans les parties des Alpes, du Jura, des Vosges, etc. qui ont été germanisées, il subsiste un certain nombre de noms prélatins dont le sens est

1. A Monton (Puy-de-Dôme) le puy de Solignat, qui est juste au sud, était appelé jadis « puy du Midi ».

généralement inconnu (*Tadi*, *Télis*, en Suisse, etc.) et quelques noms latins. Dans l'ensemble la toponymie de montagne a été complètement renouvelée, à l'aide surtout de composés en *-berg* (montagne), *-horn* (corne), *-kopf* (tête) *-stock* (bâton), *-spitz(e)* (pointe) et *-eck(e)* (même sens) en Alsace et Rhénanie (*Hehneck*, haute pointe), *-wald* (forêt), etc. — Parmi les métaphores plus spécifiquement germaniques, citons *Abendberg*, *Morgenberg* (montagne du soir, du matin). — Le *Rigi* représente un ancien germanique *rige*, bande de rochers, au pluriel; c'est une montagne à rochers rubannés.

Il faut enfin signaler partout les noms évoquant l'histoire ou la légende (monts des *Moures*, de la *Marguerite* = *Marguerite*; *Diablerets*, *Pilate*, en Suisse¹); ceux consacrés à la divinité (jadis à Toutatès, Mercure, Jupiter; plus tard monts *Saint-Michel*, de *Sainte-Victoire* en Provence, etc.); les formations géographiques savantes (en Suisse *Rhaetikon*, du latin *Rhaeticum*, etc.), enfin les noms de pics baptisés à l'époque contemporaine du nom d'alpinistes qui les ont gravis (*pic Schrader* dans les Pyrénées, *Dufourspitze*, une des pointes du Mont Rose, etc.

* * *

Vallées, grottes, caps, golfes, lacs.

Les autres particularités du relief (cols, vallées...) et les détails des côtes (golfes, caps...) présentent moins d'individualité : leurs noms, qui souvent font défaut, sont aussi plus fuyants et plus instables. Le col est volontiers désigné d'après la cime voisine, le golfe ou la vallée d'après la localité qui en occupe le centre. C'est la matière la moins consistante et la moins étudiée.

Pour la vallée en particulier, le nom peut être un nom

1. D'après la légende, le corps de Pilate aurait été jeté dans un lac de cette montagne. — Le *Rigi* s'appelait *Riggen* au xiv^e siècle; la forme actuelle est un diminutif.

de pays, comme *Grésivaudan* ou *Tarentaise*. La vallée porte plus souvent le nom de la localité principale (système français) ou de la rivière (système allemand et désignations archaïques). Peu de suffixes ont conservé cette dernière valeur : dans les Alpes italiennes, on trouve encore quelques exemples du suffixe ligure *-asca* (Val *Anzasca*, de l'*Anza*), mais le type à composition du moyen âge est plus fréquent, surtout dans la région d'Aoste (*Valsavaranche*, val de la *Savaranche*, etc.). L'Italie offre aussi un certain nombre de créations originales : *Val del Sole* (vallée du soleil, plusieurs exemples), *Valle Buona*, *Centovalli* (les cent vallées, près du lac Majeur : vallée pourvue de nombreux vallons latéraux). — Le mot ibéro-basque *aran*, vallée (dérivé de la racine *ar-*, eau courante, vue plus haut), s'est cristallisé dans le nom du val d'*Aran*, dont le sens n'a plus été compris.

Grottes et cavernes portent une désignation spécifique qui suit le nom générique. Celui-ci varie beaucoup d'une région à l'autre, de très vieux noms ayant été conservés ici. M. Scheuermeier¹ en a étudié un certain nombre : *balma* (balme, baume, barme), ligure ou celtique; *spelunca* latin (*espélugue*, mot du Midi); *crypta*, latin emprunté au grec (*crota*, *croût*, etc.); *tane*, *tanière*, qui paraît dérivé de *taxo*, blaireau; *cubulum*, création du latin vulgaire, propre aux Alpes centrales. Il faut y joindre la *gôve* du pays de Caux (mot norois = aisselle), la *bôve* de Picardie et Bauvaisie, la *mardelle* du Berry, l'*igue* du Quercy, l'*aven* du Gévaudan, le *sialet* du Vercors, plus ou moins obscurs.

Les noms des caps sont apparentés à ceux des montagnes. Le cap forme en général une hauteur; sa saillie peut donner lieu à métaphore. Mais il est toujours désigné par un nom générique, qu'accompagne un déterminant. Le terme le plus en faveur auprès des géographes, *cap*,

est d'origine méridionale; son sens primitif est « tête » (*capo* en italien); le mot français indigène est *pointe*; les autres appellations sont rares (*bec* d'Ambez).

Les *Nez* de la Manche (caps *Blanc-Nez*, *Gris-Nez* du Boulonnais, *Nez de Jobourg*, etc. du Cotentin, pointe du *Nez de Cancale*) paraissent représenter, comme Longnon l'a montré, l'ancien saxon *naes*, cap; mais il faut remarquer que la métaphore « nez » est assurée ailleurs (l'*Obere* et l'*Untere Nase*, caps du lac des Quatre-Cantons; *Naso di Gatto*, près de Savone, etc.). D'autres noms saxons ou norois se retrouvent parmi les caps normands : de la *Hague*, de la *Hougue*, de la *Hève*. On rencontre mainte désignation topographique (pointe du *Raz* = du détroit; de *Grève*, c'est-à-dire sablonneuse; du *Minihic*, c'est-à-dire petite montagne, près de Saint-Malo; de l'*Aiguille*, etc.); des noms de couleurs, surtout dans le Midi où les couleurs en bordure de mer sont plus tranchées (cap *Brun*, cap *Roux*; en Ligurie, cap *Nero*, *Verde*); des métaphores (pointe de *Grouin* près de Cancale), des noms de personnes ou de saints (cap *Martin*, pointe *Saint-Gildas*). Souvent le cap, faute de nom spécifique, est désigné d'après la localité voisine : cap d'*Antibes*, cap d'*Erquy*, etc.

Cette dernière dénomination est la plus fréquente pour les golfes, dont un port occupe souvent le centre. Le nom générique le plus ancien dans toute la France est *baie*¹; *rade*, emprunté à l'ancien anglais, fut longtemps spécial à la Manche; *anse* est une métaphore assez tardive, qui s'est surtout implantée dans l'Ouest; *golfe* a été emprunté à l'italien à la fin du moyen âge. C'est à l'époque moderne qu'on a cherché, d'une façon factice, à établir des différences de dimension entre ces désignations. — Le norois *vik*, baie, s'est cristallisé dans le nom d'un petit golfe du Cotentin, *Capelvic* (xii^e siècle), altéré par la suite

1. « Höhle » in *den romanischen Alpendslekten*, Halle, 1920.

1. Le mot, qu'on trouve la première fois chez Isidore de Séville (*baia*) est peut-être ibère. La ville brésilienne de *Bahia* a tiré son nom de sa baie (*bahia* en portugais).

en *Cap-Lévy* et de la localité cauchoise *Sanvic* (*Sand-vik*, golfe de sable). Le *Morbihan* signifie en breton « petite mer ». La *baie des Trépassés*, voisine de Douarnenez, évoque une légende. La *baie des Anges* est une appellation moderne d'origine touristique, pour symboliser la beauté du golfe de Nice. L'Ouest a *conche*, plage formant golfe (latin *concha*, coquille.)

Les îles offrent beaucoup de noms anciens. C'est surtout le cas des grandes îles, dont les noms se sont souvent formés d'après celui du peuple qui les habitait : en latin, *Corsica*, *Sardinia*, *Sicilia* (Corse, Sardaigne, Sicile) sont des dérivés de *Corsi*, *Sardi*, *Siculi*.

Nos îles de l'Océan, de moindres dimensions, ont des noms spécifiques, dont plusieurs sont prélatins : *Sena*, masculinisé plus tard, aujourd'hui *Sein*, sans doute celtique, comme sûrement *Ouessant* (*Uxantos*, la haute, par rapport à *Sein*, l'île basse); *Yeu*, *Oia* au VIII^e siècle; *Oléron*, *Uliarus* dans Pline (racine qu'on retrouve en Espagne; allongée plus tard en *Ularione*). *Noirmoutiers*, nous l'avons dit, est une corruption de *Oir-moutier*, dont le premier élément peut être le nom de personne *Herus*, ou plutôt l'ancien nom de l'île¹.

Dans le Midi, le nom grec des *Stœchades* (îles d'Hyères) a disparu. Celui des îles de *Lérins* vient par extension, avec changement de suffixe, d'une île du groupe, *Lerinus*, la petite *Lero*² (celle-ci tenait son nom d'une divinité). Il est remarquable que ces mêmes îles aient été consacrées à des saints (*Saint-Honorat*, *Sainte-Marguerite*). Rapprochons en Amérique *Saint-Pierre* et *Miquelon* (le petit Michel, forme normande).

L'île, surtout petite, peut éveiller la métaphore : îles d'*Or* (d'après la couleur des roches, autre nom des îles d'Hyères); *Houat* signifie en breton « canard », dont son

1. Le nom de personne *Herus*, latin, avait un e bref, alors que *Oir* postule e long. Cf. ci-dessus p. 60.

2. Le rapport de grandeur entre deux îles est encore mieux exprimé par *Majorque* et *Minorque*; le nom des *Baïa* a été repris au latin par les géographes modernes.

voisin *Hœdic* est le diminutif. Le surnom de *Belle-Ile* n'a pas besoin d'explication. L'île de *Groix* évoque une sorcière (*groac'h*); l'île du *Levant* (îles d'Hyères), une situation topographique. *Porquerolles* (*porcairola*), porcherie et *Port-Cros* (port creux) portent le nom de leur port respectif (comme Corfou et bien d'autres îles).

IV. — NOMS DE LIEUX DITS

Les noms de lieux dits ou noms de terroirs sont aujourd'hui fixés officiellement par le cadastre, constitué vers le milieu du XIX^e siècle. Ce sont, dans l'ensemble, les toponymes les moins anciens. Les formations archaïques y sont rares et s'y rencontrent seulement quand un nom de hauteur, de forêt ou d'une localité rurale disparue a été incorporé parmi elles. Dans certaines régions, les villages aux XII^e-XIII^e siècles étaient plus nombreux qu'aujourd'hui et les agglomérations se sont concentrées par la suite; ailleurs, ou à d'autres époques, de nouveaux domaines, puis des hameaux se sont créés, qui ont gardé le nom du lieu dit. Dans l'ensemble ces noms datent des deux ou trois derniers siècles de l'ancien régime; mais en Lorraine, dans le Midi surtout (Auvergne comprise), certains remontent jusqu'au XI^e, voire au X^e siècle.

Ces noms désignent en principe des terroirs cultivés; ils sont donc liés à l'histoire de la culture. Le défrichement du sol a été très long; il s'est poursuivi jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En Limagne, il y avait encore des friches au milieu du XIX^e siècle (on en a revu depuis la guerre, par suite du manque de main-d'œuvre); une grande partie des terres se cultivaient à la bêche. Avant la Révolution, les seigneurs possédaient de grands domaines, qui n'étaient pas entièrement mis en valeur.

Avant la constitution du cadastre, les noms de terroirs étaient oraux, aussi bien que locaux, portant plus ou moins leur sens en eux-mêmes, et susceptibles d'être

facilement remplacés par d'autres quand changeait la culture, la physionomie du lieu, ou quand un mot vieillissait. Les anciens termes ne disparaissaient que peu à peu : il y a parfois deux ou trois noms pour désigner, *ad libitum*, le même terroir.

Le cadastre offre des formes souvent très altérées par mauvaises transcriptions, traductions, ou adaptations : nous avons cité (p. 66) *les Steppes*. L'étude de ces noms ne saurait donc être faite sans le réactif des formes orales, recueillies de la bouche des paysans, et, historiquement, sans des recherches d'archives. Pour en asseoir solidement l'étymologie, il faut connaître le patois local, la physionomie des lieux, l'évolution des cultures, l'histoire et les usages locaux. L'étude comparative des lieux dits, qui est à faire, doit reposer sur un certain nombre de monographies communales bien documentées.

D'après des relevés, dont plusieurs inédits, qui ont été faits dans quelques communes situées sur des points divers du territoire français¹, nous avons pu remarquer qu'on rencontre partout des formations analogues, et que le nombre des termes obscurs, pour quiconque connaît la topographie, l'histoire et le parler locaux, est très réduit. On retrouve cristallisés d'anciens mots disparus du parler indigène.

Voici les principales catégories parmi lesquelles se classent ces noms.

D'abord des noms à valeur historique. Ce sont les plus intéressants, parce qu'ils sont susceptibles d'évoquer diverses particularités relatives à la propriété, l'existence

1. En dehors des travaux et relevés de Boillot, Kurth, Rochas... (v. la bibliographie), citons : Béquet (Cellefrouin), *Etudes locales*, Angoulême, 1929; Guex (Valais), *Les Alpes*, 1929-1931; Edmont (Saint-Pol), *R. des patois gallo-romans*, II, 295 et III, 580. — J'ai fait moi-même des relevés dans le Puy-de-Dôme, le plus complet à Bannat (B); d'autres (inédits) que j'utilise ci-après m'ont été fournis pour Frépillon (Seine-et-Oise, F), Evaux-et-Ménil (Vosges, E), et Taponnat-Fleurignac (Charente, T) par MM. Rayer, Bulaud et Baréni.

ancienne de droits féodaux, de terroirs ou d'alleux, de domaines seigneuriaux ou monacaux, d'anciennes mesures agraires. Ces formations, qui ne sont pas très nombreuses, paraissent plus fréquentes au sud et à l'est. Citons la *Corvée*, la *Corvée-Dumas* (Guerrier de Dumas était un seigneur du XVIII^e siècle), la *Corvée Tonnelle* (famille disparue après la guerre de Trente Ans) (E.); la *Téné*, les *Tenedrè* (anciennes tenures), les *Versanes* (ancienne mesure agraire comme les *Carreaux* à F.), les *Parcières* (de l'ancien *parcier*, copropriétaire : propriété restée longtemps en indivision) (B.). Signalons ici les *Culs des Angles* (F., altéré populairement en *Cudzande*), la *Fosse aux Anglais* d'une commune voisine, se rapportant à des traditions historiques ou légendaires dont le souvenir est perdu.

Les noms d'anciens propriétaires accompagnant un terme générique (Champ, Clos, Terre, Bois...) sont très nombreux. La construction archaïque avec le cas régime sans préposition se rencontre encore un peu partout¹ : *Bois-Rigaud*, nom d'un domaine (Usson, Puy-de-Dôme), *Clos-Jollain* (F.), *Cloison Louis* (G.), etc. Des formes refaites existent parfois parallèlement : le Clos-Jollain est appelé aussi la *Haie à Denis Jollain* et, par abréviation, la *Ni Jollain*. La langue d'oïl a aussi des dérivés : la *Bertrandièrre* (T.), etc.

Les désignations d'ordre topographique sont les plus abondantes : vallée (*Combe* dans le Puy-de-Dôme et à T., *Combotte* à G., ailleurs *Val*, *Vallée* avec dérivés et composés), hauteurs diverses (*Puy Paré* et *Puy Pigé*, c'est-à-dire tacheté, à T.; les *Malmonts*, c'est-à-dire mauvais monts, et les *Montarsis*, c'est-à-dire brûlés, à F.), le *Penchant* (T.), d'innombrables *Ôte*, *Creux*, *Fosse...* avec ou sans déterminants. Signalons des comparaisons : *les Hauts de...*, *les Bas de...* ou *Basses...* fréquents en langue d'oïl (F., E., etc.), *Dessus...* et *Dessous...* (*Le Dessus-des-*

1. On rencontre même, en Lorraine, quelques exemples de composition du type franc (p. 138 et 154), comme *Mertfontaine* (v. ci-après), *Rubéfosse* (fosse de Robert).

Plantes, *Dessous-les-Montsaugeons*, E.); les *Devants* (à l'ouest du village, B.; *Devant-la-Ville*, E.); *Adrets*, G. (à droit; dans le Midi, exposé au soleil). Voici le voisinage d'un cours d'eau ou d'un étang (*la Ribeire*, c'est-à-dire rivière, le *Lac*, terroir touchant à un petit lac, B.; les *Flaches*, c'est-à-dire flaques, F. : toutes extensions de sens); la forme du terrain : la *Redonde*, c'est-à-dire ronde (emplacement d'un ancien camp romain, T.); l'*Anglade*, terre formant angle, B.; *Pas-Redon*, nom de domaine écrit parfois *Pardon* (Chagnat, Puy-de-Dôme; au XI^e siècle *Prato Rotundo*, pré rond). Situation et aspect : *Belair* (B., T.), *Beauregard* (T.), les *Belles-Vues* (F.), etc.

Très fréquents sont les noms qui évoquent des arbres, des plantes sauvages, ou des cultures. De mémoire d'homme il n'y a eu de chênes au *Chassain* (B., de *cassaneum*); le « petit bois » qui a donné son nom au terroir du *Boutcheliou* (Saint-Jean-en-Val, Puy-de-Dôme) a été défriché vers le milieu du XIX^e siècle; les *Saussaies* (F., Cachan, rue à Paris, etc.) attestent la forme de « saule » usitée autrefois dans cette région, comme les *Besses* l'ancien nom du bouleau à T. Parmi les noms de plantes sauvages, voici les *Canes* (roseaux, B.), le *Buisson* (B., etc.), la *Brugère* (= bruyère, Saint-Jean-en-Val, etc.), les *Épineaux* (F.). A signaler à E. que *Bleucier* signifie prunier et *Maison Rouge*, coquelicot.

Pour les friches et les cultures, voici les *Frauds* (T., etc.; terre inculte); la *Maltrière* (mauvaise friche, F.), les *Landes* (T.), les *Chétives* (c'est-à-dire mauvaises cultures, B.), etc., les nombreuses *Coutures* de la région parisienne (signifiant « terre labourée », la « culture » par excellence), le *Jardine* (B.), l'*Ouche* (*osca*, en patois *ítsa*, B.), jardin clos, correspondant aux *clos* du Nord, le *Plantier* (pépinière, B.); *Courtil* dans la région parisienne (jardin) et *Courtille*, *Curtille* avec son diminutif *Curtillot* (Vosges), terre attenante à l'habitation.

Enfin la nature du terrain : à B., la *Gravière* (de *grava*, caillou); le *Péireliè* (dérivé de « pierre »), la *Sagne*, fréquente dans le Massif Central (endroit marécageux);

l'*Ecaille* (F.) et non loin les *Caieuses* (terrain caillouteux); les *Sourcins* (F.), où jaillissent des sources, etc.

Les noms d'animaux sont assez fréquents. Animaux sauvages qu'on rencontrait dans le terroir : le *Corbeau*, la *Masange* (mésange), *Merlifontaine* (fontaine aux merles), le *Pré au Loup* (E.); la *Louvetière* (G.); *Chantemerle*, les *Perdreux* (T.); en Auvergne *Chantelauze* (chantel alouette), *Chantemerle*, *Coumamarle* (= Combe à merles, Chagnat, Puy-de-Dôme), les *Pivas* (= piverts, F.), etc. Animaux de pâturage : *Champs boyers* (= bouviers, G.); parfois avec ironie : *Boufa tsabra* (bouffon chèvre, B.).

La présence ou le voisinage d'une construction, souvent disparue, est fréquemment mentionnée. Les nombreux lieux dits *La Garde* se rapportent à d'anciennes tours de garde; près de Vinzelles (B.), *Prin-te-gârda* (prends-toi garde) conserve le souvenir d'une tour du même nom dont les grands vieillards ont vu les dernières ruines. Citons encore la *Justice* (endroit où s'élevait le gibet, F.); le *Chasal*, en patois *Tzazó* (= mesure, auj. disparue), la *Fouan de Vivèi* (fontaine de vivier = garenne), la *Croix de Pirou* (croix que j'ai vue, auj. rasée), B.; la *Maladrie* (E., disparue); la *Forge* (T., disparue), etc.

Comme noms de villages disparus, voici dans le Puy-de-Dôme, *Chalantan* (villa de Carantonno, x^e siècle; B.); *Bionat* (Bellnat, x^e siècle; Saint-Jean-en-Val); *Vinzelle* (*Vinzellata*, ix^e siècle; Lamontgie). Dans la commune de Bansat, deux noms de hauteurs sont très anciens : *Badoulin*, montagne et lieu dit (*Badolentus*, ix^e siècle), et *Ussena*, butte cultivée en vigne (*Alcenna*, ix^e siècle). Quelques autres noms de terroirs se rencontrent dans le Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges : la *Derne* (*Ardenna*, x^e siècle), les *Sagnes* (*vineam de Sanias*, x^e siècle); la *Combe* (*Cumbas*, id.), *Pas Redon* déjà cité, etc.

*
* *

Noms de rues.

Les anciens noms de rues (et des autres voies publiques) se rapprochent des noms de lieux dits, tant par le mode de désignation que par l'époque de leur formation. Les exemples suivants, sauf indication contraire, sont choisis parmi les rues de Paris, qui ont été les mieux étudiées¹. Ici encore les monographies sérieuses, Paris à part, font à peu près défaut.

Les noms de propriétaires, qui firent bâtir les premiers dans une voie nouvelle ou qui avaient un hôtel important, constituent une importante catégorie : rues *Geoffroy-l'Angevin*, *Grenier-Saint-Lazare*, cour de *Rohan*, etc. Le nom du propriétaire a parfois été féminisé, formant un véritable adjectif : rues *Cassette* (d'un hôtel *Cassel*, prononcé *Cassé*), *Mazarine*, *Vivienne* (famille Vivien). La rue des *Vieilles Haudriettes* rappelle de vieilles femmes recueillies dans la mission de Haudry. Formant complètement, parfois sans préposition, suivant l'ancien type : rue des *Champs-Maillard* (plus tard des *Chamaillards*; rue qui n'existe plus).

Les vieilles enseignes, depuis longtemps disparues, apportent un contingent appréciable. En l'absence de documents précis, c'est là une hypothèse dont on a un peu abusé. Néanmoins le fait est assuré dans bien des cas : rues du *Cherche-Midi* (enseigne du xviii^e siècle), du *Pot-de-Fer*, du *Plat-d'Étain*, passage du *Pont-aux-Biches*; à Chartres, rues du *Cheval-Blanc*, de la *Poêle percée*, etc.

Très souvent le nom évoque un édifice depuis longtemps détruit : rues du *Temple* (le Temple a été démoli au

1. Voir surtout Lefeuve, *Les anciennes maisons de Paris*, qui a utilisé Jaillot et tous les anciens chroniqueurs de Paris, et les études de Jacotin et d'Alart citées à notre Bibliographie. E. Edmont (décédé en janvier 1926) a laissé un travail inachevé sur les rues de Saint-Pol. On trouvera à glaner dans les travaux d'histoire locale. Nous avons donné des exemples relatifs à Strasbourg, p. 74.

milieu du *xix^e* siècle); des *Petits-Pères*, des *Bernardins*, des *Carmes*, *Saint-Lazare*, etc. (divers couvents); place de la *Bastille*, ancienne rue *Maubée* (d'après une fontaine), rue des *Jeux-Neufs* (auj. des Jeûneurs), *Saint-André-des-Arcs* (auj. -des Arts) d'après une église démolie, etc. Souvenir d'anciens usages : rue du *Pas-de-la-Mule* (que les mules montaient au pas à cause de sa déclivité), rue du *Fouarre* (où les étudiants couchaient jadis sur la paille et le foin, *fouarre*). Évocation de particularités topographiques et autres : rue *Grange-Batelière* (où il y avait un ruisseau et un bac), *Beautreillis* (d'après une treille longtemps renommée); à Chartres, rue *Planche-aux-Carpes*. Nombre de voies au nom agreste remontent à l'époque où la verdure et les cultures approchaient du cœur de la capitale : rues du *Vert-bois*, du *Chemin-Vert*, des *Saussaies*, des *Bluets*, des *Amandiers*, des *Orteaux* (jardins) : l'ironie des contrastes les a englobées aujourd'hui, pour la plupart, dans des quartiers ouvriers, aux maisons hautes, empestées d'usines.

Les appellations relatives à d'anciens commerces méritent une mention à part : à Marseille, rue *Cannebière*, où étaient des corderies de chanvre; à Paris, rue de la *Cossonnerie* (où habitaient les *cossons*, revendeurs), rue aux *Oues* (auj. *aux Ours*), où on vendait les *oues* (*oies*); rue des *Lombards* (usuriers). Près des Halles encore, rues de la *Lingerie*, de la *Feronnerie*, des *Déchargeurs*. Des individus moins honorables fréquentaient la rue de la *Grande-Truanderie* (*truands*, larrons). Presque toutes les villes avaient leur rue des *Juifs* (ou *aux Juifs*), qui vivaient à part.

Enfin certaines dénominations ont leur souce dans une anecdote historique ou légendaire : rues *Gît-le-Cœur*, d'après un mot de Henri IV (*Là me gît le cœur*) qui avait là une maîtresse; de la *Tombe-Issoire* (emplacement présumé du tombeau du géant *Isoré*, personnage célèbre des chansons de geste), *Vide-Gousset* (où opéraient les malfaiteurs); *Trousse-Nonnain*, altérée plus tard en *Transnonnain* (absorbée en 1851 par la rue Beaubourg).

Les noms de rues présentent un grand intérêt linguistique par les altérations qu'ils ont subies à l'époque où ils étaient presque exclusivement oraux : c'est le royaume de l'étymologie populaire. Ils nous montrent notamment, par les confusions qui se sont produites (entre *Jeûneurs* et *Jeux-Neufs*, *Oues* et *Ours*, par le féminin *Cassette* de *Cassel*) combien le peuple de Paris a cessé pendant longtemps (du *xv^e* siècle environ à la fin du *xviii^e*¹) de prononcer les consonnes finales. Aux altérations mentionnées plus haut² et dans les pages précédentes, ajoutons les rues *Grenier-Saint-Lazare* (Garnier de Saint-Lazare), *Pierre-au-Lard* (Pierre Aulard), de *Poitiers* (Potier, preuve que Poitiers se prononçait *potié*), *Froimenteau* (auj. disparu, de Fromentel), des *Saints-Pères* (confusion avec *saint Père* = saint Pierre).

La toponymie traditionnelle des noms de rues a été complètement bouleversée à partir du *xix^e* siècle et surtout depuis une cinquantaine d'années. L'usage s'est établi de donner aux rues des noms de victoires, d'hommes célèbres, locaux ou nationaux, ou des noms symboliques (de la *Liberté*, etc.). Il n'y aurait rien à objecter s'il ne s'agissait que de voies nouvelles (qui prennent parfois aussi le nom du propriétaire du terrain). Mais nombre de noms anciens, pittoresques et suggestifs, qui déplaisaient aux populations mal éduquées, ont ainsi irrémédiablement disparu. Heureusement une réaction s'est dessinée et la plupart des municipalités urbaines ont à cœur aujourd'hui de conserver les vénérables vestiges linguistiques du passé.

1. Sur le plan de Turgot de 1739, on lit encore : rue des *Jeux-Neufs*.

2. P. 64, 65 et 74.

BIBLIOGRAPHIE

I. — TOPONYMIE GÉNÉRALE

- Actes du 1^{er} Congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Paris, Institut de phonétique de la Sorbonne, 1939.
BERTOLDI (V.), *Problèmes de substrat* (*Bull. de la Société de linguistique*, Paris, 1931, 93 sqq.).
J. EGGLI, *Geschichte der geographischen Namenkunde*, Leipzig, 1886; *Nomina geographica*, Leipzig, 2^e éd., 1893.
MARTONNE (E. de), *Sur la toponymie naturelle des régions de haute montagne*, Paris, 1901.
NAGL, *Geographische Namenkunde*, Leipzig, 1903.

II. — TOPONYMIE FRANÇAISE GÉNÉRALE

- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), *Les premiers habitants de l'Europe*, Paris, 2 vol., 1889-1894; *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1890.
BRUNHES (Jean), *Géographie humaine de la France*, t. I, pp. 289-312, Paris, 1921.
COCHERIS (H.), *Origine et formation des noms de lieux*, Paris, 1874.
DAUZAT (A.), *La toponymie française*, Paris, Payot, 1939.
DESJARDINS (E.), *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1870-1895.
Dictionnaire des postes et télégraphes, Paris, Ministère des postes et télégraphes, 1^{re} éd., 1859; 2^e éd., 1913; 3^e éd. en préparation.
Dictionnaire géographique de la France. V. JOANNE.
Dictionnaire topographique de la France. Voir la section suivante.
DOTTIN (Georges), *La langue gauloise*, Paris, 1920.
FÉLICE (Raoul de), *Les noms de nos rivières*, Paris, 1907.
FIGUÈRES, *Les noms révolutionnaires des communes de France* (Paris, Société de l'Histoire de la Révolution, 1901).
FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, 3^e éd., Bonn, 1911-16.
GALLOIS (L.), *Régions naturelles et noms de pays*, Paris, 1908.
GRÖHLER (H.), *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Heidelberg, t. I, 1913, t. II, 1933.
HOLDER (A.), *Altceltischer Sprachschatz*, Leipzig, depuis 1891.
HOUSÉ, *Etude sur la signification des noms de lieu en France*, Paris, 1864.

Itinéraire d'Antonin, éd. Cantz, *Itineraria romana*, I, Leipzig, 1929, 1-75.

JOANNE (sous la direction de Paul), Dictionnaire géographique de la France, Paris, 1890-1905.

JULLIAN (Camille), *Histoire de la Gaule*, passim; *Revue des Études anciennes*, passim.

KASPERS (W.), *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*, Halle, 1918.

LONGNON (Auguste), *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878; *Atlas historique de la France*, Paris, éd. 1907; *Les noms de lieu de la France*, Paris, 4 fasc., 1920-1929; *Dictionnaire topographique de la Marne* (V. ci-après, *Dictionnaire topographique de la France*).

LOT (F.), *Des noms de lieux en -ville et en -court* (Romania, avril 1933).

MAVER, *Einfluss der vorchristlichen Kulte auf die Toponomastik Frankreichs* (Mémoires de l'Académie de Vienne, 175, II, 1914).

MURET (E.), *Les noms de lieu dans les langues romanes*, Paris, Leroux, s. d. [1931].

Notitia dignitatum imperii romani, éd. Otto Seeck, Berlin, 1876.

Notitia civitatum et provinciarum Galliae (Notice de la Gaule), dans LONGNON, *Atlas historique* (v. ci-dessus), Texte explicatif des planches, p. 14-16.

PHILIPON (E.), *Romania* et *Revue de philologie française*, passim; *Dictionnaire topographique de l'Ain* (v. ci-après, *Dict. top. de la France*); *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, Paris, 1925.

QUICHERAT, *De la formation française des anciens noms de lieu*, Paris, 1867.

Recueil des historiens de la France, Pouillés, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (depuis 1914).

SCHULZE (W.), *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen* (Berlin, 1904).

SKOK (P.), *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, Halle, 1906.

STEIN (H.), *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris, 1907 (t. IV du *Manuel de bibliographie historique*).

Table de Peutinger ou *Table Théodosienne*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1912, fasc. I (reproduction de la partie relative à la Gaule).

THOMAS (Antoine), *Essais de philologie française*, Paris, 1897; *Nouveaux Essais de philologie française*, Paris, 1904; voir en outre *Mélanges Thomas* (Paris, 1927), bibliographie et index.

VINCENT (A.), *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

WEISGERBER (L.), *Die Sprache der Festlandkelten* (Frankfurt-sur-le-Mein, Deutsches archäologisches Institut, 1931).

III. — TOPONYMIE FRANÇAISE RÉGIONALE

ALART (J.), *Observations sur les noms de quelques rues de Perpignan* (dans *Ruscino*, I, p. 446-459).

BALTUS (M.), *Toponymie du pays de Gruye et du val de Galie*, Paris, Maisonneuve, 1938.

BELLOC (E.), *Observations sur les noms de lieux de la France méridionale, Déformations des noms de lieux pyrénéens*, Paris, 1907.

BERTHOUD et MATRUCHOT, *Études historiques et étymologiques des noms de lieux habités de la Côte-d'Or*, Settur, 1901-1925.

BESZARD (L.), *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris, 1910.

BOILLOT (F.), *Le patois de la commune de la Grand'Combe* (Doctes), Paris, 1910 (p. 40-48).

BRUNEAU (Ch.), *Bibliographie toponymique de la Lorraine et de la Champagne* (*Rev. de ling. romane*, 1925, 348 sqq. et 1929, 71 sqq.).

CARRÉ DE BUSSEUILLES, *Dictionnaire géographique, historique et biographique du département d'Indre-et-Loire*, Tours, 1878-1888.

CHEVALIER (chanoine), *Dictionnaire topographique du département de l'Isère*, Romans, 1921.

COCHERIS (H.), *Dictionnaire des anciens noms de communes de Seine-et-Oise*, Versailles, 1874.

DAUZAT (A.), *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles* (Puy-de-Dôme) (*Glossaire onomastique*, p. 241-262), Montpellier, 1915; *Bibliographie de l'Auvergne* (*Rev. de ling. romane*, 1928, 93 et 107), de la Bourgogne (ZONF, 1929, 245-51); toponymie de l'Auvergne, dans le livre cité p. 227.

DÉSORMAUX (J.), *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie*, Annecy, 1923; *Revue Savoisienne*, passim.

DEVAUX (abbé), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, Paris-Lyon, 1892; *Les noms de lieux dans la région lyonnaise*, Lyon, 1898.

Dictionnaire topographique de la France, Paris, Ministère de l'Instruction publique, depuis 1858. Ont paru : Ain (1911); Aisne (1871), Hautes-Alpes (1884), Aube (1874), Aude (1912), Calvados (1883), Cantal (1897), Cher (1926), Côte-d'Or (1924), Dordogne (1873), Drôme (1891), Eure (1878), Eure-et-Loir (1861), Gard (1868), Hérault (1865), Haute-Loire (1907), Marne (1891), Haute-Marne (1903), Mayenne (1878), Meurthe (1862), Meuse (1872), Morbihan (1870), Moselle (1874), Nièvre (1865), Pas-de-Calais (1908), Basses-Pyrénées (1863), Haut-Rhin (1868), Vienne (1881), Yonne (1862) et, en 1942, les Vosges; en préparation Ille-et-Vilaine, Sarthe, Seine-et-Marne et Rhône.

Elsass-lothringischer Atlas, Francfort-sur-le-Mein, 1931.

GAMILLSCHEG (E.), *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich*, Berlin, Académie des Sciences, 1938.

- GLÄTTLI (H.), *Probleme der kirchlichen Toponomastik der Westschweiz und Ostfrankreichs*, Paris (Droz) et Zurich, 1937.
- GROS (A.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie*, Belley (Chaduc), 1935.
- HUBERT (E.), *Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre*, Châteauroux, 1889.
- JACOTIN, *Nomenclature historique et étymologique des rues du Puy* (*Bulletin historique... de la Société académique du Puy*, 1922-23).
- JORET (Ch.), *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, 1883; *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie*, Rouen, 1913.
- LEDAIN, *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres*, Poitiers, 1902.
- LEFEVRE, *Les anciennes maisons de Paris*, Paris, 1875.
- LÉVY (Paul), *Histoire linguistique de l'Alsace et de la Lorraine*, Strasbourg, 1929 (t. I, I. II).
- LOTH (J.), *L'émigration bretonne en Armorique*, Paris, 1883; *Les mots latins dans les langues bretoniques*, Paris, 1892; *Les noms de saints bretons*, Paris, 1910; *Revue Celtique*, passim (notamment 1907, 374 et suiv.).
- LUCHAIRE (A.), *Les origines linguistiques de l'Aquitaine*, Paris, 1877; *De lingua aquitanica*, Paris, 1877.
- MAGNAN (A.), *Les noms de la montagne niçoise*, Nice (Club alpin), 1938.
- MARTEAUX (Ch.), *Boutae ou les Fins d'Ancey*, Ancey, 1913; *Revue Savoisienne*, passim.
- MEILLON (A.), *Esquisse d'une toponymie de la vallée de Cautelets*, Cautelets, 1908; *Essai d'un Glossaire des noms topographiques les plus usités dans la région montagneuse des Hautes-Pyrénées*, Cautelets, 1911.
- MOURRAL, *Glossaire des noms topographiques les plus usités dans le Sud-Est de la France*, Grenoble (Drevet) s. d. (vers 1896).
- PERRENOT, *Les Etablissements burgondes dans le pays de Montbéliard*, Montbéliard, 1904; *Etudes de toponymie franco-comtoise*, Besançon, 1921.
- PORT, *Dictionnaire géographique, historique et biographique du département de Maine-et-Loire*, Angers, 1878.
- QUILGARS, *Dictionnaire toponymique du département de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1906.
- ROCHAS (A. de), *Les noms de lieux-dits de l'arrondissement de Vienne*, Paris-Tours, 1880.
- RONJAT (région du Sud-Est), *La Montagne* (revue du Club Alpin), août-sept. 1908, et la bibliographie, p. 338; *Revue des langues romanes*, passim.
- SOUBEIRAN (E.), *Toponymie ancienne du département de l'Oise*, Compiègne, 1937.
- SOYER (J.), *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du Loiret*, Orléans, 6 fasc., 1933-1938.

- TOURNEUR-AUMONT, *L'Alsace et l'Alémanie*, Paris-Nancy, 1919; *Etudes de cartographie historique sur l'Alsace et l'Alémanie*, Paris, 1918.

IV. — TOPONYMIE DES RÉGIONS LIMITOPHES DE LA FRANCE

- EBISCHER (P.), *Etudes de toponymie catalane*, Barcelone, 1928; — diverses études dans les *Annales Fribourgeoises* (1921 sqq.), la *Revue Celtique* (1925 sqq.), *Augusta Praetoria* (Aoste, 1921-26).
- ALESSIO (G.), *La base preindoeuropéenne kar(r)a-gar(r)a « pietra »*, Florence, *Studi etruschi*, 1935.
- BALARI Y JUVANY, *Origenes historicos de Cataluña*, Barcelone, 1899.
- BATTISTI (G.), *Dizionario toponomastico atesino*, t. I, Florence, 1936.
- Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, Neuchâtel, 1919 (ch. VI).
- DEFLON, *Oud Gentsche Namenkunde*, Louvain, 1921.
- Dictionnaire géographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1902-1910.
- GAUCHAT, JEANJAQUET, TAPPOLET et MERET, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel-Paris, depuis 1924.
- GRIERA, *Le domaine catalan* (bibliographie linguistique catalane), Paris, 1923 (extrait de la *Revue de linguistique romane*, 1925).
- HUBSCHMIED, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs* (*Zeitschrift für deutsche Mundarten*, 1924).
- JACCARD, *Essai de toponymie (de la Suisse romande)*, Lausanne, 1906.
- KURTH (G.), *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger*, Namur, 1887.
- LEITE DE VASCONCELLOS, *Opusculos*, t. III, Coimbra, 1931.
- MANSION, *Woordenboek der Toponymie van Westelijk Vlaanderen*, Gand, 1914.
- MONTOLIU, *Nomenclator de les ciutats, viles i pobles de Catalunya*, Barcelone, 1907; — *Bulleti de dialectologia catalana*, II, 71, V, 34, X, I et suiv.
- MÜLLENHOFF (K.), *Deutsche Altertumskunde*, Berlin, 1870.
- MURET (E.), *De quelques désinences de noms de lieux (Romania, 1908)*; (Toponymie vaudoise) dans le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, depuis 1911; *Le suffixe -ing* (*Mélanges Saussure*, Paris, 1908).
- OLIVIERI (D.), *Dizionario di toponomastica lombarda*, Milan (Fam. Meneghina), 1931.
- SERRA (G.), *Contributo toponomastico... (haute Italie)*, Cluj, 1931.
- F. STAUB et L. TOBLER, *Schweizerisches Idiotikon*, Zurich.
- VINCENT (A.), *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927.
- WATERS (A.), *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités*, Bruxelles, 1855-1857; — *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1886-1896.

TABLE DES CARTES

	Pages
I. Les noms de lieux en -ac en Bretagne romane et dans les Charentes	77
II. Répartition des noms de lieux terminés par le mot gaulois <i>duros</i> (forteresse)	109
III. Répartition des noms de lieux terminés par le suffixe gaulois <i>-oialos</i>	110
IV. Les noms de lieux d'origine scandinave en Normandie.	147
V. Répartition des <i>Saint-Jean</i> en France	162
VI. Répartition des <i>Saint-Martin</i> en France	162

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms de lieux et des noms d'habitants
cités dans l'ouvrage.

(Les chiffres renvoient aux pages.)

A		
Agde, 2, 37, 93.	Agedincos, -um, 105, 125.	Alba (rivière), 200.
Aa, 43, 201.	Agénès, 190.	Alba (Ardèche), vgo, 40.
Aachen, 181.	Agéniois, 190.	Alba Augusta, 36.
Aar, 190.	Agnona, 201.	Alba Julia, 49.
Aarburg, 183.	Agram, 74, 86.	Albania, 129.
Aargau, 190.	Ahr, 196.	Albanus, 204.
Aaron (île), 161.	Ahuy, 32, 134.	Albaron, 210.
Abadie, 158.	Aibar, 172.	Albe, 204.
Abaloduros, 103.	Aigues Caudas, 81.	Albericiacum, 114.
Aballoialos, 60, 99.	Aigle (Rue de l'), 2, 12.	Albert, 47.
Aballons, 106.	Aigoual, 212.	Albertville, 37.
Aballosa, 198.	Aiguebelle, 202.	Albi, 131.
Abencourt, 139.	Aiguesbonne, 202.	Albiac, 116.
Abbaye, 158.	Aigues-Mortes, 25, 157.	Albiacum, 5, 116.
Abbone cella, 183.	Aigues-Vives, 25.	Albieux, 116.
Abby, 158.	Aiguille (cap), 215.	Albigae, 131.
Aboullhan, 128.	Aiguille Verte, 211.	Albigés, 190.
Abollanum, 128.	Aiguilles Rouges, 210.	Albigéois, 190.
Abendberg, 213.	Aigurande, 33, 105.	Albignac, 116.
Aber Vrach, 24.	Ail (rue de l'), 74.	Albinacum, 116.
Aboncourt, 139.	Aire, 25, 45, 125.	Albis, 200.
Abrincates, 126.	Aiane, 73.	Alcenna, 22.
Adelsberg, 84, 86.	Aix, 25, 122, 132.	Alemans (les), 193.
Adich, 134.	Aix-la-Chapelle, 181.	Alenthun, 145.
Adour, 3, 25, 125, 170, 197, 198.	Alagnon, 60.	Aleria, 93.
Adrets, 221.	Alains (les), 127.	Alesiensa, 190.
Æduli, 192.	Alalea, 93.	Alisantia, 198.
Æmilianum, 128.	Alamannia, 128, 189.	Alise, 190.
Afri, 187.	Alamannisca, 128.	Allsone, 21, 106, 198.
Afrique, 187.	Alamans (les), 127, 189.	Allain, 127.
Agatha, 59.	Alanionem, 60.	Allaines, 127.
Agathé Tukhâ, 37, 59, 93.		Allemagne (l'), 186, 198.
		Allemagne (village) 60, 127, 128.

Allamands (les), 186, 319.
 Allemant, 127.
 Allier, 197.
 Allington, 145.
 Allobroges, 192.
 Almenèches, 127, 128.
 Alneel, 156.
 Alnetum, 113.
 Alnoialum, 100, 113.
 Alonna, 197.
 Alonne, 197.
 Alpbach, 201.
 Alp (puy d'), 207.
 Alpe(s), 207.
 Alpilles, 212.
 Alsace, 189.
 Alsatia, 189.
 Aloduros, 103.
 Altoire, 61.
 Altstadt, 32.
 Altstaedten, 32.
 Alvernhe, 188.
 Alzon, 198.
 Amandiers (rus des), 224.
 Ambez (bec d'), 215.
 Ambiani, 126.
 Amélie-les-Bains, 48.
 Amérique, 187.
 Amiens, 126.
 Ampurias, 93.
 Ancre (ville), 47).
 Ancre (rivière), 197.
 Ancretteville, 140.
 Ancteville, 140.
 Andegavi, 106, 126, 131, 188.
 Andegavum, 131, 188.
 Anderitum, 101.
 Angera, 204.
 Angeriscus, 198.
 Angers, 126, 131.
 Angers (baie des), 216.
 Angiès, 131.
 Anglade (l'), 221.
 Anglais (les), 192, 193.
 Angle-aux-Chanoines (l'), (Vendée), 159.
 Angles (les), 186, 193.
 Angleterre, 186.
 Angoumois, 190.
 Anio, 48.
 Anjou, 131, 188.
 Annecy, 42.
 Annecy-le-Vieux, 42.
 Annecy (lac d'), 204.
 Anquetierville, 140.
 Antibes, 93.
 Antibes (cap d'), 215.
 Antipolis, 93.
 Antoin, 129.
 Antoing, 129.
 Antonium, 129.
 Anza, 214.
 Anzasca (val), 214.
 Anzeindaz, 85.
 Aoiz, 172.
 Aoste, 59, 123.
 Aouste, 123.
 Apennin, 208.
 Aphrodisias, 93.
 Apletot, 148.
 Appenzell, 183.
 Appetot, 148.
 Apriacum, 116.
 Aprilis, 75.
 Aps, 36, 49.
 Apt, 122.
 Apta Julia, 122.
 Aquianum, 122.
 Aquis, 60, 125, 132, 181.
 Aquitaine, 40, 187, 188.
 Aquitania, 96, 187.
 Ar, 196.
 Ara, 196.
 Araca, 196.
 Aracone, 196.
 Arae Postumia, 84.
 Aragon, 190, 196.
 Aragnée (plateau), 60.
 Aramits, 171.
 Aran (val), 72, 214.
 Arangaix, 172.
 Arangorry, 172.
 Arar, 41, 43, 196.
 Arauris, 87, 196.
 Arbignieux, 116.
 Arbrigny, 116.
 Arbon, 90.
 Arbonne (Paysbasque), 170.
 Arc, 196.
 Arche (s), 134.
 Arcoialum, 32, 100, 113.
 Arcs (les), 32, 134.
 Arcueil, 32, 100, 113.
 Ardenna, 222.
 Ardenne (s), 187, 209.
 Arduenna, 187.
 Arédiens (les), 194.
 Arelate, 57.
 Arenemetos, 104.
 Arenier (l'), 66.
 Arga, 196.
 Argelous, 118.
 Argelouse, 118.
 Argens, 200.
 Argentan, 104.
 Argentaria.
 Argenteuil, 99.
 Argenteus, 200.
 Argentières (village), 31, 130.
 Argentières (montagne), 210.
 Argentoialos, 99.
 Argentomagos, 104.
 Argenton, 104.
 Argenterate, 43, 125.
 Argillosa, 118.
 Argita, 200.
 Argovie, 190.
 Arise, 199.
 Arize, 199.
 Arlempdes, 104.
 Arlande, 104.
 Arle(s), 2, 57, 93.
 Armentaria, 130.
 Armentière, 31, 130.
 Armoria, 187.
 Aronde, 196, 197.
 Aronna, 72, 196, 197.
 Arpajon, 47, 48.
 Arrance, 172.
 Arras, 104, 126.
 Arroau, 91, 125.
 Arrevassai, 91, 125.
 Arrevum, 125.
 Arrioutort, 202.
 Arrius, 66.
 Arroux, 3, 106, 170, 198, 200.
 Artaius, 121.
 Artay (Isère), 121.
 Artenay, 135.
 Artésien, 193.
 Arthun, 102.
 Artiga, 95.

Artige, 95.
 Artigue, 95.
 Artodunos, 102.
 Arus, 196.
 Arvan, 196, 202.
 Arve, 196, 202.
 Arverni, 125.
 Arvernium, 188.
 Arves (aiguilles d'), 212.
 Arveyron, 196.
 Asasp, 171.
 Asie, 187.
 Asinaria, 130.
 Asnières, 31, 130.
 Assaut (porte de l'), 75.
 Asti, 44.
 Astromelas, 93.
 Atharratce, 171.
 Athenopolis, 92.
 Athies, 108.
 Athis, 108.
 Atrebatas, 126.
 Attegia, 108.
 Attegiola, 108, 130.
 Atur, 3, 4, 25, 45, 197.
 Atura, 25, 45, 125.
 Aturavos, -us, 3, 106, 198, 200.
 Aturia, 170.
 Aubagne, 129.
 Aube, 200, 203.
 Aubert (lac d'), 205.
 Aubetin, 201, 203.
 Aubette, 203.
 Aubiac, 116.
 Aubiat, 116.
 Aubignac, 116.
 Aubignat, 116.
 Aubigné, 116.
 Aubigny, 116.
 Auby, 116.
 Auch, 95, 96, 125.
 Auçuerre, 103.
 Audinethun, 145.
 Augsburg, 123.
 Augst, 36, 59, 123, 180.
 Augusta, 69.
 — Rauricorum, 36, 50, 123, 180.
 Augusta Salassorum, 59, 123.
 Augustobona, 112.
 Augustobriga, 112.
 Augustodunum, 36, 102, 112.
 Augustodurum, 103.
 Augustomagus, 36.
 Augustonemetum, 36, 45, 104, 112, 125.
 Augustoritum, 36, 101, 112.
 Augy, 116.
 Aujac, 116.
 Aulnay, 27, 113, 156.
 Aumar, 205.
 Auménacourt, 127.
 Auneau, 156.
 Auneuil, 100, 113.
 Aupec, 61.
 Aureil, 129.
 Aureille, 129.
 Aurelianum, 47, 123.
 Aurelium, 129.
 Auritze, 171.
 Auroir (Aisne), 159.
 Ausci, 95, 96, 125.
 Autocioduros, 103.
 Autels (les), 159.
 Auteuil, 166.
 Auteux (Somme), 59, 159.
 Authieux (les), 159.
 Autoire, 103.
 Autricha, 186.
 Autricum, 25, 106.
 Autun, 36, 102.
 Autura, 25, 106.
 Auvergnat, 193.
 Auvergne, 188.
 Auxerre, 56, 69, 103, 190.
 Auxois, 190.
 Auxance, 198.
 Auzat, 116.
 Auzon (rivière), 21, 22, 80, 106, 198.
 Auzouer (Indre-et-L.), 159.
 Avellec, 178.
 Avelleur, 193.
 Avallon, 106.
 Avance, 198.
 Avantia, 198.
 Avants (les).
 Avara, 25, 106, 107.
 Avaricum, 25, 106.
 Avants (les), 32.
 Avenches, 125.
 Aventicum, 24, 125.
 Averdun, 73.
 Avernus, 203.
 Avezac, 116.
 Avezan (Gers), 128.
 Avèze, 129.
 Avezé, 116.
 Avezzano, 128.
 Avigliana, 128.
 Avitacum, 116.
 Avitia, 129.
 Avitiacum, 116.
 Avitianum, 128.
 Avranches, 126.
 Avre, 196.
 Avriacum, 116.
 Avrieux, 116.
 Avrolles, 102.
 Avry, 75.
 Ax, 25, 60, 122, 132.
 Axona, 73.
 Aydat, 116.
 Azat, 116.
 Azay, 116.
 Azé, 116.
 Azerat, 60.
 Azurville, 154.
 Azy, 116.
 B
 Badolentus, 222.
 Badonville, 139.
 Badonvilliers, 139.
 Badoulin, 222.
 Bagatelle, 39.
 Baginton, 145.
 Bagneaux, 134.
 Bagnères, 133.
 Bagnères, 31, 133.
 Bagnoles, 31, 133.
 Bagnolet, 133.
 Bahia, 215.
 Baigneux, 134.
 Bailleul, 100, 180.
 Baillo, 186.
 Bainton, 145.
 Bains, 31, 133.
 Bains d'Arles, 49.
 Bainton, 145.

Baiocasses, 72, 126.
 Baïueas, 72.
 Balaitous, 212.
 Balanec, 178.
 Bâle, 94, 98.
 Baléares, 126.
 Baliavos, 106.
 Balinam, 65.
 Balicialos, 100, 180.
 Balma, 75, 214.
 Balme, 23.
 Bandritum, 101.
 Banoritos, -um, 101.
 Bansat, 160, 161.
 Banyuls, 31, 60, 133.
 Barasoin, 172.
 Barcelone, 38, 88.
 Barconnette, 38.
 Barcino, 88.
 Bardonechia, 82.
 Bardonetsa, 82.
 Barfleur, 147.
 Barrois, 190.
 Bas de (le), 220.
 Basel, 180.
 Basilea, 94, 180.
 Basilica, 149.
 Bassan (Hérault), 128.
 Bassano, 128.
 Bassanum, 128.
 Basses (les), 220.
 Bastide (la), 157.
 Bastide-de-Sérou, 157.
 Bastide-sur-l'Hers, 157.
 Bastille (place), 224.
 Batz, 179.
 Baulne, 120.
 Baume, 23.
 Baus bessu, 66.
 Baux (les), 23.
 Bayeux, 72, 126.
 Bayonne, 90.
 Bazas, 125.
 Bazeuge, 149.
 Bazoche(s), 149.
 Bazoge(s), 149.
 Béarn, 125, 186.
 Beatenberg, 39.
 Beaube, 187.
 Beaufray, 119.
 Beaulieu, 81.
 Beaulne, 120.
 Beaume, 23.
 Beaumont, 23, 211.

Beaumont de Lomagne, 158.
 Beaune, 31, 120.
 Beaurecueil, 39, 167.
 Beauregard, 221.
 Beaureillis (rue), 224.
 Beauvais, 36, 126.
 Beauvaisis, 190.
 Beauvallon, 40.
 Beauvezer, 23, 55.
 Beauvoir, 23, 55.
 Bèbre, 198.
 Bebris, 198.
 Bebronna, 198.
 Bec, 201.
 Becdalle, 147.
 Bequet, 201.
 Behain-la-Frontière, 44.
 Bel Accueil, 39.
 Bel Air, Delair, 1, 39, 167, 221.
 Belenus, 31, 120.
 Belgica, 187.
 Belgique, 40, 189.
 Belgrad, 49.
 Belgrade, 32.
 Belhomert, 150.
 Béliam, 49.
 Belisa, 187.
 Belisama, 120.
 Belle-Île, 217.
 Bellocôte, 211.
 Belledonne, 211.
 Bellemare, 147.
 Bellème, 120.
 Belles-Vues, 221.
 Belleville, 2, 46, 166.
 Belleville-sur-Sablons, 46.
 Bellevue, 23, 167.
 Bellnat, 222.
 Bellovaci, 126.
 Belmont, 23.
 Belpech, 23.
 Belval, 23.
 Benaco, 204.
 Benacus, 203.
 Bearnum, 42, 125, 186.
 Bénissons-Dieu(Loire), 160.
 Berbers, 198.
 Bercy, 160.

Bergen, 182.
 Bergues, 182.
 Berlin, 85.
 Berneval, 141.
 Berneville, 140.
 Berny, 116.
 Berriand, 193.
 Berrichon, 183.
 Berruyer, 189, 193, 194.
 Berry, 189, 194.
 Bertrameix, 153.
 Bertraménil, 55.
 Bertrand-mesnil, 55.
 Bertrandièrre (La), 220.
 Besançon, 125.
 Besconcelles, 45.
 Besneville, 140.
 Bessède, 27.
 Besses (les), 221.
 Bessière, 22, 27, 129.
 Bettiniacum, 114.
 Bettaria, 129.
 Béthanie, 160.
 Betharram, 55, 81.
 Béthény, 114.
 Bethléem, 49, 159.
 Béthonvilliers, 139.
 Betpouey, 55, 81.
 Bettencourt, 139.
 Beuvray, 106, 209.
 Beuvrome, 198.
 Beuzeval, 42.
 Beuzeval-Houlgate, 43.
 Beverloo, 183.
 Biarritz, 26-171.
 Bibracte, 36, 106, 209.
 Bidache, 171.
 Bidegainia, 172.
 Bierbais, 144.
 Bière (rue de la), 75.
 Biergaesschen, 75.
 Bièvre, 2, 22, 198.
 Bigerriones, 96, 188.
 Bigorre, 96, 188.
 Biliomagos, 104.
 Billancourt, 125.
 Billom, 104.
 Bionat, 222.
 Biaseuil, 113.
 Bithaine, 160.
 Bituriges, 126, 189, 192.
 Blaisois, 190.

Blamont, 23, 55.
 Blanc (le), 63.
 Blanc (mont), 22, 210.
 Blanc (rac), 204.
 Blanc-Mesnil, 31.
 Blanc Nez, 215.
 Blanche (la), 202.
 Blanche (Dent), 210.
 Blandecques, 182.
 Blandiacum, 182.
 Blankenberghe, 182.
 Blanquefort, 31.
 Blariaum, 180.
 Blausee, 204.
 Blerick, 180.
 Blesne vicus, 120, 130, 141.
 Blesmes, 120, 130.
 Bleu (lac), 204.
 Bleucier, 221.
 Blévy (Eure-et-Loir), 120, 141.
 Blizetuit, 147.
 Blonville, 140.
 Bluets (rue des), 224.
 Bobèche, 66.
 Bodensee, 204.
 Bodincus, 90, 198.
 Boen, 31, 133.
 Boesinghe, 183.
 Boesse, 119.
 Bohain, 144.
 Boii, 125.
 Bois de Cise, 39.
 Bois Noirs (les), 212.
 Bois-Rigaud, 220.
 Boisse, 119.
 Bolbec, 146.
 Bolbeuf, 147.
 Bolleville, 140.
 Bolsena, 204.
 Bolzano, 83.
 Bon Accueil, 167.
 Bon Nant, 202.
 Bonnard, 101.
 Bonne-Espérance (cap de), 7, 50.
 Bonne-Espérance (ville), Nord, 160.
 Bonneuil, 75, 100.
 Bonneval, 23, 155.
 Bonoialos, 75, 100.
 Bonort, 101.
 Bonus Oculus, 75.

Boos, 146.
 Borbotomagus, 180.
 Bordeaux, 124, 131.
 Bordel, 131.
 Bordelais (les), 194.
 Bormetia, 57, 180.
 Bormetomagus, 57, 180.
 Borvone, 31, 120.
 Bouesse, 119.
 Boufa Tsabra, 222.
 Boufflers, 144.
 Bouillon, 129.
 Boula dla savata, 44.
 Boula dla scabi, 44.
 Boulay, 27.
 Bouleville, 140.
 Bouligne-sur-Gesse, 157.
 Bouligne-sur-Mer, 49.
 Bouligne-sur-Seine, 49, 135.
 Bouquelon, 28, 147.
 Bouquetot, 27, 148.
 Bourbon, 31, 120, 122.
 Bourbon-Vendée, 48.
 Bourbonnais, 190.
 Bourbonnais (les), 193.
 Bourbonne, 31, 120, 122.
 Bourbriac, 173.
 Bourg, 157.
 Bourges, 25, 126, 194.
 Bourget (lac du), 204.
 Bourgneuf, 155.
 Bourgogne (la), 63, 80, 189.
 Bourgogne (village), 127, 128.
 Bourgondzou, 63, 80.
 Bourguignon, 193.
 Bourreilles, 103.
 Bourreure, 103.
 Boutcheliou, 221.
 Bozen, 83.
 Braiosa, 117, 130.
 Braceduncos, 102.
 Brancion, 102.
 Brancoux, 91.
 Branthofgasse, 74.
 Branscus, 91.
 Bratuspantium, 36.
 Bray, 187.
 Brazzaville, 154.

Brébeuf, 147.
 Bregenz, 180.
 Brehou, 145.
 Brenat, 116.
 Brennacum, 116.
 Brennetuit, 147.
 Brenniacum, 116.
 Brennilis, 177.
 Bretagne (la), 189.
 Bretagne (village), 127.
 Bretenoux, 127, 131.
 Bretons (les), 127, 174, 193.
 Breuchos, 25, 202.
 Breuchin, 25, 201.
 Brévint, 212.
 Brèves, 108.
 Briançon, 89.
 Briare, 56, 103.
 Briquebec (Manche), 146.
 Briqueuenc, 147.
 Brie (la), 187.
 Brie (village), 108.
 Brières, 103.
 Brière, 56.
 Brioules, 56, 103.
 Briga, 30, 89, 101, 103.
 Brigantia, 180.
 Brigantione, 89.
 Brigantium, 89.
 Brigia, 187.
 Brigiani, 90.
 Brigoulos, 41, 43.
 Brioude, 29, 90, 106.
 Briouze, 117.
 Brisach, 180.
 Brisiacum, 180.
 Brissago, 116.
 Brissarthe, 29, 101, 138.
 Britanni, 131.
 Britannia, 189.
 Briva, 20, 101, 103.
 Briva Isarae, 71, 117, 118.
 Briva Sartha, 101, 138.
 Brivate, 90, 106.
 Brive(s), 29, 103.
 Brivoduros, -um, 56, 103.
 Brno, 86.
 Brocomagos, 180.
 Broglie, 48.

Brombais, 144.
 Broye(s), 108.
 Brugère, 221.
 Bruges, 183.
 Brûlée (rue), 74.
 Brumath, 180.
 Brun (cap), 215.
 Brune (la), 202.
 Brunn, 86.
 Bruttiaum, 116.
 Bruxelles, 69, 190.
 Bruyante (la), 202.
 Buch, 125.
 Buchwald, 27.
 Buffolar, 144.
 Buisson (le), 221.
 Bukkham, 144.
 Bullione, 129.
 Buona (Valle), 214.
 Burdegala, -e, 125, 131.
 Burcondes (les), 127, 142.
 Burguete, 171.
 Burgundia, 128, 189.
 Burgundione, 63.
 Burroduros, 103.
 Buxea, 119.
 Buxeuil, 100, 113.
 Buxoialum, 100, 113.
 Byzance, 36, 47.

C

Cabardés, 190.
 Cabaret, 100.
 Cabellio, 90.
 Cabrière (montagne), 212.
 Cabrières(s) (village), 31, 130.
 Cabriès, 130.
 Cacadoigne, 67.
 Caccabaria, 88.
 Cadarache, 98.
 Cadomum, 104.
 Cadurci, 126.
 Cadurciens (les), 194.
 Cadurcinum, 188.
 Caen, 1, 32, 60, 104.
 Caerci, 188.
 Caesaraugusta, 58, 123.

Caesaraugusta, 36, 112.
 Cahon, 104.
 Cahors, 126, 194.
 Caleuses, 222.
 Cairoi, 29.
 Calagurris, 96, 171.
 Calahorra, 96, 171.
 Caletes, 188, 192.
 Calm, 209.
 Calmis, 95, 108, 209.
 Calonna, 24, 100.
 Calonne, 100.
 Camboritos, 28, 101.
 Cambosens, 91.
 Cametours, 147.
 Campagnac, 116.
 Campaniac, 116.
 Campania, 190.
 Campaniacum, 116.
 Campum Martis, 121, 130.
 Canabièrre, 123.
 Canaparia, 129.
 Canappeville, 140.
 Canapville, 140.
 Cance, 22, 199.
 Candara, 197, 198.
 Candes, 25.
 Canehans, 145.
 Canes (les), 221.
 Cannebière, 27.
 Cannebière (rue), 224.
 Canonge, 158.
 Canourgue, 158.
 Cantal, 209-210.
 Cantallos, 209.
 Cantia, 199.
 Cap d'Ail, 24.
 Cap Lévy, 216.
 Caphreton, 24.
 Capelvic, 215.
 Capraria, 130.
 Capucin, 211.
 Carantonno, 222.
 Carantonos, 199.
 Carcassonne, 42.
 Carentan, 104.
 Carantomagos, 5, 104.
 Carentone, 5, 106.
 Carhaix, 126, 176.
 Carignan, 48.
 Carladés, 190.
 Carliacum, 114.
 Carlopolis, 47.

Carnes (rue des), 224.
 Carnac-plage, 168.
 Carnutes, 126, 132.
 Carobrica, 101.
 Carolipolitains (les), 194.
 Carpentoracte, 106, 107.
 Carpentras, 106, 107.
 Carré (lac), 205.
 Carroaux (lac), 220.
 Carrières, 156.
 Carronge, 29.
 Carsici portus, 57.
 Carthagène, 38.
 Carthago Nova, 38.
 Casque de Néron, 66, 210.
 Cassagne, 26, 119.
 Cassagnoles, 119.
 Cassanea, 119.
 Cassaninas, 56.
 Cassano, 26.
 Cassanoialos, 99.
 Cassel, 120, 181.
 Cassel (hôtel), 223, 225.
 Casseneuil, 26, 99.
 Cassette (rue), 223, 225.
 Cassis, 57.
 Castel, 55.
 Castel Paol, 164, 170.
 Castel Roussillon, 88, 186.
 Castelar, 141.
 Castelet, 30.
 Castell Ach, 126.
 Castellare, 30, 58, 141.
 Castellet, 156.
 Castellin, 176.
 Castellione, 30.
 Castellodunum, 72, 102, 112.
 Castellucium, 30, 141.
 Castellum, 120, 141, 176, 181.
 Castelnau, 152.
 Castelnou, 80.
 Castelrodolphiens (les), 194.
 Castelsagrat, 158.
 Castéra, 55, 81.
 Castets, 55.

Castillon, 30.
 Castres, 30, 120.
 Castrem, 120, 181.
 Catalauni, 126.
 Catalaunicum, 188.
 Catelene, 172.
 Câtelet, 156.
 Catllar, 69.
 Catulliacum, 135, 161.
 Catumagos, 33, 104.
 Caturiges, 124.
 Cauchie, 54.
 Cauchy, 29, 156.
 Caucoulliberis, 58, 95.
 Caudiès, 134.
 Cauroy, 120.
 Caussade, 29, 55, 156.
 Caux, 188.
 Cavaillon, 90.
 Cavalaire, 88, 92.
 Caylar, 30, 58, 141.
 Caylus, 30, 141.
 Ceaus, 67.
 Cebenna, 207.
 Cella, 149.
 Cellae, 67.
 Celle(s), 59, 149.
 Cellula, 149.
 Celmans, 61.
 Celsinacium, 129.
 Celtes (les), 97, 174.
 Celtica, 187.
 Cemenelus, 90.
 Cenis (mont), 22, 210.
 Cenomania, 189.
 Cenomanni, 61, 126.
 Cenomannicellum, 189.
 Cenomannicum, 189.
 Centeny, 62.
 Centovalli, 214.
 Centum Cellae, 45.
 Centum Noces, 75.
 Cérçay, 120.
 Cerdagne, 188.
 Cerdans, 188.
 Ceresetum, 120.
 Ceresioialum, 113.
 Cérét, 125, 192.
 Ceretani, 125, 188, 192.
 Corotania, 188, 192.
 Ceretum, 125, 192.
 Cerlier, 74, 180.
 Cernagora, 86.

Cersay, 120.
 Cerseuil, 113.
 Cervedunum, 73.
 Cervin, 207, 211.
 Cervon, 73.
 Cetardi (mons), 65.
 Cévennes, 207, 209.
 Ceyreste, 2, 93.
 Chabris, 101.
 Chaise-Dieu (la), 160.
 Chalatan, 222.
 Chalaronne, 197.
 Chalinargues, 78, 79.
 Chalinargues, 79.
 Châlons, 188.
 Chalonne(s), 24, 100.
 Châlons, 126.
 Chalus (Puy de-Dôme), 30, 68, 141.
 Chamaillards (rue des), 64, 223.
 Chamars, 121, 130.
 Chambéry, 42.
 Chambord, 28, 101.
 Chambors, 101.
 Chambost, 91.
 Chambourg, 101.
 Chambrais, 48.
 Chambre d'Amour (la), 40.
 Chamonix, 51, 69.
 Champagnac, 116.
 Champagnat, 116.
 Champagne (la), 190.
 Champagné, 116.
 Champagnay, 116.
 Champagny, 116.
 Champenois (les), 193.
 Champigné, 116.
 Champigny, 2, 116.
 Champplâtreux, 69.
 Champrond, 69.
 Champs-Boyers (les), 222.
 Champs-Maillards (rue des), 64, 223.
 Chantelauze, 28, 222.
 Chantemerle, 28, 222.
 Chapelle (la), 166.
 Chapelle - sur - Usson, 149.
 Charaix, 93.
 Chardonnat (mont), 212.
 Chardons (mont des), 212.
 Charente, 199.
 Charenton-du-Cher, 5, 104.
 Charenton-sur-Seine, 5, 106.
 Charité (la), 160.
 Charleval, 47.
 Charleville, 37, 154, 194.
 Charly, 114.
 Charonne, 166.
 Chartrains (les), 194.
 Chartres, 25, 106, 126, 132.
 Charvet (mont), 211.
 Chasal (le), 222.
 Chassagne, 26, 119.
 Chassain, 221.
 Chassaign, 119.
 Chasseigne, 119.
 Chasselins, 56.
 Chasseneuil, 26, 99.
 Chastellux, 30, 141.
 Châstres, 120.
 Chat (Dent du), 211.
 Château-Gontier, 152.
 Châteaudun, 102.
 Châteaufort, 30, 152.
 Châteaulin, 176.
 Châteaumeillant, 105.
 Châteauneuf, 30, 32, 80, 152.
 Châteauneuf-en-Thimerais, 155.
 Châteauroussins (les), 194.
 Châteauroux, 30, 45, 152.
 Châteldard, 30, 141.
 Châteldren, 176.
 Châtelet, 30, 141, 156.
 Châtelguyon, 154.
 Châtellerault, 152.
 Châtillon, 30, 141.
 Châtre (la), 30, 120.
 Châtres, 48, 120.
 Chau (la), 209.
 Chaudesaigues, 25, 81.
 Chaulme (la), 108, 209.
 Chaumont, 211.
 Chaussy (les), 145.
 Chaussade, 55, 156.

Chaussée (la), 29, 54, 55, 156.
 Chaussy, 135.
 Chauve (mont), 211.
 Chauvet (mont), 211.
 Chaux (la), 211.
 Chaville, 2.
 Chebais, 144.
 Chelles, 2.
 Chemin-Vert (rue du), 224.
 Chennevières, 22, 27, 129.
 Cher-aux-Orbs, 67.
 Chéran, 202.
 Cherche-Midi (rue du), 223.
 Chesnaie (la), 26.
 Chesnay, 26, 54, 156.
 Chester, 30, 120.
 Chétives (les), 221.
 Chestres, 120.
 Cheval-Blanc (mont), 211.
 Cheval Blanc (rue du), 223.
 Cheval Noir (mont), 211.
 Chevreuse, 31.
 Chevré, 190.
 Chevrier, 130.
 Chevrières, 31, 130.
 Cheylard (le), 30, 141.
 Chez-Azor, 67.
 Chez-Joffroy, 167.
 Chez-Planche, 167.
 Chinois (les), 193.
 Chiomonte, 82.
 Choisy, 2.
 Chorges, 124.
 Chur, 180.
 Churfirsten, 211.
 Cians, 81.
 Cibu, 82, 86.
 Ciboure, 171.
 Cima della Serra, 209.
 Cimiez, 2, 90, 92.
 Ciminus, 203.
 Cinq-Mars, 61.
 Cintegabelle, 61.
 Ciotat (la), 157.
 Ciran, 57.
 Cisan, 57.
 Cisnagoes, 57.
 Civitā Vecchia, 32, 45, 157.
 Clarbec (Calvados), 146, 201.
 Clayes (les), 61.
 Clermont, 31, 45, 155.
 Clermont-Ferrand, 34, 35, 36, 104, 125, 155.
 Clermont-l'Hérault, 34, 154.
 Clilchy, 2.
 Climont (mont), 211.
 Clitourps, 147.
 Cloison-Louis (la), 220.
 Clos-Jollain (le), 220.
 Cluj, 82.
 Coblenz, 25, 117, 180.
 Coelais, 139.
 Cocloix, 139.
 Cocurgne, 65.
 Coëtmeux, 178.
 Cœurgne, 65.
 Cognac, 78.
 Cohiniac, 173.
 Coire, 180.
 Colletot, 148.
 Collioure, 58, 95.
 Collonges, 127.
 Colmar, 180.
 Colmare, 147.
 Cologne, 85, 120, 122, 180.
 Colombes, 135.
 Colonia, 59, 120, 127.
 Colonia Agrippina, 59, 120, 122, 180.
 Colonica, 127.
 Colroy, 120.
 Coltun, 145.
 Columbarium, 180.
 Combe, 23, 220, 222.
 Combelle, 23.
 Combin, 212.
 Comboronate, 107.
 Comboros, 25, 108, 117.
 Combotte, 220.
 Combrée, 25.
 Combre(s), 25, 108.
 Combressols, 25.
 Combreaux, 25.
 Combril, 25.
 Combronde, 25, 107.
 Côme (lac de), 203, 204.
 Comenge, 72, 188.
 Commanderie (la), 159.
 Comminges, 72, 125, 188.
 Commune - Aiffranchie, 47.
 Compiègne, 28.
 Comtat-Venaissin, 101.
 Concevreux, 140.
 Condat, 25, 73.
 Condate, 25, 73, 117.
 Condé, 25, 73.
 Condes, 73.
 Condom, 69.
 Confians, 37, 117.
 Confians, 25, 117.
 Confluentem, 25, 117, 118, 180.
 Confolens, 25, 117.
 Consorani, 125, 183.
 Constance, 37, 123, 180.
 Constance (lac de), 204.
 Constantin, 37, 47, 123.
 Constantinople, 47.
 Constantinum, 188.
 Convena, 72.
 Convenicum, 72, 125, 188.
 Goortrijk, 115, 180.
 Corbais, 144.
 Corbeau (le), 222.
 Corcevreux, 140.
 Cordes (Hte-Loire), 38.
 Cordes (Tarn), 38, 158.
 Cordoue, 168.
 Corfou, 217.
 Coriossedos, 104.
 Cordate, 38.
 Corneilla (Pyr.-Or.), 128.
 Corneillan (Gers), 128.
 Cornellianum, 128.
 Corneliens, 129.
 Cornouil, 113.
 Cornigliano, 128.
 Cornillon, 129.
 Cornolium, 113.
 Cornujsouls, 114.
 Corae, 216.
 Corseul, 126.
 Corsi, 216.

Corsica, 216.
 Corte - acutior(e), 76, 140.
 Corte dominica, 140.
 Corte superiore, 140.
 Cortébert, 138.
 Cortis, -a, 138, 140.
 Corvée-Dumas (la), 220.
 Corvée-Tonnelle (la), 220.
 Coryletum, 120.
 Cosa, 25, 197.
 Cosate, 25.
 Cosedia, 47.
 Cossonnerie (rue de la), 224.
 Costabona, 211.
 Côte, 23, 220.
 Coteau, 23.
 Cotentin, 188.
 Cottiacum, 116.
 Cottun, 145.
 Coubron, 55.
 Coudekerque, 183.
 Coudes, 25.
 Couffoulens, 25.
 Couffians, 25.
 Couhé-Vérac, 48.
 Coulanges, 127.
 Coumamarle, 222.
 Courdemanche, 140, 189.
 Courdemange (Marne), 140.
 Courfayon, 138.
 Courgerennes (Aube), 140.
 Couronne (la), 160.
 Courpelay, 139.
 Courson, 129.
 Court-Breton, 55.
 Courtabon (Indre-et-Loire), 139.
 Courtelary, 138.
 Courtemanche, 140.
 Courtil, 221.
 Courtille, 221.
 Courtisols, 76, 140.
 Courtisain, 140.
 Courtray, 115, 180.
 Cousseance, 197.
 Cousseans, 125, 188.
 Cousin, 201.
 Coutances, 47, 123.
 Couture, 221.
 Couzan, 197.
 Couze, 197.
 Couzon, 197.
 Coz-Ilis, 176.
 Cranton, 104.
 Credo, 212.
 Crêt-d'Eau (Grand), 212.
 Creuse (la), 200.
 Creux, 220.
 Criquebeuf, 147.
 Croisic (le), 144, 179.
 Croix de Pirou (la), 222.
 Croixmare, 147.
 Croûtes (les), 23.
 Cuc, 208.
 Cudzaude, 220.
 Cuisance, 197.
 Cularo, 47, 94.
 Culs-des-Angles, 220.
 Cumbas, 222.
 Curia Rhaetorum, 180.
 Curiosolites, 126.
 Curiscus, 91.
 Curisque, 91.
 Curtille, 221.
 Curtillot, 221.
 Curtione, 129.
 Curtis, 136.
 Curtis acutior, 76.
 Curtis Ausorum, 76.
 Curtoriacum, 180.
 Cusance, 25, 197, 202.
 Cusancin, 25, 197, 201.
 Cuzzago, 116.
 D
 Damblain, 151.
 Damelevières, 151.
 Dammara, 151.
 Dammartin, 151.
 Dampaire, 151.
 Damparis, 151.
 Dampierre, 151.
 Damrémont, 151.
 Dancourt, 139.
 Dandesigny (Vienne), 165.
 Danemark, 186.
 Danjoutin, 151.
 Dannemarie, 151.
 Danois (les), 186, 193.
 Danoust, 27.
 Darantasia, 186.
 Darius (col de), 66.
 Darlincthun, 145.
 Darlington, 154.
 Daubeuf, 147.
 Dauphiné, 191.
 Dax, 25, 60, 122, 125, 132.
 Déchargeurs (rue des), 224.
 Délivrande (la), 63.
 Demangeville, 140.
 Demuin, 151.
 Deneuvre, 102.
 Dent Blanche, 210.
 Dent du Chat, 211.
 Dentelles (rue des), 75.
 Der, 26, 106.
 Derne (la), 222.
 Derventions, 107.
 Dervio, 107.
 Dervos, 26.
 Dessous (les), 220.
 Dessous les Montsaugons, 221.
 Dessus (les), 220.
 Dessus des Plantes, 220.
 Deutschen, 196.
 Deutschland, 186.
 Deva, 170.
 Devant-la-Ville, 221.
 Devants (les), 221.
 Dèvre(s), 24, 101, 200.
 Dhuya, 22, 199.
 Diablerets (les), 207, 213.
 Diablines, 126.
 Diana, 121.
 Dienn(e) (Cantal, Nièvre), 121.
 Dieppe, 146.
 Dieppedalle, 147.
 Dieulefit (Drôme), 160.
 Dieulivol (Gironde), 160.
 Dieulouard (Meurthe-et-M.), 160.
 Digeon, 129.
 Dijon, 129.

- Dinant, 23, 100.
 Dionysiens (les), 194.
 Diva, 199.
 Dive(s), 22, 196, 199, 203.
 Divette, 196, 199, 204.
 Divione, 129.
 Divoduros, 103.
 Divona, 199.
 Divonantos, 23, 100.
 Divonne, 196, 199.
 Dogne, 67.
 Doire, 197.
 Domalain, 151.
 Dombasle, 151.
 Domèvre, 151.
 Domfront, 151.
 Domgermain, 151.
 Domjean, 151.
 Dommarie, 151.
 Dommartin, 151.
 Dompeter, 151.
 Dompierre, 151.
 Domrémy, 151.
 Don Ibane Garazi, 150, 173.
 Dona Phaleu, 173.
 Doncourt, 139.
 Donjevin, 151.
 Donnemarie, 151.
 Donnemeut, 151.
 Donnobriga, 102.
 Donqueur, 103.
 Donville, 139.
 Doornijk, 115.
 Dora, 197, 212.
 Dordainum, 143.
 Dordogne, 67, 197.
 Dore (la), 67, 197.
 Dore (mont), 212.
 Dormagen, 111, 180.
 Dormans, 103.
 Dornach, 115.
 Doron, 197.
 Doronola, 197, 212.
 Doubs, 199.
 Doulevant, 151.
 Doullens, 143.
 Dourdan, 143.
 Douriez, 151.
 Dourlens, 143.
 Douro, 197.
 Douvres, 24, 108.
 Douze (la), 59.
 Dovera, 24, 101, 200.
 Doyen, 150.
 Draveil, 62.
 Dravernum, 62.
 Dreux, 103, 126.
 Drevant, 26, 107.
 Driencourt, 45.
 Drouais, 199.
 Drucat, 103.
 Druentia, 198.
 Dubis, 199.
 Dubra, 199.
 Dubron, 24, 100, 108, 199.
 Duclair, 103.
 Dufourspitze, 213.
 Dun, 108.
 Dunkerque, 183.
 Duno, 108.
 Dunos, 30, 102, 108.
 Durance, 198.
 Durnomagos, 111.
 Durocaptus, 103.
 Durocasses, 103, 126.
 Duroclarum, 103.
 Durocoregum, 103.
 Duromannum, 103.
 Duros, 30, 102.
 Dusios, 199.
 Dutch, 193.
 E
 Eau-de-Robec, 201.
 Eau-Mère, 202.
 Eau-Noire, 202.
 Eaux-Blanches, 202.
 Eaux-Bonnes, 25.
 Eaux-Chaudes, 25, 81.
 Eauze, 125.
 Ebalingen, 184.
 Eblange, 184.
 Eblingen, 184.
 Ebre, 198.
 Ebreuil, 99.
 Ebroici, 126.
 Eburacum, 116.
 Eburobriga, 102.
 Eburodunos, -um, 73, 102.
 Épinal, 194.
 Eburoiales, 99.
 Eburovici, 126.
 Ecaillé (l'), 222.
 Ecclesia, 149, 176.
 Echallens, 143.
 Échelle (l'), 55.
 Ecoassais (les), 192.
 Ecoteaux, 60.
 Écoute-a'il-pleut, 205.
 Ecquetot, 27, 148.
 Ecsthou, 145.
 Écrins (les), 211.
 Ecublens, 143.
 Egilsolles, 55, 150.
 Eichburg, 27.
 Eichwald, 27.
 Elaris, 197.
 Elaver, 197.
 Elbe, 200.
 Elevilla, 161.
 Elhorriet, 172.
 Elhorrieta, 172.
 Éliberre, 95.
 Élicaberry, 172.
 Élicoteche, 172.
 Elisagaray, 172.
 Ellington, 172.
 Elne, 47, 95, 123, 198.
 Elusa, 125.
 Elusates, 125.
 Embrun, 73, 102.
 Émile, 49.
 Emporion, 93.
 Empurium, 93.
 Engbien, 39, 49.
 England, 186.
 Englebelmer, 153.
 Engollon, 60.
 Entraigues, 25, 155.
 Entrammes, 118.
 Entraunes, 118.
 Entre-deux-Eaux, 25.
 Entrecasteaux, 155.
 Entremont, 155.
 Entrevaux, 23, 155.
 Entrèves, 25, 155.
 Envuardes, 60.
 Epamanduduros, um, 57, 103.
 Epenaux, 60.
 Eperlecques, 182.
 Épernay, 56, 114, 194.
 Épernon, 56.
 Épinal, 194.
 Épinay, 62, 113.
 Épineaux (les), 221.
 Épineil, 62, 113.
 Épineuil, 113.
 Equoranda, 71, 104, 117.
 Érau, 67.
 Erbach, 74, 115, 180.
 Erquy (cap d'), 215.
 Errolene, 172.
 Esaro, 197.
 Escalé, 55.
 Escartingus, 143.
 Escarpée (rue).
 Escatolens, 142.
 Escandœuvres, 102.
 Escaupont, 118.
 Eschenz, 180.
 Esclais, 61.
 Escorciacum, 161.
 Escoroy, 161.
 Esera, 197.
 Esclamieu, 67.
 Espagne, 186.
 Espagnols (les), 193.
 Espinouse, 212.
 Essonne, 199.
 Estang Tort, 66.
 Estom, 205.
 Estouteville, 140.
 Estrade, 29, 134, 156.
 Estrées, 29, 134.
 Etchaberri, 172.
 Etcheberry, 172.
 Etchehar, 172.
 Etchegaray, 172.
 Etiolles, 108, 130.
 Etoutteville, 140.
 Etrat (Loire), 29.
 Etraupont, 29.
 Etraz (Savoie), 29, 134.
 Etroham, 146.
 Eure, 25, 106.
 Évier, 25, 122.
 Évian, 25, 122.
 Evillard, 60.
 Evolena, 85.
 Evolène, 85.
 Évreux, 126.
 Evry, 116.
 Eychauda, 205.
 Eygurande, 33, 105.
 F
 Fabaria, 129.
 Fabrègue, 31.
 Fabrezan, 129.
 Fabricianum, 129.
 Fage, 119.
 Fagea, 119.
 Fageus, 119.
 Fain, 121.
 Fains, 121.
 Fains-la-Folie, 39.
 Famars, 121, 130.
 Fanjeaux, 121, 130.
 Fanjou, 130.
 Fanjoux, 121.
 Fanum Jovis, 121, 135.
 Fanum Martis, 121.
 Faou (le), 173.
 Faouët (le), 27, 174.
 Fara, 144.
 Farcins, 143.
 Faremoutiers, 150.
 Fau, 27.
 Faucilles, 207.
 Faucilles, 207.
 Faulensee, 205.
 Faulenseeli, 205.
 Faux, 27.
 Faveres, 31.
 Faverias, 161.
 Faverolles, 27.
 Favières, 27, 129, 161.
 Fay, 119.
 Fay-le-Froid, 34.
 Faye, 119.
 Fayet, 27.
 Fayet-Ronnayes, 34.
 Fayette (la), 27.
 Feins, 33, 117.
 Félins, 31, 130.
 Fénestrange, 184.
 Père, la Fère, 144.
 Ferraria, 130.
 Ferrère, 31, 130.
 Ferrière, 31, 55, 130.
 Ferronnerie (rue de la), 224.
 Ferté (la), 148.
 Ferté-Alais, 152.
 Ferté-Milon, 152.
 Feucherolles, 27.
 Feuguerolles, 27.
 Feurs, 30, 125, 190.
 Figulina, 31, 130.
 Filain, 130.
 Filistingen, 184.
 Fines, 33, 71, 117, 131, 181.
 Fins, 33, 117.
 Finsteraarhorn, 212.
 Finstingen, 184.
 Fismes, 131.
 Fix, 33, 117.
 Flaches (les), 221.
 Flagey, 116.
 Flagey, 116.
 Flat, 116.
 Flaugeac, 116.
 Flaviac, 116.
 Flaviacum, 116.
 Flaviobriga, 89.
 Flavioscus, 91.
 Flavy, 116.
 Flayosc, 91.
 Fléac, 116.
 Fléac, 116.
 Flecomodivilla, 63.
 Flessingue, 183.
 Fleurac, 116.
 Fleurat, 116.
 Fleuré, 116.
 Fleurey, 116.
 Fleury-sur-Loire, 42.
 Fleury-sur-Orne, 50.
 Fleuve (le), 202.
 Flines, 31, 130.
 Flins, 31, 130.
 Flirey, 116.
 Flobecq, 182.
 Floirac, 116.
 Florac, 116.
 Florence, 85.
 Floriacum, 57, 116.
 Fly, 116.
 Fo, 67.
 Foix, 98.
 Folie (la), 167.
 Folie-Regnault, 39.
 Font-Romeu, 39.
 Fontaine, 24.
 Fontarabie, 171.
 Fontenay, 24.
 Fontenelle, 24.
 Fontenille, 24.
 Fontenoy, 24.
 Fontevault, 24.

- Fontfrède, 155.
Fontfroide, 155.
Fontgombault, 24.
Fontpédrouse, 24.
Fonttrabouise, 202.
Fontvieille, 24.
Fontvive, 202.
Forés, 190.
Forest, 28.
Forêt (la), 28.
Forêt Noire, 212.
Forez, 190.
Forge (la), 222.
Forges, 31.
Forti, 30, 131.
Formans, 202.
Forum, 30, 71.
Forum Julii, 30, 36, 122, 138.
Forum Livii, 30, 131.
Forum de Segusiavis, 125.
Fosse (le), 220.
Fosse-aux-Anglais, 220.
Fou, 27.
Fouan de Vivei, 222.
Fouarre (rue du), 224.
Fougeray, 27.
Fourches (mont des).
Foux, 27.
Foye-Monjault, 158.
Fraire, 130.
Fraissigne, 119.
Frakmunt, 49.
Français (les), 192.
France, 185, 186, 189, 191.
Francis (les), 191.
Franche-Comté, 191.
Francheville, 33.
Francia, 186, 189.
Franciade, 47.
Franconville, 131.
Francorum villa, 8, 127, 131, 136.
Francorville, 131.
Francourville, 8, 127, 131, 139.
Francs (village) (Gironde), 127, 143, 185, 191, 192.
Francs (les), 127.
Francs-Bourgeois (rue des), 75.
Franeval, 47.
Frankfurt, 28.
Frankreich, 180.
Frans (Ain), 127.
Frauds (les), 221.
Fraxinea, 119.
Fraxinina, 56.
Fraxinosum, 130.
Frayssinet, 156.
Frayssinoux, 130.
Freiburg, 33, 183.
Freiburgergasse, 75.
Fréjus, 30, 36, 122, 138.
Freneuse, 130.
Fresnaie (la), 21.
Fresnay, 156.
Fresselines, 56.
Fressines, 119.
Freycinet, 156.
Fribourg, 33, 183.
Fribourgeois (rue des) 75.
Friedrichshafen, 37.
Froid (mont), 212.
Froidefond, 155.
Froidefontaine, 155.
Fromanteau, 225.
Fromentières, 27.
Fuenterrabia, 171.
Furain, 202.
Furand, 202.
Furo, 200.
Furens, 200, 202.
Fusain, 200, 201.
Fuxus, 96.
Fyé, 116.
- G**
- Gabali, 101, 126.
Gabalitanum, 188.
Gabalodunos, 102.
Gabus, 198.
Gacogne (Nièvre), 127.
Gachegaeschien, 74.
Gajac, 116.
Galli, 186.
Gallia, 186, 187.
Galm, 95.
Gambais (Seine-et-Oise), 144.
Gandalou (Tarn-et-Garonne), 127, 131.
Gap, 57.
Garde (la), 222.
Garde (lac de), 203, 204.
Garenne (la), 167.
Garnerans, 143.
Garonne, 197.
Garric, 26.
Garrigue(s), 26, 95, 212.
Garumna, 197.
Gascogne, 188, 198.
Gascons (les), 193.
Gastern, 181.
Gâtinais, 190.
Gaube (lac de), 205.
Gaulois (les), 97.
Gaudiacum, 116.
Gaule, 186.
Gavaudan, 102.
Gave, 198.
Gazeran (Seine-et-Oise), 143.
Genabum, 47, 90, 123.
Genava, 90, 106.
Gênes, 44, 90.
Genest, 27.
Genestouze, 27, 130.
Genetay, 27.
Genève, 90, 106.
Genève (lac de), 204.
Genève (mont), 212.
Genevrières, 27.
Genevris (mont), 212.
Genistoalum, 113.
Gennetel, 113.
Genua, 90.
Geoffroy l'Angévin (rue), 223.
Gérardmer, 68.
Géraumont, 141.
Gergovia, 26, 49.
Gergovie, 59.
Germain (les), 127, 142, 193.
Germani, 186.
Germania, 186.
Germare, 147.
Gesvres-le-Chapitre, 159.
Gévaudan, 188.
Gien, 90.
Gif, 57.
Ginestous, 130.

- Ginestous, 130.
Gisonis (mons), 57.
Git-le-Cœur (rue), 224.
Gitum, 57.
Glans, 199.
Glans, 199.
Glèresse, 74.
Gleysolles, 150.
Glisolles, 150.
Gloire-Dieu (la), 160.
Glouza, 83.
Glurns, 83.
Gollon, 60.
Gondrexange, 143.
Gothi, 127, 132.
Goths (les), 127.
Gothorum villa, 131.
Goudourville (Tarn-et-Gar.), 127, 131, 139.
Goupillères, 28.
Gourville (Charente, etc.), 127.
Goyetchebaita, 172.
Grâce-Dieu (la), 160.
Grammont, 55, 155, 211.
Gramont, 155.
Grand, 121.
Grand-Crêt-d'Eau, 212.
Grand-Mont, 55, 211.
Grand-Ruisseau, 202.
Grand-Saint-Bernard, 212.
Grand-Vallon, 212.
Grande-Côte, 39.
Grande-Paroisse, 159.
Grande-Ruine, 211.
Grande-Truanderie (rue de la), 224.
Grandes-Rousses, 211.
Grange-Batelière (rue de la), 224.
Grandlup (Aisne), 119.
Grannus, 121.
Gratianopolis, 47, 93.
Gratianopolitanum, 188.
Gru du Roi, 168.
Grave (pointe de), 215.
Graveins, 143.
Gravière (la), 221.
Gravonantos, 72, 100.
Grenade (Espagne, Nicaragua), 38.
Grenade (France), 38, 158.
Grenant, 72, 100.
Grenelle, 108.
Grenier-Saint-Lazare (rue), 223, 225.
Grenoble, 47, 93.
Grésivaudan, 188, 214.
Gris-Nez (cap), 215.
Grisolles, 55, 150.
Groix (île de), 217.
Grouin (pointe du), 215.
Grolu, 119.
Gua, 28.
Guadalajara, 33.
Gué, 28.
Gué de Longroi, 168.
Guebwiller, 181.
Guéméné, 177.
Guenet, 83, 173.
Guerey, 172.
Guern, 27.
Guernesey, 145.
Guex (Marne, Oise), 127, 132.
Guil, 25.
Guillestre, 25.
Guimiliau, 176.
Guissény, 176.
Guitaens, 142.
Guyencourt, 140.
Guyenne, 96, 188.
Guyonville, 140.
Gyr, 67.
Gyrone, 67.
- H**
- Hague (la), 215.
Haguedike, 145.
Haie à Denis Jollain (la), 220.
Haina, 201.
Haimaut, 190.
Haine, 190, 201.
Ham, 144, 145.
Han, 144.
Harfleur, 147.
Harismendy, 26, 172.
Harpispe, 26, 172.
Hattencourt (Somme), 139.
Hattouchât, 154.
Hattenville (Meuse), 140.
Hattenville (Meuse), 140.
Hauts de (les), 220.
Hauwartgasse, 74.
Havre (le), 30, 38, 59, 168.
Havre de Grâce (le), 37, 59, 168.
Haÿ ('), 59.
Hébécourt (Eure, Pas-de-Calais), 129.
Hébertot, 148.
Hébuterne, 140.
Helena, 47, 95, 123.
Hennebont, 176.
Herakléia, 92.
Herakléia Kakkabaria, 88, 92.
Heraklès Monoikos, 88.
Hérault, 67, 68.
Herbais, 144.
Herbaudière (la), 153.
Herbécourt (Somme), 139.
Herbémont, 141.
Herbeval, 141.
Herbeville, 140.
Herbeville (S.-et-Oise), 139.
Herbignac, 116.
Herbigny, 116.
Heribodo-cisterna, 140.
Hermannstadt, 82, 86.
Herrère, 31, 55, 130.
Herris, 60, 150, 216.
Hève (cap de la), 215.
Hinx, 117.
Hispani, 186.
Hispania, 186.
Hix, 117.
Hodant (Seine-et-Oise), 143.
Hodang (Seine-Inf.), 143.
Hoedic, 217.
Hohneck, 213.
Hollandais (les), 192, 193.
Homblières, 27.
Homme-Mort (l'), 63.
Honfleur, 24, 147.

Hongrois (les), 193.
 Hôpital, 159.
 Hôpital, 159.
 Hosingus, 143.
 Hospitalet, 159.
 Hou (le), 145.
 Houat, 217.
 Houdain (Pas-de-Calais), 143.
 Houdan, 143.
 Hougue (la), 215.
 Houlbec (Eure), 146, 201.
 Houlgate, 42, 145.
 Houtkerque, 183.
 Huchier, 144.
 Huequeliers, 144.
 Huelgoat, 178.
 Hugolar, 144.
 Humandale (la), 153.
 Hyères, 92.
 Hyères (îles d'), 216.

I

Ibarle, 172.
 Ibarron, 172.
 Ibères (les), 94, 198.
 Iberus, 198.
 Iccioduros, 103.
 Icciomagos, 104.
 Iccione, 100.
 Icidmagus, 101.
 Icciomagos, 101.
 Iguerande, 105.
 Ile-Saint-Denis (l'), 167.
 Ilerda, 96.
 Ilhéou (lac d'), 205.
 Ilixon, 95.
 Ile, 79.
 Illiberis, -berris, 32, 47, 95, 123, 198.
 Ilurone, 95, 125.
 Imperia, 49.
 Incara, 197.
 Indrois, 198.
 Ingrande, 105.
 Innsbruck, 29.
 Insulinde, 187.
 Interlaken, 86.
 Iriart, 172.
 Iribarne, 172.

Irigoyen, 172.
 Irun, 172.
 Isar, 197.
 Isara, 198.
 Isarnodoron, 32, 103.
 Isca, 190.
 Iscara, 199.
 Ischer, 199.
 Ischer, 199.
 Isclona, 199.
 Isère, 197, 199.
 Isle-Adam (l'), 24, 153.
 Isle-Jourdain, 153.
 Isle-sur-Serein, 24.
 Isneauville, 140.
 Issoire, 45, 103.
 Issolu, 73, 102.
 Issor, 171.
 Issou, 80.
 Issoudun, 73, 102.
 Itali, 186.
 Italia, 186.
 Italie, 40, 185.
 Italiens (les), 193.
 Iturbide, 172.
 Ivoi, 48.
 Ivrande, 63.
 Ivrey, 116.
 Ivry, 116.
 Ivuranda, 13.
 Izernore, 32, 103.

J

Jaberri, 172.
 Janvilliers, 107.
 Japonais (les), 193.
 Jardine (la), 221.
 Jarrige, 26, 95.
 Jarrigo (la), 26.
 Jauréguiberry, 172.
 Javois, 126.
 Jersey, 145.
 Jérusalem, 40, 159, 160.
 Jeûneurs (rue des), 64, 225.
 Jeux, 121.
 Jeux-Neufs (rue des), 64, 224, 225.
 Jobourg (raz de), 215.
 Joinville, 2.
 Joly (mont), 211.

Jomeville, 83.
 Jonahère, 27.
 Jonquière, 27.
 Jonzac, 78.
 Jorasses, 208.
 Jorat, 208.
 Jouars, 103.
 Joué, 116.
 Joux, 208.
 Joux-Aigues (rue), 64.
 Jouy, 116.
 Jouy-le-Comte, 42.
 Joyeuse (la), 202.
 Juan-les-Pins, 51, 168.
 Jublains, 126.
 Juccus, 121.
 Juifs (rue aux, rue des), 224.
 Jullacum, 115, 180.
 Julianes, 129.
 Julianum, 129.
 Jülich, 115, 180.
 Juliers, 115, 180.
 Juliobona, 63, 104, 112.
 Juliobriga, 89.
 Jumeauville, 63.
 Jumeaux (les Deux), 212.
 Jungfrau, 211.
 Jura, 208.
 Juris, 208.
 Justice (la), 22.
 Juvaincourt, 139.
 Juzaiga, 64.
 Juzennecourt (Hte-Marne), 140.

K

Kalbegasse, 74.
 Kaltwasser, 201.
 Kander, 197, 198.
 Kassel, 120.
 Kelmorain, 74.
 Kemper, 83.
 Keraudren, 177.
 Kerchevalier, 177.
 Kergadiou, 177.
 Kergoat, 28, 173, 176, 178.
 Kergouet, 178.
 Kerguen, 176.

Kerguillerm, 177.
 Kerhoat, 178.
 Kerhuon, 177.
 Kerillis, 176.
 Kerjean, 177.
 Kerlouët, 65.
 Kermaria, 177.
 Kernilis, 176.
 Kernostin, 65.
 Kerroland, 177.
 Kerrouseau, 177.
 Kitharista, 93.
 Klausenburg, 82.
 Kéber (rue), 70.
 Klouet, 65.
 Knoblochgasse, 74.
 Knostin, 65.
 Koeln, 120, 180.
 Koeln-am-Rhein, 74.
 Koloszar, 82.
 Konstantz, 123, 180.
 Kremlin (Seine), 39, 167.

L

Labastide-Clairence, 157.
 Labastide d'Armagnac, 158.
 Labastide-Villefranche, 158.
 Labourd, 170, 186.
 Lac (le), 221.
 Lacalm, 108, 209.
 Lacelle, 59.
 Lactora, 90, 125.
 Lactorates, 125.
 Ladedubrum, 100.
 Ladezoubre, 100.
 Laffitebaita, 172.
 Lafrançaise, 158.
 Lagarrigue, 95.
 Lahorra, 96.
 Lalacelle, 59.
 Lamballe, 177, 178.
 Lamontgie, 158.
 Lamontjoie, 158.
 Lamonzie, 158.
 Lamourguier, 158.
 Lampaul, 177.
 Landericiacum, 114.

Landerneau, 177.
 Landes (les), 221.
 Landrecies, 114.
 Landrévarzec, 177.
 Langoat, 177.
 Langres, 126.
 Languedoc, 191.
 Languedocien, 193.
 Lanhon, 60.
 Lanneur, 177.
 Lannédern, 177.
 Lannes (Hte-Marne), 121.
 Lannévez, 177.
 Lannilis, 72, 177.
 Lannion, 177.
 Lanvollon, 177.
 Laon, 69.
 Lapurdum, 90, 170, 188.
 Largentière, 130.
 Lario, 49, 204.
 Larius, 208.
 Larrouy, 96.
 Lartigue, 95.
 Lasteyrie, 153.
 Latona, 121.
 Latusa, 59.
 Laugier, 153.
 Launay, 27, 156.
 Lauronantos, 100.
 Lay, 189.
 Layacum, 59.
 Lectoure, 90, 125.
 Ledia, 160.
 Ledos, 199.
 Léman, 49, 204.
 Lemanus, 204.
 Lemate, 207.
 Lemausos, 107.
 Lemberg, 71, 86.
 Lémenc, 42, 90, 106, 107.
 Lemincos, 90, 105, 107.
 Lemoialos, 99.
 Lemovices, 101, 107, n. 1, 126, 192.
 Lemovicium, 188.

Lemozi, 188.
 Lempdes, 108.
 Lenede, 80.
 Leonberg, 71.
 Léopol, 71.
 Leopold, 71.
 Lerida, 96.
 Lérins, 216.
 Leriaus, 216.
 Lero, 216.
 Lescar, 42.
 Lescatel, 177.
 Lescot, 177.
 Lestra (St-Martin-) (Loire), 134.
 Leucate, 94.
 Leucate (étang de), 204.
 Leuze, 117.
 Levallois-Perret, 167.
 Levant (îles du), 217.
 Lexovii, 126.
 Lexovinum, 188.
 Leymarie, 153.
 Lézian, 156.
 Lhéou (lac), 205.
 Liberté (rue de la), 225.
 Lida, 76, 160.
 Lieu-Dieu, 160.
 Lieuvain, 188.
 Liger, 197.
 Ligerz, 74.
 Lignerolle, 27.
 Lignière(s), 27, 129.
 Lignes (les), 88.
 Lilas (les), 1, 2, 167.
 Lille, 24.
 Lillebonne, 63, 104.
 Limsil, 99, 107.
 Liméjols, 99.
 Limeuil, 99.
 Limoges, 36, 42, 126.
 Linoialos, 107.
 Limours, 57, 107.
 Limous, 57.
 Limousin, 188.
 Limoux, 107.
 Linaria, 129.
 Lincoln, 129.
 Lindebeuf, 147.
 Lindum Colonia, 120.
 Lingerie (rue de la), 224.

Louvière, 28.
 Louviers, 28.
 Louvres, 28.
 Louze(a), 117.
 Lu, 119.
 Luc, 27, 119.
 Lucens, 143.
 Lucerne (lac de), 204.
 Luchon, 24, 95, 122.
 Luciacum, 116.
 Lucodunos, 32, 74, 102.
 Lucus, 118.
 Lucus Asturum, 45.
 Lugdunum, 32, 74, 102.
 Lugdunum Consor-
 norum, 125.
 Lugudunum, 74, 102.
 Lupara, 28.
 Lupiciana, 28.
 Lutetia, 46, 59.
 Lutosa, 117, 130.
 Lutra, 199.
 Luxeuil, 24.
 Lvof, 71, 86.
 Lyon, 47, 73, 102.
 Lyonnais (les), 194.
 Lyonnaise (la), 40.

Macériens (les), 194.
Maerjelen (lac), 205.
Maffliers, 144.
Magavera, 101, 200.
Maggiore (lago), 204.
Maglio, 209.
Magoer, 176.
Magontia, 67, 180.
Magontiacum, 57, 180.
Magos, 30, 71, 103,
111.
Magrada, 170.
Mail, 209.
Maillane (B.-du-Rhône), 129.
Maillargues (Cantal),
129.
Maine (le), 189.
Mainz, 180.
Maison-Rouge, 221.
Maizeray (Meuse), 134.
Maizières, 134.
Majeur (lac), 203, 204.

Majorque, 216.
Maladeta, 211.
Maladière, 159.
Maladrerie, 159.
Maladrie, 159, 222.
Malais (les), 193.
Malakoff (Seine), 39,
167.
Malay, 50.
Malh, 209.
Malleus, 209.
Mallevall, 24.
Malliana, 120.
Mallianicum, 120.
Malmont, 24, 220.
Mallrière, 221.
Manceaux (les), 189,
193.
Mandeure, 57, 103.
Manigod, 68.
Mans (le), 61, 126, 189.
Mantes, 42.
Mantes-la-Ville, 42.
Marbais, 144.
Marcadal, 30.
Marcedan, 30.
Marcellianicum, 129.
Marche (la), 191.
Marchénoir, 30.
Marcornago, 111.
Marcomans (les), 127.
Marçon, 129.
Mareil, 99.
Mareugheol, 99.
Mareuil, 99.
Margeride, 213.
Marignan, 129.
Marignane, 129.
Marinianum, 129.
Markirch, 183.
Marmagne, 111, 180.
Marmagne, 127.
Marmaigne (Mayenne),
127.
Marne, 2, 73, 199.
Marnes, 199.
Maroinals, 99.
Mars (Ardenne), 121.
Marsaille, 2, 57, 92.
Marsens, 143.
Marsillanges, 129.
Marsillargues, 129.
Marsingus, 143.
Marson, 129.

249

Martigny, 103.
Martin (cap), 215.
Martincourt, 139.
Martinville, 139.
Martinville, 139.
Martione, 129.
Martot, 148.
Martres (Les), 149
150.
Martyrum (mons), 148
Maréjols, 100.
Marvejols, 100.
Mas (le), 157.
Mas d'Azil, 157.
Masange (la), 222.
Masflare, 144.
Massalia, 92.
Massilia, 57, 92.
Massillargues, 129.
Matra, 189.
Matrona, 73, 199.
Matterhorn, 207.
Maubuee (rue), 224.
Maucourt, 139.
Maudits (monts), 22
211.
Mauléon, 171.
Maupas, 24.
Maurens, 142.
Maures (les), 127.
Maures (monts des),
213.
Maurinacum, 116.
Mauring, 149.
Muxéville, 62.
Mayence, 57, 180.
Mayet-la-Montagne,
54.
Mazarine (rue), 223.
Mazères, 134.
Mazeret, 134.
Mazières, 134.
Meaux, 126, 190.
Medareum, 121.
Médavi, 153.
Mediolanum, -os, 104,
105.
Mediomatrici, 57, 126.
Mées (les), 153.
Méguillaume, 153.
Meing, 212.
Meilhan, 105.
Meillan, 105.
Moillets (les), 187.

Mélanfroy, 153.
Meldianum, 190.
Meldi, 126, 190.
Mellodunos, 102, 104.
Mellosedos, 104.
Melodunum, 73, 102.
Melun, 2, 73, 102, 104.
Ménardière (la), 153.
166.
Menardivilla, 56.
Mende, 73.
Mendousse, 171.
Mendoza, 172.
Mendoza, 172.
Ménérbes (Vaucluse),
121.
Ménerville, 56.
Ménésbles (Côte-d'Or),
121.
Ménétreuil, 150.
Ménétreux, 150.
Ménétrol, 150.
Ménilmontant, 63, 153.
166.
Menosca, 170.
Mannus (les), 49.
Mélans, 105.
Meran, 83.
Merano, 83.
Merœur, 121.
Mereoire, 121.
Mereore (monte), 121,
148.
Mercurium, 121.
Merquer, 121.
Merceda 121.
Mercuri-J, 121.
Mercurium, 121.
Mercuriol, 121.
Merdogne, 49.
Merlfontaine, 220, 222.
Mesnil, 135, 153.
Mesnil-Amelot, 153.
Mesnil-Aubry, 153.
Mesnil-Esnard, 153.
Mesnil-le-Roi, 154.
Mesnil-Maudan, 53,
153.
Mesnil-Mauger, 153.
Mesnil-Mau-tamps, 63.
Mesvres, 101, 200.
Mesvin, 200.
Metz, 57, 126.
Metz, 67, 126.

Meudon, 2, 73, 102.
Meurchain, 120.
Meuse, 200.
Meuvy (Hte-Marne),
120, 130, 141.
Meylan, 105.
Meyronne, 73, 199.
Mézières, 134, 194.
Michaüds (les), 167.
Middelburg, 183.
Midi (aiguille, puy du),
212.
Mifoucher, 153.
Migaudry, 153.
Mihardouin, 153.
Milan, 105.
Millas, 122.
Mille Aures (col de),
66.
Millevaches (plateau
de), 212.
Mimate, 73.
Minardi villa, 56.
Minerva, 121.
Minerve (Hérault), 121.
Mithinc (le), 215.
Minnodunos, 102.
Minorque, 216.
Miolan(s), 105.
Miquelon, 216.
Mirabeau, 23, 156.
Mirabel, 156.
Miramont, 23, 156.
Mirande, 156.
Miramont, 23, 156.
Miraval, 23.
Mirebeau, 23, 156.
Mirefleurs, 156.
Miremont, 23, 156.
Mireval, 156.
Miribel, 23, 156.
Moder, 199.
Mönch, 211.
Mœurs, 23, 202.
Mogra, 118.
Moine (le) 211.
Moirans, 68.
Moliens, 105.
Molliens, 105.
Monaco, 81, 86, 88,
92.
Monampteuil, 100.
Monasterium, 69, 149,
183.

Monastier, 158.
 Monclar, 155.
 Monestier, 158.
 Monfalcone, 28.
 Monistrol, 150.
 Monné, 210.
 Monnerville, 56.
 Monnétier, 158.
 Monoikos, 92.
 Monpazier, 158.
 Mons Gisonis, 57.
 Martyrum, 148.
 Mont Blanc, 22, 210.
 Mont Cenis, 22, 210.
 Mont-Cetard (rue du), 65.
 Mont Dauphin, 37, 154, 168.
 Mont Dieu (Ardennes), 160.
 Mont Froid, 212.
 Mont Louis, 37, 154, 168.
 Mont Nanteuil, 100.
 Mont Rose, 211.
 Mont Rouch, 210.
 Montagne-Noire, 210.
 Montaignier, 31.
 Montaillevet, 49.
 Montarsis, 221.
 Montauban, 23, 158.
 Montclar, 155.
 Montdidier, 152.
 Monte(m) Mercore, 148.
 Monte Veneris, 121.
 Monte-Carlo, 81, 86.
 Montenegro, 86.
 Montereau, 68, 150.
 Montet, 156.
 Montfaucon, 23, 38, 161.
 Montferrand, 34, 152.
 Montfort, 152.
 Montfort - l'Amaury, 154.
 Montgeron, 57, 152.
 Montguyon, 152.
 Monthyon, 152.
 Montier, 68, 158.
 Montier-en-Der, 68, 107.
 Montierchaume, 68.
 Montjoie, 157.
 Montjoux, 121.
 Monthéry, 154.
 Montmartre, 148, 166.
 Montmeillant, 105.
 Montmélian, 106.
 Montmirail, 23.
 Montmorency, 49.
 Montné, 210.
 Montolivet, 49.
 Monton, 212.
 Montréal, 157.
 Montréjeau, 157.
 Montreuil, 68, 150.
 Montreux, 150.
 Montrichard, 69.
 Montrond, 69.
 Montrouge, 166.
 Montségur, 55.
 Montsûr, 55.
 Montvendre (Drôme), 121.
 Morat, 84.
 Morbihan, 216.
 Morecourt, 139.
 Moréac, 174.
 Moret, 30.
 Morgenberg, 213.
 Moriacum, 46.
 Morin, 25, 118, 201.
 Morini, 192.
 Mornago, 116.
 Mornand, 100.
 Mornant, 100.
 Morsang (Seine-et-Oise), 120.
 Mort (lac), 205.
 Mort-Homme, 63.
 Mortagne, 127.
 Morville, 139.
 Morvilliers, 139.
 Mosae vicus, 120, 130, 141.
 Mosella, 200.
 Moselle, 200.
 Moselotte, 204.
 Mosomagus, 104.
 Moseruel, 68.
 Motte (lac de la), 205.
 Moudon, 102.
 Mouffetard (rue), 65.
 Moulins, 156.
 Mounier (mont), 210.
 Mourgue, 92.
 Mourre Froid, 211.
 Moutier(s), 68, 158, 186.
 Mouzon, 104.
 Muera, 118.
 Muizon (Marne), 122.
 Muleent, 30, 120.
 Multien, 40, 190.
 Münster, 183.
 Mur (le), 176.
 Murat, 30.
 Murcin (Allier), 120.
 Muret, 30.
 Mursens (Lot), 30, 120.
 Murten, 84.
 Murviedro, 30, 45.
 Murviel, 30.
 Mussipontains (les), 194.
 Mylord (col de), 60.

N

Nabarra, 96.
 Nagy Szabén, 82.
 Namnetes, 126.
 Namps, 108.
 Nans, 108.
 Nansouty, 1, 61, 108.
 Nant, 108, 199, 202.
 Nant Blanc, 202.
 Nant-sous-Thil, 61, 108.
 Nanteau, 62, 100.
 Nanterre, 2, 56, 72, 103, 104.
 Nantes, 126, 178, 109.
 Nanteuil, 62, 100.
 Nantoialos, 100.
 Nantos, 100, 103.
 Nantouillet, 100.
 Nantuates, 192.
 Naoned, 187.
 Napoléon-Vendée, 48.
 Napoléonville, 48.
 Narbo, 90.
 Narbone, 170.
 Narbonnaise, 187.
 Narbonne, 90.
 Nase, 215.
 Naso di Gatto, 215.
 Navarre, 90, 187.

Navisanche, 195.
 Neapolis, 32.
 Nederland, 186.
 Nehou, 145.
 Neiron, 68, 210.
 Nêlu, 119.
 Nemausus, -um, 73, 82.
 Nemetacum, 57.
 Nemetocenna, 57, 104.
 Nemetoduros, 72, 103, 104.
 Nemetos, 104.
 Nemours, 47, 73.
 Nemous, 57, 73.
 Nemse, 73, 82.
 Neriomagos, -us, 57.
 Nêris, 57.
 Nero (cap), 215.
 Nesle-la-Noble, 44.
 Nestals, 198.
 Neste, 198.
 Neubourg, 155.
 Neuburg, 32.
 Neuchâtel, 1, 30.
 Neufchâteau, 30, 32.
 Neuchâtel, 30, 32, 45, 155.
 Neufchâtel - en - Saosnois, 155.
 Neufvy, 141.
 Neuilly, 2.
 Neuilly-le-Dien, 159.
 Neuilly-Plaisance, 39.
 Neulliac, 174.
 Neumagen, 111, 180.
 Neussargues, 78.
 Neustadt, 32.
 Neuveville, 32.
 Neuvic, 141.
 Neuvy, 141.
 Nevera, 25, 45, 106.
 Nevernum, -os, 25, 45, 106.
 Nevers, 25, 45, 106.
 New-Amsterdam, 38.
 New-York, 38.
 Nez, 215.
 Ni-Jollain (la), 220.
 Nicaea, 93.
 Nice, 2, 37, 44, 93.
 Nice-Havrais (le), 40.
 Nièvre, 25, 45, 106.
 Nijmegen, 111, 180.
 Nikaia, 37, 93.
 Nimègue, 11, 180.
 Nîmes, 24, 73, 82.
 Niort, 101.
 Nive, 198.
 Niver, 198.
 Nivernum, 45.
 Noailles, 48.
 Nogent, 2, 5, 107.
 Nogent-le-Rotrou, 5, 104.
 Nogentel, 107.
 Nogentvilliers, 107.
 Nogiomum, 107.
 Nointel, 107.
 Noiomellum, 63.
 Noir (lac), 294.
 Noire (Montagne), 210.
 Noirétable, 31.
 Noirmoutier, 60, 63, 150, 216.
 Noisiel (Seine-et-Marne), 120.
 Noisy, 120.
 Noisy-le-Sec, 34.
 Nombrieux, 60.
 Nonaz, 60.
 Noneda, 80.
 Nonette, 80.
 Normandie, 190.
 Normandie (les), 193.
 Normare, 147.
 Northmans (les), 146, 192.
 Nouvelle (la), 32, 107.
 Nouvelle-Orléans (la), 38.
 Noviant, 107.
 Novion, 104, 107.
 Novéant, 107.
 Novempopulanie, 188.
 Noviant, 107.
 Novientos, 5, 32, 107.
 Noviodunos, -um, 5, 32, 45, 102.
 Noviomagos, 5, 32, 63, 107, 111.
 Novioritos, -um, 101.
 Noyant, 104.
 Noyon, 104.
 Nucaria, 129.
 Nucetum, 120.
 Nugère, 129.
 Nyon, 5, 102.
 Nyons, 5, 104.
 O
 Obere Nase, 215.
 Obersee, 204.
 Obiou, 68, 211.
 Oblineum, 63.
 Obrechies, 114.
 Océanie, 187.
 Octoduros, 103.
 Oddington, 145.
 Oeil (l'), 202.
 Oesterham, 145.
 Oesterreich, 186.
 Offenengos, 143.
 Offenans, 143.
 Oia, 216.
 Oirmoutier, 60, 216.
 Oise, 198, 199.
 Olbia, 92.
 Oléron (île), 216.
 Oloron, 95, 125.
 Ombrieux, 60.
 Ondarrabia, 171.
 Onde (l'), 67.
 Oneglia, 49.
 Onna, 24, 100, 197.
 Onnaz, 60.
 Oo (lac d'), 105.
 Oradour, 159.
 Orbach, 144.
 Orbais, 144.
 Orbak, 144.
 Orgerus, 45.
 Orléanais, 190, 193.
 Orléanais (les), 193.
 Orléans, 47, 123.
 Orliu, 119.
 Orluo, 119.
 Orliut, 119.
 Ornois, 190.
 Oroir, 159.
 Orreaga, 171.
 Orredon, 205.
 Orsières, 28.
 Orteaux (rue des), 221.
 Orvanne, 196.
 Orvieto, 2, 32, 45.
 Orvin, 201.
 Orxois, 190.
 Oscara, 197.
 Osiami, 128.
 Osserain, 171.
 Ouche (rivière), 197.

Ouche (lieudit), 221.
 Oues (rue aux), 64, 224, 225.
 Ouessant, 216.
 Ouistreham, 145.
 Oureq, 190.
 Ourouer (Nièvre), 159.
 Ours (rue aux), 64, 224, 225.
 Oust, 123.
 Ouzouer, 159.
 Oviedo, 9, 32, 45.
 Oxford, 28.
 Oyanbelché, 172.
 Oyanhart, 172.
 Ozoir, 159.

P

Pacciacum, 135.
 Paimbeuf, 179.
 Palavas-les-Flots, 51.
 Pampelune, 95, 96, 171.
 Pamplona, 171.
 Paray-le-Monial, 158.
 Parcières (les), 220.
 Pardon, 221.
 Paré (puy), 220.
 Pargnan, 100.
 Parigi, 85.
 Paris, 46, 59, 85, 123, 126.
 Paris-Plage, 40.
 Parisien, 194.
 Parisii, 46, 59, 123, 126, 131.
 Parisis (le), 190.
 Parman, 42.
 Parpaillon, 211.
 Parronantos, 100.
 Pas, 23.
 Pas-de-l'Ancié, 66.
 Pas-de-la-Mule (rue du), 224.
 Pas-des-Lanciers, 66.
 Pas-Redon, 221, 222.
 Passy, 135, 160.
 Patay, 135.
 Pau (gave de), 22.
 Paullac, 116.
 Paulhac, 116.
 Paulhaguet, 116.
 Paulhan, 129.
 Pauliacum, 5, 116.
 Paulianum, 129.
 Pauliat, 116.
 Pavillons - sous - bois, 167.
 Pays-Bas (les), 188.
 Pecq (le), 61.
 Peillac, 116.
 Peiregore, 188.
 Péirelié (le), 221.
 Peitiés, 131.
 Penaux, 60.
 Penbo, 179.
 Penchant (le), 220.
 Penhoat, 177.
 Penhoet, 28, 178.
 Penna, 95, 208.
 Pennines (Alpes), 208.
 Perdreauxville, 63.
 Perdreaux (les), 222.
 Perdu (mont), 22, 211.
 Péreuil, 113.
 Pereuilh, 113.
 Pérouse, 118.
 Periculum, 75.
 Périgord, 188.
 Périgueux, 42, 126.
 Pernant, 100.
 Pérouse (lac de), 204.
 Perray (le), 46.
 Pervenchères, 22, 129.
 Pervincaria, 129.
 Pervinquières, 27.
 Péry, 75.
 Petichet (lac de), 66.
 Petit-Chat (lac du), 66.
 Petites-Chiettes, 50.
 Petites-Pyrénées, 212.
 Petits-Pères (rue des), 224.
 Petrocoricum, 188.
 Petrocorii, 126, 192.
 Petroialum, 100.
 Petrosa, 118, 130.
 Peuil-Tenquin, 81.
 Payre, 23.
 Peyrehorade, 81.
 Peyrelevade, 32.
 Peyrouse, 118.
 Pfyn, 33, 117, 180.
 Phocéens (les), 92.
 Phost (le), 67.
 Pibilingon, 184.
 Piblang, 184.
 Picardie, 190.
 Picards (les), 193.
 Picpus (rue de), 224.
 Pictavi, 106, 126, 134, 188.
 Pictavum, 131, 188.
 Pieblingen, 184.
 Pierre-au-Lard (rue), 225.
 Pierrefitte, 32.
 Pierrelaye, 76.
 Pierrelevée, 32.
 Pigé (puy), 22.
 Pilate, -us, 50, 213.
 Pincerais, 40, 190.
 Pinciaum, 190.
 Pineuilh, 113.
 Pinoialum, 113.
 Piroialum, 113.
 Pirou (Manche), 145.
 Pirou (Croix de), (P. de-Dôme), 222.
 Pivas (les), 222.
 Plaine-St-Denis (la), 167.
 Plaisance (Italie), 39, 158.
 Plaisance (Hte-Garonne), 38, 158.
 Plaisance (Seine, etc.), 39, 167.
 Planche-aux-Carpes (rue), 224.
 Plantier (le), 221.
 Plat-d'Étain (rue du), 223.
 Pléchatel, 176.
 Plessis, 167.
 Pleubihan, 175.
 Pleucadeuc, 175.
 Pleudaniel, 175.
 Pleumeur, 175.
 Plœmeur, 175.
 Plœrmel, 175.
 Plogastel, 175.
 Plogoff, 175.
 Plomb-du-Cantal, 16, 83, 209.
 Plonévez, 175.
 Plouarzel, 175.
 Ploudaniel, 175.
 Ploufragan, 175.
 Plougastel, 175, 178.

Plouha, 174.
 Plouharnel, 175.
 Ploujean, 175.
 Plounévez, 175.
 Pô, 90, 198.
 Podium, 229.
 Poëla-Percée (rue de la), 223.
 Poher, 191.
 Poissy, 190.
 Poitiers, 126, 131.
 Poitiers (rue de), 225.
 Poitou, 131, 188.
 Poitronville, 46.
 Polynésie, 187.
 Pom (du Cantal), 63.
 Pommeraye, 156.
 Pommeuse, 118.
 Ponce, 118.
 Pompae, 96, 171.
 Pompage, 129.
 Pomponium, 129.
 Pomponne, 129.
 Ponson, 129.
 Pont-à-Mousson, 168, 194.
 Pont-Audemer, 156.
 Pont-aux-Biches (rue), 223.
 Pont-d'Ain, 168.
 Pont-d'Hérault, 168.
 Pont-Hébert, 156.
 Pont-l'Évêque, 156.
 Pont-Saint-Esprit, 29, 156.
 Pont-Sainte-Maxence, 29, 156.
 Pontailac, 78.
 Pontaubault, 156.
 Ponte(m) Dubis, 118.
 Ponte(m) Isarae, 71, 117, 138.
 Ponte(m) Scaldis, 118.
 Ponte(m) Veterem, 29, 118.
 Pontet, 156.
 Pontgibaud, 156.
 Pontgouin, 156.
 Pontione, 129.
 Pontivy, 48.
 Pontoise, 29, 71, 117, 118, 138.
 Pontoux, 118.
 Pontpoint, 129.
 Pontverre, 29, 118.
 Poperinghe, 183.
 Popincourt, 2, 160.
 Porhoët, 191.
 Pornic, 191.
 Porquerolles, 217.
 Poranit, 179.
 Port-à-l'Anglais, 30, 168.
 Port-à-Binson, 168.
 Port-Cros, 217.
 Port de Piles, 168.
 Port Lesney, 156.
 Port Sainte-Marie, 156.
 Port-Vendres, 8, 30, 37, 93.
 Portbail, 30, 156.
 Portet, 156.
 Porto Maurizio, 49.
 Porto Venere, 37, 121.
 Portofino-Kulm, 40.
 Portofino-Vetta, 40.
 Portus Herculis Monaci, 92.
 Portus Veneris, 8, 30, 121, 130.
 Postojna, 83, 86.
 Postumia, 84, 86.
 Pot-de-Fer (rue du), 223.
 Poudouvre, 191.
 Pouillé, 116.
 Pouilly, 116.
 Pouilly, 116.
 Pouldreuzic, 177.
 Pouldu (le), 177.
 Poulprat, 177.
 Pourri (mont), 211.
 Pouxoux, 69.
 Pouzols, 130.
 Pouzoles, 130.
 Pozzuoli, 130.
 Pradeaux (les), 28.
 Pradel, 28.
 Prades, 28, 54.
 Pradères, 56.
 Prato Rotundo, 221.
 Praz (la), 54, 68.
 Pré, 28, 54.
 Pré-au-Loup (le), 222.
 Preales, 56.
 Preuil, 100.
 Pria (la), 65.
 Priuré, 158.
 Prin-te-garda, 222.
 Priors, 158.
 Prodrienvilla, 63.
 Provençal, 193.
 Provence, 188.
 Provençère(s), 27.
 Provincia, 187, 188.
 Puech-Icard, 81.
 Puigcerda, 69.
 Puigmal, 211.
 Puteolum, 130.
 Puttlingen, 184.
 Puttlinge, 184.
 Puy, 210.
 Puy-Paré, 220.
 Puy-Pigé, 220.
 Puy-Saint-Front, 42.
 Puy-Sainte-Réparate, 81.
 Puylobier, 81.
 Puyrol, 158.
 Puyricard, 81.
 Pyréné, 93.
 Pyrénées, 207.
 Pyrénées (Petites), 212.

Q

Quartes (Nord), 122.
 Quarto, 122.
 Quatre-Cantons (lac des), 204.
 Quatre-Chemins (les), 29.
 Quatre-Routes (les), 29.
 Queiroix, 29.
 Quélenec, 178.
 Queleneven, 177.
 Quercy, 188.
 Quesnoy (le), 26, 54, 156.
 Quettehou, 145.
 Quetteville, 140.
 Quetteville, 140.
 Quillebeuf, 147.
 Quimper, 25, 81, 177.
 Quimperlé, 177.
 Quinto, 122.

R

Radence, 178.
 Radepont, 9, 29, 141.

- Rance, 199.
 Rappoltsweiler, 83.
 Ratayrens, 142.
 Ratharing, 142.
 Raucourt, 140.
 Rauville, 140.
 Raz (pointe du), 215.
 Rebais, 144.
 Rebetz (Oise), 144.
 Rebouls (les), 167.
 Réconfort, 160.
 Redon, 178.
 Redonde (la), 221.
 Redone, 178.
 Redones, 126.
 Reii, 123.
 Reims, 126.
 Remagen, 111, 180.
 Remi, 126.
 Renardière (la), 28.
 Renons, 143.
 Rennes, 126, 178.
 Reno, 199.
 Renos, 199.
 Resback, 144.
 Reschen, 83.
 Rescia, 83.
 Resia, 83.
 Reuilly, 166.
 Rhaeticum, 213.
 Rhaetikon, 213.
 Rhin, 199.
 Rhodanus, 197.
 Rhône, 197.
 Ribe, 55.
 Ribeaupillé, 83, 181.
 Ribeire, 221.
 Rieu (=rivus), 202.
 Rieu (=Ritona), 199.
 Riez, 124.
 Rigenen, 213.
 Rigi, 213.
 Rigi-Kulm, 40.
 Rigomagos, 104, 111.
 Rinctios, 199.
 Rinos, 199.
 Riom, 69, 104.
 Rioudaz, 85.
 Ritona, 199.
 Ritos, 101.
 Ritumagus, 101.
 Riva Bella, 40.
 Rive(s), 55.
 Rivière, 24, 202.
 Rivière Bleue, 202.
 Roazon, 178.
 Robec (le) (ruisseau), 146, 210.
 Robecq (Pas-de-Calais), 144.
 Robertie (la), 153.
 Robertot, 148.
 Robinson, 167.
 Roc de l'Aigle, 207.
 Rocafort, 80.
 Roccadunos, 102.
 Roche (la), 23.
 Roche-Charles (la), 8.
 Roche-Guyon, 152, 154.
 Roche-Melon, 211.
 Roche-sur-Yon, 48.
 Rochefort, 23, 152.
 Rocher de la Liberté, 47.
 Rochers de Naye, 39.
 Rocquencourt, 140.
 Rodez, 58, 126, 194.
 Rodium, 150.
 Rogécourt, 140.
 Rogéville, 140.
 Rohan (cour de), 223.
 Roiglise, 150.
 Roma, 192.
 Romainmôtier, 150.
 Romains (les), 192.
 Romainville, 1, 2, 8, 138, 159.
 Romanèche, 128.
 Romani, 192.
 Romanu-villa, 138.
 Romania, 192.
 Rome, 186.
 Roncevaux, 171.
 Rond (lac), 205.
 Ronde (la), 67.
 Rondemare, 147.
 Roque-de-Fa (la), 140.
 Roquedur, 102.
 Roquefort, 23, 89, 152.
 Rosbak, 144.
 Roscoat, 177.
 Roscoff, 177.
 Rose (mont), 211.
 Roslar, 144.
 Rossbach, 144.
 Rotoialos, 100.
 Rotomagus, 125.
 Rotone, 178.
 Roubaix, 144.
 Rouch (mont), 210.
 Rouen, 125.
 Rouergue, 58, 188.
 Roulers, 144.
 Roumains (les), 192.
 Roumanie, 192.
 Roumare, 147.
 Roure, 27.
 Rousse (le), 81.
 Rousses (Grandes), 211.
 Roussillon, 88.
 Routot, 148.
 Rouville, 140.
 Rouvray, 27.
 Rouvre, 27.
 Rouvroy, 27.
 Roux (cap), 215.
 Rovereto, 26.
 Roya, 202.
 Ru, 202.
 Ru-du-Beo, 201.
 Rubec, 72, 177, 201.
 Rubéfosse, 220.
 Rueil, 2, 100.
 Ruessium, 125.
 Ruine (Grande), 211.
 Runingi, 143.
 Rupt, 24, 202.
 Ruscino, 88.
 Russes (les), 186.
 Russland, 186.
 Ruteni, 58, 126.
 Rutenicum, 58, 188.
 Ruténois, 104.

S

- Sablé, 113.
 Sableil, 113.
 Sabuloalium, 113.
 Sagarsape, 172.
 Sagne(s), 221, 222.
 Sagonte, 45.
 Sali, 126.
 Saincy, 82.
 Sains, 150.
 Saint-André des Arcs (ruo), 64, 224.

- Saint-André-des-Arts (ruo), 64, 224.
 Saint-André-le-Gaz, 60.
 Saint-Arnould, 68.
 Saint-Arroman, 165.
 Saint-Ayvald, 161.
 Saint-Basle, 164.
 Saint-Baudille (Isère), 164.
 Saint-Bauzile (Lozère), 164.
 Saint-Beauzire (Hte-Loire), 164.
 Saint-Bénigne, 164.
 Saint-Benoît, 42.
 Saint-Bérain, 164.
 Saint-Bérin, 164.
 Saint-Blin, 164.
 Saint-Bois (Ain), 164.
 Saint-Bueil (Isère), 163.
 Saint-Cast, 164.
 Saint-Cergue, 61.
 Saint-Chamans, 62.
 Saint-Chamond, 62.
 Saint-Chapte, 62.
 Saint-Chély, 62, 165.
 Saint-Choron, 165.
 Saint-Cirgues, 165.
 Saint-Cirice, 165.
 Saint-Cirq, 165.
 Saint-Claude (Loir-et-Cher), 165.
 Saint-Cloud, 2, 160, 165.
 Saint-Cricq, 165.
 Saint-Cy, 62.
 Saint-Cybard d'Eaux, 62.
 Saint-Cybardeaux, 62.
 Saint-Cyr, 165.
 Saint-Cyryce, 165.
 Saint-Denis, 2, 47, 35, 161, 164.
 Saint-Dzarmô, 194.
 Saint-Dzouric, 165.
 Saint-Elier, 165.
 Saint-Eny, 62.
 Saint-Evre, 164.
 Saint-Fargeau, 165.
 Saint-Fargeol, 165.
 Saint-Férol, 165.
 Saint-Ferriol, 165.
 Saint-Flour, 161.
 Saint-Forget, 165.
 Saint-Front (Puy), 42.
 Saint-Gengoux, 47.
 Saint-Georges-de-Di-donne, 51.
 Saint-Georges-sur-Mer, 51.
 Saint-Germain-en-Laye, 2, 76, 160.
 Saint-Germain-Lembron, 161.
 Saint-Gervazy, 165.
 Saint-Gildas, 215.
 Saint-Guénolé, 164.
 Saint-Hélier, 165.
 Saint-Héraye, 164.
 Saint-Hilaire, 165.
 Saint-Honorat (Ile), 216.
 Saint-Irié, 67.
 Saint-Jacut, 164.
 Saint-Jean, 161, 163.
 Saint-Jean-de-Beauregard, 161.
 Saint-Jean-de-Luz, 161.
 Saint-Jean-Pied-de-Port, 83, 151, 161, 173.
 Saint-Julien-de-Copel, 168.
 Saint-Ladre, 159.
 Saint-Lary (Pyrénées), 165.
 Saint-Lazare, 159.
 Saint-Lazare (ruo), 224.
 Saint-Lizier, 125.
 Saint-Lô, 47.
 Saint-Malo, 161.
 Saint-Mars, 61.
 Saint-Martin, 163.
 Saint-Martin-des-Champs, 161.
 Saint-Maxime, 165.
 Saint-Mayme (Aveyron), 165.
 Saint-Mesme, 165.
 Saint-Michel (Mont), 213.
 Saint-Michel-sur-Orge, 160.
 Saint-Nabor, 161, 164.
 Saint-Nary, 61.
 Saint-Palais, 173.
 Saint-Paul-Trois-Châteaux, 124.
 Saint-Paulien (Hte-Loire), 125.
 Saint-Péraville, 62.
 Saint-Péravy, 62.
 Saint-Père, 62.
 Saint-Pierre (Ile), 216.
 Saint-Pol-de-Léon, 164, 176.
 Saint-Projet, 165.
 Saint-Prest, 165.
 Saint-Priest, 165.
 Saint-Prix, 161, 165.
 Saint-Projet, 165.
 Saint-Renan, 164.
 Saint-Romain, 165.
 Saint-Roman, 165.
 Saint-Rome, 165.
 Saint-Salvador, 160.
 Saint-Saturnin, 164.
 Saint-Sauveur, 160.
 Saint-Sernin, 165.
 Saint-Servan, 161.
 Saint-Sinfeira, 62.
 Saint-Sorlin, 165.
 Saint-Sornin, 165.
 Saint-Sulpice-de-Favières, 161.
 Saint-Tropez, 165.
 Saint-Vérain, 165.
 Saint-Vérain d'Escorcy, 161.
 Saint-Véran, 165.
 Saint-Vrain, 165.
 Saint-Vran, 165.
 Saint-Yon, 160.
 Saint-Yrieix, 67, 164, 194.
 Sainte-Araille, 61.
 Sainte-Canne, 165.
 Sainte-Foyre (Creuse), 62, 165.
 Sainte-Gabelle, 61.
 Sainte-Genève-des-Bois, 161.
 Sainte-Marguerite (Ile), 216.
 Sainte-Maxime, 165.
 Sainte-Menehould, 69.
 Sainte-Mesme (Seine-et-Oise), 165.
 Sainte-Olive (Ain), 165.
 Sainte-Ramée (Charente-Inférieure), 165.

- Sainte-Victoire (mon-
tagne), 213.
Saintes, 126.
Saintonge, 130.
Saints, 150.
Saints-en-Puisaye, 150.
Saint-Pères (rue des),
225.
Saix, 210.
Sal (porta de la), 75.
Salbris, 29, 101.
Salera, 101.
Salera-briva, 101.
Salicaria, 129.
Saloduros, 180.
Samara, 197, 199, 200.
Sambre, 197, 199.
San Chile, 62.
Sanary, 61.
Sancergue, 61.
Sanch Amans, 62.
Sanch Ile, 62.
Santa Genovefa, 164.
Sanctos (ad), 150.
Sanctus Annemundus,
62.
Sanctus Petrus Der-
vensis, 107.
Sanctus Sulpicius, 161.
Sanctus Symphorianus
62.
Sandvik, 216.
Sanglier (rue du), 74.
Sanguinaires (îles), 81.
Sarnas, 222.
Sankt-Margrethen, 183.
Saint-Niklaus, 183.
Sannois, 75.
Santiago, 38.
Santones, 126.
Santicum, 189.
Sanvic, 216.
Saône, 41, 43, 100,
199.
Saot, 193.
Sapaudia, 189.
Saragosse, 58, 123.
Sarastey, 172.
Saravos, 106.
Sardaigne, 216.
Sardi, 216.
Sardinia, 216.
Sarmatae, 127, 132.
Sarmates (les), 127.
Sarmatia, 128.
Sarmazes, 127.
Sarre, 106.
Sarrebrück, 29, 182.
Sassetot, 148.
Sassogne (Nord), 127.
Sassoigne, 189.
Sauconna, 41, 199.
Saulce, 119.
Sauldre, 101.
Saulière (la), 22.
Saumaise (Côte-d'Or),
127.
Sausaies (les), 221.
Sausaies (rue des),
221, 224.
Saussey, 156.
Sausse, 110.
Sauce, 27.
Sauxillanges, 44, 129.
Sautet, 156.
Savara, 197.
Savaranche, 198.
Saverne, 181.
Savoie, 40, 189.
Savoisians (les), 193.
Savoyards (les), 193.
Savoyens (les), 193.
Saxonia, 189.
Saxons (les), 127, 144,
193.
Saxum, 210.
Scaldobriga, 102.
Scataling, 142.
Sceaux, 67.
Schaerboek, 182.
Schallbach, 182.
Schlanders, 83.
Schlestadt, 83.
Schluderns, 83.
Schrader (pic), 213.
Schreckhorn, 211.
Schwartzwald, 212.
Schwyz, 186.
Scubilingus, 143.
Seduni, 124.
Séez (Orne), 126.
Ségigny, 161.
Séguinai (la), 153.
Seillon (le), 166.
Sein, 216.
Seine, 2, 197, 198.
Seix, 210.
Sélestat, 88.
Selles (Indre, Loir-et-
Cher), 149.
Selve (la), 27.
Semnoz, 68, 69.
Semur, 20, 76.
Sena, 216.
Senacum, 179.
Sénas, 179.
Sealis, 26, 58, 126.
Senones, 126.
Sens, 126.
Sentaraille, 61.
Sequana, 197.
Sequani, 102, 108.
Serein, 201.
Sermaise, 127, 128.
Sermiers (Marne), 127,
132.
Serra, 95, 209.
Serre, 209.
Sévignac, 78.
Sévigné, 78.
Sèvre, 197.
Sex de Champ, 207.
Sicile, 216.
Sicilia, 216.
Siculi, 216.
Siders, 84.
Sierra, 209.
Sierre, 85.
Silandro, 83.
Silvanecti, 58, 126.
Silvio, 211.
Silvius, 211.
Sinemuro, 30, 76.
Sion (Suisse), 124.
Sissonne (Aisne),
127.
Sixte (Yonne), 123.
Slandro, 83.
Sluderno, 83.
Sœurs de Troumousse
(les), 213.
Soissons, 126.
Sole (val del), 214.
Soleillet, (rue) 50.
Soleure, 180.
Solignat, 212.
Solothurn, 180.
Som, 209.
Sommaise, 118.
Somme, 197, 200.
Sommelans, 118.
Somport, 171.

- Sompuis, 118.
Somsois, 118.
Sonnant, 202.
Soum, 209.
Sourcins (les), 222.
Sparnaciens (les), 194.
Sparnacum, 56, 114.
Spernac, 179.
Spernoët, 174.
Spinaliens (les), 194.
Spinoialum, 113.
Spitzengasse, 75.
Stazzona, 204.
Stentor, 66.
Steppes (les), 66, 219.
Strasbourg, 29, 43, 83.
Strasbourg, 83.
Suo, 208.
Suédois (les), 193.
Suessiones, 126.
Sugères, 129.
Suisse, 80, 185, 186.
Suiza, 86.
Sumeriacum, 116.
Sumina, 200.
Sumirago, 116.
Summus portus, 171.
Sundgau, 190.
Superbagnères, 40.
Suquet, 208.
Surreham, 145.
Suse (Italie), 44.
Svizzera, 86.

T
Tavernas, 181.
Taggia, 199.
Taifali, 127.
Taifalica, 128.
Talmas, 121.
Tammara, 197.
Tanaro, 197.
Tarbelli, 96.
Tarbes, 96.
Tardets, 83, 171.
Tarentaise, 186, 214.
Tarento, 93.
Tarentum, 93.
Taronantos, 100.
Tarvesados, 104.
Teagotias, 180.
Tatihou, 146.
Tauber, 199.
Tauroentum, 93.
Tava, 199.
Tavia, 199.
Tech, 198.
Teilloux, 130.
Telo, 90.
Tempêtes (cap des), 7,
50.
Temple, 159.
Temple (rue du), 223.
Templierie, 159.
Templiers, 159.
Templum Martis, 121.
Téné, 220.
Tenedré, 220.
Teorasca, 91, 187.
Teppes (les), 66.
Ternant, 100.
Ternois, 180.
Testo do Biou, 66, 211.
Têt, 198.
Théliné, 93.
Thelle, 187.
Théroutanne, 190.
Thève, 22, 199.
Thiérache, 91, 187.
Thilloux, 130.
Thiriville, 140.
Thiviers, 129.
Thoueyre (le), 61.
Thoune, 108.
Thuit (le), 147.
Thuit Agren, 147.
Thuit Anger, 417.
Thun, 108.
Thur, 197.
Tiberiacum, 180.
Tiberium, 129.
Tietar, 197.
Tiffanges, 127, 128.
Tilosum, 130.
Titlis, 213.
Tocqueville, 140.
Todtengasse.
Todenbahrgasse, 75.
Toedi, 213.
Tolbia, 180.
Tolbiaum, 115, 180.
Tolosa, 90, 170.
Tolosa, 200.
Tombe-Issoire (rue de
la), 224.
Tongres, 126, 189.
Tonnerre, 56, 103.
Toron, 209.
Torp(b), 147.
Touffrainville, 140.
Touffroville, 140.
Toul, 125.
Toulgoët, 178.
Toulhoat, 178.
Toulon, 90.
Toulousains (les), 194.
Toulouse, 90, 170.
Touraine, 189.
Tourangeau, 189, 193.
Tournan, 104.
Tournay, 115.
Tournon, 104.
Tourp (le), 147.
Tours, 35, 126, 132.
Tourville, 140.
Tourey, 135.
Touvre, 200.
Touyâ, 66.
Toy (le), 61, 103.
Transonnain (rue),
224.
Trasimano, 204.
Trasimenus, 203.
Traun, 204.
Traunsee, 204.
Tréblavet, 175.
Trébont, 176.
Tréboul, 176.
Trécouët, 176.
Treffiagat, 175.
Treffléan, 175.
Trégouët, 176.
Tréguen, 176.
Tréguennec, 175.
Tréhouet, 176.
Trémour, 176.
Trémouille, 119.
Trémulea, 119.
Tréouergat, 175.
Trépassés, (baie des),
216.
Tréport (le), 30.
Trets, 93.
Trevari, 126, 180.
Trèves, 126, 180.
Tricasses, 72, 126.
Tricassini, 124.
Trior, 126, 180.
Trimouille, 119.

- Trinitat (la), 160.
 Trinité (la), 160.
 Tritéa, 93.
 Tritis, 93.
 Troie, 44.
 Trois-Châteaux, 124.
 Tromelin, 177.
 Tromeur, 177.
 Troumouze (Sœurs de), 212.
 Trousse-Nonnain, 224.
 Trouville, 140.
 Truc, 208.
 Tsazou, 222.
 Tuc, 208.
 Tullum, 125.
 Tungri, 126, 180.
 Tuquerouye, 21.
 Turicum, 76, 180.
 Turnacum, 114.
 Tournay, 114.
 Turnoduros, 103.
 Turnomagos, 104.
 Turnus, 161.
 Turon, 209.
 Turones, 126, 132.
 Turonia, 189.
 Turonicum, 189.
- U
- Uaure, 65.
 Uchaud (Gard), 122.
 Ucienensis, 106.
 Udaire, 60.
 Uliarus, 216.
 Untere Nase, 215.
 Untere, 204.
 Urbs, 44.
 Urbs vetus, 9, 32.
 Urdos, 171.
 Urt, 171.
 Usseau, 108.
 Usseaux, 108.
 Ussel, 108.
 Ussena, 222.
 Usson (P.-de-Dôme), 80, 106.
 Usson (Hte-Loire), 104.
 Uxantos, 216.
 Uxellodunos, -um, 73, 102.
- Uxellos, 108.
 Uzou, 80.
- V
- Vaccaria, 130.
 Vachère(s), 130.
 Vacquerie, 31.
 Vaquières, 31, 130.
 Vacognes (Calvados), 127.
 Vadense, 190.
 Vadum, 190.
 Vaissière, 129.
 Val-André (le), 8, 155.
 Val-d'Ajol, 155, 168.
 Val del Sole, 214.
 Val Guyon, 155.
 Valanbio, 61.
 Valbonne, 155.
 Valcarlos, 171.
 Valdampierre, 155.
 Valedubrum, 100.
 Valence (d'Agen), 38, 158.
 Valencien, 129.
 Valencin, 129.
 Valentianum, 129.
 Valeuil, 60, 99.
 Valezoubre, 100.
 Valfleury, 155.
 Valjouffrey, 155.
 Valladolid, 38.
 Valle Buona, 214.
 Valleroy, 155.
 Vallet, 156.
 Vallières, 155.
 Vallis gaudii, 76.
 Vallis jocosa, 76.
 Vallis Jovis, 76.
 Vallis Veranica, 56.
 Vallon (Grand), 212.
 Valois, 190.
 Valouze, 198.
 Valsavaranche, 214.
 Valvéjols, 60, 99.
 Vandales (les), 127.
 Vandœuvre, 102.
 Vannes, 83, 126, 173.
 Vapincum, 57.
 Vappum, 57.
 Vasates, 125.
 Vascons (les), 127.
 Vaucresson, 23.
- Vaudrecourt, 140.
 Vaudricourt, 140.
 Vaugirard, 138, 166.
 Vaugrenant, 72.
 Vaujost, 76.
 Vaujot, 76.
 Vaujourn, 57, 76.
 Vaujoust, 57.
 Vauluisant (Eure-et-Loir), 155.
 Vaulx, 155.
 Vauparfond (Eure-et-Loir), 155.
 Vautuit, 147.
 Vauvenargues, 56, 61.
 Vaux, 23, 155.
 Vavre, 65.
 Vayssière, 129.
 Vazerà, 60.
 Veaux (rue des), 74.
 Veliocassinum, 188.
 Vellavi, 106, 125.
 Vélui, 119.
 Venant, 202.
 Vénasque (Aragon), 91.
 Vénasque (Vaucluse), 91.
 Vence, 211.
 Vendée, 40.
 Vendeuil, 100.
 Vendeuvre (Aube), 101, 200.
 Vendœuvres, 102.
 Vendres, 121.
 Venerem, 121.
 Veneris (montem), 121.
 Venetes, 126, 173.
 Venise, 85.
 Vens (colline près de Seyssel), 21.
 Ventoux, 212.
 Ver, 107, 113.
 Vera, 24, 101.
 Vera Cruz, 37.
 Vérae, 48, 116.
 Veracum, 116.
 Verbano, 49, 204.
 Verbanus, 203.
 Vercoma, 65.
 Verconia, 65.
 Vercois, 57.
 Verde (capo), 215.
 Verdoube, 199.
 Verduc, 102.

- Verdun, 102.
 Vézetz, 113, 119.
 Vergne, 116.
 Vergongheon, 63, 68, 80.
 Vergungo, 63.
 Veriacum, 116.
 Vermand, 126.
 Vermandois, 190.
 Vernantes, 104.
 Vernazoubre, 199.
 Verne (la), 107.
 Verne, 119.
 Vernède, 156.
 Vernemetos, 104.
 Vernet, 113, 156.
 Vernetum, 113.
 Verneugheol, 100.
 Verneuil, 100.
 Vernia, 113.
 Vernodubron, 199.
 Vernoialos, -um, 100, 113.
 Vernos, 107, 113.
 Veromandui, 126.
 Versailles, 168.
 Versanes (les), 220.
 Vert (lac), 204.
 Vert-Bois (rue du), 224.
 Vertacomacori, 57.
 Verte (aiguille), 211.
 Vertus, 121.
 Vesle, 109.
 Vesone, 42.
 Vesontio, 24, 125.
 Vesudunum, 73.
 Vésuve, 209.
 Vexin, 188.
 Vez, 28, 190.
 Vezézoux, 73.
 Vibraye, 141.
 Vie, 141.
 Vie-le-Comte, 33, 45, 47.
 Vie-sur-Allier, 47.
 Vicinonia, 202.
 Vico (lac de), 203.
 Victoriaum, 116.
 Vicius Juliae, 45.
 Vide-Gousset (rue), 224.
 Viducasses, 126.
 Vidula, 199.
- Vieilles-Haudriettes (rue des), 223.
 Vieilleville, 32.
 Vielmur, 30, 32.
 Vienna, 85.
 Vienne (Autriche), 85, 104.
 Vière, 200.
 Vierwaldstaedtersee, 204.
 Vierzon, 129.
 Vieu (Ain), 141.
 Vienvicq, 141.
 Vieux (Calvados), 126.
 Viévy, 141.
 Vigna, 208.
 Vignemale, 208.
 Vigneux, 141.
 Vilafranca, 80.
 Vilanova, 80.
 Vilaine, 202.
 Vildé (O.-du-Nord, etc.), 169.
 Villa, 136.
 Villar, 67.
 Villard, 31, 67.
 Villard-de-Lans, 34.
 Villars, 137.
 Ville-d'Avray, 107.
 Ville-Davrain, 107.
 Ville du Bois (la), 8.
 Ville Offlein, 56, 140.
 Villecomtal, 33, 157.
 Villedé (Deux-Sèvres), 159.
 Villedieu, 159.
 Villedomange, 140.
 Villefranche, 33, 80, 81.
 Villefranche-de-Confant, 157.
 Villefranche-de-Lauragais, 157.
 Villefranche-de-Rouergue, 157.
 Villefrancœur (Loir-et-Cher), 127, 139.
 Villefranque, 171.
 Villegoudou (Tarn), 127, 139.
 Villemomble, 139.
 Villeneuve, 32, 80, 155.
 Villeneuve-le-Roi, 2, 33, 34, 50.
- Villeneuve-Saint-Georges, 155.
 Villeneuve-sur-Yonne, 50.
 Villeparisis, 139.
 Villeréal, 157.
 Villers, 31.
 Villothierry, 140.
 Villette (la), 166.
 Villeveille, 32.
 Vimeu, 190.
 Vindasca, 91.
 Vindobona, 104.
 Vindobriga, 102.
 Vindolalos, 100.
 Vindonissa, 180.
 Vindoversa, 101, 200.
 Vineolas, 113.
 Vinetum, 113.
 Vineuil, 113.
 Vinneuf (Yonne), 141.
 Vioialum, 113.
 Vintia, 121.
 Vintius, 121.
 Vinzellata, 222.
 Vinzellotte, 222.
 Vire, 200.
 Viré, 116.
 Viridione, 129.
 Virieux, 116.
 Virodunos, 102.
 Viroflay, 56, 140.
 Virotute, 121.
 Virovianum, 180.
 Viry, 116.
 Vismes, 190.
 Viso, 209.
 Vitoduros, 180.
 Vitrac, 55, 116.
 Vitray, 55, 116.
 Vitré, 116.
 Vitry, 55, 116.
 Vittefleury, 147.
 Vivaraire, 190.
 Vivarès, 190.
 Vivienne (rue).
 Viviers, 190.
 Vivonne, 141.
 Vlessingen, 183.
 Vodable, 60.
 Volpillière, 28.
 Volques (les).
 Volaines, 204.
 Vorgium, 176.

Vosges, 208.
Vosges, 208, 209.
Vouge, 199.
Voves, 135.
Vuardes, 70.
Vulsiniensis, 204.
Vulsinii, 45.
Vyāla (la), 45.

Wez, 28.
Wiencourt, 140.
Windisch, 180.
Winterthur, 180.
Wisigots (les), 142.
Witaling, 142.
Worms, 57, 180.

Yverdon, 73, 102.
Yvetot, 148.
Yvrac, 116.
Yvrandes, 105.
Yvré, 116.
Yzengremer, 153.
Yzeure, 103.

W

Wambach, 144, 182.
Wambais (Nord), 144.
Wambak, 144.
Wandali, -orum, 127, 131.
Wappu, 57.
Wardracques, 182.
Wasconia, 189.
Wasringus, 143.
Waterloo, 183.
Weissenstadt, 23.
Wengernalp, 39.
Werwicq, 180.

X

Xaintrilles, 61.
Xermaménil, 54.
Xertigny, 69.

Y

Ycionensis, 106.
Yeu, 216.
Yèvre, 106, 197.
Ygrandes, 105.
Yquelon, 27, 28, 147.
Yser, 197.

Z

Zabern, 181.
Zagreb, 74, 86.
Zaragoza, 58, 123.
Zaté (col de), 84.
Zermatt, 84.
Zieverich, 180.
Zinal, 84.
Zollikofen, 183.
Zollikon, 183.
Zoteux (les) (Pas-de-Calais), 59, 159.
Zulpich, 115, 180.
Zurich, 77, 180.
Zwillinge, 212.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS	VII
INTRODUCTION	1
I. CARACTÈRES DES NOMS DE LIEUX, LEUR INTÉRÊT	1
Caractères des noms de lieux; couches historiques (1). — Étymologie et histoire : principes et méthodes (3). — Intérêt psychologique, historique et social des noms de lieux (6). — Leur intérêt linguistique (8). — Classification et plan (9).	
II. TRAVAUX ET DOCUMENTS	12
Les toponymistes français, A. Longnon et les contemporains; à l'étranger (12). — Les documents, anciens et modernes; les cartes (15).	

PREMIÈRE PARTIE

Phénomènes généraux.

CHAPITRE PREMIER. — DÉSIGNATION ORIGINAIRES DES NOMS DE LIEUX.	18
I. DÉSIGNATIONS SPONTANÉES.	20
Caractères généraux (20). — Désignations empruntées à la géographie physique : relief, cours d'eau, végétaux, animaux (23). — A la géographie humaine : lieux de passage, établissements sédentaires; éléments d'ordre abstrait, d'ordre historique ou administratif (28). — A l'anthroponymie : noms de peuples, de possesseurs (33). — Surnoms (34).	

II. DÉSIGNATIONS SYSTÉMATIQUES.	36
Noms de fondateurs, bienfaiteurs; éléments d'ordre mystique, noms transplantés; désignations modernes (36).	
CHAPITRE II. — SUBSTITUTIONS (CHANGEMENTS DE NOM).	41
Caractères généraux (41). — Substitutions spontanées : changement de langue; surnom éliminant l'ancien nom (43). — Substitutions systématiques, imposées ou acceptées par l'autorité (46).	
CHAPITRE III. — TRANSFORMATIONS.	52
I. TRANSFORMATIONS A L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME LANGUE.	53
1. <i>Changements phonétiques</i> : les phonétiques régionales; irrégularités apparentes, régressions, abréviations (53). — 2. <i>Accidents</i> : ellipse; agglutination ou déglutination par fausse perception (58). — Attractions paronymiques (62). — Altérations d'ordre graphique : caco-graphies médiévales; bévues de cartographes (64). — Réaction de l'orthographe sur la prononciation (67).	
II. TRANSFORMATIONS D'UNE LANGUE A L'AUTRE.	71
Traduction ou adaptation phonétique; faits gallo-latins, germano-romans, etc.; transcriptions latines du moyen âge (71). — Les noms de lieux révélateurs des changements linguistiques : en Bretagne, dans les Charentes, etc. (76). — La nomenclature officielle et les formes dialectales ou allogènes, en France, en Italie, en Suisse (79). — Les noms de lieux de l'étranger; leur assimilation (85).	

DEUXIÈME PARTIE

Catégories et couches historiques.

CHAPITRE PREMIER. — LES NOMS DE LOCALITÉS.	87
I. FORMATIONS PRÉCELTIQUES.	87
Formations italo-celtiques et ligures (88). — Formations grecques (92). — Formations ibères (94).	
II. FORMATIONS GAULOISES.	97
Caractères généraux (97). — Composés avec <i>ialos</i> , <i>nantos</i> , <i>dubron</i> , <i>onna</i> , <i>ritos</i> , <i>briva</i> , <i>briga</i> , <i>dunos</i> , <i>duros</i> ,	

magos, etc.; *equoranda*; *mediolanos* (99). — Dérivés; *novientos* (105). — Noms simples (107). — Déplacements de zones d'influence et foyers d'expansion (108).

III. FORMATIONS DE L'ÉPOQUE ROMAINE (I^{er}-V^e siècles) 112

Restes des formations gauloises; le suffixe *-acum* et les domaines ruraux (112). — Formations romaines : désignations d'ordre topographique; souvenirs de la religion et de la civilisation romaines; noms de souverains (117). — Noms des peuplades gauloises devenues noms de chefs-lieux au III^e siècle (123). — Colonies barbares (126). — Au point de vue formel : les suffixes (128). — Vestiges d'anciens cas (130).

IV. FORMATIONS DE L'ÉPOQUE FRANQUE (VI^e-X^e siècles) 133

Vestiges de la civilisation romaine (133). — Les défrichements et les noms de domaines (composés avec *villa*, *corte*, etc.) (135). — Formations d'origine germanique : wisigotique, burgonde, franque, saxonne, noroise (141). — Nouveaux facteurs sociaux et religieux : premières cristallisations de noms d'église et de couvent; les noms de saints précédés de *dominus* (148).

V. FORMATIONS DE L'ÉPOQUE FÉODALE (XI^e-XV^e siècles) 152

Facteurs sociaux : châteaux forts et domaines (152). — Caractères linguistiques des formations : l'article, les composés, les dérivés; désignations topographiques (154). — Villes neuves, bastides (156). — Facteurs religieux : noms de monastères, ordres religieux, etc.; noms de saints de seconde couche (158).

VI. FORMATIONS MODERNES (XVI^e-XX^e siècles) 166

Domaines ruraux et domaines de plaisance; création de ports et places fortes; développement des banlieues; formations touristiques (166).

VII. RÉGIONS NON ROMANES. 169

Pays basque (169). — Bretagne (173). — Gaule germanisée (Flandre, Rhénanie, Alsace et Suisse) (179).

CHAPITRE II. — NOMS DE LIEUX DIVERS. 185

I. NOMS DE TERRITOIRES ET NOMS D'HABITANTS. 185
Noms de territoires; extension; couches historiques (185). — Noms d'habitants : de territoires; de localités (191).

II. NOMS DE COURS D'EAU	195
Formations préceltiques (195); — gauloises (198); — gallo-romaines et germaniques (200); — romanes (202). — Lacs et étangs (203).	
III. NOMS RELATIFS AU RELIEF	206
Noms de montagnes (206). — Vallées, grottes, caps, golfs, îles (213).	
IV. NOMS DE LIEUX DITS	218
Lieux dits (218). — Noms de rues (223).	
BIBLIOGRAPHIE	227
TABLE DES CARTES	232
INDEX	233

LIBRAIRIE DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, PARIS (5^e)

BIBLIOTHÈQUE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX

Organisation du travail intellectuel,
par P. CHAVIGNY.

Traité pratique de prononciation française, par M. GRAMMONT.

Ne dites pas..., mais dites..., par ÉT. LE GAL

Ne confondez pas..., par LE MÊME.

Speak french correctly! par G. DESFEUILLES
et ÉT. LE GAL.

Echt Französisch Sprechen!

Deux cents locutions et proverbes, par
ÉMAN MARTIN.

**Origine et évolution des noms de
personnes,** par A. DAUZAT.

Origine et évolution des noms de lieux,
par LE MÊME.

Les Argots, par LE MÊME.

Les Patois, Évolution. Classification. Étude.
par LE MÊME.

Apprenons la grammaire, par E. TRIBOUILLOIS et ROUSSET

Exercez votre mémoire, par G. ART.

La mécanique de l'esprit, par L. XANROF.

Dictionnaire des Antonymes, par
M. RAMEAU et H. YVON.